TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 305 — 34 PAGES — SAMEDI 18 MARS 1978

Menace de marée noire sur les côtes bretonnes

230 000 TONNES DE PÉTROLE RISQUENT DE S'ÉCHAPPER D'UN NAVIRE LIBÉRIEN BRISÉ EN DEUX

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Angoisse et union nationale en Italie

Naissance d'un État ?

Jamais, depuis juin 1948, lorsque De Gasperi demanda pour la première fois la confiance aux deux Assemblées du Parlement italien, un chef de gouvernement n'avait obtenu une aussi forte majorité que M. Giulio Andreotti dans la soirée du 16 mars : 545 voix à la Chambre, quand il lui suffisait de 316, et 267 au Sénat, au lieu des 158 nécessaires. *Le parti communiste* appartient pleinement à la coalition gouvernementale puisque, au terme de la crise de cinquante jours, on est passé de la « non-défiance » — *c'est-à-dire de l'abstention* — à la formule du soutien sans participation.

L'événement était préparé et serait intervenu, en tout cas, indépendamment de l'enlèvement de M. Aldo Moro. Il implique, *notamment, que les perspectives* d'une quelconque formule alternative sont complètement bouchées, autant du moins que durera l'actuel Parlement, soit un an environ. *L'opposition* est en effet hétérogène et numériquement faible : quatre libéraux, trente-quatre députés d'extrême droite et six d'extrême gauche à la *Chambre* des députés. Et bien que son ministère soit « monocolore », c'est-à-dire uniquement composé de démocrates-chrétiens, M. Giulio Andreotti risquerait d'être gêné par l'ampleur et la diversité même de sa majorité si la *situation* était *normale*.

Elle l'est si peu, et depuis si *longtemps*, que c'est *justement* pour répondre à une « déstabilisation rampante » que la formule actuelle a été imaginée. Mais la menace qui pèse sur M. Aldo Moro *la rend déjà caduque*.

Elle exigera peut-être plus que la simple consultation des partis alliés.

M. Andreotti peut-il en effet continuer à revendiquer pour la seule démocratie chrétienne le privilège de décider des mesures de maintien de l'ordre ? Les forces *de police sont* en *pleine* désorganisation. La magistrature en plein doute. Pour poser la question nettement, le combat contre l'extrémisme et les partisans de la lutte armée, qu'ils appartiennent ou non aux Brigades rouges, peut-il se poursuivre sans l'intervention du P.C.I. ? Voici des semaines qu'il s'est clairement prononcé et que ses dirigeants tentent de convaincre *les Italiens qu'il est nécessaire de* « coopérer ». Il n'a jusqu'alors guère été écouté, mais le désarroi qui règne depuis vingt-quatre heures peut être aussi bien une source de résolution que de peur.

D'autre part, alors que l'absence de sentiment de l'« Etat » a toujours été dénoncée comme la principale source du mal italien, le défi lancé à la classe politique la contraint brusquement à réagir en tant que gérante et garante de l'Etat. Un choix risque de se *poser entre le destin de M. Aldo* Moro et la libération des chefs des Brigades rouges. Et seule la « raison d'Etat » dictera la réponse. Elle ne saurait être le fait d'un homme seul, s'il n'est pas le général de Gaulle, mais de tous les responsables du pouvoir : M. Andreotti ne peut rien décider sans l'appui explicite de M. Berlinguer.

Ce drame humain ne supporte pas *la rhétorique. A long terme*, il engendrera de profondes mutations dans le comportement politique des Italiens. Car la stratégie des autonomes et des Brigades rouges n'a d'autre fin que la guerre civile.

***Le fascisme rouge ou noir qui se* cherche ne semble pas l'instrument réel de desseins étrangers. Mais les attentats et les enlèvements sont une réalité quotidienne. Et, à la guerre civile, les Italiens risquent d'être acculés à préférer un « ordre » qui ne saurait aller sans bouleversements profonds des habitudes et des structures de pouvoir.**

EXCÉDENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS EN FÉVRIER

(Lire page 30.)

• Plusieurs dizaines de milliers de policiers recherchent M. Moro et ses ravisseurs
• M. Giulio Andreotti obtient au Parlement une très large majorité

L'enquête sur l'enlèvement de M. Aldo Moro et sur le meurtre de ses cinq accompagnateurs, jeudi matin 16 mars à Rome, mobilise plusieurs dizaines de milliers d'hommes en Italie.

Plusieurs appels téléphoniques anonymes ont été reçus par différents journaux. Selon l'un d'eux, les autorités doivent libérer avant samedi matin les inculpés des Brigades rouges et d'autres extrémistes de gauche emprisonnés en Italie. Un autre message affirme que M. Aldo Moro a été assassiné.

M. Giulio Andreotti a recueilli une importante majorité à la Chambre des députés et au Sénat, où il a présenté son nouveau gouvernement. L'enlèvement de M. Moro provoque en Italie un réflexe d'union nationale. De l'extrême gauche à l'extrême droite, toutes les formations politiques, ainsi que les syndicats (dont la grève générale de protestation a été très suivie jeudi) condamnent vivement l'attentat.

On indique ce vendredi dans les milieux judiciaires de Turin que le procès des Brigades rouges se poursuivra normalement lundi 20 mai dans cette ville.

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens sont encore sous le coup de la « *cosa incredibile* » qui est survenue jeudi 16 mars. Cela se vérifie à divers signes, dans toutes les couches de la population : un même désarroi semble être partagé par les hommes politiques, les ouvriers, les commerçants... Tous ont le sentiment qu'un drame décisif s'est produit, et que rien ne pourra plus être tout à fait comme avant. « *C'est l'événement le plus terrible qu'a connu l'Italie depuis la libération* », a dit l'ancien président de la République, M. Giuseppe Saragat, résumant l'opinion de la plupart de ses concitoyens.

Jeudi, en fin de matinée, les syndicats ordonnaient une grève générale. On vit alors, dans le centre de Rome, les grandes pâtisseries fermer leurs portes, les employés quitter leur bureaux et une foule inquiète se masser devant le Parlement. Tous les journaux publiaient des éditions spéciales, avec des titres énormes, d'une taille encore jamais vue en Italie. Sur les écrans de télévision se succédaient les dirigeants de l'ensemble des partis politiques, aussi émus les uns que les autres, tandis que des journalistes dépêchés sur les lieux de l'attentat se découvraient presque aphones.

Quelques heures plus tard, dans les couloirs de la Chambre, le monde politique s'était ressaisi. Il apparaissait clairement que le nouveau gouvernement de M. Andreotti devait obtenir la confiance au plus vite, après un débat parlementaire réduit au maximum. Avec son ton habituel — « *trop froid pour de telles circonstances* », remarquaient des députés de diverses familles politiques — le président du conseil désigné contribuait à rétablir le calme.

« *L'événement est trop absurde, trop gros, à la limite, pour avoir des conséquences politiques immédiates* », nous disait M. Mario Usellini, député démocrate-chrétien de Milan. Il se confirmait, en effet, qu'aucun parti ne demanderait la constitution d'un cabinet d'union nationale, alors que la crise gouvernementale venait à peine d'être réglée. Seuls des groupes marginaux réclamaient la démission du ministre de l'intérieur, M. Francesco Cossiga, et « *son remplacement par un militaire* », ajoutait sans sourire M. Georgio Almirante, secrétaire général du Mouvement social italien (extrême droite).

ROBERT SOLE.

(Lire la suite page 3.)

La discipline de l'électorat de gauche constitue la principale inconnue du second tour de scrutin

Soixante-huit députés ayant été élus ou *réélus dès le premier tour des élections législatives* (56 en métropole et 12 outre-mer), 31 014 454 électrices et électeurs (30 819 175 pour la métropole et 195 279 pour l'outre-mer) sont invités à pourvoir, dimanche 19 mars, les 423 *circonscriptions* (418 en *métropole* et 5 outre-mer) qui sont en ballottage. Leurs suffrages seront sollicités par 839 candidats : 245 *socialistes*, 224 R.P.R., 180 U.D.F., 147 communistes, 20 radicaux de gauche, 18 Soutien au président de la République et 5 divers.

A la veille du scrutin, la principale question *concerne* les *conditions* dans lesquelles s'effectueront les reports de voix à gauche.

Les électeurs seront enfermés dans un carcan « bipolarisant » plus étroit et plus rigoureux que jamais. Seuls 64 202 d'entre eux, ceux qui sont inscrits dans la 5° circonscription du Finistère (Landivisiau) auront le choix entre trois candidats (un P.S., un R.P.R. et un « *majorité* »), alors que le nombre des élections « triangulaires » avait été de 46 *le 30 juin 1968 et de 67 le 11 mars* 1973.

Dans quatre cent quatorze circonscriptions, il s'agira *409 fois* d'un combat « bloc de gauche » contre « bloc majoritaire », et cinq fois de duels internes à la majorité concernant le P.R., le R.P.R. et le C.D.S.

Cette évolution s'explique, certes, par la disparition du *centre d'opposition qui s'était* souvent maintenu en tiers il y a cinq ans, mais la restriction de la liberté de choix laissée à l'électeur est également due aux insuffisances sinon aux absusrdités de la « loi des 12,5 % » promulguée le 19 juillet 1976 : il y aura dimanche 475 782 inscrites et inscrits qui n'auront d'autre choix que de rester chez eux ou de voter pour le seul candidat autorisé à briguer leurs suffrages ! Ils n'auront d'autre possibilité que de s'abstenir s'ils ne veulent pas voter communiste dans la 10° circonscription du Pas-de-Calais (M. Andrieux), dans la 2° de la Seine-Saint-Denis (M. Zarka) et *la 1re du Val-de-Marne* (M. Marchais), s'ils ne veulent pas voter socialiste dans la 2° circonscription de l'Aude (M. Guidoni), dans la 12° du Pas-de-Calais (M. Darras), s'ils ne veulent pas voter R.P.R. dans la 6° circonscription de Hauts-de-Seine (Mme d'Harcourt), C.D.S. dans la 20° de Paris (M. Mesmin) ou P.R. dans la 21° (M. Cantier).

Au moment où M. Soisson, secrétaire général du parti républicain, se déclare partisan de la représentation proportionnelle et demande que ce système soit appliqué dès les prochaines « municipales » dans les villes de plus de 30 000 habitants, on *s'étonne plus que jamais* que M. Valéry Giscard d'Estaing, partisan convaincu et proclamé du « pluralisme », ait *laissé passer la* stupide loi de 1976 dont l'« inventeur » était son ami M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur.

Compte *tenu de ces données*, il est certain que ne sera pas égalé, et de loin, le 19 mars, le niveau record de participation (82,77 %) enregistré le 12 mars. La loi des 12,5 % contribuera, par définition, à accroître le nombre des abstentionnistes.

Rassuré au premier tour, l'électorat favorable à la majorité répondra sans doute, comme la semaine dernière, à l'appel du *chef de l'Etat* et aux *consignes* de vigilance et de non-démobilisation de M. Chirac, mais à gauche, nul ne peut parier que les reports de voix se feront de façon parfaite.

Le mot d'ordre « gagner ensemble » que lance *l'Humanité* de ce vendredi a de fortes chances de convaincre une très grande part — les neuf dixièmes ? — de l'électorat communiste, généralement discipliné, mais qu'en sera-t-il ailleurs ?

Le scepticisme de M. Gaston Defferré, qui ne croit guère à la victoire, la « franchise » de M. Mauroy qui souhaite qu'à l'avenir son parti ne soit plus enfermé dans le « carcan » d'un programme commun ont de quoi gêner M. Mitterrand, et le gênent d'ailleurs. Ils ne sont en tout cas pas de nature à inciter la totalité des électeurs socialistes à *voter* pour les *candidats communistes* qui défendront, dans cent quarante-sept circonscriptions, les couleurs de la « gauche unie ». Plus de trois sur cinq y semblaient cependant disposés.

Le texte qui a servi de justification au rapprochement ou, plutôt, au replâtrage du 13 mars, était trop pauvre pour relancer une véritable dynamique et pour faire oublier la violence des querelles qui avaient opposé pendant plus de cinq mois les leaders de cette gauche. Il est fort à craindre pour eux que ne manquent à l'appel, et, *notamment*, dans les rangs des « unitaires », bon nombre de ceux qui leur avaient vainement crié casse-cou lorsqu'il en était encore temps.

RAYMOND BARRILLON.

L'OPÉRATION ISRAÉLIENNE AU SUD-LIBAN

Washington et Jérusalem souhaitent l'envoi de « casques bleus »

(Lire page 6, le reportage de notre envoyé spécial Jean-Claude GUILLEBAUD.)

AVANT LE 19 MARS

Le nœud coulant

par ALAIN PEYREFITTE

Depuis vingt ans, la V° République a apporté à nos pratiques démocratiques un qualité qu'elles ne connaissaient pas : la clarté.

Si, depuis l'été dernier, la campagne du parti communiste contre les équivoques du parti socialiste a *incontestablement* porté, *c'est* qu'elle faisait appel à ce besoin naturel aux électeurs de « *savoir où ils vont* ». Et si le parti socialiste a, dans le même temps, perdu beaucoup de sa *crédibilité*, autrement dit de son crédit, c'est qu'il s'est *environné d'un brouillard* épais, dont seule dépassait la tête altière d'un chef qui exprimait sa confiance dans son étoile personnelle, non sa croyance à des idées claires. Ce chef l'avait lui-même dit, avec beaucoup de vérité, bien que sans excès de modestie : « *Le parti socialiste, ce n'est pas un parti, c'est un rayonnement politique lié à ma personne.* » (1).

Mais, depuis lundi, la stratégie du brouillard est devenue celle de toute l'opposition. Alors que l'on prétend permettre à la démocratie *économique* et sociale de faire un bond en avant, on commence par imposer à la démocratie politique un bond en arrière.

Jamais on n'aura voulu *engager* les Français dans une aventure aussi grave — « *changer de société* » ! — sur des bases aussi confuses et selon une procédure aussi légère.

(Lire la suite page 12.)

(1) *L'Express* du 24 février 1975.

L'essentiel

par GEORGES MARCHAIS

Quelqu'un qui n'aurait eu aucune nouvelle de France depuis quinze jours et qui reviendrait aujourd'hui à Paris ne manquerait pas d'être surpris. Il constaterait, au vu des résultats du 12 mars, qu'une majorité de Français a rejeté la *politique* de la droite au pouvoir, et que dès le lendemain du premier tour la gauche s'est rassemblée sur un accord pour le second tour. Il ne manquerait pas *dans* ces conditions de s'étonner des considérations désabusées d'un certain nombre de commentateurs de gauche qui semblent faire une croix sur la victoire.

Naturellement, personne ne peut *dire avec assurance* : la gauche gagnera dimanche. Je me garderai même de dire qu'il sera facile de gagner. Mais je ne vois aucune raison de jouer les prophètes de malheur. Bien au contraire : *tout* est possible si on prend la mesure *exacte* de la *situation* et si, loin de baisser les bras, on fait ce qu'il faut.

Voyons les faits.

Dimanche dernier, la majorité sortante a recueilli treize millions et *demi* de *suffrages*. *Quinze* millions d'hommes et de femmes lui ont refusé leur confiance. C'est une donnée incontestable.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Deux questions

On découvre ces jours-ci une nouvelle conception de la démocratie (mais est-elle tellement nouvelle ?) dont les principes se ramènent à deux questions :

— Comment faire pour que la majorité parlementaire ne corresponde pas à la majorité des votes exprimés par les électeurs ?

— Comment faire pour que les préférences exprimées par ces mêmes électeurs ne se traduisent pas dans la composition du gouvernement ?

La réponse à ces questions n'est pas claire, mais l'intention qui les inspire est limpide : tous les citoyens ont droit à leur opinion, mais toutes les opinions n'ont pas les mêmes droits.

ROBERT ESCARPIT.

UN LIVRE D'ANTHONY SAMPSON

« La Foire aux armes »

« *Le commerce des armes, comme celui des esclaves ou de la drogue, est d'une nature différente des autres transactions commerciales.* » La comparaison a de quoi faire bondir les hommes élégants, débordants de cordialité, qui, des combinaisons plein la tête et des dollars *plein les poches parcourent* le monde pour vendre des avions, des missiles ou des chars. Ils sont persuadés, ou veulent se persuader, que leur activité est aussi normale que *la vente des parfums*, des automobiles ou des machines-outils. Ils n'agissent, pour la plupart, que sous le contrôle et souvent sous l'impulsion de leur gouvernement. Ils donnent *du travail aux ouvriers* ; *ils* remplissent de précieuses devises les coffres nationaux.

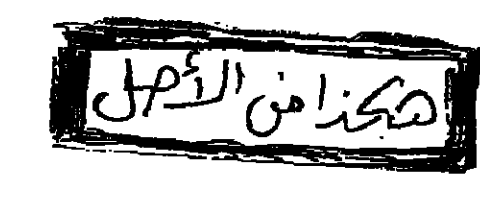
Notre tâche. D'ailleurs, si leur pays — que ce soit la France, la Grande-Bretagne, *les Etats-Unis*, la Tchécoslovaquie, Israël, la Suède ou la Suisse — *renonçait* à ce commerce hautement viril et foncièrement patriotique, d'autres, moins scrupuleux, ne s'en chargeraient-ils pas, pour le plus grand malheur de la planète ?

La bonne conscience des marchands de mort subite étonne, tout au long de l'imosant ouvrage que *vient de consacrer à* « *la foire aux armes* » l'enquêteur passionné qu'est Anthony Sampson.

Nobel, solitaire et mélancolique était peut-être une exception. Cet homme morose, qui voulait installer *sur la Riviera un institut du suicide*, s'était persuadé qu'il parviendrait à faire régner la paix sur le monde après un *passage* par la « paix des ténèbres ». Mais ni Krupp, ni Sir Basil Zaharoff, *personnage* d'origine *incertaine qui mourut* châtelain près de Pontoise, époux d'une duchesse italienne, décoré de la Légion d'honneur et de l'ordre du Bain, et *propriétaire du quotidien* parisien *Excelsior*, n'avaient pareils soucis. Zaharoff, qui fut aussi agent secret et se vantait de provoquer des guerres, finit fort déçu... par les *hommes politiques* et par l'importance qu'ils s'attribuaient.

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 8.)



هكذا من الأصل

idées

ÉCOLE LIBRE

CATHOLIQUE ET LAIQUE

par MARIE-THÉRÈSE EYQUEM (*)

JE suis catholique et laïque. Beaucoup de pratiquants, et de ma religion et des autres, le sont aussi.

La laïcité est, en matière d'enseignement, l'ouverture des esprits aux connaissances, sans préférences tendancieuses, sans sectarisme : la formation du jugement pour que les enseignés ne soient pas des endoctrinés, mais que chacun d'eux se détermine librement.

Les choix réalisés dans ces conditions de respect de la personne sont beaucoup plus réfléchis et durables que ceux qui sont dictés par un environnement qui, plus ou moins ouvertement, impose ses propres choix.

On a parfois à opter entre plusieurs libertés. La liberté de choix me paraît être fondamentale. Elle est le signe le plus évident de la démocratie. Je suis donc opposée à toute orientation abusive des esprits. Si l'enseignement public se mettait au service d'une idéologie, quelle qu'elle soit, s'il revêtait un caractère religieux ou antireligieux, il renoncerait à l'essence même de la laïcité qui est sa raison d'être ; il devrait donc y revenir.

Les conditions de libre choix ayant été réalisées, rien de plus naturel et de plus respectueux des libertés que de laisser chacun approfondir ses propres options dans les secteurs péri et parascolaires, comme nous l'avons toujours proclamé.

Les socialistes n'ont jamais été hostiles aux religions. « *Le socialisme n'a jamais renié les « valeurs morales », ou les « valeurs spirituelles » ; il n'a jamais répudié le sentiment de la vertu, ni le sentiment de l'honneur.* » (Léon Blum.)

Interrogée par la télévision lors des journées : « Des chrétiens interrogent des socialistes », organisées par la revue *Brèche*, sur les raisons de mon appartenance au parti socialiste, j'avais répondu : « *C'est parce qu'il m'a paru être le parti le plus apte à réaliser mes idéaux chrétiens.* » Je pensais naturellement à l'amour du prochain — qu'il arrive au Samaritain d'éprouver, et au prêtre et au lévite d'ignorer, — au combat pour les plus déshérités qui tend à leur rendre d'abord la dignité, à ce qui me paraît être le signe du socialisme : non pas de se pencher vers les autres, mais de se mettre à leur place, de « devenir » les autres.

Je pense à ce qu'écrivait Simone Weil en 1942, un an avant sa mort, dans sa *Lettre à un religieux* : « *Comme, en Occident, le mot « Dieu », dans son sens usuel, qui désigne une personne, des hommes dont l'attention, la foi et l'amour portent presque exclusivement sur l'aspect impersonnel de Dieu, peuvent se croire et se dire athées, bien que l'amour surnaturel habite dans leur âme.* »

La lumière de nos actes

Nous avons conscience, nous, catholiques laïques engagés à gauche, de servir notre religion. Parce que nous influençons les non-croyants par nos propos ? Assurément non. Le prosélytisme que nous avons choisi ne peut choquer personne. Il est à la fois le plus difficile et le plus respectueux des idées d'autrui : il est la lumière de nos actes. Telle était la prédication des premiers chrétiens. Les autres disaient : « *Voyez comme ils s'aiment !* » et ils allaient vers eux.

Sans doute, d'autres catholiques estiment-ils servir leur religion en choisissant des chemins très différents. Pour nous, le signe du « bon choix » est l'application des préceptes de l'Evangile. Ce n'est pas le mépris. (Coste-Floret traitant de « *ces gens-là* » les chrétiens de gauche). Ce n'est pas la haine (Henri Lefebvre, président de l'UNAPEL, déclarant que « *le projet d'éducation du programme commun est un projet de fous et d'assassins* »). Ce n'est pas l'utilisation du pouvoir de l'argent (la Démocratie chrétienne de Marcel Dassault. Dieu et Mammon). Ce n'est pas le mensonge : « *Suppression immédiate des contrats en avril 1978, et donc licenciement d'une partie importante des maîtres* », proclament certains défenseurs de l'enseignement privé alors que François Mitterrand et des responsables du parti socialiste ont déclaré : « *Le projet de loi de finances rectificatives proposé par le P.S. pour avril 1978 ne prévoit pas de couper les crédits aux écoles privées, mais de mieux contrôler leur utilisation dans le cadre d'un contrat d'association modifié... Pas un seul licenciement de personnel, qu'il soit ou non ecclésiastique, n'interviendra du fait de la politique que nous mènerons, qui permettra, au contraire, une revalorisation de la situation de ces personnels qui bénéficieront des relèvements de salaires consécutifs à l'augmentation du SMIC à 2 400 F et des perspectives d'intégration allant bien au-delà des apparences trompeuses de la loi Guermeur... les intérêts des familles modestes seront pris en compte quelle que soit l'école où elles mettent leurs enfants.* »

Nous sommes présentés comme « *ceux qui veulent un service public au service d'un régime totalitaire qui transformerait les enfants en robots* » alors que nos accusateurs savent parfaitement, au fond d'eux-mêmes, que nous ne ferons rien sans dialogue et négociations, contre les libertés, les intérêts des enseignants, et les familles, ou ce serait nous renier nous-mêmes.

En réalité, nous assistons, sous couvert de défense de la liberté de l'enseignement, à la transformation caricaturale de nos intentions, afin de tenter de mettre le plus grand nombre possible de catholiques au service de la majorité.

La simple honnêteté consiste à donner aux catholiques les moyens de se déterminer en leur disant la vérité. « *Je suis la voie, la vérité, la vie* », disait le Christ.

Entre le repliement sur soi et l'ouverture, on sait ce que le chantre des Béatitudes, qui s'adressait à *tous* les hommes avait choisi. Nous avons comme lui choisi l'ouverture. Mais il me semble que Vatican II aussi.

(*) Secrétaire nationale du parti socialiste.

Maître et disciple

par GABRIEL MATZNEFF

L'ABBE de Saint-Cyran, réformateur de Port-Royal, réduisait ordinairement ce qu'il fallait faire auprès des enfants à ces trois choses : parler peu, beaucoup tolérer, et prier encore davantage. Son ami Lancelot précise, dans ses *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran*, que celui-ci « *avait soin d'avertir que pour bien conduire les enfants, il fallait plus prier que crier, et plus parler d'eux à Dieu que leur parler de Dieu* » (1).

Ce respect de la liberté spirituelle de l'enfant et ce refus de l'école coercitive sont admirables. On comprend mieux, en lisant de semblables textes, que Saint-Cyran ait été enfermé par Richelieu au donjon de Vincennes — où son unique plaisir était de jouer au ping-pong (« à la balle sur une table », dit Lancelot) avec des enfants de sept ou huit ans. « *Plus parler d'eux à Dieu que leur parler de Dieu* » est une phrase merveilleuse, dont nous ne nous lassons pas d'approfondir la force pudique, et sur laquelle nous pouvons, que nous soyons croyants ou athées, fonder une pédagogie.

Le maître n'a pas à modeler son élève selon une image préconçue ; il doit au contraire l'aider, plus par l'exemple que par des discours, à découvrir sa propre singularité et à devenir lui-même. L'éducation n'est pas une sculpture, mais un accouchement.

∴

Cela ne signifie pas que nous n'avons rien à transmettre à nos cadets. Aujourd'hui, certains éducateurs refusent à l'adulte le droit d'exercer sur l'enfant la moindre direction, et se montrent partisans de communautés où l'un et l'autre vivraient sur un pied d'égalité absolue. Si sympathiques que puissent être ces expériences, qui vont très au-delà des principes soutenus par Neill dans *Libres Enfants de Summerhill* (2), elles reposent sur une chimère et sont vouées à l'échec.

Nier la fécondité du lien qui unit le disciple à son maître est en effet une absurdité funeste. Chaque être humain désireux d'atteindre à un état supérieur de la conscience doit *se mettre à l'école*. Le bouddhisme est une école. Le taoïsme est une école. Le stoïcisme est une école. Le christianisme est une école, et en grec le Christ est appelé *Didaskalos*, qui signifie : celui qui enseigne. Le titre d'un livre de Nietzsche, où celui-ci rend hommage au premier de ses maîtres, résume bien le sens de cette nécessaire transmission : *Schopenhauer éducateur*.

Ce qui, en revanche, est vrai, c'est que les éveilleurs sont rares, et que les adolescents sont condamnés à errer longtemps dans l'obscurité avant d'avoir la chance d'en rencontrer un. De telles rencontres s'opèrent parfois dans les livres, et, lorsque nous avons seize ans, un écrivain mort depuis des siècles est souvent plus vivant dans nos cœurs que ne le sont ceux que, par une ironie du vocabulaire, nous appelons nos « proches » ; mais cette paternité libératrice peut aussi s'exercer, si j'ose ainsi parler, en chair et en os : les éveilleurs existent, ici et maintenant, et il n'est pas besoin d'entrer au monastère pour les découvrir.

∴

En 1961, donc bien avant la crise de mai 68, où ces thèmes sont devenus à la mode, Olivier Clément, dans un beau texte publié par la revue théologique orthodoxe *Contacts* (3), écrivait : « *La révolte de l'adolescent contre son père n'est pas la négation de la paternité comme telle. Elle est la recherche d'une autre paternité, d'une paternité qui serait choisie et non imposée, d'une paternité pour l'initiation de l'esprit.* »

Il est néanmoins clair que ni les lycées ni les facultés, où l'on cherche à former non des hommes libres mais des citoyens dociles, ne sont des lieux propices à une telle initiation. Partant, il ne faut pas s'étonner si les plus sensibles d'entre les adolescents se détournent des écoles officielles pour découvrir des maîtres clandestins, inclassables, et insolemment schismatiques.

P.-S. — En ce temps de carême, le R.P. J. Cardonnel a cru pouvoir me donner (*le Monde* du 15 mars) une leçon de christianisme. Il est regrettable que pour la commodité de sa querelle le digne ecclésiastique m'ait *prêté* des propos que je n'ai jamais tenus, et des pensées qui sont aux antipodes de ce que je pense.

(1) Cologne, 1738, tome 2, page 336.
(2) Maspero, 1970.
(3) 43, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris.

UNE ATTEINTE A LA LIBERTÉ

par PATRICK LEFEUBVRE (*)

IL appartient aux associations de parents d'élèves d'écoles libres (APEL), groupant par définition des familles d'esprit différentes, de ne pas prendre parti, en tant que telles, dans les discussions politiques afin de respecter la liberté individuelle de leurs membres. Mais il est du devoir des responsables d'un tel mouvement, jouissant de l'amicale confiance de leurs mandants, d'informer objectivement les parents et tous les citoyens de la gravité des menaces qui pèsent actuellement sur la liberté de l'enseignement.

Le programme commun prévoit la nationalisation des écoles privées recevant des fonds de l'Etat, dès la première législature. Ce choix conduit à abroger les lois actuelles et à faire disparaître toutes les écoles libres catholiques, puisque la quasi-totalité d'entre elles bénéficient de concours financiers dans le cadre des contrats simples (écoles primaires) et des contrats d'association (écoles secondaires) qu'elles ont conclus avec l'Etat. Cette disparition de l'aide des pouvoirs publics aboutirait à ne maintenir que des écoles privées réservées aux plus riches, ce qui ne correspond ni à la mission de l'Eglise, ni au principe de l'égalité des citoyens.

A l'heure actuelle, l'enseignement libre, qui intéresse 800 000 familles, 100 000 maîtres, 10 000 écoles, 2 millions d'élèves, soit 16 % de la population scolaire, ne reçoit que 9 % du budget de l'éducation nationale. Complémentaires de l'enseignement public qu'elles respectent et avec lequel elles entretiennent souvent de bonnes relations, les écoles libres participent au même service public d'éducation. Elles montrent depuis de nombreuses années leur pluralisme d'accueil et leur volonté de s'adapter sans cesse à un monde en pleine mutation par leurs initiatives pédagogiques et par la mise en place d'une structure ecclésiale basée sur la communauté éducative que forment les parents, les enseignants, les éducateurs, les élèves. Cette nouvelle organisation pallie la diminution du nombre des prêtres et des religieux dans l'enseignement et permet de poursuivre un projet éducatif d'inspiration chrétienne.

Alors que tant de problèmes se posent aux parents pour l'éducation de leurs enfants, il est triste de constater que le sectarisme aveugle et les calculs électoraux ont poussé certains leaders politiques à relancer la guerre scolaire. Il est regrettable que nous devions ajouter cette question fondamentale aux autres options politiques, financières, économiques et sociales qui se posent à nous en tant que citoyens responsables, pour les élections. Mais, soucieux de l'avenir de nos enfants, et sans nier l'importance des autres problèmes, nous devons affirmer que la liberté d'enseignement ainsi menacée n'est plus seulement un problème politique, mais s'affirme comme une option philosophique fondamentale.

On ne peut pas se prononcer à la fois pour la liberté et contre la liberté d'enseignement. La liberté d'enseignement est partie intégrante des libertés essentielles de l'homme : liberté d'opinion, liberté religieuse, liberté de la presse, et il est à craindre que la disparition de la liberté d'enseignement ne soit que la première étape d'une remise en cause de toutes les libertés. La création d'un « *service d'éducation unique et laïc* » laisse apparaître une conception militante et politique de la laïcité très différente de celle que souhaitaient Jules Ferry et Clemenceau. Le parti unique ne succédera-t-il pas un jour prochain à l'école unique ? Par ailleurs, le pluralisme des idées, des partis, de la presse, des syndicats sera-t-il maintenu alors que que l'on se prépare déjà à supprimer le pluralisme scolaire ?

Or la Charte des droits de l'homme, les pactes internationaux, de nombreux textes de l'Eglise conciliaire rappellent — s'il en était besoin — le droit fondamental des parents de choisir le genre d'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants sans que pour autant ils « *subissent d'injustes charges* ». C'est d'ailleurs « *l'apport original de l'école catholique de lier dans le même temps et le même acte l'acquisition du savoir, la formation de la liberté et l'éducation de la foi* ».

Une perte immense pour la démocratie

Mais une liberté n'existe que dans la mesure où elle a les moyens de s'exercer. La disparition de l'aide financière de l'Etat aux écoles libres ou leur nationalisation supprimerait la liberté de choix des parents qui ne pourraient plus supporter les frais de scolarité déjà anormalement élevés. Cette orientation politique irait à l'encontre de la volonté des citoyens français, qui, depuis plus de cent cinquante ans, ont reconnu la liberté d'enseignement et qui lui ont donné légalement les moyens financiers nécessaires à son existence. La disparition de l'enseignement libre serait une atteinte décisive à la liberté et une perte immense pour la démocratie.

Parents et citoyens responsables, nous devons donc tous réfléchir devant ce terrible enjeu afin que notre choix favorise l'avenir de nos enfants. « Ni ultras ni marginaux », nous exigeons une liberté d'enseignement effective et réelle et refusons de voir nos écoles et nos enfants nationalisés comme des entreprises.

(*) Président académique de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Paris

Meurtre dans la cathédrale

par GONZAGUE SAINT-BRIS

EN 1534, le roi Henri VIII, en conflit avec le pape, décide de séparer l'Eglise d'Angleterre de l'autorité de Rome. L'Eglise anglicane était née et l'« acte de suprématie » faisait du souverain le chef spirituel de la nouvelle communauté. Le chancelier Thomas More, loyal sujet et fidèle serviteur de Sa Majesté, qui l'avait jusqu'alors traité en ami, ne crut pas, en conscience, pouvoir se soumettre à ce nouveau « pape ». C'était la déchirante histoire d'une amitié surpassée par la transcendance qui commençait et nul n'allait pouvoir en oublier le sens, d'autant qu'elle n'était que la répétition frappante d'un acte déjà tragiquement joué.

En effet, peu de temps avant, au regard de l'histoire, Thomas Becket, prélat anglais né à Londres, chancelier d'Angleterre puis archevêque de Canterbury, avait défendu le clergé contre le roi jusqu'à se brouiller avec Henri II. Déclaré félon, il fut assassiné à l'instigation de son souverain comme Thomas More, emprisonné puis exécuté comme traître. Ces deux martyrs, ces deux saints, ces deux hommes de parole et de cœur, de loyauté et de foi, intransigeants sur leur religion, pourquoi évoquer leur souvenir ?

∴

Aujourd'hui la persécution n'est pas morte et les nouvelles Eglises idéologiques vont au-delà de l'intransigeance. Léonid Pliouchtch, excommunié du communisme soviétique, est l'image même de cette nouvelle vague de martyrs qui nous arrivent d'un au-delà qui ressemble déjà trop à la maison des morts. Et face à cette violation des droits de l'homme dans le monde entier, c'est encore des rives de la Tamise qu'est venue la réponse. Contre la torture et l'oppression morale, l'avocat londonien Berenson créait en 1961 Amnesty International.

La France n'a jamais été indifférente à ces menaces, et ses écrivains en témoignent. Le duel de la foi et du pouvoir est au centre de l'*Antigone* d'Anouilh, du *Port-Royal* de Montherlant, du *Dialogue des carmélites* de Bernanos. Mais à l'heure où le Théâtre national populaire donne en hommage à Jean Vilar *Meurtre dans la cathédrale*, de T. S. Eliot, va-t-on voir se lever dans notre pays de nouveaux Thomas More et de jeunes Becket à l'indignation fraîche ?

∴

Car si la position de la gauche sur l'école libre n'est bien sûr pas un meurtre dans la cathédrale, elle est une faute qui un jour peut y conduire. Le pire n'est pas toujours sûr mais comme dans les deux histoires précédentes on assiste là à l'ingérence du pouvoir civil dans les liberté individuelles et éternelles ; le droit d'enseigner et l'aspiration vers Dieu. Il ne s'agit pas de refuser la générosité sociale, il s'agit de défendre le parti de l'homme. Il s'agit de lutter contre le principe de l'Etat, si l'Etat empiète sur la marge de libre arbitre qu'on doit tous garder. L'uniformisation radicale des esprits n'a jamais fait de bien à personne, ni aux sages, ni aux fous, ni aux prisonniers, ni aux hommes libres, ni aux soldats de la dignité. Car il y a opposition entre pouvoir et conscience à partir du moment où ce pouvoir se donne les moyens pour uniformiser la conscience de la société de la vider de son âme. Ne plus avoir le choix c'est bientôt perdre même celui de s'en aller alors qu'il appartient aux droits élémentaires de l'homme de conserver, sans se soucier des pouvoirs de passage, l'activité la plus importante de la vie, la transmission de la connaissance.

On raconte que Thomas More avant d'être décapité adressa à ses juges cet avertissement : « *Vous m'avez condamné non pour mes actions mais pour les profondes pensées de mon cœur. C'est un long chemin que vous avez ouvert là, celui des procès d'intention ; d'abord les hommes désavoueront leur cœur. Puis ils découvriront qu'ils n'ont plus de cœur.* »

Vers l'émiettement ?

par PIERRE PETIT (*)

DANS leur presque totalité, les écoles privées sont des écoles catholiques, qui se proclament telles, et dont la loi reconnaît le « caractère propre » c'est-à-dire le caractère catholique.

Dans ce domaine comme en une multitude d'autres, nous entrons maintenant dans une période où « le droit à la différence » devient un dogme social et où éclosent sans cesse de nouvelles écoles philosophiques et politiques. Le nombre des candidats aux élections est une illustration occasionnelle mais éclatante de cette diversité, voire de cet émiettement, idéologique.

De cette double constatation, il résulte ceci :

— Jusqu'alors, l'enseignement privé étant presque uniquement catholique, son existence n'avait pour effet que d'instituer un second secteur scolaire, parallèle au premier dont il se prétendait d'ailleurs le complément nécessaire.

Maintenant, tout risque de changer. Car, si la liberté de l'enseignement, telle qu'elle est actuellement conçue (c'est-à-dire avec son corollaire financier) est « *inscrite dans la Constitution* » comme le demande le P.R. ; si l'enseignement privé, librement créé ou choisi par les parents, est reconnu comme « *appartenant au service public pluraliste* » selon la formule du R.P.R. ; si l'on donne à cette liberté « *tous les moyens matériels de s'exprimer* » comme le veut le C.D.S. et comme on le fait de plus en plus, il va de soi que les adeptes de toute doctrine politique ou philosophique pourront, avec les fonds fournis par la collectivité publique, ouvrir une école ayant son « caractère propre » et participant ainsi au « service public pluraliste » de l'éducation.

Ils le pourront, en droit et en fait. Car comment refuser aux agnostiques et aux athées, aux communistes-léninistes ou aux « nouveaux philosophes », aux disciples de Mahomet ou même à ceux de Moon ce qu'on accorde aux catholiques ?

Plus encore : non seulement ils le pourront, mais, dès que le mouvement sera lancé, ils le *devront*, précisément pour éviter qu'il y ait pluralisme et religion favorisée, presque officielle, et pour que, toutes les idées et fois étant également respectées, il y ait un véritable « pluralisme », vertu suprême, dit-on...

Dès lors, ce ne seront plus deux écoles : la publique et la privée, la laïque et la catholique, mais trois, quatre, cinq, dix écoles, parmi lesquelles la vieille laïque se demandera ce qu'elle fait là. Avec la multiplication des partis politiques et des doctrines philosophiques, on va tout droit à la multiplication effrénée d'institutions éducatives ayant leur « caractère propre », et à la dissolution du « vouloir vivre commun » qui fait une nation.

Illusoire danger, dira-t-on en évoquant un siècle d'histoire. Mais, en invoquant là aussi l'histoire, je puis répliquer que celle-ci n'annonce jamais ses virages et que, de la décolonisation qui nous a éclaté au nez jusqu'au bond du prix du pétrole en passant par l'explosion de mai 1968, aucun changement de cap de notre histoire nationale ne fut prévu par les princes qui nous gouvernent. Alors, qu'il me soit permis de leur dire, sans excès d'orgueil ni d'humilité : « *Casse-cou ! messieurs : refermez vite la boîte à Pandore !* »

(*) Inspecteur honoraire de l'enseignement [illegible]

Maître et disciple

par GABRIEL MATZNEFF

Vers l'émiettement ?

par PIERRE PETIT

étranger

Le Monde

L'ENLÈVEMENT, A ROME, DE M. ALDO MORO

L'enlèvement de M. Aldo Moro, jeudi matin 16 mars, à Rome, et le meurtre de ses cinq accompagnateurs, ont provoqué de très vives réactions en Italie et dans le monde. De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement ont adressé à MM. Giovanni Leone, président de la République, et Giulio Andreotti, président du conseil italien, des messages de solidarité et de sympathie.

● EN FRANCE, M. Giscard d'Estaing a envoyé à M. Leone un télégramme dans lequel il déclare : « La France a appris avec une grande émotion l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne. Dans cette épreuve, qui frappe l'Italie tout entière, je tiens à vous apporter le témoignage de la sympathie du peuple français et à vous exprimer sa réprobation unanime devant cet acte de terrorisme. » M. Raymond Barre a adressé un télégramme au président du conseil italien, affirmant que le gouvernement français « partage les préoccupations » de celui de Rome face au terrorisme. M. Georges Marchais a, de son côté, adressé un message à M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., pour lui faire part de « l'émotion et l'indignation » des communistes français devant l'attentat, qualifié par M. Mitterrand d' « acte de barbarie ». « Je forme des vœux, a déclaré le premier secrétaire du P.S., pour que la démocratie italienne tout entière *puisse dominer cet immense danger.* » *(Voir p. 9.)* D'autres hommes politiques français, dont M. de Guiringaud et M. Chirac (nos dernières éditions datées du 17 mars), ont exprimé leur émotion après l'attentat. La C.G.T. et la Fédération de l'éducation nationale ont assuré les syndicats italiens de leur solidarité ; la FEN parle de « violences fascistes » à propos du coup de main des Brigades rouges.

● AUX ETATS-UNIS, le président Carter a condamné l' « attaque insensée » perpétrée contre M. Moro, et estimé, dans un message adressé à M. Leone, que « cette indignité affecte profondément chaque Américain ».

● EN GRANDE-BRETAGNE, le premier ministre, M. James Callaghan, a exprimé sa « consternation » et a adressé un message privé à l'épouse du président de la démocratie chrétienne italienne.

● EN UNION SOVIETIQUE, l'agence Tass a condamné l'attentat, qu'elle a présenté comme « une nouvelle provocation dangereuse perpétrée par la réaction italienne ». L'agence souligne que cet attentat a *été* commis alors que le P.C.I. « pour la première fois depuis trente ans, devait prendre part à la direction politique de l'Etat ».

● EN YOUGOSLAVIE, le quotidien « Politika » estime que l'enlèvement de M. Moro et l'entrée des communistes dans la nouvelle majorité italienne sont « difficilement dissociables ». Pour ce journal, il s'agit en fait d' « une attaque contre les perspectives d'un développement démocratique en Italie, et dont les conséquences peuvent être très graves ».

L'agence yougoslave Tanyoug a pour sa part qualifié l'attentat d' « opération infâme ».

● AUX NATIONS UNIES, M. Kurt Waldheim s'est déclaré « indigné et atterré » par l'enlèvement, et il a rappelé, dans une déclaration publiée jeudi soir, qu'il avait toujours « condamné de tels actes de terrorisme ».

● AU VATICAN, Paul VI a adressé à Mme Aldo Moro un message dans lequel il parle de « renaissance de la barbarie ». « L'Osservatore Romano » a consacré, jeudi soir, près de deux pages à l'enlèvement, et, rompant avec une tradition séculaire, il a publié la photo du cadavre de l'un des gardes du corps de M. Moro. L'organe du Vatican assure qu'il s'agit d' « un véritable acte de guerre », d' « un défi adressé au cœur même de l'Etat » par « de misérables assassins qui visent à conduire le pays à la guerre civile ». Mais, conclut le journal, « l'Italie *n'a pas le droit d'avoir peur (...) ni de laisser* le champ libre à ceux qui veulent étouffer sa liberté ».

Angoisse et union nationale en Italie

(Suite de la première page.)

L'enlèvement du président de la D.C. a eu pour effet de resserrer les rangs dans le monde politique, qui polémiquait depuis quelques jours sur la composition décevante du nouveau gouvernement ; dans le monde syndical, où la composante communiste avait été vivement critiquée par ses partenaires ; dans le pays, enfin, comme l'a montré une indignation unanime — de la Conférence épiscopale au plus contestataire des mouvements d'extrême gauche, Lotta continua.

Au siège de la démocratie chrétienne, on a vu défiler une foule de gens, notamment le maire communiste de Rome et des délégations de divers conseils de fabrique, venus exprimer leur soutien à un homme unanimement respecté. L'après-midi, au cours d'une grandiose manifestation syndicale à Saint-Jean-de-Latran, les drapeaux rouges voisinaient avec les drapeaux blancs de la démocratie chrétienne et, à la tribune, une sorte d'unité nationale était reconstituée.

Les superlatifs s'imposent décidément pour cette journée pas comme les autres : on a eu droit au débat parlementaire le plus dramatique et le plus court de l'histoire de la République italienne. Commencé vers 13 heures, il devait se conclure à 1 h. 30 du matin par le vote de confiance. C'est d'autant plus frappant que la crise gouvernementale avait été, elle, l'une des plus longues depuis la libération. Le quatrième cabinet Andreotti a obtenu une majorité immense, sans précédent : 555 voix à la Chambre, qui compte 630 membres et 267 au Sénat (315 membres). Seuls ont voté contre lui l'extrême droite, l'extrême gauche, les partis libéral et radical, tandis que les membres du Sudtiroler Volkspartei s'abstenaient.

Dans cette atmosphère, deux choses importantes sont passées un peu inaperçues. D'abord le fait que les cinq partis de la nouvelle coalition — communistes compris — ont présenté un texte unique pour le vote de confiance. Il se confirme ainsi qu'une majorité parlementaire en bonne et due forme a été constituée à Rome avec le P.C.I. L'autre chose importante est le programme présenté par M. Andreotti. Faisant un discours beaucoup plus bref que prévu, le président du conseil désigné a fixé quelques grandes directives sur lesquelles il faudra revenir à tête reposée : en 1978, l'augmentation du coût de la vie ne devrait pas dépasser 13 % ; le revenu national augmenterait de 1,5 % à 2 % ; 16 000 milliards de lires seront destinés aux investissements productifs, et le déficit du secteur public sera ramené à 24 000 milliards au lieu des 30 000 prévus.

Mais les mesures les plus attendues maintenant ne figurent pas dans le programme gouvernemental : elles concernent l'ordre public. Les partis de la nouvelle majorité sont convoqués ce vendredi à Rome pour un « sommet » extraordinaire. Ils ne pensaient pas que leur collaboration serait mise à l'épreuve aussi vite. La plus grande réserve est observée dans les milieux gouvernementaux. On ne sait même pas si la proposition du procureur général de la République — *« la loi autorise le ministre de l'intérieur à proclamer l'état d'urgence »* — sera prise en considération.

De tous côtés se manifeste une opposition à d'éventuelles lois spéciales. Au cours de la manifestation syndicale à Saint-Jean-de-Latran, M. Luigi Macario, secrétaire général de la C.I.S.L. (d'origine catholique), a déclaré : *« L'ordre n'est pas en contradiction avec la liberté et la démocratie. »* Son collègue communiste de la C.G.I.L., M. Luciano Lama, a renchéri : *« L'Etat démocratique doit se défendre avec les lois qu'il a et les hommes qu'il a. Nous devons être ces hommes. »* A droite, on a entendu cette phrase de M. de Marzio, représentant de Démocratie nationale : *« Pas de de lois spécialement laxistes. »* A vrai dire, personne ne sait très bien comment lutter contre le terrorisme.

« Comme si on avait enlevé notre père »

Le désarroi des Italiens peut surprendre dans un pays qui connaît beaucoup d'attentats, et où l'on enlève une ou deux personnes par semaine. Il s'explique, en fait, par plusieurs raisons.

Avant tout, la personnalité de la victime, jugée irremplaçable. *« Moro è unico »*, répétait à la Chambre un député républicain. Le président de la démocratie chrétienne est le pilier de tout un équilibre qui, sans lui, donnerait l'impression de s'effondrer. Les démocrates-chrétiens ne sont pas seuls à le considérer comme leur « tête pensante », et les innombrables hommages rendus à sa personne, venus des quatre coins du monde pendant la journée de jeudi, n'ont pu que les ancrer dans cette idée. On a peine à imaginer que ce seigneur de la politique, secret et distant, soit mêlé à une affaire sanglante, presque un fait divers. *« C'est comme si on avait enlevé notre père »*, a dit un dirigeant milanais de la démocratie chrétienne. Un militant de la base s'est offert en échange contre M. Moro.

Les circonstances de l'enlèvement ont, elles-mêmes, beaucoup choqué. Ce massacre commis de sang-froid heurte la sensibilité d'un peuple très émotif. D'autant plus qu'on se demande avec inquiétude comment M. Moro a pu échapper à une fusillade aussi furieuse. *« Les agresseurs n'auraient-ils pas emmené avec eux un homme blessé ? »* se demandent les uns. *« N'auraient-ils pas emporté un cadavre ? »*, murmurent les autres.

Le désarroi des Italiens s'explique aussi par le fait que les terroristes avaient, jusqu'à présent, de tout autres cibles : ils ne visaient pas si haut. Si la République fédérale d'Allemagne est habituée à des attentats peu nombreux mais très spectaculaires, en Italie c'est l'inverse qui s'était produit jusque-là. On s'en prenait à des cadres intermédiaires (chefs du personnel, conseillers régionaux, etc.), et, dans l'ensemble, à peu d'hommes politiques. *« S'il est possible d'enlever un homme comme lui,* affirme le *Corriere della Sera, cela signifie qu'aucun Italien ne peut plus se sentir en sécurité dans sa propre patrie. »*

Habitués aux enlèvements d'industriels, les Italiens se trouvent désorientés : il s'agissait jusqu'à présent de rançons, non de revendications politiques. Libérera-t-on le chef présumé des Brigades rouges et ses complices, comme *semblent* l'exiger les ravisseurs ? Ce serait discréditer fortement la justice, qui ne parvient pas, depuis des mois, à entreprendre le procès de Turin. Le malaise est d'autant plus grand qu'on s'interroge sur les buts, et sur l'identité même, des « brigadistes ». *« Avec le terroristes, on ne traite pas »*, affirme *la Stampa.*

Les citoyens ont été invités à collaborer avec les forces de l'ordre. Journaux et télévision ont diffusé les photographies d'une vingtaine de membres présumés des Brigades rouges. Cette procédure n'a soulevé, jusqu'à présent, aucune protestation.

ROBERT SOLÉ.

L'ENLÈVEMENT DE HANNS MARTIN SCHLEYER

Les circonstances de l'enlèvement de M. Aldo Moro sont analogues à celles de l'attentat contre M. Hanns-Martin Schleyer : lundi 5 septembre 1977, à Cologne, cinq hommes ouvrent le feu sur la voiture du président du patronat allemand et sur les deux voitures de police qui le suivent. Trois policiers sont tués dans la fusillade, ainsi que le chauffeur de M. Schleyer.

Des brigades d'un rouge suspect

De notre correspondant

Rome. — *« Les Brigades rouges, qu'est-ce que c'est ? Voilà la question à laquelle il faut répondre »*, nous disait jeudi, quelques heures après l'attentat, M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste. C'est, en effet, la question que tout le monde se pose à Rome. On ne sait plus très bien ce que recouvrent les initiales « B. R. » qui, en italien, ont fini par devenir synonyme de terrorisme. Qu'y a-t-il de commun entre la poignée de jeunes contestataires de 1969 groupés autour de Renato Curcio et les tireurs professionnels qui se permettent d'enlever l'homme le plus important d'Italie après avoir froidement massacré son escorte ?

L'histoire des Brigades rouges est celle d'une escalade croissante. Des incendies d'établissements industriels (1970-1971), cette organisation clandestine est passée aux enlèvements (1972-1974), puis aux assassinats de magistrats, de policiers, et, récemment, de journalistes. Elle a franchi une nouvelle étape, cette semaine, en attaquant « *un domestique de l'Etat* » d'une tout autre envergure que les précédents.

C'est une histoire assez grise, marquée par beaucoup d'actions spectaculaires, mais aussi par beaucoup d'échecs. Elle commence en 1968, à la faculté de sociologie de Trente, un lieu bouillonnant où se manifesteront les premiers signes du « mai » italien. Renato Curcio, alors âgé de vingt-cinq ans, y fait la connaissance de Margherita Cagol — la future Mara, — qui exigera, trois ans plus tard, de se marier à l'église en voile blanc.

« Histoire de se faire un peu d'argent avec les cadeaux », dira plus tard Curcio, qui a été lui-même marqué par une éducation catholique assez rigide et une *enfance instable. Cet ancien sympathisant* néo-fasciste, passé au marxisme le plus jargonant, après avoir servi de secrétaire au vice-maire socialiste de Trente, cherche sa voie.

C'est un timide, mauvais orateur, dont on s'étonnera toujours qu'il soit devenu le chef charismatique des Brigades rouges. Le jeune couple monte à Milan. Et là, en plein *« automne chaud »*, Curcio participe à la création d'un « collectif politique métropolitain ». Mais ce n'est pas sous cette étiquette qu'il entrera dans l'histoire.

Le groupe se divise dès qu'il s'agit de passer à l'action. En 1969, Curcio fonde alors les Brigades rouges avec le concours de communistes dissidents. Idée de base : il faut construire *« une avant-garde prolétarienne armée »* pour favoriser le *« pouvoir révolutionnaire des classes opprimées qui luttent contre le système »*.

La nouvelle organisation est dans un état de *« semi-légalité »*. Elle se fait la main, pendant deux ans, en commettant quelques *attentats* sans victimes contre des établissements industriels de Milan. Au printemps 1972, elle opère *son* premier kidnapping, et ce changement de registre correspond à l'entrée dans la clandestinité. Le cadre de SIT-Siemens enlevé sera *« jugé par un tribunal du peuple »* sur le thème : *« En punir un pour en éduquer cent. »*

Le tournant de 1974

Le vrai tournant intervient en 1974. Cette fois, on s'attaque à un magistrat, donc aux institutions. Le « procès » du juge Mario Sossi, du parquet de Gênes, durera trente-cinq jours. Menaces, négociations, gros titres dans les journaux : l'Italie découvre les Brigades rouges. Elle ne les perdra plus de vue.

La « bande à *Curcio* » est noyautée par la police. Elle accueille dans ses rangs un ancien religieux, Silvano Girotto, qui était allé faire le coup de feu dans les maquis d'Amérique latine. Mais « Frère Mitraillette » est devenu un agent des services secrets italiens. Le 8 septembre 1974, il fera arrêter, dans la banlieue de Milan, Curcio et son lieutenant Alberto Franceschini.

Tout le monde pense alors en avoir fini avec les Brigades rouges. Erreur : le 19 février 1975, à la tête d'un commando, Mara attaque la prison de Casale-Monferrato et libère son mari. Le couple retourne dans la clandestinité, mais pas pour longtemps : le 5 juin, Mara est tuée lors d'un affrontement avec les carabiniers, et, le 18 janvier de l'année suivante, Curcio est arrêté à Milan. Il rejoint en prison plusieurs dizaines de ses complices.

Cette fois, pense-t-on, c'est bien fini. Décapitées, les Brigades rouges semblent être hors d'état de nuire. Mais elles se reconstituent sur d'autres bases. De nouvelles B.R. vont voir le jour pendant cette période qui correspond au démantèlement des services secrets italiens. Et le 8 juin 1976, c'est le retour fracassant sur la scène, avec l'assassinat du procureur général de Gênes, M. Francesco Coco.

Manipulés ? Et par qui ?

Paradoxalement, tout va tourner désormais autour du procès de la « bande à Curcio », alors que celle-ci est désormais hors jeu. *« Ce procès ne doit pas avoir lieu »*, affirment les terroristes, qui soulignent leurs propos par des rafales de mitraillettes. Deux fois, le procès est reporté : les avocats se dérobent, les jurés aussi. Le troisième acte, ouvert à Turin le 10 mars, sera également entaché de sang. Et le rapt de M. Aldo Moro, une semaine plus tard, représentera le sommet de l'escalade, le couronnement de huit années d'attentats.

Si l'on se pose tant de questions à propos des Brigades rouges, c'est pour deux raisons. D'abord, elles semblent bénéficier de moyens importants que n'expliquent ni leurs liens supposés avec des mouvements frères européens ni l'argent obtenu par certains *enlèvements* non politiques. Pour kidnapper un homme comme M. Aldo Moro, ou simplement pour assassiner un commissaire de police turinois qui s'occupait jadis d'anti-terrorisme, il faut posséder des informations de première main.

L'autre élément troublant est que les « Brigades rouges » provoquent souvent l'effet inverse de leurs objectifs déclarés. Au lieu de menacer l'*« ultra-révisionnisme de Berlinguer »*, leurs actions poussent continuellement le parti communiste vers le pouvoir. Les institutions sont certes discréditées, les « contradictions du régime » apparaissent peut-être, mais les masses ne suivent nullement leur « avant-garde » : elles se mobilisent contre la violence, comme l'ont encore montré les grandes manifestations de jeudi.

Les Brigades rouges espèrent-elles provoquer des réactions en chaîne pour installer un pouvoir fort à Rome et ensuite le combattre par un soulèvement populaire ? Rien de cela n'est arrivé jusqu'à présent : la classe politique garde son *sang-froid*, et chaque fois qu'un corps est criblé de balles, les terroristes se coupent un peu plus de la population.

Beaucoup d'hommes politiques en concluent que ces Brigades d'un rouge suspect sont, à la fois, soutenues et manipulées. Ils ajoutent : par des services secrets étrangers. Que les plus hauts responsables de l'Etat y fassent allusion eux-mêmes est significatif. Officiellement, nul ne va plus loin. Mais, dans les conversations, outre l'inévitable C.I.A., on cite volontiers tel ou tel pays de l'Est, notamment la Tchécoslovaquie, en affirmant qu'une entreprise de « déstabilisation » est en cours, en Italie comme dans le reste de l'Europe occidentale. Reste à le prouver. Une chose est sûre : des centaines d'agents étrangers opèrent sur le *territoire* italien — et d'autant plus facilement que les services locaux du contre-espionnage sont en pleine réorganisation. — R. S.

LE 14 JUILLET 1948...

(De notre correspondant.)

Rome. — L'enlèvement de M. Aldo Moro est le quatorzième attentat commis en Italie contre un homme politique depuis le 1er janvier 1976. C'est aussi le deuxième rapt. Le 5 avril 1977, M. Guido de Martino, secrétaire de la fédération socialiste de Naples et fils de l'ancien secrétaire général du P.S.I. avait été kidnappé. Ses ravisseurs devaient le relâcher le 15 mai contre une forte rançon. Les autres victimes, seulement blessées pour la plupart, occupaient toutes des fonctions politiques secondaires, comme celles de conseiller provincial ou de secrétaire régional. On compte parmi elles six démocrates-chrétiens, quatre néo-fascistes, un socialiste et un communiste.

L'enlèvement de M. Moro ramène les Italiens trente ans en arrière. On le compare volontiers à l'attentat commis contre Palmiro Togliatti, secrétaire général du parti communiste, qui, sortant de la Chambre, le 14 juillet 1948, vers midi, fut atteint de quatre balles. L'auteur des coups de feu était un étudiant sicilien, Antonio Pallante, qui déclara aux enquêteurs : « Togliatti est l'agent d'une puissance étrangère opposée à la reconstruction du pays. » Il fut condamné à dix ans et huit mois de prison, mais remis en liberté en décembre 1953, pour bonne conduite.

Cet attentat était survenu dans un climat politique et social très tendu. La *démocratie* chrétienne venait de remporter une grande victoire électorale, après avoir renvoyé les communistes dans l'opposition. Ceux-ci évitèrent de dramatiser le geste fou de Pallante. Ils y furent *aidés par un événement sportif :* la victoire Gino Bartali dans le Tour de France, qui mit les Italiens en fête et détourna leur attention... — R. S.

Une quinzaine de rapts et d'assassinats

Depuis huit ans, les Brigades rouges ont revendiqué de nombreux attentats contre des établissements industriels et des locaux politiques. Elles se sont attaquées une quinzaine de fois à des personnes, sans compter les membres des forces de l'ordre qui ont perdu la vie au cours d'affrontements armés avec l'organisation terroriste.

3 MARS 1972 : enlèvement de M. Hidalgo Macchiarini, dirigeant de Sit Siemens, à Milan.

12 FEVRIER 1973 : enlèvement de M. Bruno Labate, syndicaliste d'extrême droite, à Turin.

28 JUIN 1973 : enlèvement de M. Marco Mincuzzi, cadre d'Alfa Romeo, à Milan.

10 NOVEMBRE 1973 : enlèvement de M. Ettore Amerio, l'un des chefs du personnel de Fiat, à Turin.

18 AVRIL 1974 : enlèvement de M. Mario Sossi, substitut du parquet de Gênes.

17 JUIN 1974 : assassinat de deux militants d'extrême droite à Padoue.

8 JUIN 1976 : assassinat de *M. Francesco Coco*, procureur de la République de Gênes.

12 MARS 1977 : assassinat d'un carabinier à Turin.

28 AVRIL 1977 : assassinat du bâtonnier des avocats de Turin, Fulvio Croce.

1er AU 3 JUIN 1977 : attentats contre trois journalistes, blessés aux jambes par des coups de feu : MM. Vittorio Bruno (Gênes), Indro Montanelli (Milan) et Emilio Rossi (Rome).

16 NOVEMBRE 1977 : à Turin, assassinat du vice-directeur de « la Stampa », M. Carlo Casalegno.

14 FEVRIER 1978 : assassinat de M. Riccardo Palma, magistrat romain chargé de la construction des prisons.

11 MARS 1978 : assassinat à Turin du commissaire de police ancien responsable des services secrets, M. Rosario Berardi.

16 MARS 1978 : enlèvement à Rome de M. Aldo Moro, après l'assassinat de cinq membres de son escorte.

EUROPE

APRÈS L'ENLÈVEMENT DE M. ALDO MORO

Les réactions de la presse française

L'HUMANITE : de la « stratégie de la tension » à la « guérilla urbaine ».

« De la « stratégie de la tension » à la « guérilla urbaine », le fil est ininterrompu. La trame transparente.

» La « stratégie de la tension » avait choisi Milan pour théâtre et la classe ouvrière pour cible. Elle avait pour dessein — avec comme « argument » les bombes — de stopper le mouvement populaire, de briser l'élan de l'« automne chaud » de 1968. Depuis, le terrorisme « noir » a changé de signe et de couleur. Il s'est habillé de rouge. Il a mandat, instruction de « déstabiliser l'Etat ». (...)

» La convergence entre les attentats criminels des Brigades noires et ceux des Brigades rouges est évidente.

» Il reste — et le problème n'est pas nouveau — que les uns comme les autres ont jusqu'ici bénéficié de complaisances en haut lieu. Dans certains cercles de l'armée, de la police et de la droite démocrate-chrétienne où le « dépérissement de l'Etat » semble avoir été prémédité. Voulu. »

(ANTOINE ACQUAVIVA.)

ROUGE : un acte de violence minoritaire.

« Nul doute que la bourgeoisie et la réaction italiennes s'empressent de mettre à profit cet acte de violence minoritaire qui n'a rien à voir avec la lutte de la classe ouvrière et des masses travailleuses. Déjà, la démocratie chrétienne suggère qu'il n'était pas indispensable d'appeler à une grève générale et que les travailleurs devraient plutôt s'engager avec plus d'ardeur au travail. La porte est de même ouverte à une accentuation des mesures répressives qui vont frapper toutes les forces révolutionnaires et ouvrières. »

(ANNA LIBERA.)

LIBERATION : l'image-épouvantail.

« Italie-Allemagne : le spectacle du terrorisme mondialisé n'arrive pas à éteindre les différences. Pas encore, tout au moins. Mais le temps n'est peut-être pas loin où les Brigades rouges et la RAF [il s'agit du groupe Baader] *seront confondus dans la même image-épouvantail, fonctionnalisée par une conception de plus en plus uniformisée de l'Etat, de l'ordre et de la sécurité. »*

L'AURORE : à la veille d'un choix décisif pour la France.

« Tout en souhaitant que le coup de tonnerre qui vient de frapper l'Italie au cœur de l'Etat pourra réveiller la conscience et stimuler le courage d'un peuple menacé dans son bien le plus précieux, comment ne pas penser à notre propre destin ? A la veille d'un choix décisif pour la France, comment ne pas chercher à écarter de notre route les périls qui ont atteint nos voisins et qui pourraient nous frapper nous-mêmes demain, si nous ne refusions les risques de l'aventure ? »

(ROLAND FAURE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : mettre au point une riposte.

« L'enlèvement de M. Moro sert de ciment à une union fragile et fait un peu plus apparaître la démence d'un raisonnement politique formulé par une poignée d'hommes qui prétendent l'imposer par la force à soixante millions d'Italiens ; malheureusement les idées les plus folles ne sont pas nécessairement celles qui ne trouvent pas d'application : on voit bien que l'anarchie gagne la péninsule et qu'elle crée un milieu favorable à un coup de force. Le fonctionnement des institutions ne suffit pas à protéger l'Italie, ou l'Allemagne, ou, qui sait, bientôt, quelle autre démocratie, contre le désordre. Il est grand temps qu'ici et là on mette au point, avant qu'il ne soit trop tard, une riposte efficace au terrorisme. »

(RICHARD LISCIA.)

LE MATIN : le cheval de Troie.

« Nous pourons nous demander si, à l'heure actuelle, n'existent pas en Italie les prémices d'une transformation de l'Etat vers un régime autoritaire. Le terrorisme italien aura été, ainsi, le cheval de Troie de nouvelles aventures bonapartistes destinées à bâillonner le peuple italien sous une nouvelle forme de dictature. On n'arrivera pas à crier assez fort notre peur pour le sort de cette Italie qui se décompose sous de faux-semblants de compromis historiques. (...)

» L'événement d'hier est à rapprocher de la disparition de Matteoti en 1924. Les fascistes prenaient alors le pouvoir et décrétaient des lois exceptionnelles. »

(M.-A. MACCIOCCHI.)

République fédérale d'Allemagne

La police a négligé une information essentielle dans l'affaire Schleyer

De notre correspondant

Bonn. — Le débat du Bundestag sur l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer avait à peine commencé, jeudi matin 16 mars, que parvint à Bonn la nouvelle de l'attentat de Rome. Un peu plus tard, le chancelier Schmidt, qui avait à faire face aux attaques de l'opposition contre les défaillances des autorités dans la lutte contre le terrorisme, n'a pas caché son émotion. Les tragiques événements survenus dans la capitale italienne ont tout au moins rappelé que l'Allemagne de l'Ouest n'était pas seule à être touchée par le phénomène du terrorisme.

Le chancelier ne s'en est pas moins trouvé dans une situation difficile. Il est désormais établi, en effet, que deux jours au plus tard après l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer la police avait reçu une information très précise touchant l'endroit où l'otage était alors détenu par les membres de la Fraction Armée rouge. Cette indication ne fut pas exploitée, pour des raisons que doit éclaircir une commission d'enquête.

Personne ne doute, cependant, que cette extraordinaire et tragique défaillance ne tienne essentiellement à la « sur-organisation » dont les Allemands font preuve en toute occasion. Après l'enlèvement de M. Schleyer, les autorités ont, comme toujours, installé toute une série d'états-majors de crise, de commissions spéciales et d'organismes de coordination. En même temps, elles mirent en marche plusieurs ordinateurs qui, bien entendu, fonctionnaient séparément. Enfin, le gouvernement fédéral, soucieux d'harmoniser — et peut-être de « coiffer » — les prérogatives des Länder, s'efforça de redéfinir les responsabilités des uns et des autres, en modifiant de jour en jour les organigrammes. Résultat de cette confusion : quarante-huit heures après l'attentat de Cologne, la police avait dans ses dossiers l'adresse de la « prison » dans laquelle Hanns-Martin Schleyer était alors détenu, mais personne ne tint compte de cette information essentielle...

Une explication déroutante

Dans une affaire de ce genre, il est toujours très difficile, et sans doute assez vain, de vouloir déterminer précisément les responsabilités. Au Bundestag, le ministre de l'intérieur, M. Maihofer, a d'ailleurs présenté une explication qui peut être jugée convaincante, mais qui n'en est pas moins déroutante : selon lui, les autorités ont été, après l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, submergées par une masse d'indications qu'elles avaient le plus grand mal à trier.

L'opposition parlementaire s'en est prise, tout d'abord, au ministre fédéral de l'intérieur et à son homologue de la Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Burkhard Hirsh. Mais le hasard veut cependant que l'un et l'autre soient membres du parti libéral ; or les chrétiens-démocrates s'efforcent actuellement de séduire le F.D.P. et de le détacher du S.P.D. Cela les encourage d'autant plus à attaquer le chancelier Schmidt, qui, en tant que chef du « grand état-major de crise », est selon eux le principal responsable des erreurs commises lors de la recherche des ravisseurs de Hanns-Martin Schleyer.

Le porte-parole de l'opposition, M. Alfred Dregger, a donc attaqué très directement le chancelier. Il lui a reproché de s'être laissé glorifier comme le « *vainqueur de Mogadiscio* », mais de ne se reconnaître aucune responsabilité pour les erreurs qui ont pu causer la mort de Hanns-Martin Schleyer. Sur ce point, la réponse de M. Schmidt est que le gouvernement lui-même propose l'établissement d'une commission d'enquête sous la présidence de M. Hermann Höcherl qui, en sa double qualité d'ancien ministre de l'intérieur et de membre de la C.S.U. bavaroise, ne peut pas être soupçonné d'indulgence à l'égard des dirigeants sociaux-démocrates.

JEAN WETZ.

Union soviétique

«COMME UN CHIEN ABANDONNÉ DANS LA RUE...»

Une déclaration de Mstislav Rostropovitch et de sa femme

A la suite de la mesure les privant de la nationalité soviétique (*le Monde* du 17 mars), le violoncelliste et chef d'orchestre Mstislav Rostropovitch et sa femme, la cantatrice Galina Vichnevskaïa, ont lancé jeudi après-midi, de Paris, un appel « A l'opinion publique » :

« En ce jour pénible nous nous adressons à nos amis, amateurs de musique, à tous les hommes de bonne volonté, en leur demandant d'exprimer leur opinion sur l'acte inhumain et illégal qui consiste à nous priver du droit de vivre et de mourir sur notre terre.

» Nous ne faisions et nous ne faisons de la politique ni dans notre pays ni à l'étranger, mais nous donnons toutes nos forces à la musique afin que sa beauté réchauffe le monde. Les accusations portées à notre égard ne revêtent qu'un aspect formel et n'ont aucun lien avec les motifs réels de cette décision qui n'est qu'un acte de vengeance envers la solidarité humaine que nous avons témoignée aux persécutés.

» Peut-on nous reprocher notre activité artistique à l'étranger, et d'un coup de plume dictatorial nous priver de notre patrie sans même nous donner le droit légal de nous justifier ?

» Nous savons qu'ici, à l'étranger, un chien abandonné dans la rue est défendu par la Société protectrice des animaux qui, souvent, en appelle à la responsabilité de son ancien maître. Se peut-il que dans ce monde il ne se trouve aucune société capable de prendre la défense des hommes humiliés, offensés et privés de leur foyer ? »

[On peut douter que les protestations qui s'élèveront dans les pays occidentaux en faveur de Rostropovitch émeuvent beaucoup le pouvoir soviétique, qui a subi de plus durs assauts. Quant aux réactions en U.R.S.S. même, le grand violoncelliste ne se fait aucune illusion : au moment de son départ en 1974, nous a-t-il déclaré, « malheureusement, pas une seule personne n'est venue nous défendre ouvertement, pas une seule » (« le Monde » du 9 novembre 1976).

Ainsi qu'ils le disent dans leur appel, Rostropovitch et Vichnevskaïa se sont abstenus soigneusement de toute déclaration « politique » depuis leur départ d'U.R.S.S., mais sans apparemment se rendre compte que leurs critiques véhémentes du traitement qui leur avait été réservé, leur souhait de vivre en paix dans des Etats occidentaux et l'acceptation par Rostropovitch de prendre la direction artistique de l'orchestre symphonique de Washington étaient proprement intolérables dans un pays où tout est politique.

La France, qui a reçu à bras ouverts ces artistes éminents et où ils ont élu domicile il y a un an et demi, ne pourrait-elle répondre à l'appel émouvant qu'ils lancent aujourd'hui, au moins en leur offrant la nationalité française ? Ils n'en resteraient pas moins pour nous les témoins de l'âme russe, comme Pablo Casals, réfugié chez nous de longues années, le fut de l'Espagne ; du moins le gouvernement franquiste ne l'avait-il pas privé de sa nationalité. — J. L.]

«L'Humanité» réagit violemment pour la deuxième fois

Après la mesure prise à l'encontre de M. Rostropovitch, le porte-parole du département d'Etat américain, M. Hodding Carter, a déclaré, jeudi 16 mars, que son pays « *regrette* » que l'U.R.S.S. « *ait trouvé approprié de prendre cette décision inacceptable* ». Il a rappelé que la Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'accord d'Helsinki stipulent que « *quiconque a le droit de quitter un pays, et notamment le sien, et d'y revenir* ».

A Moscou, M. André Sakharov a affirmé qu'il s'agissait « *d'un acte stupide et illégal* » ; stupide « *parce qu'il prive l'U.R.S.S. d'un de ses meilleurs musiciens, d'une de ses gloires nationales* », et illégal, car les intéressés « *n'ont pas eu la possibilité de se défendre, pas plus que le général Piotr Grigorenko* ». Le physicien dissident considère l'accusation d'aide à des « *organisations d'émigrés blancs* » comme peu sérieuse, car les quelques opposants à la révolution d'Octobre, qui survivent encore, doivent maintenant être « *vraiment très vieux* ».

A Paris, *l'Humanité* revient, ce vendredi 17 mars, sur cette affaire. Elle reproduit en bonne place la critique faite par M. André Sakharov et reprend le commentaire fait jeudi au micro de R.T.L. par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. : « *Nous considérons le retrait de la nationalité comme une mesure inacceptable de manière générale. S'agissant de Rostropovitch, je trouve la décision particulièrement lamentable.*

» C'est un violoncelliste de très grand talent. Sur un plan personnel, nous sommes un certain nombre de communistes français à le connaître. C'est un homme généreux, humaniste, avec qui la discussion est possible, et qui a un grand amour de son pays, de l'Union soviétique.

» Quels que puissent être les différends qui peuvent l'opposer aux gouvernants de son pays, cela ne peut pas être, cela ne devrait pas être une raison pour prendre une telle décision. »

Enfin, un commentaire de M. Michel Cardoze, titré « Solidaires », rappelle : « *Soit dit en passant, notre parti est le seul en tant que parti, en tout cas le premier, à élever sa voix contre la mesure administrative qui frappe les deux artistes. Notre attitude est dictée par des considérations de principe : nous défendons la liberté partout où elle est menacée et quel que soit celui qui la menace. On sait notre farouche et irréversible opposition au remplacement du productif et stimulant débat d'idées par les mesures administratives. On ne raye pas les problèmes, les contradictions, les idées. Pour nous-mêmes, pour notre pays, nous avons désormais choisi la voie qui consiste à les affronter, pour s'en enrichir éventuellement.*

» Solidaires donc, nous le sommes, de Mstislav Rostropovitch et Galina Vichnevskaïa, comme de tous les artistes et créateurs. Quand leur liberté — et pas seulement la leur — gêne ceux qui la considèrent comme ornement de la parole alors qu'elle est un moteur essentiel du progrès, une nécessaire dimension des sociétés nouvelles qui exige combat dès aujourd'hui et partout. »

Turquie

DIX ÉTUDIANTS SONT TUÉS AU COURS D'ATTENTATS A ISTANBUL

Istanbul (*A.F.P.*) — Dix personnes ont été tuées et soixante-sept blessées, jeudi 16 mars, à Istanbul, à la suite d'attentats : neuf étudiants ont trouvé la mort quand une bombe a explosé alors qu'ils sortaient de leur cours de pharmacologie à l'université. Un autre étudiant a été tué à coups de revolver dans la banlieue de la capitale. La direction de l'université a décidé de fermer l'établissement.

● *Les travaux du Parlement européen.* — En ouvrant mardi 14 mars, à Strasbourg, la nouvelle session parlementaire européenne, M. Colombo (démocrate-chrétien italien, réélu président du Parlement à l'unanimité) a rendu hommage à M. Alain Poher, président du Sénat. M. Poher, qui ne s'est pas présenté lors du renouvellement de la délégation sénatoriale française en décembre, a appartenu à l'Assemblée européenne et l'a présidée de 1966 à 1969. S'adressant à la presse, M. Poher a déclaré que l'Europe était « *au creux de la vague* », mais que l'élection directe du Parlement lui donnerait « *un souffle nouveau* ».

AMÉRIQUES

États-Unis

Le Sénat a ratifié l'un des deux traités sur le canal de Panama

De notre correspondant

Washington. — Il n'y eut pas d'applaudissements dans les travées — cela ne se fait pas en principe au Sénat. Où pas un des cent membres ne manquait à l'appel. Ni dans les galeries, archi-combles, du public et de la presse. Le soulagement n'en fut pas moins sensible lorsque après un laborieux décompte des « yeas » et des « nays » (le oui et le non du langage législatif), le président de séance annonça les résultats du vote : par 68 voix contre 32, le Sénat venait de ratifier, jeudi après-midi 16 mars, le premier des deux traités sur le canal de Panama signés le 7 septembre dernier.

Sans doute s'agit-il du texte le plus « facile », le traité sur la neutralité du canal qui fixe les conditions de transit après la restitution de la voie d'eau à Panama et octroie notamment aux Etats-Unis, grâce à un complément ajouté au texte original avec l'accord de Panama, le droit d'agir contre toute agression ou menace. La bataille ne sera définitivement gagnée qu'en avril, si le Sénat ratifie le traité de restitution proprement dit. Mais le fait que la majorité requise des deux tiers ait été atteinte et même légèrement dépassée est considéré par les stratèges de la Maison Blanche comme de bon augure pour le dénouement.

Un vote sans « bénéfice »

Quelques heures avant le scrutin de jeudi pourtant, les avocats du traité n'étaient pas certains de trouver les soixante-sept voix nécessaires. Comme l'a dit M. Byrd, chef de la majorité démocrate, « *aucun sénateur ne pouvait tirer un bénéfice politique d'un vote favorable* ». De fait, tous les sondages d'opinion montraient qu'une majorité de la population américaine est opposée aux traités. Cette majorité s'était, certes, réduite avec le temps, passant des deux tiers à 58 % environ, mais son hostilité, bien orchestrée par de puissantes organisations conservatrices, était devenue aussi plus bruyante : les appels téléphoniques aux sénateurs. Les lettres d'exhortation — en grande majorité hostiles aux traités — se sont comptées par dizaines de milliers jusqu'au dernier moment. L'opposition était surtout forte dans le Sud. C'est de là que sont venus les trente-deux votes négatifs, plus particulièrement des républicains, qui, malgré le passage de leur leader, le sénateur Baker, dans le camp des partisans du traité, ont fourni les deux tiers des opposants.

Appel à la « conscience civique »

Le contingent le plus fort était pourtant celui des hésitants. Deux ou trois sénateurs ne se sont décidés qu'au tout dernier moment et ont finalement voté contre, voyant que les soixante-sept voix nécessaires à la ratification — qu'ils souhaitaient secrètement — étaient réunies : c'est sur cette « réserve » que la direction démocrate du Sénat compte pour le second vote. D'autres hésitants ont fait payer leur vote favorable par des amendements qui pourraient gêner les relations entre les Etats-Unis et Panama. L'un de ces amendements — qui ne sera pas intégré au texte du traité, mais présenté comme une « interprétation », prévoit que les Etats-Unis pourront intervenir unilatéralement pour rouvrir le canal en cas de troubles sociaux ou d'autres difficultés intérieures à Panama. Un autre laisse ouverte la possibilité d'un maintien des troupes américaines à Panama après l'an 2000, date fixée pour la restitution de la voie d'eau, mais en accord avec le gouvernement local, ce qui le rend plus acceptable.

Finalement, l'argument qui semble avoir fait plier les dernières résistances a été l'appel direct à la « conscience civique » des sénateurs : un rejet du traité, a-t-on fait valoir par tous les moyens possibles, aurait porté un coup trop sévère au prestige des Etats-Unis en général et de la présidence en particulier, à un moment où les affaires du Proche-Orient et de l'Afrique posent de graves défis au pays. Les sénateurs, et plus généralement le Congrès, dont la puissance n'a fait que croître depuis les épilogues douloureux du Vietnam et de Watergate, semblent avoir pris conscience des dangers qu'entraînait à l'extérieur le spectacle d'un exécutif paralysé.

M. Carter, lui, est conscient que son prestige déjà très entamé par le « massacre » de son plan énergétique, par la grève des mineurs et par les difficultés au Proche-Orient, ne se remettrait pas d'un échec sur Panama. Il avait donc « mis le paquet » pour gagner la partie. Un sénateur indécis avait eu la surprise, mercredi, de trouver le vice-président Mondale à la porte de son bureau dès 7 heures du matin, suivi par le chef d'état-major (sans titre) de la Maison Blanche, M. Hamilton Jordan et par quelques autres figures de moindre importance, tous venus faire son siège et arracher sa voix. Un autre a été poursuivi à chaque pas par des appels téléphoniques de M. Carter, tandis que son épouse était « attaquée » par Mme Carter en personne... Les deux hommes ont en fin de compte voté contre le traité, mais cette campagne de persuasion a rallié d'autres voix indispensables.

MICHEL TATU.

Un appel en faveur d'Igor Ogourtsov

Nous avons reçu l'appel suivant :

La vie d'Igor Ogourtsov est en danger. Ce citoyen soviétique, chrétien orthodoxe, a été condamné en 1967 à quinze ans de camp et à cinq ans de relégation, pour avoir fondé, en 1964, le Mouvement social-chrétien, dont le but était de susciter une renaissance religieuse dans la culture et la société russes. Tout son crime consiste à avoir diffusé les œuvres, interdites en U.R.S.S., de philosophes chrétiens tels que Soloviev, Berdiaeff et Gabriel Marcel.

Condamné pour « trahison de la patrie », Ogourtsov a passé sept ans dans l'effroyable prison de Vladimir, et connu deux fois les prisons psychiatriques. Aujourd'hui, dans un camp à régime sévère, Ogourtsov est contraint d'alimenter des heures durant le foyer d'une chaudière à vapeur, souvent de nuit, alors que dans le baraquement commun il lui est impossible de prendre le moindre repos durant la journée.

Cet homme prodigieusement doué, passionné d'art, de philosophie, d'économie et de politique, connaît maintenant des moments où il ne peut plus se tenir debout. A quarante ans, il a perdu ses dents. Il souffre d'hypertension et d'avitaminose. Or il lui reste à purger une peine de cinq ans de camp, que suivront cinq années de relégation dans une région perdue de Sibérie.

Nous ne pouvons accepter en silence la destruction d'Igor Ogourtsov. Nous demandons, et nous souhaitons que l'opinion française demande avec nous, sa prompte libération.

Les premiers signataires sont : Maurice Clavel, Olivier Clément, Jean-Marie Domenach, Pierre Emmanuel, Michel Evdokimov, Georges Hourdin, Eugène Ionesco, Julia Kristeva, Gabriel Matzneff, Jean d'Ormesson, Mgr Riobé, Philippe Sollers.

(Les signatures sont recueillies par l'Action chrétienne pour l'abolition de la torture, 3, villa du Parc-Montsouris, 75013 Paris. Tél. : 489-55-69.)

LES NOUVEAUX ANGLAIS

II. — La société de classes sur le déclin

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Les jeunes Anglais qui entrent dans la vie publique et professionnelle ne sentent pas de véritable rupture avec la génération précédente, mais ils sont bien décidés à faire évoluer un système d'éducation encore marqué par l'époque des « bâtisseurs d'empire ». (« Le Monde » du 17 mars 1978.)

Londres. — Des Anglais pas contents du tout, ce sont les jeunes médecins. Carrure de docker, barbe hirsute, chemise à fleurs largement ouverte, le docteur Robert Milsted, président du comité des jeunes médecins des hôpitaux, détonne dans le solennel cadre victorien, modifié 1930, de l'Association médicale britannique. Né à Bristol dans une famille modeste, le docteur Milsted a vingt-neuf ans. Il lui faudra encore six ans, si tout va bien, pour devenir spécialiste du cancer. Il dirige l'un des quatre comités qui regroupent les médecins des hôpitaux travaillant à plein temps pour le National Health Service, celui des *junior doctors*.

Ils sont vingt mille dans le Royaume-Uni, dont six mille originaires du Commonwealth. La plupart des *junior doctors* rêvent de devenir spécialistes (*consultants*) mais, dit le docteur Milsted, il faut qu'ils attendent qu'il y ait une place. En attendant, ils travaillent comme des forcenés sous le contrôle des *consultants*, avec des contrats à court terme, dans des hôpitaux surpeuplés, et pour des salaires ridicules. S'ils arrivent à obtenir un poste de *consultant*, ils ne gagneront au début que 7 000 livres par an (67 000 francs). Théoriquement, ils pourront avoir une clientèle privée, mais, dit le docteur Milsted, il faut vraiment avoir besoin d'argent pour recevoir d'autres malades après sa journée d'hôpital. « *C'est la raison pour laquelle*, assure-t-il, *tant de médecins anglais envisagent d'émigrer, en particulier au Canada, en Australie ou en Nouvelle-Zélande, tandis que des médecins originaires du « Commonwealth de couleur », qui n'ont pas toujours fait leurs études en Grande-Bretagne, viennent les remplacer. Pas forcément pour le plus grand bénéfice des malades.* »

Le docteur Milsted estime que le National Health Service ne devrait pas être totalement gratuit pour tout le monde, ce qui favorise l'accroissement de la demande. Du coup, il faut attendre très longtemps une place d'hôpital pour une opération bénigne. Le N.H.S., estime-t-il, est devenu un « service d'urgence ». Surtout depuis la suppression, l'année dernière, des lits d'hôpitaux « privés ». Il pense que les malades qui peuvent payer, « *devraient être encouragés à le faire* ». Le docteur Milsted reconnait cependant que, dans leur ensemble, les patients sont, eux, satisfaits du National Health Service. Mais il n'a pas de mots assez durs pour la « *démagogie* » du parti travailliste, et en particulier pour le nouveau secrétaire au Foreign Office, le docteur Owen, « traître » à sa profession d'origine.

Les plaisirs de la British way of life

Dans son atelier juché sous les toits d'une maison décrépite de Soho, d'où on a une vue imprenable sur les nouveaux gratte-ciel de la City, M. Peter Stanway, architecte et urbaniste, n'est, lui, pas mécontent du système. Dans la mesure où il lui permet de militer activement pour la qualité de la vie urbaine en sauvant, notamment, les vieilles maisons où il fait encore bon vivre. Il juge la société britannique complexe, mais libre, détendue, et la *British way of life* digne d'être défendue. Son admiration va toutefois surtout aux Etats-Unis « *le pays le plus libre du monde... où ce n'est pas parce qu'on assassine un président, qu'on se croit autorisé à interdire la possession des armes à feu ou à forcer les citoyens à porter des papiers d'identité sur eux* ».

Il s'inquiète de la bureaucratie grandissante en Grande-Bretagne, mais il critique, en même temps, le non-professionnalisme des conseillers locaux qui sont encore, trop souvent, des bénévoles incapables de consacrer aux affaires publiques tout le temps qu'elles demandent.

M. Peter Stanway, qui rénove souvent des maisons dans des quartiers déshérités, est très préoccupé par l'évolution de la question raciale en Grande-Bretagne. Il souhaite que le gouvernement multiplie les cours de perfectionnement et crée des emplois pour les immigrés, surtout ceux de couleur. Il redoute aussi que la situation en Afrique du Sud ne provoque, à terme, une grave crise dans le Royaume-Uni, dans la mesure où des gouvernements conservateurs pourraient être enclins à soutenir M. Vorster jusqu'au bout pour sauvegarder d'importants investissements britanniques. Il pense que ce sont finalement les Etats-Unis qui « régleront » le sort du pouvoir blanc en Afrique australe, ne serait-ce que pour ménager l'électorat américain noir.

M. Barry Woodman, président de l'association des jeunes Quantity Surveyors est confortablement installé près de Saint-James'Park. En Angleterre, le Quantity Surveyor fait le lien entre l'architecte et l'entrepreneur : il assure la gestion financière et juridique de l'opération de construction. Choisi par le client, il est rémunéré au pourcentage des travaux. Visiblement à l'aise et peu préoccupé de bouleverser la société, M. Barry Woodman a fait ses études secondaires dans une *public school*. On y acquiert, estime-t-il, de l'autorité, des relations et le goût de briller dans sa profession. Il trouve le système politique anglais excellent, mais il s'insurge contre les pouvoirs « exorbitants » des syndicats. Il s'inquiète de l'enquête de la commission gouvernementale sur les monopoles qui vient de conclure que les honoraires des architectes et des *surveyors* constituent un « *danger pour l'intérêts public* ». Ce qui ne l'empêche pas de trouver que le gouvernement travailliste de M. Callaghan gère très convenablement les affaires du pays. Européen enthousiaste, M. Barry Woodman pense que la Grande-Bretagne peut apporter beaucoup aux Neuf, notamment en matière de technologie, mais qu'en revanche elle se doit d'accepter les règlements de la Communauté, comme la fameuse « boîte noire » de contrôle des heures de roulement que les routiers britanniques ont, jusqu'ici, fermement refusée.

Big business contre TUC

L'*establishment* de demain est particulièrement bien représenté par les stagiaires du Civil Service College, à Londres. C'est, en Grande-Bretagne, ce qui se rapproche le plus de l'Ecole nationale d'administration française.

Chaque année, il y a de trois mille à quatre mille candidats pour quelque cent soixante-quinze places de *civil servants*, des fonctionnaires promis aux plus hautes destinées. Reflets d'une tradition séculaire, 20 % environ des candidats et 50 % des admis sortent d'« Oxbridge ». Le concours d'admission est composé d'épreuves écrites et orales, qui, selon l'un des responsables du stage, M. Bradshaw, sélectionnent les candidats « *sur des critères de pénétration intellectuelle, de jugement, d'imagination, de sensibilité et d'aptitude à supporter sans défaillance travail intensif et tension nerveuse* ». Les sections les plus demandées restent la Trésorerie (ministère des finances), le service diplomatique et le commerce extérieur.

La plupart de nos huit interlocuteurs — les deux sexes étant très équitablement répartis — ont fait des études de sciences politiques ou d'économie, mais il y a aussi un spécialiste du français, une diplômée d'anglais et d'études classiques et même un géologue. Ce qui illustre, souligne M. Bradshaw, l'éclectisme avec lequel les futurs responsables du pays sont recrutés.

De fait, nos interlocuteurs, qui ont déjà deux à trois ans de vie professionnelle derrière eux et qui sont au Collège pour se perfectionner pendant quelques semaines, expriment des intérêts très divers. Pour l'un d'entre eux, passionné de questions sociales, les principaux problèmes auxquels le pays aura à faire face dans les années à venir concernent les immigrés de couleur, les personnes âgées, l'emploi et la sécurité dans le centre des villes. Un autre s'inquiète des difficultés persistantes de communication entre les différentes couches de la population et souhaite qu'un grand effort soit fait pour effacer les différences de classes qui sont aggravées, estime-t-il, par le système d'éducation.

Les plus conservateurs se plaignent du rôle des syndicats dans la vie publique, mais presque tous s'insurgent contre la toute-puissance des deux *establishments* qu'ils renvoient dos à dos : les trade-unions et le « big business ».

Directeur adjoint des finances du *borough* métropolitain de Dudley, près de Birmingham, M. Clive Holtham est un homme heureux. La trentaine à peine dépassée, il gère un budget annuel de 50 millions de livres pour une population de trois cent mille habitants. Avec le budget, dont la moitié provient du gouvernement central, et le reste des impôts locaux, et onze mille salariés, il doit résoudre de difficiles problèmes d'urbanisme, de logement et d'environnement.

M. Clive Holtham se félicite de ce qu'il appelle « *la souplesse de la société britannique* ». Il en donne pour preuve le fait qu'un certain nombre des responsables du *borough* de Dudley ne sont pas passés par l'Université, n'ont pas « *le bon accent* », mais appartiennent à la nouvelle « méritocratie » qui est pour lui, le signe des sociétés avancées. Il estime que, depuis les années 60, une grande mutation s'est opérée dans la société anglaise : la jeune génération n'est plus prête à accepter de hiérarchie « de droit divin », ni de « volant de chômage ». Depuis le début des années 70 on ne va plus obligatoirement au bureau en costume sombre, chemise blanche et cravate rayée. Les écoles *comprehensive* gagnent lentement, mais sûrement tout l'enseignement secondaire, assurant ainsi le nivellement des classes sociales.

La société anglaise lui paraît solide, unie par un profond sens communautaire. Elle a survécu aux bouleversements qu'ont été la crise économique des années 30, la fermeture des mines et le marasme des chantiers navals. La guerre et la perte de l'empire colonial ne l'ont pas ébranlée. Pour M. Holtham, l'esprit de tolérance de cette société et la puissance des syndicats, qui rassemblent les classes moyenne et ouvrière, sont le vrai ciment de la *British way of life*.

A Manchester, les espoirs, les hésitations et aussi les inquiétudes des nouveaux Anglais sont exprimés avec finesse par M. Gordon Burns, producteur à la chaîne de télévision Granada.

Le spectre de l'Ulster

M. Burns, qui est né et a passé la plus grande partie de sa vie en Irlande du Nord, est très sensible à certains traits de la Grande-Bretagne d'aujourd'hui. Reporter en Ulster de 1968 à 1973, il apprécie « *les institutions démocratiques et la paix* » de ce côté-ci de la mer celtique...

« *On parle de crise économique*, dit-il, *mais les supermarchés sont pleins, les magasins sont pleins et les aérogares sont de plus en plus congestionnés aux périodes de vacances. Comment peut-on « mesurer une crise » ? On dit que les produits alimentaires augmentent. C'est vrai, mais qui achète moins ? Une enquête avait annoncé l'année dernière que, dans le nord-ouest de l'Angleterre, les prix des produits alimentaires augmenteraient probablement de 20 % à 30 % entre novembre 1976 et novembre 1977. Nous venons d'avoir les résultats : ils ont augmenté de 8 % !* »

Ce qui inquiète le plus M. Gordon Burns, c'est le problème racial. « *Les relations interraciales me rappellent ce qui se passe en Irlande du Nord*, dit-il. *La « bigoterie » du Front national (1) et les « ghettos » qui se sont établis un peu partout rappellent la polarisation des esprits en Ulster.* »

M. Gordon Burns se demande s'il faut interdire les défilés du Front national : « *Mais quand on commence à interdire des défilés, on risque des affrontements avec les forces de l'ordre. C'est comme ça que tout a commencé à Belfast et à Londonderry.* »

Il pense que la télévision devrait jouer un rôle encore plus grand dans la dénonciation des mythes dangereux. Il évoque le cas de Liverpool 8, le « ghetto » noir du grand port, qui le fait penser au quartier catholique des Falls, à Belfast, avec son chômage, ses bandes de jeunes désœuvrés et agressifs, qui racontent comment on leur refuse des emplois de vendeurs dans les supermarchés à cause de leur couleur...

« *Des hommes comme Enoch Powell* (2) *sont dangereux*, dit M. Burns, *parce qu'ils peuvent, comme l'ont fait en Ulster le pasteur Paisley ou Maire Drumm* (3), *allumer la mèche qui provoquera une explosion de violences.* »

M. Burns estime, d'ailleurs, qu'une minorité non négligeable de jeunes Noirs ou Indo-Pakistanais, moins patients que leurs parents, sont tous prêts à se révolter contre la discrimination dont ils sont l'objet. « *Quand on fait une enquête avec une équipe de télévision dans certains quartiers « coloured », on sent sourdre cette haine qui me rappelle tant de choses...* »

En matière scolaire, Gordon Burns s'avoue lâche : il est tout à fait favorable aux écoles *comprehensive*... mais il a inscrit son fils à la *grammer school* très privée de Manchester (coût : 800 livres par an) qui prépare ses élèves à l'entrée à Oxford ou à Cambridge.

Il est pourtant certain que le système des classes vit ses derniers jours en Angleterre. Il estime que le fameux « bon accent » n'a plus d'incidence sérieuse, sauf, peut-être, pour mettre un pied à l'échelle sociale. La télévision a joué un rôle important dans cette évolution. « *A la fin des années 60*, dit-il, *il était devenu très « dans le vent » d'avoir un accent du Yorkshire ou de Liverpool. C'est un peu passé aujourd'hui, mais un nouveau snobisme est né : se réclamer d'une famille modeste, et si possible ouvrière.* »

C'est vrai : nombre de nos interlocuteurs nous ont juré être purement *working class*.

(1) Organisation d'extrême droite ouvertement raciste.

(2) Député d'Irlande du Nord, transfuge de la droite conservatrice, dont le cheval de bataille est la dénonciation de l'immigration « de couleur ».

(3) Vice-présidente du Sinn Fein provisoire à la violence oratoire célèbre, assassinée en octobre 1976 à Belfast.

Prochain article :

L'EXTRÉMISME DIFFICILE

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	163 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

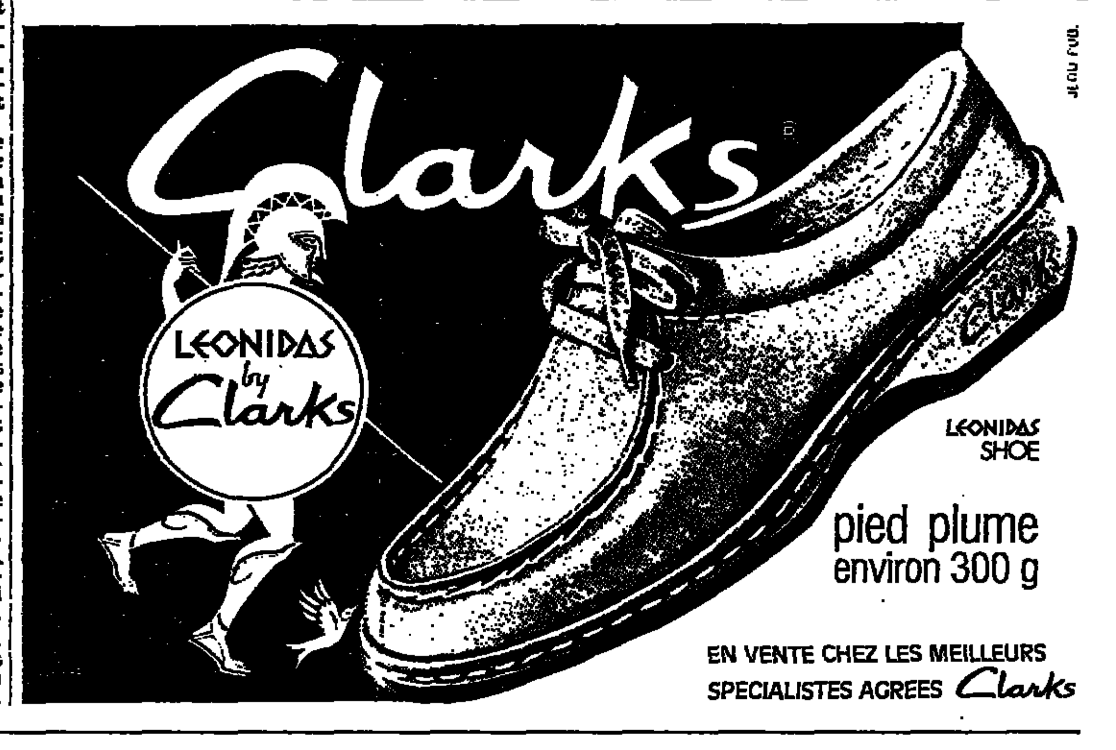
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

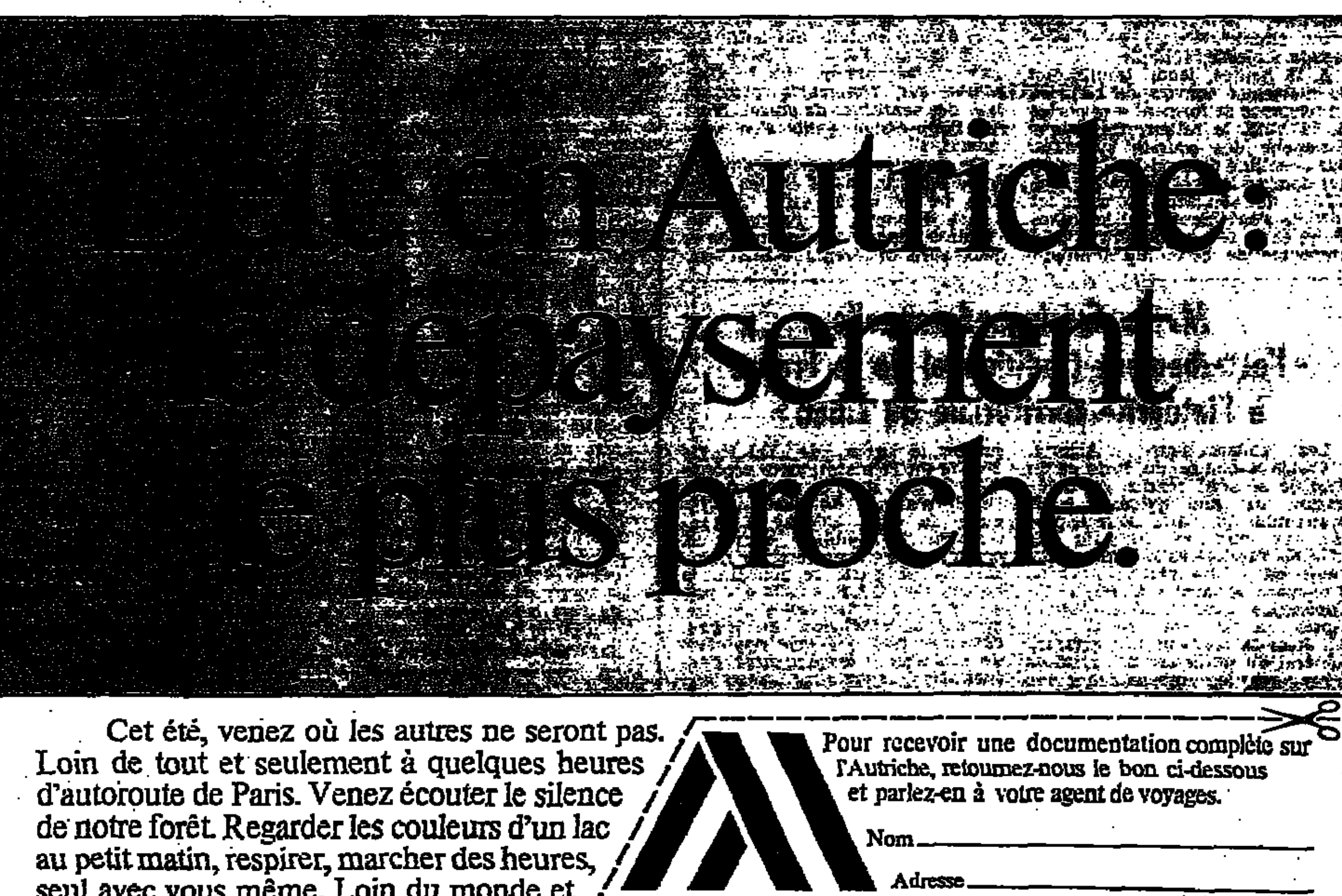
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde ».
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





PROCHE-ORIENT

L'OPÉRATION ISRAÉLIENNE AU SUD-LIBAN

Les combats se poursuivaient, ce vendredi 17 mars, au Liban du Sud, où les forces israéliennes réduisent les dernières poches de résistance palestiniennes dans la « ceinture de sécurité » qu'elles envisagent de créer en bordure de la frontière d'Israël. Des avions F-15 ont participé jeudi au bombardement des positions de fedayin au-delà de cette zone. C'est la première fois que des avions de ce type, tout récemment fournis à Israël par les Etats-Unis, sont engagés. A ce propos, un des dirigeants du parti travailliste israélien a demandé la cessation des raids aériens, estimant que, malgré leur précision, ils faisaient des morts parmi la population civile. Selon une estimation rendue publique par l'O.L.P., les pertes civiles libanaises et palestiniennes étaient, jeudi matin, de cent cinquante tués et blessés, et quatre-vingts disparus.

● AU CAIRE, le président Sadate a annoncé, jeudi, qu'il allait réunir le Conseil national de sécurité égyptien pour décider des mesures à prendre à la suite de cette opération. « Nous avions condamné, a-t-il dit, le meurtre des civils israéliens. Nous condamnons également l'agression d'Israël contre le Liban du Sud (...). Nous rejetons la théorie israélienne de la sécurité fondée sur l'occupation de territoires d'autrui par la force et sur la violation de la souveraineté. Israël doit savoir que l'effusion de sang ne peut créer la paix dans la région. La solution correcte est de résoudre le problème palestinien. Si Israël possède aujourd'hui la force, nous tous aussi la possédons. Il faut qu'il sache que l'ère où l'on pouvait imposer des conditions est révolue à jamais. »

● A BEYROUTH, au cours des cérémonies pour le premier anniversaire de la mort de Kamal Joumblatt, M. Arafat, chef de l'O.L.P., a accusé jeudi les Etats-Unis de « comploter avec Israël » en vue de créer un Etat chrétien séparé dans le Liban du Sud. Il a annoncé son intention de se rendre dans cette région pour diriger les combats contre les Israéliens. « Je vais peut-être mourir, a-t-il dit, mais cette éventualité n'ébranle pas ma détermination de rejoindre les rangs de nos combattants. »

● A DAMAS, les autorités syriennes ont fait droit à une requête de l'Irak tendant à acheminer par le territoire syrien du matériel militaire irakien destiné aux fedayin du Liban du Sud. Damas s'est déclaré, en outre, disposé à accueillir les volontaires irakiens désireux de participer aux combats, aux côtés des Palestiniens. L'agence syrienne de presse Sana, citant une déclaration du haut commandement de la Saïka, mouvement palestinien pro-syrien, a confirmé, jeudi soir, que les militants de cette organisation « participent activement » aux combats contre l'armée israélienne.

● A RABAT, le roi Hassan II a adressé jeudi, par le biais du secrétaire général de l'ONU, un message à M. Begin, dans lequel il exprime son « anxiété » et demande au premier ministre israélien de « mettre fin à l'agression et d'ordonner le retrait des forces israéliennes engagées au Liban, faute de quoi toute chance de paix risquerait de se trouver dangereusement condamnée ». Le souverain, nous signale notre correspondant, tout en observant que le Maroc, qui a soutenu les initiatives de paix récentes pourrait se voir « contraint de réviser sa politique », semble résolu à maintenir ses efforts de civilisation.

● A JERUSALEM-EST et en CISJORDANIE, les opérations israéliennes au Liban du Sud ont commencé à susciter une vague de protestations contre le bombardement des camps et l'attitude syrienne.

On confirme, enfin, de sources autorisées, proches du ministère des affaires étrangères à Jérusalem, qu'Israël a enregistré un échec diplomatique à la suite de la demande adressée aux pays qui les abritent, de « fermer les bureaux de l'O.L.P. » (nos dernières éditions du 17 mars). — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Les forces israéliennes sont parvenues à relier entre elles les enclaves de leurs alliés chrétiens

De notre envoyé spécial

Tyr (Sud-Liban). — Stupeur et silence... Par petits groupes, quelques hommes au visage fermé errent jeudi matin à Tyr dans les ruelles du centre, pulvérisé par les bombardements israéliens. Sur le port et près du front de mer, de nombreuses ruines fument encore. Une charrue attelée à un tracteur fouille les décombres d'une maison habitée par des chrétiens, où quatre cadavres, dit-on, sont ensevelis. Les carrosseries tordues, des fils électriques, et des monceaux de gravats encombrent les rues que sillonnent parfois des fedayin en armes. En quelques heures, mercredi après-midi, le port libanais s'est vidé du plus gros de sa population. Tyr, aujourd'hui, est déjà une ville morte sur laquelle s'appesantit un vilain silence. Ici et là, au coin d'une rue, des familles attardées entassent à la hâte leurs baluchons, quelques poules, voire un mouton, sur une voiture surchargée qui, brinquebalante, ira rejoindre les files ininterrompues de réfugiés étirées tout le long des 90 kilomètres menant à Beyrouth.

Les raids aériens ont d'abord visé les trois camps palestiniens situés côte à côte à Rachidieh, Bass et Borj-El-Chemali, mais de nombreuses bombes, de gros calibre si l'on en juge par les cratères, sont aussi tombées sur les quartiers chiites et chrétiens du port, où aucun Palestinien n'a jamais été toléré. Lors des précédents bombardements de Tyr, notamment à l'automne dernier, cela n'avait pas été le cas. Seuls les camps palestiniens avaient souffert. Selon des témoignages recueillis sur place, les premiers pilonnages auraient fait une quarantaine de victimes. Quel était cette fois l'objectif réel des pilotes juifs ? Au-delà des réactions de colère ou d'amertume des habitants demeurés sur place, une hypothèse revient fréquemment dans les conversations. Israël, qui entend s'assurer le contrôle d'une bonne partie de la région située au sud du Litani, répugnerait à prendre en charge une agglomération aussi importante que Tyr. Vidée par la peur, elle posera moins de problèmes. Les façades effondrées autour du port, les quelques bateaux coulés mercredi dans la rade, loin de tout objectif militaire, témoigneraient donc d'une simple volonté de « *nettoyage* » démographique.

A 15 heures, jeudi, tandis que de nouveaux convois de réfugiés en partance se forment aux portes de la ville, le retour des avions déclenche des courses éperdues. Sur la colline de Borj-El-Chemali, qui domine le port, plusieurs centaines de vieillards, femmes et enfants s'entassent dans les caves d'une école technique chiite, gros immeuble de béton qu'ébranlent déjà les premières bombes. Dans l'âcre odeur des abris surpeuplés, des femmes font chauffer du thé, des enfants pleurent, tandis que des garçons de quatorze ou quinze ans assurent crânement le « *service d'ordre* », kalachnikov à l'épaule. Les avions ont pris cette fois pour cible le camp palestinien de Rachidieh, à quelques centaines de mètres de l'école et que coiffe déjà la fumée des explosions.

Un des professeurs de l'école, ainsi transformée en centre d'hébergement, ne mâche pas ses mots à l'encontre des fedayin. « *Je leur ai dit qu'ils étaient fous d'avoir installé des batteries si près de l'école. Veulent-ils attirer les avions ici ? Une bombe sur l'immeuble pourrait tuer des centaines de gosses. Mais j'ai l'impression qu'ils s'en moquent...* »

De toute évidence, les relations entre Palestiniens et chiites libanais ne vont pas sans tiraillements. Prudent, le directeur de l'école a réparti les enfants dans deux abris différents. « *Bien sûr, nous sommes pour la cause palestinienne,* disent les chiites. *Il n'empêche qu'après leur raid en Israël, c'est nous qui payons la plus grosse facture.* » Les Israéliens jouent-ils habilement sur cet antagonisme ? Jusqu'ici, cela paraît probable. Les « bavures » de bombardements qui peuvent, quand il le faut, être d'une remarquable précision, ne doivent sans doute rien au hasard.

Entre deux passages d'avions, de nouveaux réfugiés venant des villages du Sud débarquent en catastrophe dans le quartier de l'école. D'autres, arrivés la veille, profitent d'une accalmie pour se précipiter sur la route de Beyrouth. Les témoignages recoupés des uns et des autres permettent de reconstituer avec assez de précision le déroulement de l'attaque et la nouvelle situation créée entre le Litani et la frontière israélienne. Premier objectif des Israéliens et principal bastion palestino-progressiste dans la région, la ville de Bint-Jbeil, durement bombardée, est tombée dès mercredi matin à 9 heures aux mains des parachutistes juifs, après la prise, dans la nuit, de Maroun-El-Ras, une des collines environnantes. A midi, le même jour, un ultimatum a été lancé par les phalangistes, alliés des Israéliens, aux habitants du village voisin de Beit-Lif, qui, jusqu'alors, entretenaient de bonnes relations avec la population de l'enclave chrétienne de Kaouzah. « *Vous avez jusqu'à 15 h. 30 pour rendre toutes vos armes* », a annoncé au comité de village un officier phalangiste. Les habitants ont refusé et, dès 13 heures, les bombardements ont commencé. « *Nos combattants avaient quitté la ville et s'étaient embusqués sur les collines,* raconte un témoin. *Quand les parachutistes israéliens sont arrivés au début de l'après-midi de mercredi, nous avons réussi à en tuer neuf et à les repousser. Il y a eu alors de nouveaux bombardements au canon de 155 millimètres. Puis, jeudi matin, à 8 heures, les avions sont revenus.* »

Jeudi à midi, lorsque les parachutistes israéliens sont arrivés une nouvelle fois aux portes de Beit Lif, il ne restait plus que quelques vieillards pour les accueillir. Le même scénario, à quelques variantes près, paraît s'être répété dans les autres villages où la résistance, parfois non négligeable, des fedayin a été brisée par l'aviation et l'artillerie.

Jeudi après-midi, des combats se poursuivaient ainsi autour de Koleila, près de la côte, et Addaysse, dans le secteur central. Les Israéliens cherchaient, semble-t-il, à s'emparer de la route menant à Tibnine. Tout s'est joué ici, à partir de trois enclaves chrétiennes échelonnées d'ouest en est le long de la frontière israélienne et qui ont fourni de précieuses bases de départ. Il s'agissait pour Jérusalem de relier entre elles ces trois poches « *alliées* » en s'emparant des secteurs intermédiaires tenus par les forces palestino-progressistes. Cet objectif, vendredi matin, paraissait à peu près atteint. Seules quelques poches de résistance isolées subsistaient dans la zone de 10 kilomètres de profondeur dont Jérusalem entend officiellement s'assurer le contrôle. Les Israéliens s'arrêteront-ils là ? A tort ou à raison, les derniers habitants de Tyr et les réfugiés en déroute que continuent d'éparpiller les bombardements, n'en sont pas convaincus.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Le grisé vertical représente la zone que les Israéliens voudraient transformer en ceinture de sécurité.

Jérusalem serait favorable au stationnement de casques bleus au Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — L'intense activité diplomatique déployée par les pays arabes, les Etats-Unis et l'ONU pour obtenir le retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban, n'a pas empêché l'armée de poursuivre, vendredi 17 mars au matin, la consolidation de ses lignes avancées au nord de la « *ceinture de sécurité* » établie tout le long de la frontière israélo-libanaise. Les camps retranchés qu'elle a installés indiquent clairement qu'elle se prépare à un séjour prolongé dans cette région. D'importantes poches de résistance subsistaient ce vendredi dans le secteur oriental.

De violents échanges de tirs d'artillerie se sont poursuivis dans la nuit de jeudi à vendredi, à proximité des positions de fedayin, renforcées récemment. L'armée de l'air a également bombardé la citadelle de Beaufort encore entre les mains des Palestiniens. C'est de ces places fortes qu'avaient été tirés, à plusieurs reprises, au cours de la journée de lundi, des obus de mortier et des roquettes de katioucha sur la région de Kyriat-Chmoneh. Des roquettes sont également tombées en Galilée occidentale sans faire ni victimes ni dégâts.

Le dernier bilan des pertes publié par le porte-parole de l'armée s'élève à quatorze soldats israéliens tués et au moins cent cinquante Palestiniens mis hors de combat, non compris les victimes des bombardements aériens et de l'artillerie. Par ailleurs, on dément catégoriquement ici les nouvelles en provenance de Beyrouth selon lesquelles plusieurs soldats israéliens auraient été faits prisonniers par les Palestiniens.

Pendant ce temps, l'ambassade américaine à Tel-Aviv était en contact suivi avec la présidence du conseil à Jérusalem. La radio israélienne a ouvert tous ses bulletins de vendredi matin par l'annonce de la démarche américaine demandant à Israël de se retirer du Sud-Liban en échange de la mise en place d'un dispositif garantissant le territoire israélien contre les attaques terroristes.

On indique de bonne source que le gouvernement israélien serait favorable à la proposition américaine de faire stationner une force internationale des Nations unies au Sud-Liban. En pareil cas, indique le correspondant politique de la radiodiffusion israélienne, Jérusalem serait prêt à retirer ses troupes du Sud-Liban.

A Washington, l'ambassadeur israélien, M. Sima Dinitz, après avoir rencontré le secrétaire d'Etat adjoint, M. Alfred Atherton, a réaffirmé qu'Israël n'avait pas l'intention de s'installer au Sud-Liban, mais que ses soldats ne quitteraient pas cette région avant la signature d'un accord satisfaisant avec les parties intéressées. Dans les milieux diplomatiques israéliens de Washington, on estime qu'un tel accord est réalisable en quelques semaines. Cette question reléguant au second plan la relance des négociations de paix israélo-égyptiennes, sera évoquées en priorité lors de la rencontre Carter-Begin, la semaine prochaine. — *(Intérim.)*

Washington « attend des Israéliens qu'ils se retirent »

De notre correspondant

Washington. — Après vingt-quatre heures d'hésitation, le gouvernement américain s'est quelque peu départi, jeudi 16 mars, de la position ambiguë adoptée vis-à-vis de l'opération israélienne au Liban. « *Nous attendons des Israéliens qu'ils se retirent du Liban et nous avons exposé nos vues au gouvernement de Jérusalem à ce sujet*, a dit le porte-parole du département d'Etat. *Nous avons aussi ouvert des consultations pour trouver un arrangement susceptible de promouvoir la stabilité et la sécurité dans cette zone, après le retrait israélien.* » Une mention est faite ensuite du rôle de l'ONU, ainsi que des forces du gouvernement libanais, dont on souhaite que l'autorité soit étendue au sud du pays.

Autrement dit, le retrait israélien est souhaité, mais il n'est pas précisé à quelle date il doit avoir lieu, et l'on admet qu'il faut se préoccuper dès maintenant d'éviter un retour au *statu quo ante* dans la région. Cette position est proche de celle de M. Begin, et elle reste tout aussi vague sur les formes que pourrait prendre le maintien de la sécurité à la frontière nord d'Israël. Oubliant que les raids palestiniens contre l'Etat juif, y compris celui du samedi 11 mars, ne sont pas partis de l'extrême sud du Liban et que par conséquent le maintien de troupes israéliennes dans cette zone ne résoud pas le problème, les officiels américains maintiennent la « *compréhension* » manifestée dès le premier jour pour l'action israélienne.

La gêne est perceptible en revanche sur l'effet que la visite de M. Begin, toujours attendu ici la semaine prochaine, pourrait avoir devant l'opinion internationale au lendemain de ce nouveau fait accompli. L'on s'inquiète également des conditions dans lesquelles va se dérouler ce nouveau « *sommet* » américano-israélien. La conversation, qui devait surtout porter sur les moyens de relancer la négociation avec l'Egypte, va maintenant dévier vers le problème des Palestiniens du Liban et l'explication au fond que M. Carter voulait avoir avec son hôte sur un règlement d'ensemble a toutes chances d'être encore moins productive que prévu. Il n'est pas question pourtant, pour le moment, de modifier les plans initialement arrêtés.

M. T.

● *M. Dominique Gallet*, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré, jeudi 16 mars : « *L'intervention massive des troupes israéliennes au Sud-Liban est une atteinte intolérable à l'indépendance libanaise à laquelle nous sommes profondément attachés. Seule une solution juste, respectant le droit de tous les peuples du Proche-Orient, permettra l'établissement d'une paix durable. La France doit au plus tôt retrouver dans cette région une grande activité diplomatique pour contribuer à l'instauration de la justice et de la paix.* »

M. de Guiringaud rappelle « l'attachement traditionnel de la France à l'intégrité territoriale du Liban »

Les ambassadeurs d'Algérie, d'Arabie Saoudite, de Syrie et de Tunisie se sont rendus en délégation au Quai d'Orsay, jeudi après-midi 16 mars, pour exprimer au ministre français des affaires étrangères la condamnation, par l'ensemble du corps diplomatique arabe à Paris, de l'opération israélienne au Liban. Après avoir été reçus par M. Jean-Marie Soutou, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, les ambassadeurs ont publié un communiqué dans lequel il est notamment précisé que la gravité de la situation au Liban « *commande que soient évitées toutes prises de positions politiques incompatibles avec la politique traditionnelle de la France face au problème du Proche-Orient* ».

Auparavant, M. Louis de Guiringaud avait reçu l'ambassadeur du Liban, M. Nagib Saddaka, à qui il a rappelé « *l'attachement traditionnel de la France à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Liban* ». Puis M. de Guiringaud a exprimé sa « *sympathie à l'égard des populations soumises à ces nouvelles épreuves* ».

En réponse à la demande adressée par Jérusalem à Paris de fermer le bureau de l'O.L.P. (*le Monde* du 17 mars), cette réponse n'avait pas suscité, vendredi en fin de matinée, de réaction officielle au Quai d'Orsay. L'Organisation a publié jeudi un communiqué : sans désigner nommément le parti républicain, le bureau de l'O.L.P. souligne « *que, en dépit de l'importance de l'intervention israélienne au Liban, certaines voix ont jugé opportun de s'associer à la campagne d'intoxication israélienne réclamant la fermeture du bureau de l'O.L.P. en France* ». Le texte ajoute : « *Deux poids, deux mesures : lorsque la résistance palestinienne, dans sa lutte pour ses droits nationaux, mène une opération en territoires occupés, on s'indigne et on condamne. Mais quand des villages entiers sont rasés et leurs populations massacrées par l'armée israélienne, ces mêmes voix ne sont à court ni d'arguments ni de justifications...* »

L'O.L.P. précise que l'envergure de l'opération israélienne au Sud-Liban ne peut en aucune manière être justifiée par l'opération palestinienne du 11 mars. « *Le but de cette attaque est d'anéantir l'expression politique du peuple palestinien incarné par l'O.L.P.* » affirme en conclusion ce communiqué.

Beyrouth-Ouest est submergé par les réfugiés

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban est en voie de compter parmi ses réfugiés autant de Libanais que de Palestiniens. Deux cent mille personnes jetées en trois jours hors de leurs foyers créent un grave problème à Beyrouth, où se déverse le flot de ceux qui n'ont pas réussi à se recaser chez des parents en cours de route. Ils viennent s'ajouter aux populations « déplacées » durant la guerre de 1975-1976, soit près de cent mille personnes.

Jeudi 16 mars, la Force arabe de dissuasion (FAD), en majorité syrienne, commençait à freiner l'exode à la sortie de Saïda, mais sans vraiment l'arrêter. Ahmed vient de Bent-Jbeil : « S'ils ne me laissent pas passer, nous dit-il, je vais leur abandonner mes sept enfants, mes quatre matelas, mes balluchons, et partir. » Pour une dizaine de voitures et camionnettes bloquées aux barrages, des centaines et des milliers d'autres roulent vers Beyrouth, aussi vite que le permet un chargement trois fois supérieur à la normale, avec des passagers jusque dans la malle arrière, sur le capot ou la galerie à bagages.

A Tyr, qui a perdu 80 % de ses cent mille habitants tout en devenant une ville-refuge pour les populations qui, au fil des mois, avaient fui l'enfer frontalier, nous embarquons une vieille femme avec ses six poules, son coq et son bac à lessive rempli de hardes. Ses fils, qui vivent plus au nord, avaient promis de venir la chercher. Ils n'ont pas osé. Elle en est à son cinquième exode : de Nabatieh vers trois villages du sud successivement pris dans la tourmente, de là vers Tyr et maintenant vers Saïda.

Rien n'est prévu et ne peut l'être, en l'état actuel de déliquescence de l'Etat libanais, pour ces victimes d'un affrontement qui les dépasse. Arrivées à Beyrouth, elles n'ont d'autre ressources que l'occupation des nombreux appartements vides abandonnés par la bourgeoisie à la recherche de lieux plus tranquilles et surtout mieux fréquentés. Ayant fait l'expérience des vagues précédentes de réfugiés, les propriétaires d'immeubles se sont prémunis : lourdes portes de fer et gardiens armés sont devenus la règle dans les résidences cossues.

Flairant la « bonne affaire », des groupes de voyous se réclamant des différents partis ou organisations sont apparus dans de nombreux quartiers de Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste). Moyennant finances, ils s'engagent à ouvrir les portes des immeubles dont les propriétaires, les locataires ou les gardiens se montrent récalcitrants. Ce qui s'est traduit, jeudi soir, par des rafales de mitraillette, des explosions et des sirènes d'ambulances coïncidant avec de fausses rumeurs de « débarquement israélien à Damour », à 20 kilomètres au sud de la capitale, et ressuscitant l'ambiance des plus folles nuits de la guerre civile.

« Que se passe-t-il chez vous ? » De Beyrouth-Est (secteur conservateur chrétien) on ne cesse de le demander par téléphone aux amis « d'en face ». A l'est il n'y a, en effet, pas un réfugié : ceux qui affluent du sud chassés par l'invasion israélienne sont à 99 % musulmans et il ne leur viendrait pas à l'idée, dans le Liban d'aujourd'hui, d'aller vivre en quartier chrétien, encore moins d'y occuper une maison.

LUCIEN GEORGE.

ASIE

Taiwan

Une partie de la population autochtone entend affirmer son identité propre

La nouvelle Constitution chinoise affirme que Taiwan « est un territoire sacré de la Chine » et qu'il faut le « libérer », « afin d'accomplir l'œuvre grandiose de la réunification de la patrie ». Philippe Pons, qui s'est rendu récemment dans l'île, évoque ci-dessous le conflit qui oppose les Chinois du Kuomintang, venus du continent, à certains Taiwanais d'origine.

De notre envoyé spécial

Taipeh. — Bien que, dans un pays où un seul parti exerce le monopole du pouvoir depuis près de trente ans, les consultations électorales aient toujours un caractère symbolique, le renouvellement récent des conseils municipaux n'en a pas moins pris cette fois une signification particulière. Face au Kuomintang, se présentait un groupe, certes faible en nombre, mais actif et déterminé, de candidats « indépendants ». Pourquoi « sans parti » ? « *Parce que la loi martiale nous interdit de créer un nouveau groupe politique. Seuls sont autorisés les partis qui existaient en Chine avant la prise de pouvoir par les communistes* », nous a dit un candidat.

Profitant pour exprimer leurs vues d'une relative libéralisation du régime depuis le début de 1977, les indépendants ont moins cherché à remporter une victoire électorale qu'à profiter de l'occasion pour essayer de « *sortir la population de sa léthargie politique* » en montrant les carences du régime et son irréalisme en ce qui concerne la situation internationale. Bien que les autorités aient garanti la liberté d'expression — engagement qui semble avoir été respecté, — les « *sans-parti* » n'en devaient pas moins être d'une extrême prudence sur ce dernier point, le régime nationaliste affirmant toujours que le seul gouvernement légitime de la Chine se trouve à Taipeh et que la reconquête du continent est l'objectif suprême. Or la plupart des candidats « *sans parti* » sont les porte-parole des Taiwanais d'origine qui s'opposent au Kouomintang dont les cadres sont venus du continent après la victoire des communistes ; pour ces candidats, qui souhaitent l'indépendance de Taiwan en tant qu'entité distincte de la Chine, l'objectif de reconquête n'a pas de sens.

Bien que le gouvernement ait pratiquement annihilé sur l'île le Mouvement pour l'indépendance de Taiwan, celui-ci conserve une certaine importance au Japon (où il compte près de dix mille membres répartis en trois organisations) et aux Etats-Unis. Le mouvement a surtout fait parler de lui à Taiwan au début de la décennie (bombes au service d'information des Etats-Unis à Tainan — ancienne capitale de l'île — en 1970, puis, l'année suivante, au siège de la Bank of America). Récemment, en octobre 1976, une lettre piégée blessait aux mains le gouverneur de la province de Taiwan, M. Shieh Tung-min.

Une lettre ouverte à l'Eglise presbytérienne

Officiellement, l'Eglise presbytérienne n'a pas de rapport avec le Mouvement pour l'indépendance et condamne sa violence. Néanmoins, l'été dernier, alors que, encouragés par les autorités, deux cent mille Taiwanais envoyaient des lettres au président Carter, à la veille du voyage de M. Vance à Pékin, pour l'adjurer de ne pas abandonner Taiwan, cette Eglise publiait une lettre ouverte qui fut immédiatement saisie par la police, mais parvint à l'étranger. Dans ce document, signé des trois principaux responsables de l'Eglise, il était demandé aux Etats-Unis de « *veiller à garantir l'indépendance, la sécurité et la liberté du peuple de Taiwan* » et au gouvernement de Taipeh de « *faire face à la réalité et de prendre des mesures concrètes pour faire de Taiwan un pays nouveau et indépendant* ».

Cette lettre est d'autant plus significative qu'elle émane d'une des principales autorités morales à Taiwan. Comptant deux cent mille fidèles, l'Eglise presbytérienne est le plus ancien et le plus important groupe religieux de l'île et son audience s'étend même auprès des non-chrétiens. Bien que les autorités affirment que cette lettre n'est que le reflet d'opinions personnelles, une faible minorité des pasteurs en contestent le contenu. Le texte a d'ailleurs été adopté par le conseil exécutif de l'Eglise.

Visiblement irrité, mais craignant que des mesures trop radicales ne suscitent des réactions aux Etats-Unis, le gouvernement exerce actuellement de fortes pressions sur les signataires pour qu'ils « *clarifient* » leurs positions, c'est-à-dire qu'ils renoncent aux passages qui lui déplaisent. Le Kouomintang leur a soumis plusieurs projets de « *rectificatifs* » qu'ils ont jusqu'à présent refusé de signer.

La position de l'Eglise est claire : « *Nous ne sommes pas opposés au gouvernement* », nous dit l'un de ses représentants ; *mais nous estimons qu'il faut séparer l'avenir de Taiwan de celui de Pékin, en d'autres termes renoncer à dire que l'île est une partie de la Chine et que nous devons reconquérir le continent. Nous ne voulons pas être communistes, mais rien ne prouve que le désir profond de la population de Taiwan est la reconquête de la Chine comme le proclame le Kouomintang.* »

Sans que l'on puisse parler d'une lame de fond dans l'opinion publique taiwanaise ou même de l'apparition d'un véritable courant, la prise de position de l'Eglise presbytérienne n'en reflète pas moins un désir latent d'une partie de la population, notamment des Taiwanais de souche (quinze millions sur les dix-sept millions cinq cent mille habitants de l'île).

Bien que la tension qui existait naguère entre ceux-ci et les Chinois du continent (en février 1947, une émeute qui dura pendant deux semaines et dont le Kouomintang affirme qu'elle était suscitée par les communistes provoqua la mort de près de vingt mille Taiwanais, tués par l'armée) se soit apaisée, il subsiste une certaine mésentente et des divergences de vues entre les deux communautés qui, malgré quelques mariages, ne se mélangent guère, notamment, nous dit-on, dans les milieux étudiants.

Alors que, pour la vieille génération de Chinois venus avec Tchiang Kai-chek, le retour sur le continent demeure le grand espoir, cette préoccupation est étrangère aux Taiwanais de souche.

En fait, colonisés par les Japonais pendant un siècle, gouvernés par le Kouomintang depuis 1949, les Taiwanais se sentent dépouillés d'une identité culturelle, voire nationale. Ce sentiment transparait dans les œuvres de jeunes écrivains taiwanais dont les livres sont parfois saisis. « *Taiwan n'a jamais joué dans l'histoire un rôle international. Aujourd'hui, parce que le Kouomintang s'est installé ici, on nous a confisqué notre pays et notre culture au profit d'une idéologie* », disent certains. Apparemment, les autorités ont senti le danger que représentait ce courant pour le « *consensus nationaliste* » : depuis cette année, les cours de littérature taiwanaise ont été supprimés dans les universités de Taipeh.

Mis à part les intellectuels, qui peuvent certes refléter un état d'esprit mais ne disposent d'aucun moyen pour faire pression sur le pouvoir, on peut se demander si pour ceux qui font la force de Taiwan, les hommes d'affaires continentaux ou taiwanais, la « reconquête du continent » signifie réellement quelque chose. Taiwan est une réalité économique incontestable, mais il semble que cette prospérité même ait engendré un état d'esprit comparable à celui qui prévaut à Hongkong (faire de l'argent et ne pas se préoccuper de politique), à cette différence près que le confucianisme et l'idéologie nationaliste dont les autorités bercent Taiwan ne permettent guère à l'affairisme de s'exprimer aussi cyniquement que dans la colonie britannique.

Pour la classe possédante — schématiquement les grandes fortunes sont taiwanaises alors que le pouvoir politique est aux mains des continentaux, — le Kouomintang est avant tout l'artisan de la prospérité économique de l'île. A ce titre, elle le soutient. Le grand dessein politique de Tchang Kai-chek ? C'est une autre affaire.

Selon les autorités, la « proclamation de l'indépendance », telle que la demandent les Taiwanais de souche, provoquerait immédiatement une attaque militaire de Pékin. A Tokyo, le professeur Ng Yuzin Chiautong, membre du Mouvement pour l'indépendance de Taiwan, estime au contraire que « *Pékin peut attaquer Taiwan à n'importe quel moment tant qu'il s'agit d'une affaire intérieure à la Chine, comme le disent les communistes et les nationalistes. Au contraire, si Taiwan est indépendant, à la suite par exemple d'un référendum, cette attaque provoquerait un incident international. Nous pouvons très bien parvenir à une sorte de coexistence avec Pékin si Taipeh cesse de se proclamer le seul gouvernement légitime de toute la Chine et d'affirmer son intention de reconquérir le continent. Un signe de bonne volonté serait de rendre à Pékin Quemoy et Matsu* » (deux îlots proches de la Chine dont les nationalistes ont fait des forteresses).

Bien que l'autodétermination de Taiwan soit une solution qui réponde aux idéaux américains et aux vœux d'une partie de la population taiwanaise, il n'est guère vraisemblable que M. Chiang Ching-kuo la choisisse. « *En réalité, de « facto », Taiwan est séparé de la Chine. Pourquoi proclamer « de jure » l'indépendance ? La meilleure solution est encore et pour plusieurs années l'ambiguïté* », nous dit un observateur. La renaissance à Taiwan même d'un état d'esprit favorable à l'indépendance n'en est pas moins une réalité avec laquelle M. Chiang Ching-kuo devra sans doute compter à l'avenir.

PHILIPPE PONS.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Les nouveaux ambassadeurs d'Iran et de Sri-Lanka ont remis leurs lettres de créance

Deux nouveaux ambassadeurs accrédités en France, ceux d'Iran et de Sri-Lanka (Ceylan) ont remis, jeudi après-midi 17 mars, leurs lettres de créance au président de la République.

A l'ambassadeur d'Iran, M. Bahram Bahramy, M. Giscard d'Estaing a déclaré notamment : *« C'est dans le domaine politique que se manifeste par excellence la volonté commune de nos deux gouvernements. L'Iran, du fait de sa situation géographique, de son développement économique et de ses responsabilités internationales, joue un rôle désormais essentiel dans les affaires du monde. La France le reconnaît et s'en réjouit. »*

[Né en 1924 à Téhéran, M. Bahram Bahramy a fait ses études aux universités de Téhéran et de Genève. Il est docteur en sciences politiques et en sciences sociales. Entré au ministère de l'économie en 1974, puis à celui des affaires étrangères en 1954, il a été notamment en poste à Londres et à Berne, puis directeur général des affaires culturelles, scientifiques et techniques, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, chef du protocole, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Depuis 1976, il était ambassadeur au Caire.]

Au nouvel ambassadeur de Sri-Lanka, M. Vernon Mendis, le chef de l'Etat a dit : *« Porteur à travers le bouddhisme d'un message de concorde et de justice, votre pays a donné en juillet dernier, à l'occasion des élections générales, une nouvelle preuve de son profond attachement au principe de la démocratie. Soucieux d'assurer le progrès social par le développement économique, votre gouvernement s'est engagé résolument dans une voie de redressement que nous observons avec sympathie et confiance. Comme par le passé, la France continuera d'apporter dans le respect de vos priorités et dans la mesure de ses moyens, sa contribution à la modernisation et à l'essor de l'économie ceylanaise. »*

[Né en 1925, M. Vernon Mendis a fait des études d'histoire à l'université de Ceylan, et de philosophie à l'université de Londres. Entré au ministère des affaires étrangères en 1949, il a été en poste à Washington et à Tokyo avant d'ouvrir à Paris, comme chargé d'affaires, la mission diplomatique de Sri-Lanka (1955-1958). Il a ensuite été premier secrétaire à Moscou, puis a eu diverses fonctions à l'administration centrale avant d'être nommé haut commissaire adjoint à Londres puis à Delhi. En 1969, il est directeur des affaires occidentales puis en 1970 directeur général des affaires étrangères au ministère de la défense et des affaires étrangères. En 1974, il est haut commissaire au Canada et simultanément ambassadeur à Cuba. Il était depuis septembre 1975 haut commissaire à Londres.]

PHNOM-PENH SE DIT PRÊT A NÉGOCIER AVEC HANOÏ

Le Cambodge est prêt à négocier avec le Vietnam pour trouver une solution au conflit armé qui oppose les deux pays, ont déclaré des officiels du ministère khmer des affaires étrangères, cités le jeudi 16 mars par l'agence yougoslave Tanyoug, dont un correspondant se trouve actuellement à Phnom-Penh. Selon ces Cambodgiens, si le gouvernement et le parti communiste du Vietnam respectent l'indépendance et l'intégrité territoriale du Cambodge, les obstacles actuels sur la voie des bonnes relations entre les deux pays disparaîtront.

D'autre part, le Vietnam a accusé, jeudi, l'armée cambodgienne d'avoir attaqué par terre et par mer les environs de la ville côtière de Hatien, ce qui constitue, selon Radio-Hanoï, une *« nouvelle aventure »* et une *« grande escalade »*. Quelques jours plus tôt, la radio vietnamienne avait affirmé que les *« autorités cambodgiennes »* étaient *« pires que Goebbels »*. — *(A.F.P., A.P.)*

DÉFENSE

DES SÉMINAIRES TRÈS SPÉCIAUX

(De notre correspondant.)

Londres. — *Impressionnés par les mérites des grenades paralysantes utilisées avec succès, en octobre 1977, par les techniciens des services spéciaux britanniques (SAS), lors de l'opération de Mogadiscio, trente gouvernements ont accepté de participer à un programme de lutte internationale contre le terrorisme organisé par la Grande-Bretagne.*

La nouvelle, publiée, la semaine dernière, par le Daily Mail, *est confirmée dans les milieux officiels, qui observent toutefois une certaine discrétion quant aux participants. Ainsi on sait seulement que de nombreux Etats du Proche-Orient sont représentés, de même que plusieurs gouvernements occidentaux (l'Italie, mais pas la France), à ces « séminaires » spéciaux, qui ont lieu au collège de police de Bramshill, dans le Hampshire. Des fonctionnaires de haut rang, ainsi que des représentants des ministères de la défense et de l'intérieur, discutent pendant environ une semaine des diverses techniques matérielles et psychologiques de la lutte contre le terrorisme.*

Dans l'esprit de leurs organisateurs, ces séminaires doivent mener à l'élaboration d'un programme régulier d'instruction et d'échange d'informations entre les pays intéressés.

L'initiative britannique devrait être « payante » : les frais d'instruction sont à la charge des « étudiants » étrangers, et il est entendu que les équipements spécialisés seront achetés en Grande-Bretagne. — H. P.

« La Foire aux armes »

(Suite de la première page.)

Quant à Krupp, il assigna, après la première guerre mondiale, la firme anglaise Vickers : lors de la bataille du Jutland, les flottes anglaise et allemande se bombardèrent de projectiles dont le détonateur était breveté par lui. Il obtint, bien entendu, gain de cause.

Etonnant musée que celui des grands marchands de canon de la Belle Epoque, qui va jusqu'à ce président de la firme Armstrong, John Meade Falkner, antiquaire de profession, cycliste enragé et spécialiste de la mythologie médiévale...

Folklore ? Personnages d'une époque révolue ? Voire. M. Marcel Dassault, rédacteur en chef résolument optimiste de l'hebdomadaire *Jours de France* et auteur du *Talisman*, ne dépare pas cette pittoresque galerie.

Et le passage de la Californie du cinéma à la Californie de l'aéronautique, celle de Lockheed et de Northrop, a laissé bien des traces : les magnats du chasseur à réaction ou du bombardier se font du monde extérieur européen ou oriental une image empruntée à Hollywood : princes influents, complots, palais, rendez-vous secrets dans des chambres d'hôtel, traîtres et héros, dollars et champagne.

Le complexe militaro-industriel

L'évolution des choses fait vite oublier le pittoresque des hommes.

Dès après la guerre, alors que les arsenaux et les approches des champs de bataille étaient bourrés des armes du dernier conflit, les Etats-Unis commencèrent à distribuer du matériel militaire, souvent gratuitement, ou à des prix très bas. Opération strictement politique : il fallait « réarmer l'Occident » et ses amis contre la « menace soviétique ».

Mais les grands constructeurs aéronautiques américains, notamment, après l'arrêt des combats, ne purent compenser par des commandes civiles l'arrêt des commandes militaires. La guerre froide relança ces dernières. A tel point que le Pentagone devint à la fois le client principal et le support tout-puissant de l'industrie aérospatiale. *« Poussés par l'appât du gain*, écrira le président Eisenhower, *de puissants groupes de pression se dressaient pour réclamer l'accroissement des crédits d'armements. »* Des programmes extravagants étaient financés, simplement pour maintenir les fabricants à flot. *« Cette conjonction de la puissance militaire et d'une industrie géante de l'armement représente quelque chose de nouveau dans l'expérience américaine »*, dit encore Eisenhower dans son discours d'adieu en janvier 1961, en mettant ses compatriotes en garde contre ce *« complexe militaro-industriel »*.

M. McNamara, secrétaire à la défense, mit de l'ordre dans tout cela. Il fallait non plus distribuer des armes, mais en vendre à l'étranger, et ce, bien entendu, sous le contrôle du Pentagone. Henri Kuss, haut fonctionnaire, devint ainsi le patron des ventes d'armes américaines. Il constata qu'il était *« beaucoup plus difficile de vendre que de distribuer des armes gratuitement sans s'écarter des objectifs* (politiques) *poursuivis »*.

Pour les constructeurs, c'était parfait : l'administration poussait elle-même à la vente des armes, et elle en prenait la responsabilité morale. Ainsi en toute bonne conscience Lockheed, Northrop et leurs émules pouvaient-ils affirmer que ce qui était bon pour eux était bon pour les Etats-Unis et que ce qui était bon pour les Etats-Unis l'était pour l'Occident.

De ce côté-ci de l'Atlantique, ajoutons-le, la situation était et reste aussi simple : les intérêts de Dassault et ceux supposés de la France étaient et restent encore plus étroitement confondus.

Pour vendre des armes, il fallait des acheteurs. Ainsi voit-on des pays occidentaux, pour se procurer les dollars nécessaires à l'achat d'armes américaines sophistiquées, pousser la vente de leur propre production aux pays du tiers-monde récemment parvenus à l'indépendance. La Grande-Bretagne ira même, en vue d'acquérir des F-111, jusqu'à obtenir l'appui secret du Pentagone dans une vente d'avions à l'Arabie Saoudite — en concurrence avec Lockheed et Northrop — afin de se procurer des devises qui en définitive seront dépensées ailleurs... De son côté la Tchécoslovaquie, pour acheter du matériel soviétique, devient un des plus importants vendeurs d'armes de l'Europe — sans se préoccuper de la couleur politique des acheteurs.

Pots de vin a tout va

La concurrence entre les firmes devient acharnée. Le bakchich est roi. Les pays arabes s'occidentalisent, les pays occidentaux s'arabisent remarque Sampson. Lockheed et Northrop achètent des princes, des généraux, des colonels, des hommes politiques, des intermédiaires plus ou moins bien introduits. Les mêmes, souvent, qui touchent de toutes les mains et ne le cachent même pas à leurs « employeurs ». Les dollars coulent à flot, distribués avec une naïveté pleine d'assurance. Les Français sont plus discrets et, à quelques exception près, plus subtils. Avec ses pouvoirs d'enquête, l'Assemblée nationale, s'il lui prenait envie de mettre son nez dans les ventes d'armes, ne pourrait vraissemblablement aboutir aux extraordinaires révélation obtenues dans le « scandale Lockheed » par le Sénat américain.

Vendre à tout va est politiquement dangereux. Même si, au départ, les « clients » ne sont que des « clients », on se trouve rapidement pris dans l'engrenage : il faut une assistance technique pour permettre aux acquéreurs d'utiliser le matériel et, d'une assistance technique à une implication politique, le pas est vite franchi.

Les marchands d'armes, dans leur élan, influent sur la politique intérieure des Etats. Ils en arrivent à convaincre, à grands frais, les « experts » de tel ou tel petit pays d'acheter des armes dont ils n'ont nul besoin, au grand dam de budgets chancelants. Ils s'aperçoivent aussi que leurs concurrents ne sont plus toujours d'autres acheteurs, mais des programmes civils destinés au développement du pays. De là à tout tenter pour faire échouer ces programmes...

La crise du pétrole a évidemment rendu les choses plus difficiles encore. Les Etats consommateurs, pour trouver les dollars nécessaires à l'acquisition du précieux liquide, doivent vendre aux pays arabes de plus en plus d'armes. Autre engrenage.

Le livre d'Anthony Sampson, basé en partie sur les archives du scandale Lockheed, fourmille d'exemples ahurissants. Il s'attarde assez peu sur le rôle de la France, objet de l'envieuse admiration de ses rivaux. Il n'en souligne pas moins le rôle particulièrement choquant qu'elle a joué en armant une Afrique du Sud mise au ban des nations. On le regrettera.

Ses conclusions sont assez pessimistes. L'idée reste ancrée que, pour se maintenir armé, il faut armer le monde. Si les gouvernements en ont pris, comme on l'a dit, la responsabilité directe, c'est poussés non seulement par les constructeurs et par la recherche des devises, mais aussi par la nécessité de maintenir l'emploi. Dans certains pays, les « lobbys » syndicaux ne sont pas les moins insistants...

Que faire ? Nationaliser ne règle rien, sur ce plan. Etendre les programmes aéronautiques civils ? L'exemple de Concorde n'est pas des plus probants. Redéployer pour des tâches productives la main-d'œuvre et l'ensemble du potentiel consacré aux armements ? En 1975, il a été vendu pour 300 milliards de dollars de matériel de guerre. Il faudrait une véritable révolution, fermement appuyée par une opinion publique enfin éclairée. Anthony Sampson s'y est employé. D'autres aussi, avec un succès encore médiocre. Faut-il désespérer ? Après tout, la traite des Noirs, si bien admise et si appuyée de fausses justifications économiques et même morales, a-t-elle fini par disparaître. Un faible espoir...

JEAN PLANCHAIS.

★ Anthony Sampson, *la Foire aux armes, Le grand jeu des firmes et des Etats*, traduit de l'anglais par Guy Durand. Robert Laffont, 393 pages, 59 F.

● *La Côte d'Ivoire* vient de commander ferme six avions d'entraînement Alpha-Jet à la France, qui s'ajouteront aux six exemplaires du même modèle que ce pays avait déjà achetés au groupe privé Dassault-Breguet. Cette vente porte à un total de quatre cent soixante-quatorze le nombre des appareils Alpha-Jet commandés par six clients.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE LISTE DE 798 DETENUS administratifs (« à la disposition du pouvoir exécutif ») a été publiée le 13 février par le ministère argentin de l'intérieur. Ces prisonniers, uniquement des hommes, sont gardés à la prison de La Plata, à 60 kilomètres au sud de Buenos-Aires). Parmi eux, figure M. Alfredo Bravo, secrétaire de la Confédération des travailleurs de l'éducation et co-président de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, enlevé dans sa classe en septembre dernier. Une première liste, comportant sept cent cinq noms — presque exclusivement des femmes détenues à la prison de Villa Devoto, à Buenos-Aires — avait été publiée il y a dix jours. — *(A.F.P., Reuter.)*

Belgique

● M. LEO TINDEMANS, premier ministre, a dû subir, jeudi 16 mars, un examen médical à la suite d'un léger malaise cardiaque.

Espagne

● LE DIRECTEUR DE LA PRISON DE CARABANCHEL A ETE RELEVE DE SES FONCTIONS après la mort, survenue le 14 mars mars, de l'anarchiste catalan, M. Agustin Rueda Sierra, victime, selon la presse et plusieurs avocats espagnols, de mauvais traitements subis au cours d'un interrogatoire.

Agustin Rueda, rappelle-ton, avait été « interrogé » dans une cellule dite « des condamnés à mort » à la suite de la découverte par le personnel pénitentiaire d'un tunnel sous une galerie de la prison. Dix fonctionnaires de Carabanchel sont suspendus pour une période indéterminée.

Sénégal

● COMPLETANT LA NOUVELLE EQUIPE GOUVERNEMENTALE (*le Monde* du 16 mars), le président Senghor a nommé, jeudi, MM. Momar Talla Cisse, délégué général au tourisme, et Jacques Diouf, délégué général à la recherche scientifique. — *(Corresp.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Mitterrand : les Français sont à la veille de changer de comportement

M. François Mitterrand, qui était, jeudi 16 mars, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré, à propos d'une dislocation de la société occidentale illustrée par la situation de l'Italie :

« Je ne crois pas que la France puisse être indemne de cette contagion. J'avais déjà exprimé cette opinion lors des événements qui avaient frappé l'Allemagne fédérale au moment de l'affaire de Mogadiscio notamment. J'avais assuré les gouvernants allemands de ma solidarité dans la nécessaire recherche des moyens de mettre un terme au développement du terrorisme. J'avais, bien entendu, ajouté que cette lutte ne me paraissait concevable que dans un respect extrêmement scrupuleux du droit, sans quoi la société qui prétend se sauver se détruit elle-même puisqu'elle détruit ses propres principes. Pourquoi la France y échapperait-elle ? L'Italie et l'Allemagne fédérale, malgré tout, c'est le même type de société. Et puis, dépassons si vous voulez nos querelles, qui sont importantes et non point négligeables sur le type de société, dépassons, pour atteindre à un certain niveau d'analyse ou d'approche morale ou philosophique, tout ce qui touche à la conscience, à l'explication que l'homme donne ou se donne du monde et de lui-même.

» Il semble bien qu'il y ait comme une sorte de vide. Pas de réponse, certains peuvent s'en contenter, mais d'autres en souffrent et se révoltent, agissent par violence, tandis que d'autres subissent la violence et entrent dans le cycle infernal. Je crois que la France devrait être elle-même plus scrupuleuse sur le plan qui nous occupe aujourd'hui.

» J'ai dit hier à la télévision à quel point je m'inquiétais, à l'occasion de cette campagne électorale, d'une certaine tendance de plus en plus affirmée d'hommes politiques responsables au plus haut niveau à dire n'importe quoi, à trahir, à traduire effrontément les propos de leurs adversaires politiques, qui devraient après tout n'être que leurs adversaires politiques et pas davantage. Ainsi, il n'y a plus d'analyse de textes possible, on ne peut plus faire confiance à la moindre transmission par les moyens modernes qui nous sont donnés. Il n'y a plus de foi donnée, il n'y a plus de foi jurée il n'y a plus de vocabulaire et plus d'intentions qui puissent être expliquées correctement.

» Bien entendu, chacun a le droit de contester, de discuter, de n'être pas d'accord. Mais l'intention même, ce qui est dit et les faits sont transformés. On ne respecte plus les textes. Il y a des truquages partout. En ce qui concerne les Français de l'étranger, c'est un énorme scandale en vérité. Sur ces truquages, la clarté un jour ou l'autre sera faite. Il y a les truquages sur les statistiques, sur le chômage ; le président de la République intervient après tout le monde contre la règle et l'usage établis dans une démocratie saine. Il existe toute une série de façons de faire, petites ou grandes. Ce que je viens de dire n'est qu'un incident comparé au drame que nous évoquions au point de départ. Mais à partir du moment où personne ne respecte personne, où personne ne respecte la loi commune, j'estime qu'il y a une sorte de déclin de la démocratie en France, si l'on n'y prend garde. J'appelle précisément les Françaises et les Français à y prendre garde et je souhaite que le parti socialiste s'impose à lui-même les règles que je demande pour les autres.

» Je souhaiterais que l'on sortît un peu de cette façon de mettre en accusation une moitié de la France et ses principaux dirigeants, dont je suis. Comme s'ils n'avaient pas leurs paroles, leurs écrits, leurs actes, leur vie, pour témoigner de ce que tout ce que l'on dit et de ce que l'on tente de faire n'est qu'une énorme conspiration, non pas contre moi ou contre d'autres, mais qui nuit à la démocratie française.

» Je mets vraiment en garde. Les élections vont passer, on verra ce qui va se passer. Nous allons encore en discuter pendant un peu plus de trois quarts d'heure ce soir. Au lendemain de tout cela, dans quel état serons-nous si le premier ministre continue de dire ce qu'il dit sans aucun sens de l'intégrité intellectuelle ? Où serons-nous si Chirac continue de hausser le ton avec la façon qui est la sienne de dépasser en brutalité, sous prétexte d'efficacité, toutes les limites de l'honnêteté ? Où va-t-on dans ces conditions ? (...)

» Que des hommes comme MM. Barre et Chirac, dont on pouvait tout de même attendre mieux, sachent un peu redevenir autre chose que des robots de la politique ou que des carnassiers qui sont prêts à dévorer n'importe quoi, qui se nourriraient de loques de chiffons. Ils méritent mieux que cela, ou alors qu'on n'en fasse pas des responsables au plus haut niveau. Quand ils s'acharnent à répéter, comme l'a fait M. Barre l'autre jour : « Maintenant que le parti communiste a rééquilibré la gauche », je me frotte les yeux et les oreilles, je ne comprends rien.

» Quand j'ai signé le programme commun, le parti socialiste était à 11 %. Lors des élections présidentielles, il était à 19 % ; il était derrière le parti communiste, et on ne nous a jamais opposé ce type d'objection. Et voilà qu'on le fait au moment où nous devenons les premiers. Ou alors, M. Barre a autre chose à faire et il a cessé de lire depuis longtemps. Je commence d'ailleurs à craindre pour lui qu'il n'étudie plus, qu'il ne cherche plus la source. Il est trop emporté par la politique et il a une mauvaise idée de la politique. Moi, j'ai une plus haute idée de la politique. Il faudrait qu'il l'apprenne. Dire que le parti socialiste se couche, s'étale, passe sous la table, qu'il est trop faible, que le rapport de forces a changé en oubliant que ce rapport de forces s'est précisément modifié dans le sens contraire à celui qu'il dit, vraiment, je le répète, ce n'est pas honnête. J'allais dire, c'est trop malhonnête, mais alors cela pourrait paraître excessif. »

M. Mitterrand a ajouté : « Il faudrait avoir un langage, une possibilité de saisir l'opinion en commun sur les problèmes importants. On n'y est pas arrivé et, historiquement, je considère — je prends la responsabilité de mon propos — que des responsables politiques qui laissent ainsi aller les choses prennent l'énorme responsabilité de placer la France dans la situation qu'ont connue d'autres pays dans les années 1921-1922 ou dans les années 1930. Voilà ce que je pense.

» Comme l'espèce d'anarchie intellectuelle, l'espèce d'anarchie morale dans laquelle nous vivons fait que dans un pays comme le nôtre, qui a su préserver jusqu'alors — mal, pas tellement bien, mais tellement mieux que d'autres — cette espèce de fond commun des libertés dont nous sommes tous propriétaires, tout cela est fragile, si fragile à compter du moment où plus rien n'est respecté, où l'on triche toujours un peu, où l'on truque toujours un peu, où l'on essaie de gagner le suffrage universel par les moyens qui ont été bien souvent répandus sous ces régimes, en forçant l'opinion, en jouant sur la psychologie, en tentant de forcer les consciences et en même temps en transformant d'une façon incroyable la capacité des mass-média pour aller dans chaque maison, dans chaque salon, dans chaque salle à manger et arriver à arracher l'électrice ou l'électeur en racontant n'importe quoi, je dis que la démocratie est en péril, je le crois et je répète que si la droite l'emporte, peu d'années se passeront avant que des hommes et des femmes moins scrupuleux encore, qui ne se réclameront même pas de la démocratie, ne trouvent tant de décombres qu'ils pourront avancer plus librement. (...)

» Les institutions rendent très difficile l'alternance. A partir du moment où le président de la République estime devoir toujours réclamer des électeurs que l'Assemblée nationale, les députés le soutiennent, et où lorsqu'un président de la République disparaît, la majorité en place demande que le président de la République soit de la même couleur que le Parlement en place, il est évident qu'il y a une sorte de phénomène de répétition qui pèse beaucoup sur l'opinion publique, car les Français n'ont pas envie de se trouver devant une difficulté supplémentaire. Donc, les institutions, de ce point de vue, assez habilement pèsent sur le comportement des Français. Ils sont à la veille d'en changer et ils vont en changer, n'en doutez pas. »

Une réponse à Pierre Bourgeade

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite répondu à l'article de Pierre Bourgeade paru dans le Monde du 17 mars. Il a indiqué :

« Pour ce qui concerne mon propre sort politique, je note que Pierre Bourgeade, que je connais, qui est un romancier de talent — à mon avis, meilleur romancier qu'analyste politique, mais, enfin, analyste politique qui mérite considération — annonce ma propre fin, d'ailleurs avec gentillesse, comme une sorte de nécessité. En plus, comme il me prête quelque habileté, il dit : si François Mitterrand se retirait maintenant, ce pourrait être pour lui un très bon placement. Comme quoi Pierre Bourgeade a un sens des choses matérielles beaucoup plus précis que moi. C'est dans mon intérêt qu'il dit cela.

» Pour ce qui me concerne, pourquoi voulez-vous que je m'en aille ? Tout d'abord, qui a décidé que nous perdrons dimanche ? C'est quand même extraordinaire, qui l'a décidé ?

» Nous sommes majoritaires en voix. Nous avons à réparer un dommage causé, à savoir que nous n'avons pas maintenu autant qu'il aurait fallu la dynamique unitaire qui nous a permis de l'emporter constamment depuis l'élection présidentielle où nous avons obtenu de bons résultats : 49,5 % sur le territoire métropolain ; c'était déjà un acquis qui pouvait laisser penser que la dynamique unitaire irait plus loin. Et elle est allée plus loin aux cantonales de 1976, aux municipales de 1977.

» Cette dynamique unitaire, nous avons voulu la relancer, non point tant par égard pour nous-mêmes que par devoir à l'égard des millions et des millions de Françaises et de Français qui ont besoin de gagner dimanche. Ils en ont besoin pour leur vie quotidienne, ils en ont besoin pour leurs lendemains, ils en ont besoin pour leur espérance, ils en ont besoin parce qu'ils veulent que la France soit comme cela et que leur sort aussi change.

» Tout cela s'est imposé à l'esprit des principaux responsables politiques de la gauche, les uns et les autres, et je ne vais pas décerner les mérites. Disons qu'à partir du moment où nous avons signé ensemble un accord, nous en sommes également comptables.

» Qui dit que nous perdrons dimanche ? Nous sommes majoritaires. Le problème est de savoir si l'ébranlement provoqué par la rupture de septembre 1977 sera suffisamment compensé par la volonté de gagner, si les responsables politiques s'engageront assez fortement — et je le fais ce soir — pour que la discipline joue partout et, si elle joue, nous gagnerons. Alors, ne tranchons pas.

» Il est vrai, Gaston Defferre, Pierre Mauroy, vous l'ont dit — et je ne connaissais pas leurs déclarations, — que nous devons nous poser la question. La victoire était assurée il y a quelque temps, elle est en péril ce soir, c'est vrai. Il faut donc rassembler les énergies, il faut donc y mettre encore plus de courage et, de ce point de vue, Pierre Bourgeade n'a pas à attendre de moi que je me laisse aller à quelque faiblesse que ce soit.

» Quant à m'en aller, d'où ? Je suis premier secrétaire du parti socialiste, je ne suis que cela. Je pourrais ajouter : je suis aussi tout cela. A partir de là, je n'ai pas entendu dire que mes camarades aient souhaité jusqu'alors que je cède ces fonctions à d'autres. J'ai même le sentiment qu'ils sont très fortement regroupés autour de leur principal responsable, parce que nous n'avons pas que des liens politiques, nous avons aussi des liens affectifs extrêmement puissants entre nous. (...)

» Pour moi, l'important est que la vie politique française permette de réintégrer dans les responsabilités et les actes du pays les cinq ou six millions de suffrages maintenant qui se reconnaissent dans le parti communiste. Je ne veux pas que ces cinq à six millions de Françaises et de Français, qui sont généralement les forces du travail, qui sont souvent très représentatifs des milieux les plus exploités, je ne veux pas, dis-je, qu'ils soient exclus de la vie politique française. Je préfère débattre avec eux, je préfère lancer des ponts entre eux et nous plutôt que de rechercher l'accord des partis de l'argent, qui est aujourd'hui le principal support et le principal ressort des partis de la droite. L'argent, toujours l'argent. L'argent-roi. L'argent qui coule de tous les côtés. L'argent qui paie vos affiches. L'argent qui paie vos brochures sur papier glacé. L'argent qui paie tout. L'argent qui a dominé cette campagne électorale. L'argent de la droite, le milliard du patronat, les 2 milliards de francs nouveaux, c'est-à-dire 200 milliards d'anciens francs. Les gens que l'on transporte gratis dans les trains, de Paris à Pantin, avec casse-croûte et en couchettes.

» L'argent, l'argent, partout l'argent.

» Eh bien, moi, je préfère tendre la main aux travailleurs plutôt qu'aux maîtres de l'argent. Voilà la vérité. »

« M. Mauroy pense à l'avenir »

Interrogé sur les déclarations de M. Mauroy devant la presse anglo-américaine, M. Mitterrand a précisé :

« Les appréciations politiques peuvent évidemment varier — c'est l'histoire qui le dira — mais c'est quand même le programme commun qui a accompagné, soutenu et peut-être même provoqué l'avance de la gauche depuis 1972, en tout cas les très grands progrès du parti socialiste.

» Que, au cours de ces derniers six mois, nous ayons éprouvé un certain nombre de déceptions à l'égard de nos partenaires, en ayant le sentiment que désormais le souci de parti l'avait emporté sur la dynamique de la gauche, c'est certain. Que le programme commun, qui, en 1972, avait été signé pour cinq ans et qui se trouvait, en effet, disons à bout de course, à bout de souffle en 1977 — c'est pourquoi il a fallu le retravailler, — soit dépassé pour les années suivantes, c'est évident. On va examiner cette question.

» Pierre Mauroy pense à l'avenir, c'est-à-dire à l'au-delà du 19 mars — je n'ai pas lu sa déclaration, mais naturellement je ne la mets pas en doute, la question ne se pose pas, — mais moi, je suis dans la bataille pour dimanche et je dis qu'il faut absolument faire le total des voix de gauche sur chaque candidat unique par circonscription sur la base du programme commun et sur la base des acquis du programme commun obtenus par l'accord des trois partis de gauche.

» 3 % des électrices et des électeurs se sont éloignés de nous virtuellement. Je veux dire qu'on ne les a pas perdus, si on ne les a pas gagnés — on en a gagné quatre, on n'en a pas gagné sept. C'est dans ce sens qu'on peut dire que nous n'avons pas réalisé le rêve ou la prévision des sondages. On pouvait en avoir sept, c'est ce qu'on nous avait dit, nous en avons eu quatre. Les autres partis en ont tous perdu. Je le rappelle parce que c'est si vite oublié et comme je suis le seul à le dire... »

A une question portant sur une déclaration de M. Séguy au « Club de la presse », dans laquelle le secrétaire général de la C.G.T. reprochait à M. Mitterrand d'avoir, en 1968, à la veille des négociations de Grenelle, demandé à la centrale syndicale de ne pas participer à cette discussion, le premier secrétaire du P.S. a répondu :

« Mes souvenirs ne sont pas les mêmes que ceux de Georges Séguy, et je dois reconnaître que ce n'est pas la première fois. (...) Je ne vois pas pourquoi nous aurions été hostiles — je ne peux pas dire « je » puisque je conduisais une délégation, — je ne vois pas, dis-je, pourquoi nous aurions été hostiles à une conférence du type Grenelle.

» Aucune délibération de la fédération de la gauche démocrate et socialiste de l'époque ne nous avait mandaté à cette fin, et je ne crois pas que les historiens retrouveront jamais un texte de ce genre. »

« L'engrenage fatal » au Proche-Orient

M. Mitterrand a enfin évoqué, en ces termes, les événements du Liban :

« Il a été signalé que le parti socialiste n'avait pas ou avait trop tard signalé au gouvernement israélien la tristesse que nous avions devant l'attentat qui avait fait périr, dans les environs de Tel-Aviv, une centaine de personnes.

» Eh bien ! non. J'avais précisément informé tout aussitôt le gouvernement israélien, M. Begin, et mon ami M. Pérès, de mes sentiments. Le parti socialiste s'apprêtait à publier ce document. C'est moi-même qui ai téléphoné, de province, où je me trouvais dans une réunion électorale, pour dire : « J'interdis cette diffusion. » Il ne faut pas qu'un seul Français, et surtout qu'un seul juif » de France puisse penser que » nous recherchons un suffrage » parce que nous envoyons un » télégramme de tristesse au gouvernement israélien. » J'ai été un peu surpris lorsque, quarante-huit heures plus tard, un télégramme du président de la République étant parvenu à Tel-Aviv, un journal s'est permis de dire : « Mais alors, qu'a fait le parti » socialiste ? » Nous répondons : mais si, nous avons, en effet, nous aussi, communiqué notre émotion, nos regrets et notre solidarité. « Ah ! c'est bien tard ! Ou alors » vous avez eu peur de publier » ce document ! », a-t-on dit, nous croyant sans doute assez bas. « Vous avez eu peur, parce » que vous redoutiez vos partenaires communistes ! » Comme si les communistes eux-mêmes n'avaient pas été révoltés par l'attentat en question.

» Je dis cela uniquement parce que c'est vraiment la marque de cette campagne électorale. (...)

» Et maintenant que nous nous trouvons devant cette amorce de guerre, devant cette terrible nécessité, peut-être du point de vue israélien, mais tout de même riposte sur les camps palestiniens, alors que la société des nations, le terme étant pris dans son sens exact et non pas dans le sens institutionnel d'autrefois, est incapable d'apporter la moindre solution de fait, je dis que le rôle des responsables français est de défendre partout le droit. Et le droit d'Israël a été gravement déchiré. Les Israéliens ont le droit de vivre sur leur terre. Et voilà qu'à leur tour, contraints par cette sorte de fuite de la guerre... Voilà — c'est l'engrenage fatal — que personne n'est en mesure de dire le droit quelque part. »

● PRECISION. — Né en 1890, Charles de Gaulle avait cinquante-six ans lorsqu'il abandonna, en 1946, la présidence du gouvernement provisoire ; il n'était donc pas « à peine plus âgé » que M. Mitterrand aujourd'hui », comme l'a écrit par erreur dans le Monde du 17 mars Pierre Bourgeade, puisque le premier secrétaire du P.S., née en 1916, a soixante et un ans.

M. Mauroy : il serait souhaitable que le programme ne soit pas une sorte de carcan

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré jeudi devant la presse anglo-américaine :

« Il n'est pas question pour le P.S. de faire une politique de droite. Les socialistes ont fait une mauvaise expérience quand ils se sont alliés aux centristes. Le parti socialiste a décliné au point de perdre son âme. » Il a ajouté : « Nous avions un programme (...), cela n'a pas empêché Georges Marchais de mordre dedans à pleines dents (...). Si nous gagnons, ce programme sera actualisé. Si nous perdons, nous ne nous réunirons pas dès lundi pour l'actualiser. »

M. Mauroy a encore affirmé : « Il serait souhaitable, à l'avenir, que les partis soient davantage avec leur programme et leurs propositions. Que le programme ne soit pas une sorte de carcan. Chacun devra avoir une expression beaucoup plus libre sur le plan programmatique. Naturellement, dans le cadre de l'union de la gauche et avec — un mois ou deux avant les élections — un pacte gouvernemental (...). Autrement dit, ce que nous avons fait lundi, il aurait fallu le faire trois mois avant les élections. Je crois qu'il serait mieux que chaque organisation de gauche garde une grande liberté (...). La gauche, c'est deux forces, deux partis différents avec des finalités différentes que le programme commun n'a pas permis d'exprimer. »

Selon le maire de Lille, le « manque à gagner » des socialistes au premier tour s'explique de la façon suivante : les derniers sondages publiés avant le premier tour donnaient environ 28 % des voix au P.S. Car environ 3 % d'électeurs socialistes modérés étaient prêts à voter pour lui en raison de la polémique du P.C. (en ce sens bénéfique pour le P.S.), qui les a conduits à penser que l'union de a gauche éclaterait.

Mais, en constatant finalement que l'alliance P.C.-P.S. ne serait pas rompue, ces électeurs se sont détournés des candidats socialistes : à partir du lundi et du mardi qui ont précédé le premier tour, « on a vu ces voix s'envoler », comme le montraient les sondages non publiés.

Poursuivant son analyse, M. Mauroy a ajouté que, dans ces conditions, les reports de voix au second tour au sein de la gauche « seront bons » : « Ce sera la divine surprise du deuxième tour », qui « peut nous donner la victoire », a-t-il affirmé.

● Tourisme et travail appelle ses adhérents à voter, le 19 mars, pour les candidats uniques de la gauche, afin de mettre fin à un régime qui, selon elle, empêche douze millions de Français de partir en vacances, faute de moyens financiers.

A Moscou

« TEMPS NOUVEAUX » CRITIQUE DISCRÈTEMENT LE P.S.

(De notre correspondant.)

Moscou. — Estimant que le premier tour des élections législatives françaises a montré « l'attrait du changement renforcé par la crise économique », l'hebdomadaire Temps nouveaux se livre à une critique discrète du parti socialiste. Il lui reproche de « ne pas avoir du tout manifesté son désir de s'entendre (avec les communistes) avant le premier tour de scrutin » et d'avoir plus insisté sur la tactique électorale (désistements automatiques au second tour) que sur les problèmes de fond. Sans doute les socialistes ont-ils obtenu plus de voix que les communistes, mais « ce sont avant tout les milieux petits-bourgeois qui ont voté pour eux », écrit Temps nouveaux, qui indique que 2 % seulement des candidats socialistes sont des ouvriers et qu'un sur cinq est un cadre supérieur. Les petits-bourgeois « souffrent de plus en plus de la politique du grand capital, aspirent au changement, mais ne sont pas encore libérés de leur complexe anticommuniste ».

Comme les coups des forces de droite ont été principalement dirigés contre le P.C.F., le P.S. a pu attirer à lui des électeurs qui « abandonnaient les partis conservateurs mais en même temps ne voulaient pas voter communiste ». Cette tendance a été renforcée par le fait que les socialistes et les radicaux de gauche ont, selon Temps Nouveaux, essayé de faire porter au seul P.C.F. la responsabilité de la tension dans les relations entre les partis de gauche. — D. Vt.

M. ALAIN KRIVINE : la gauche a peur de la victoire.

Après avoir réaffirmé, jeudi 16 mars, au cours d'une conférence de presse, qu'il faut « tout faire pour battre la droite », M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a critiqué les partis de gauche. Il a notamment déclaré : « Les tournants à 180 degrés pris par les appareils entraînent un grand désarroi dans la classe ouvrière ; c'est pourquoi l'accord de dernière minute de lundi non seulement ne suscite pas l'enthousiasme, mais contribue encore plus au malaise qui existe parmi les travailleurs. On a l'impression qu'aujourd'hui les partis de gauche ont peur de la victoire : ils se sont mis d'accord à la hâte, d'une part, pour ne pas porter la responsabilité de la division et de la défaite éventuelle, et, d'autre part, pour sauvegarder leurs groupes parlementaires (...). L'absence de meetings unitaires centraux, d'appels unitaires intersyndicaux, sont des indices qui permettent d'affirmer que les partis de l'union de la gauche n'entendent pas mener l'assaut contre la majorité sortante (...). »

Evoquant ensuite l'hypothèse d'une défaite de la gauche, M. Krivine a estimé : « L'unanimité de façade ne sera plus possible ; il y aura des changements d'équipe, la responsabilité de l'échec portera sur les deux directions, elles auront des comptes à rendre non seulement à leurs appareils, mais aussi et surtout aux travailleurs. »

Enfin, M. Krivine a confirmé que « la L.C.R. est prête à discuter avec le P.C., non pas du programme commun, mais des meilleurs moyens d'imposer les revendications des travailleurs ».

M. BRICE LALONDE : les écologistes ne veulent pas « reconduire les sortants ».

M. Brice Lalonde, s'exprimant en tant que porte-parole du groupe des Amis de la Terre de Paris, a évoqué, jeudi 16 mars, au micro de France-Inter, le second tour de scrutin ; il a précisé : « Notre position est claire : nous ne donnons pas de consignes de vote, mais nous nous situons dans l'opposition. Les écologistes sont dans l'opposition depuis qu'ils existent. Notamment à Paris, ils sont hostiles à tous ceux qui ont provoqué l'invasion des automobiles, l'extension des autoroutes, la construction des tours. Il est donc normal qu'ils ne veuillent pas reconduire les sortants. »

M. Brice Lalonde a également présenté les réponses fournies par les partis politiques interrogés, dans la perspective du second tour, sur la question nucléaire. Selon l'animateur des écologistes parisiens, il ressort de ces réponses que les positions du P.S. et du C.D.S. sont celles qui « correspondent le plus aux préoccupations des écologistes ».

Cette démarche de M. Lalonde, ainsi que de récentes prises de positions favorables au Front autogestionnaire, ont été critiquées par les représentants du collectif Ecologie 78 (dont M. Lalonde est un des porte-parole). Ces derniers ont rappelé qu'aucune consigne de vote ne peut être donnée au nom du collectif Ecologie 78.

Toutefois, les représentants de certaines sections de Paris-Ecologie (groupe partie prenante du collectif Ecologie 78) ont appelé à voter contre les députés sortants. Ils ont souligné : « Nous ne donnons pas à proprement parler de consignes de vote, chacun peut s'abstenir ou voter blanc ou voter contre. » Il s'agit des représentants des Ier, IIe, IIIe, IVe, Xe et XIVe arrondissements.

L'essentiel

(Suite de la première page.)

Je sais que ces quinze millions ne forment pas un tout homogène. Le plus grand nombre a porté ses suffrages sur le parti socialiste, le parti communiste, le Mouvement des radicaux de gauche. D'autres ont soutenu des formations d'extrême gauche. Tous ces partis et formations appellent au second tour à voter pour la gauche.

D'autres encore ont affirmé lors de ce premier tour la présence de la revendication écologiste. Si ceux-là ont voté comme ils l'ont fait, c'est qu'ils ne se retrouvaient pas dans la majorité actuelle. Beaucoup considèrent que la gauche ne prend pas suffisamment ou correctement en compte leurs aspirations. Mais, au moment du choix, ils penseront sans doute qu'en tout état de cause c'est la droite au pouvoir et le grand patronat qui portent la responsabilité de tout ce qui les heurte, et qu'il est raisonnable de donner à la gauche la possibilité de faire la preuve qu'elle les a bien entendus.

Il existe donc les forces potentielles d'une victoire de la gauche le 19 mars.

∴

Cela se confirme lorsqu'on examine les chiffres de plus près, au niveau des circonscriptions. Il faut 246 députés pour avoir la majorité à l'Assemblée nationale. Dimanche dernier, cinq députés de gauche ont été élus. Et dans deux cent soixante circonscriptions où il y a ballottage, la gauche devance la droite. La gauche, le 19 mars, peut donc être majoritaire en sièges.

On me dira : cela, c'est de l'arithmétique. Vous oubliez que les reports de voix obéissent à des considérations politiques. Or vous ne pouvez négliger que la situation qui s'était créée ces derniers temps à gauche a pu laisser des blessures.

Non seulement je ne l'oublie pas, mais je le prends précisément en compte. Car, depuis dimanche, un grand fait nouveau est intervenu : la gauche a réalisé un accord.

Cet accord règle-t-il toutes les questions en suspens ? Personne ne le prétend. Mais il engage justement nos trois partis dans son texte même à régler ces questions au lendemain d'une victoire de la gauche. Je le dis, nous irons à cette négociation sur le programme de gouvernement avec la volonté d'aboutir et je suis persuadé que nous déboucherons sur un bon compromis acceptable par tous.

D'ores et déjà, cet accord définit des objectifs sociaux et démocratiques essentiels ; il décrit les principaux moyens à mettre en œuvre ; il contient les principes sur lesquels reposeront la formation et l'activité d'un gouvernement commun ; enfin, il décide et organise les désistements réciproques, dans toutes les circonscriptions, pour le candidat de gauche le mieux placé, qui devient le candidat d'union de toute la gauche.

C'est donc un bon accord pour la victoire. Confirmation en est donnée par le fait que, pour la première fois à ma connaissance, les désistements se sont partout opérés sans exception et sans réticence, et que partout, sans exception et sans réticence, les partis de gauche, leurs militants et tous ceux qui leur font confiance mènent actuellement campagne pour leurs candidats communs. Ils ont le soutien du Front autogestionnaire, des gaullistes de gauche, des formations d'extrême gauche. J'ajoute que les grands syndicats — la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, — des syndicats agricoles tels que le MODEF, des organisations professionnelles, des personnalités de tous horizons appelent à voter pour la gauche.

Dans ces conditions, où la droite peut être battue et où la gauche s'est réunie, comment un électeur communiste, un électeur socialiste, un électeur qui ne veut plus voir la droite continuer à imposer sa loi au pays, comment tous ceux-là pourraient-ils rester sur le pas de la porte qui vient de s'ouvrir ? Comment pourraient-ils laisser échapper la possibilité qui s'offre de voir enfin les Chirac, les Barre, les Lecanuet céder la place ? Pourquoi laisseraient-ils s'envoler la victoire, cette victoire qui est à portée de la main ?

On me dit : l'accord ne tranche pas la question des responsabilités de la situation qu'on a connue à gauche pendant six mois...

Il est vrai que, là-dessus, les points de vue sont différents. Mais aujourd'hui cela ne peut, cela ne doit pas prendre le pas sur l'essentiel. Il me paraît impensable qu'à l'heure où la gauche peut l'emporter, par découragement ou par ressentiment, on puisse envisager de se priver soi-même de sa propre victoire. Aucune voix d'électeur de gauche ne doit donc manquer dimanche aux candidats d'union de la gauche, aucun électeur — qu'il soit communiste, socialiste ou radical de gauche — ne peut prendre le risque de priver la gauche d'un siège, que celui-ci doive être occupé par un député socialiste, communiste ou radical.

Je dis donc qu'il faut se battre, et qu'il faut se battre tous ensemble. La droite, elle, se bat. M. Chirac annonce son intention de « plumer la volaille socialiste ». M. Fourcade appelle de ses vœux un gouvernement « musclé ». M. Barre injurie les leaders de la gauche. Et ainsi de suite...

Pourquoi cette fébrilité ? C'est que la droite s'estime menacée. Et c'est vrai.

Rien donc, dans cette situation, ne porte au pessimisme. Bien au contraire. Si chacun, comme nous-mêmes, contribue au succès des candidats d'union de la gauche, c'est toute la gauche dans sa diversité qui fêtera sa victoire le 19 mars au soir.

GEORGES MARCHAIS.

Halte à la tromperie !

par PIERRE URI (*)

Une production industrielle au-dessous du niveau d'il y a quatre ans : avec une autre politique, elle serait supérieure d'un quart. En un an, c'est 175 milliards perdus. Autrement plus cher que le programme commun.

Quand l'industrie a encore régressé depuis le printemps, à qui fera-t-on croire que le chômage a pu baisser ? Les jeunes ont été mis sur des voies de garage. Après les élections, quand les stages et les emplois temporaires prendront fin, veut-on que la France connaisse un million cinq cent mille chômeurs ?

Les hausses de prix ont été différées. Elles vont tout à coup exploser.

Absurdité de cette flambée de la Bourse. Des valeurs d'entreprises qu'il n'a jamais été question de nationaliser montent de près de 20 % en un jour ! Qui fera comprendre aux entreprises petites et moyennes que dans la récession prolongée et la concentration croissante la faillite les menace ; que le développement d'un secteur public qui ne les atteindra pas, et qui seul s'est montré capable, malgré la crise, de maintenir ses investissements dans une perspective à long terme, de leur assurer un flux continu de commandes ? Et c'est la gauche qui accordera aux chefs d'entreprise individuels, dans des termes honnêtes et simples, le même régime fiscal qu'aux salariés et aux dirigeants de sociétés.

Quant aux agriculteurs, ce pays est celui qui, proportionnellement, dépense le plus pour eux, et où il y en a le plus qui sont pauvres. C'est que l'argent est mal dépensé, à enrichir les exploitations les plus riches.

Est-ce que les cadres ne sont pas las du chômage qui les frappe, des carrières prématurément brisées, et de jouer les courroies de transmission ? Solidaires des autres travailleurs, ils retrouveraient la dignité de l'emploi mieux assuré et des responsabilités assumées.

Que craignent donc les personnes âgées ? On a lancé à leurs trousses les employés des postes et des perceptions pour leur faire souscrire des rentes viagères qui, à fonds perdus, rapportaient des intérêts moindres que les obligations remboursables. C'est la gauche qui revalorisera et indexera ces rentes pour tous les retraités et à proportion qu'elles ont été souscrites il y a plus longtemps, comme elle assurera à tous un minimum décent de ressources.

∴

Et ceux qui, avec les écologistes, sont soucieux de la qualité de la vie veulent-ils que la droite ne propose que la pause fiscale ? On va rogner les moyens publics de satisfaire aux besoins fondamentaux de la collectivité et des plus démunis pour s'en remettre à la reprise de la consommation des privilégiés et de l'investissement dans le béton. Quelle chance reste-t-il à cette nouvelle croissance qu'invoquait le président de la République ?

Et d'ailleurs, de quoi parle-t-on ? Du taux ou du rendement des impôts ? Le pouvoir n'a rien fait pour réduire le scandaleux écart entre les textes et leur application. Que la fortune doive contribuer à la solidarité nationale, ce n'est que justice : elle est, comme les revenus, une capacité de disposition sur les ressources de la production. Et celui qui possède n'a pas seulement la protection de la justice, de la police, de l'armée pour sa personne, mais aussi pour ses biens : il est normal qu'il paie à part ce redoublement de service public. Pour le reste, c'est à travers un système fiscal rénové, et les recoupements qu'il assurera, que les ressources nécessaires seront reprises sur les fraudeurs. Car ils ne volent pas l'Etat, qui peut toujours s'y retrouver en frappant d'autres catégories, ils volent les pauvres.

Enfin, voici la grande question. L'accord entre les partis de gauche aurait été bâclé. Où a-t-on vu, au contraire, que des discussions aient été aussi approfondies, que des formations alliées soient d'avance unies sur tant de choses ? Ce qui a été conclu lundi aurait amplement suffi il y a plusieurs mois.

La querelle dramatisait les point de divergence, qui ne seraient même pas apparus si, sur tout le reste, les projets et les moyens n'avaient été si précis. Et quel contraste avec la droite !

Quel rapport entre la déflation où s'entête M. Barre et la relance que réclame M. Chirac, sans aucune idée des moyens qu'il y faudrait mettre en œuvre ? Qu'est-ce qu'on fera sur les salaires ? M. Barre n'entend les augmenter qu'à la remorque de la production, sans reconnaître qu'ils sont un élément décisif de la demande, et qu'à différer de les accroître la production ne s'accroîtra jamais. Ne voit-il pas qu'il a joué de malheur et que la hausse des prix alimentaires et la stagnation de l'industrie ont accru les coûts unitaires de main-d'œuvre malgré le blocage du pouvoir d'achat ? Les 2 400 francs, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber les appelle avant 1979, M. Barre les envisage avant la fin de la législature, peut-être dans cinq ans. L'impôt sur les grandes fortunes a été emprunté à la gauche par le R.P.R. et les radicaux. M. Barre le mettrait à l'étude : a-t-il tant pesé les conséquences quand, au titre de la sécheresse, il a tout simplement majoré les impôts de ceux qui les payaient à plein, quand il n'a cessé d'élargir les déductions fiscales dont bénéficie le capital et qui donnent un avantage d'autant plus grand que le contribuable dispose de revenus plus élevés ? Et où est donc la politique européenne ou la politique de défense communes à M. Michel Debré et à M. Jean Lecanuet ?

Il ne leur reste aux uns et aux autres qu'à agiter les aspects du collectiviste et de la bureaucratie, à défigurer un dessein tout entier tourné vers l'épanouissement de l'homme, la participation aux décisions, la décentralisation des pouvoirs.

Que les hésitants ne se demandent pas combien de sièges ils donneraient à tel ou tel parti de la gauche, mais combien ils en enlèveront à la droite. Pas une voix ne doit manquer pour que le 19 mars ranime la joie et réveille l'espérance.

(*) Membre du groupe des experts du P.S.

CORRESPONDANCE

« Mea culpa »

Nous avons reçu la lettre suivante de M. François-Marie Banier :

J'ai mal voté. J'ai voté pour Giscard parce qu'à la fin de la semaine les amis m'ont fait peur. « *Toi qui aimes le confort... tu scies la branche sur laquelle tu es assis... Ton père est hongrois, vois Budapest...* » En fait, maintenant que le tour est presque joué, que la droite est presque là, je ne me sens pas *confortable*. L'écart est trop grand. Insurmontable quand on est du côté où je n'ai pas été. Les difficultés psychologiques que depuis l'enfance j'ai eues à traverser ont submergé ma vision. Ainsi, m'attachant à exprimer mon individualité, je n'ai pas vu — on ne m'y a pas aidé — que des millions de gens, sans de fantastiques hasards, ne sauront jamais lire, ils ne pourront jamais écrire. Ils n'ont pas la ressource de la ressource. Combien ont-ils par mois pour ne pas, pour ne jamais vivre ? Et il y a encore des gens — comme moi — pour partir au soleil sur des bateaux. Peut-être n'a-t-on pas assez montré l'impossible vie de ceux, si nombreux, qui crèvent à petit feu. Il faut dire qu'ils ont autre chose à faire que de la propagande pour leur misère. Dimanche, dans mon quartier, je ne voterai pas : Chirac contre Giscard, ça ne m'intéresse pas.

Non au « replâtrage »

Un de nos lecteurs de Palaiseau, M. A. Dutur, nous écrit :

Comment croire à ce replâtrage de la gauche ? C'est une farce, indigne de la « Commedia dell'Arte ». Je vote à Palaiseau, j'ai voté P.S. le 12. Mais non, le 19, je ne vais pas voter P.C. ! Je suis télécommandé par Bonn et Washington. Je veux gérer la crise pour le compte du grand capital. Pour financer le SMIC à 2 400 F, je veux faire cadeau de 27 F aux monopoles.

Je suis prêt à écouter les sirènes de la droite. Et je mets mon mouchoir par-dessus et au second tour je vote P.C. ?

Je vous dis non, non, non. « Social-traître », je ne tends pas à mes futurs bourreaux la corde de Slansky. Non, je ne voterai pas P.C. au deuxième tour.

D'une circonscription à l'autre

CHER. — M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, appelle à voter pour le candidat d'union (communiste) dans la 3e circonscription (Saint-Amand-Montrond). Par cet appel, M. Fabre répond à M. Michel Blanchard, secrétaire général de la fédération du Cher du M.R.G., candidat au premier tour dans cette circonscription, qui avait demandé mercredi à ses électeurs de ne pas « *égarer leurs suffrages sur les représentants du collectivisme* ».

CORREZE. — Après un nouveau décompte des voix effectué par la commission de contrôle et la validation de quelques bulletins, les résultats du premier tour dans la deuxième circonscription (Brive) sont les suivants : inscrits, 73 678 ; votants, 63 892 ; suf. exp., 62 569. MM. S. Filliol, R.P.R., 20 482 ; J. Chaminade, P.C., 15 444 ; J.-C. Cassaing, P.S., 13 368 ; J. Charbonnel, maire de Brive, ancien député et ancien ministre, F.R.P., 12 061 ; M. Mournetas, L.O., 1 214.

HAUTE-CORSE. — La convention fédérale du P.S., réunie jeudi 16 mars à Corte, a constaté que les divergences qui séparent les socialistes de leurs partenaires du M.R.G., et qui portent sur la question du statut de l'île, n'ont pu être surmontées. Elle a donc appelé les électeurs « *à se déterminer eux-mêmes* » pour le second tour. Mais la fédération socialiste a ajouté : « *Il serait superflu d'affirmer que nous ne cesserons de mener notre combat contre la droite et dans le cadre d'une gauche véritablement décidée à changer la vie en Corse.* »

Les candidats qui représentent la gauche pour le second tour sont MM. Jean Zuccarelli, maire de Bastia, et François Giacobbi, président du conseil général.

ESSONNE. — Dans la transcription des résultats par villes (*le Monde* du 15 mars), ceux de Juvisy ont été omis. Ce sont les suivants : MM. Germon, P.S., 1 785 ; Tagand, R.P.R., 1 744 ; Juquin, d.s., P.C., 1 550 ; Bourgeois, U.D.F.-C.D.S., 1 308.

ISERE. — M. Edmond Arsenne, candidat écologiste « Collectif éco. 78 », dans la 2e circonscription, (Grenoble-sud), a obtenu dimanche dernier 2 995 voix (3,59 % des suffrages exprimés). Un « mastic » avait éliminé ce chiffre de nos résultats.

LOIRE. — M. Paul Rivière, député sortant R.P.R. de la 6e circonscription (Feurs), placé, dimanche, en troisième position derrière MM. Pascal Clément, U.D.F.-P.R., et Pierre Chopin, P.S., se retire « purement et simplement », laissant à ses électeurs « *la liberté de choisir* ».

PARIS. — M. Philippe Saint-Marc (C.D.S.), candidat dans la 4e circonscription (VIe arrondissement) contre M. Pierre Bas (R.P.R.), député sortant, a confirmé son maintien, malgré le désaveu de l'U.D.F.

M. Saint-Marc a indiqué : « *Je considère comme inconcevable que les électeurs, au deuxième tour, n'aient plus aucun choix possible et soient réduits à voter pour un seul candidat. En me maintenant, je ne revendique l'investiture d'aucun parti et d'aucune formation.* »

Dans cette circonscription, aucun autre candidat n'a pu franchir le seuil des 12,5 % des inscrits.

De son côté, M. Pierre Bas a protesté contre « *l'utilisation par M. Saint-Marc, dans sa campagne pour le second tour, de lettres de soutien de MM. Lecanuet et Soisson qui lui avaient été envoyées en vue du premier tour* ».

Enfin M. Edouard Frédéric-Dupont (app. P.R.), réélu dimanche 12 mars député de la 5e circonscription (VIIe arrondissement), « *appelle les électeurs à voter dans tous les secteurs pour le candidat de la majorité arrivé en tête au premier tour* ».

HAUTS-DE-SEINE. — Mme Florence d'Harcourt a invité « *expressément* », jeudi 16 mars, les électeurs à voter dimanche dans la 6e circonscription, bien qu'elle soit seule candidate après le retrait de M. Robert Hersant et l'élimination des candidats de la gauche, car « *ce vote est important pour le décompte national des voix de la majorité* ».

VAL-D'OISE. — M. Robert Mondargent, député P.C., maire d'Argenteuil et candidat placé en première position dans la 3e circonscription, a déposé une plainte contre X auprès du procureur de la République pour « *détournement de cahiers d'émargement* ».

M. Mondargent précise que les listes d'émargement d'Argenteuil ont mis dix-neuf heures pour être acheminées entre la préfecture de Pontoise, où, selon la loi, elle avaient été apportées après le premier tour, et la mairie d'Argenteuil, en vue du deuxième tour des élections. « *Les reliures de ces documents officiels*, a déclaré le maire d'Argenteuil, *ont été démontées et des pages qui portaient des marques apparentes de photocopieuse ont été arrachées et mélangées.* »

A Paris

LE P.C. PROTESTE CONTRE L'ATTITUDE DE LA MUNICIPALITÉ

M. Henri Meillat, président du groupe communiste du Conseil de Paris, a protesté, vendredi 17 mars, contre la décision du maire de Paris de faire retirer, dans l'ensemble des circonscriptions de la capitale, les panneaux des candidats aux élections législatives absents au second tour, y compris ceux attribués aux candidats ayant atteint la barre des 12,5 % prévus par la loi.

M. Meillat a indiqué : « *Cette façon d'agir de la municipalité vise en fait à empêcher que les candidats qui ne se représentent pas le 19 mars puissent exprimer clairement et démocratiquement à leurs électeurs le sens de leur désistement. Cette décision arbitraire prise par la municipalité traduit un manque de respect devant le suffrage universel. Elle est une atteinte à la liberté d'expression des citoyens. Au nom du groupe communiste, je vous demande donc de bien vouloir faire procéder immédiatement à la remise en place de ces panneaux.* »

M. Meillat a également précisé : « *Comment ne pas s'interroger lorsque l'on apprend que les commissions siégeant à la préfecture de Paris ont comptabilisé un nombre de bulletins de vote supplémentaires, lors du dépouillement des résultats du premier tour, dans une douzaine de circonscriptions ? Comment ne pas être inquiets de voir que depuis que cette municipalité a pris elle-même en main la direction des opérations électorales dans la capitale, on voit apparaître pour la première fois des mœurs détestables qui ont existé ailleurs, dans le passé, et que l'on croyait à jamais révolues.* »

La campagne officielle à la radio et à la télévision

M. Jacques Chirac a consacré l'émission officielle de propagande réservée au R.P.R., jeudi 16 mars, à l'exposé des projets économiques et sociaux de son mouvement. « *Une nouvelle politique de l'économie,* a-t-il dit, *doit être accompagnée d'une relance fondée sur les investissements dont nous prétendons qu'elle n'engendrera pas la hausse des prix ni l'inflation. Le chômage n'est pas une fatalité. Cela suppose une véritable politique contractuelle avec tous les partenaires sociaux.* » A propos du SMIC, M. Chirac, « *choqué de la façon dont ce problème a été abordé* », propose « *une revalorisation substantielle des bas salaires compensée par une diminution des charges sociales des entreprises* ». Il propose « *une aide à la famille qui a été souvent maltraitée et qui constitue une des cellules de base de la société avec la commune, lieu d'élection de la démocratie du quotidien, et avec l'entreprise, où doit s'exercer la participation* ».

∴

Au nom de l'U.D.F., M. Chinaud, président du groupe P.R. à l'Assemblée nationale, s'adresse aux cadres qui « *paieront les promesses du programme commun* ». M. Olivier Stirn, radical, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, estime que « *le patriotisme aujourd'hui consiste à travailler pour exporter* » et ajoute : « *Avec le programme commun, nous serions enserrés dans des carcans qui feraient perdre aux Français leur pouvoir d'initiative et les empêcherait de créer.* »

M. Jacques Barrot, C.D.S., secrétaire d'Etat au logement, affirme : « *Avec le succès de l'opposition les moins favorisés seraient les premiers à trinquer.* »

MM. Antoine Pinay et Bertrand Motte, respectivement président d'honneur et président actuel du Centre national des indépendants et paysans, ont conversé pour affirmer « *la nécessité absolue du succès de la majorité* ». M. Pinay a assuré que « *les pays qui résistent à l'inflation et qui améliorent leur situation économique sont ceux précisément qui respectent la liberté des prix. Tout est fragile dans un pays dont l'économie est fragile. Je crois que si on veut précisément faire du social, et du social solide, il faut avoir une économie prospère, et il n'y a pas d'économie prospère dans la contrainte. Je crois que le climat de confiance est indispensable si l'on veut réussir. Je crois que la meilleure formule dans une période comme celle que nous traversons échouera si elle n'a pas le support de l'opinion publique, alors qu'une formule médiocre donnera des résultats avec un support de l'opinion publique certain.* »

∴

Les orateurs des formations de l'opposition s'en sont pris aux porte-parole de la majorité. Ainsi M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S., a estimé : « *Les hommes du pouvoir hésitent encore entre la peur de perdre et l'arrogance s'ils gagnent* », ajoutant « *Ces hommes des salons, des châteaux, des banques, des cabinets ministériels, ne savent ni prévoir, ni gérer, ni répartir, ni corriger.* »

M. François Loncle, membre du secrétariat national du M.R.G., a déclaré : « *La droite fait appel à votre raisonnement et à votre intelligence comme si elle en doutait. Elle suscite les arguments de la peur. Depuis lundi, il se passe un formidable élan populaire.* »

Au nom du parti communiste, Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique, a assuré : « *Avril peut être le printemps de la démocratie. Le climat est bon à gauche, les désistements se sont bien opérés, une chance est à saisir.* »

M. Denis Clair, représentant le Front écologique antinucléaire, s'exprimant dans le temps de parole du P.C., a invité à voter pour les candidats de la gauche.

∴

Enfin, M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a déclaré : « *Il faut que vous acceptiez non pas de bondir dans les terriers qu'on vous fait pour chaque vote, mais que vous acceptiez de vous réveiller si du moins vous souhaitez que l'on cesse de vous traiter avec mépris.* »

Les représentants du Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables ont lancé un appel à voter « *contre les sortants, tous les sortants* ».

VENDREDI 17 MARS

TF1, A 2, FR 3, France-Inter, 20 h. 35 : Collectif écologie (MM. Jean Carlier, Philippe Dufetelle, Antoine Waechter, Didier Anger et le commandant Jacques-Yves Cousteau, 5 min.) ; Parti des forces nouvelles (MM. Roland Gaucher, Pascal Gauchon, Jean-Louis Tixier-Vignancour et Mme Ghislaine Lauret-Desrue, 5 min.) ; P.C. (M. Georges Marchais, 5 min.) ; P.S. et rad. de gauche (M. François Mitterrand, 7 min.) : U.D.F. (Mme Simone Veil, 5 min.) ; R.P.R. (M. Jacques Chirac, 5 min.).

M. LABBÉ CONDAMNÉ POUR POURSUITE ABUSIVE

Le tribunal de Nanterre a condamné, jeudi 16 mars, M. Claude Labbé, député R.P.R. de la 9e circonscription des Hauts-de-Seine, à 500 francs de dommages et intérêts pour « *poursuite abusive* » à l'encontre de M. Henri Neuville, candidat du parti socialiste dans cette même circonscription.

Le 24 février dernier, M. Labbé avait engagé contre M. Neuville une action en diffamation, sur la base d'un article paru au mois de décembre dans un « journal-tract » diffusé par la section socialiste de Meudon, relatant les incidents survenus entre des militants du R.P.R. et du P.S.U., à l'issue d'une réunion publique tenue par MM. Claude Labbé et Alain Peyrefitte, le 24 novembre 1977 à Sèvres. « *Il est temps,* commentait notamment l'article incriminé, *que M. Labbé comprenne que les méthodes de gangsters de certains tenants du R.P.R. chiraquien pur et dur n'ont pas à sévir dans notre circonscription* ».

Le tribunal a déclaré M. Neuville non coupable du délit de diffamation en relevant que le candidat socialiste n'était nullement responsable de la publication attaquée et qu'il ne pouvait, par ailleurs, s'agir d'un journal à caractère électoral intervenant par des accusations diffamatoires dans la campagne des législatives, comme l'avait avancé M. Labbé.

En bref

● *M. Georges Séguy,* secrétaire général de la C.G.T., a déclaré, jeudi 16 mars : « *Par-delà les considérations politiques partisanes, le deuxième tour des élections législatives dicte à tous les travailleurs qui aspirent au changement vers un progrès social durable et une démocratie authentique le devoir de voter pour les candidats désignés par le suffrage universel comme candidats uniques de la gauche.* »

● *M. Jacques Debû-Bridel,* ancien sénateur, ancien membre du comité directeur de l'U.N.R.-U.D.T., déclare : « *A une heure décisive pour l'avenir du pays, et pour répondre à de nombreux amis, camarades de la Résistance, compagnons du R.P.F., je me permets d'insister auprès d'eux, quelles que puissent être leurs hésitations et leurs réserves, à voter pour le candidat de la gauche unie.* »

● *Le bureau national de l'UNEF* (ex-Renouveau), qui considère que « *la crise de l'Université passe par la résolution de la crise dans le pays* », appelle les étudiants à « *se rassembler massivement sur le candidat arrivé en tête de la gauche (...), quelles que soient leurs sensibilités, qu'ils aient jusqu'alors voté pour la droite ou pour la gauche, pour les écologistes, les groupes femmes ou l'extrême gauche* ».

● *Le Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)* « *se réjouit de l'accord intervenu entre les trois partis de gauche, P.C.F., P.S., M.R.G., soutenus par le P.S.U., pour se présenter unis au deuxième tour des élections législatives* ». Elle ajoute : « *Pour nous, la victoire de la gauche est possible et souhaitable. L'esprit d'amour de Jésus-Christ ressuscité nous permet de croire en ce monde nouveau que nous espérons tous.* »

● *L'Union nationale des musulmans français* (U.N.M.F.A.) « *constate que, à chaque élection nationale, les partis politiques se montrent très généreux en promesse, mais que, dès que la situation retrouve une apparente stabilité, les problèmes des musulmans français sont relégués au fond des tiroirs* ». Elle note que le P.S. et le M.R.G. ont déposé « *en faveur des Français musulmans une proposition de loi qui n'a pas été adoptée par l'Assemblée nationale* » et que « *les formations de la majorité ont renouvelé leur promesse d'un futur règlement de la situation des citoyens de confession islamique* ». L'U.N.M.F.A., toutefois, ne donne aucune consigne de vote.

CONTRE L'ABSTENTION

Le Centre d'information civique (1) présente quatre réflexions en vue du second tour du scrutin :

« *1) L'électorat français vient, de toute évidence, de faire preuve de maturité. Les efforts du C.I.C. ne sont pas étrangers aux résultats obtenus : les actions en profondeur menées depuis une vingtaine d'années ont progressivement porté leur fruit.*

» *2) Sans doute les résultats du premier tour montrent-ils qu'en gros un électeur sur quatre ne pourra être totalement satisfait du choix qui va lui être proposé après les désistements : d'où un risque d'abstention non négligeable.*

» *3) C'est ce risque qui conduit le C.I.C. à lancer aux électeurs un nouvel appel : le devoir civique consiste à dépasser les motifs personnels d'insatisfaction pour se prononcer d'une manière claire en face du choix politique inéluctable.*

» *4) Si, en son âme et conscience, et au dernier moment, l'électeur ne parvient toujours pas à se déterminer, qu'il se souvienne que le vote blanc lui permet d'assumer sa responsabilité : il ne sera pas un abstentionniste.* »

(1) 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

هكذا من الأصل

LA CAMPAGNE DE LA MAJORITÉ

LA TOURNÉE DU PREMIER MINISTRE EN PROVINCE

M. Raymond Barre : jamais deux sans trois

De nos correspondants

M. Raymond Barre, qui s'était rendu jeudi soir 16 mars à Lyon, pour apporter son soutien à ses « *neuf camarades de la majorité* » encore en lice dans le département du Rhône (5 R.P.R., 1 P.R., 1 C.D.S., 1 CNIP, 1 réformateur), a invité les quelque mille sept cents personnes réunies au Palais des congrès à se mobiliser « *au-delà des tensions et des oppositions, et à ne plus penser qu'au seul résultat : la victoire, l'échec de l'opposition* ».

Evoquant l'accord conclu lundi 13 mars entre le P.S., le P.C. et le M.R.G., le premier ministre a dénoncé à nouveau le danger que présenterait, selon lui, la présence des communistes au gouvernement en cas de victoire de l'opposition. « *La France serait le seul des pays européens à avoir un tel gouvernement*, a-t-il notamment déclaré. *Même l'Italie ne l'a pas voulu en dépit de sa faiblesse et de ses problèmes.* »

Le nouveau député de Lyon a ajouté : « *Il est fallacieux de dire que je veux exclure un cinquième des Français de la vie politique ; en réalité, c'est l'immense majorité qui ne veut pas voir modifier profondément la société.* » Après avoir souligné que la jeunesse n'était pas « *tout entière avec l'opposition* », mais qu'elle était « *du côté de la majorité et de l'espérance* », M. Barre a conclu : « *En 1973, un an après la signature du programme commun, le pays a refusé son application ; en 1974, au moment de l'élection présidentielle, le président de la République a mené sa campagne contre l'application du programme commun et les Français l'ont élu. Le troisième tour, c'est dimanche. Jamais deux sans trois. Je ne veux pas être prophète, mais combien je souhaite que le vieux principe s'applique ; qu'une troisième fois le pays dise qu'il ne veut pas de ce programme, qu'il ne veut pas de l'équipe qui entend appliquer ce programme.* »

Chahuts

Auparavant, M. Raymond Barre s'était rendu dans la Meuse et les Vosges. A Bar-le-Duc, l'étape meusienne du premier ministre n'a duré que trente minutes. Venu apporter son soutien aux candidats de la majorité, MM. Longuet et Biwer, tous deux U.D.F.-P.R., le chef du gouvernement a été chahuté, dans la salle des fêtes, par un groupe de manifestants provoquant un brouhaha indescriptible.

M. Barre dut s'interrompre plusieurs fois et, finalement, renoncer à s'exprimer : « *Puisque je ne peux pas parler, le mieux est que je vous quitte dès à présent et que vous votiez intelligemment dimanche, épargnant par là même à la France le programme commun* », a-t-il déclaré.

Dans la foule massée autour de la salle des fêtes, le premier ministre avait pu apercevoir des pancartes réclamant du travail. Elles étaient portées par des ouvriers de la verrerie de la Compagnie française du cristal, qui vient d'annoncer la fermeture de son usine et le licenciement des cent treize salariés.

A Saint-Dié, les sifflets et les huées d'une centaine de manifestants ont également perturbé la réunion présidée par le premier ministre qui s'en est pris violemment à l'opposition, et tout particulièrement au premier secrétaire du P.S. : « *N'oubliez jamais que M. Mitterrand se rassied toujours devant M. Marchais* », a-t-il souligné.

A Epinal, en revanche, la manifestation organisée à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., rassemblant cent cinquante personnes environ, n'a pas empêché la tenue du meeting organisé par les militants des formations de la majorité sortante. Un cordon de C.R.S. ayant maintenu les manifestants à bonne distance de la salle de réunion, M. Barre n'a pas eu à affronter la contradiction. Il a une nouvelle fois reproché à M. Mitterrand d'avoir « *tout cédé aux communistes* ».

M. CHABAN-DELMAS : quatre électeurs communistes sur cinq ne veulent pas de la société collectiviste.

M. Jacques Chaban-Delmas, venu soutenir M. Alain Suppé, candidat R.P.R. à Mont-de-Marsan (1re circ. des Landes), a notamment déclaré : « *La ligne de partage ne passe pas du tout entre les partis de l'union de la gauche et les autres. Elle passe quelque part dans le parti socialiste, et ce quelque part d'ailleurs est placé de telle manière qu'en réalité, si vous prenez les militants socialistes, vous en trouverez quatre sur cinq qui ne veulent pas de la société collectiviste, et si vous prenez les sympathisants et les gens qui votent communiste, vous en avez quatre sur cinq qui ne veulent pas davantage de cette société.*

» *Il faut, dimanche, que les uns et les autres votent sur l'essentiel, donc sur le type de société qu'ils veulent, et éliminent la société collectiviste d'inspiration marxiste qui nous priverait de nos libertés.* »

Mme PELLETIER : l'avenir de nos enfants est en jeu

Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, a déclaré, le jeudi 16 mars, à Maurepas (Saint-Quentin-en-Yvelines) : « *L'enjeu du scrutin, c'est l'avenir de nos enfants. Les Français doivent savoir que pour le parti communiste, véritable leader de l'union de la gauche, les parents, le père, la mère, sont avant tout considérés comme des agents économiques, des travailleurs et des travailleuses. L'enfant, dès son plus jeune âge, sera pris dans l'engrenage des institutions d'Etat. Il sera conditionné pour devenir lui-même, le travailleurs docile de demain sans que les parents ne puissent à aucun moment intervenir.* »

M. Soisson est favorable à la proportionnelle pour les élections municipales dans les grandes villes

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, jeudi 16 mars, au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Nous prenons parti nettement pour que, très vite, soit votée pour les élections municipales et pour les villes de plus de trente mille habitants, une modification du régime électoral introduisant la représentation proportionnelle. Et j'indique que le parti républicain est prêt à étudier toute modification de scrutin après les élections qui permettront d'éviter cette coupure en deux que nous regrettons les uns et les autres.* »

A Auxerre, le même jour, M. Soisson a affirmé : « *Le gouvernement réalisera l'ouverture politique que souhaitent dans leur majorité les Français. Je pense qu'il sera fondé sur un renouvellement comparable à celui qui sera observé à l'Assemblée nationale.*

» *Quelles mesures seront prises ? D'abord un dialogue sera proposé à l'opposition. On peut espérer que l'échec conduira certains de ses dirigeants à reconnaître que l'affrontement ne correspond plus aux vues des Français.* »

[Les déclarations de M. Soisson à R.M.C. laisse entendre que les giscardiens pourraient proposer, au cours de la prochaine législature, l'introduction de la représentation proportionnelle dans la loi électorale, même pour les élections législatives. La formation dont est issue le chef de l'Etat a toujours été favorable à la proportionnelle, mais cette réforme ne figure pas dans son programme, le « projet républicain », qui indique seulement : « Le P.R. souhaite qu'un nouveau mode de scrutin soit établi qui assure une plus juste représentation de toutes les tendances et permette la constitution de majorités d'idées dégagées de la lutte des partis. »

A l'origine, le mot « proportionnelle » figurait dans ce texte mais il a été retiré, en octobre 1977, lors de l'adoption définitive du document pour des raisons d'« opportunité ». C'est du moins l'explication que donnèrent alors certains des dirigeants du P.R.]

UNE MISE AU POINT DE FR 3

La direction de FR 3 nous prie de préciser, en réponse à l'article de Bernard Chapuis sur une interview de M. Jean-Pierre Soisson mercredi au cours du journal télévisé de fin de soirée (*le Monde* du 17 mars), que l'intervention du secrétaire général du P.R. « *s'inscrit dans la suite des interventions des leaders politiques* » avant le deuxième tour de scrutin.

Avant M. Soisson, M. François Mitterrand s'était exprimé lundi et M. Jacques Chirac mardi. Jeudi, c'était le tour de M. Georges Marchais. Ce vendredi, FR 3 donne la parole à MM. Raymond Barre et François Mitterrand. Chacune de ces déclarations dure environ une minute et demi.

La victoire sur l'hiver

par

JEAN-PIERRE SOISSON (*)

« *Quatre grandes tendances se partagent aujourd'hui les électeurs, deux dans la majorité, deux dans l'opposition. Aucune de ces tendances ne recueillera plus de 30 % des voix.* » : Valéry Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs ne s'est pas trompé. Ses analyses ont été vérifiées par les résultats du premier tour. Et les nôtres également, qui postulaient la possibilité d'organiser en quelques semaines l'une des quatre forces qui comptent désormais dans notre vie politique : l'Union pour la démocratie française.

Je l'avais écrit avant le 12 mars : la seule chance de victoire de la majorité reposait sur l'affirmation de l'U.D.F. (1).

Pour quelle raison ?

Parce que la création de l'U.D.F. a été le seul évènement politique important des semaines qui ont précédé le premier tour. Elle a modifié les données du jeu politique jusqu'alors figé. Elle a donné une possibilité d'expression aux électeurs hésitants, ceux auxquels le président de la République s'est particulièrement adressé le 11 mars pour leur indiquer la voie du bon sens.

C'est bien à la remarquable percée de l'U.D.F. que la majorité doit d'avoir une chance de remporter le 19 mars la victoire sur l'hiver.

Les candidats de l'U.D.F. obtiennent 21,5 % des voix, chiffre auquel il conviendrait sans doute d'ajouter une partie des voix obtenues par les autres candidats qui se réclamaient du soutien au président de la République mais qui, pour des raisons diverses, n'avaient pas reçu d'investiture.

L'U.D.F. a gagné au centre, au centre gauche et, parmi les jeunes électeurs, les quelques centaines de milliers de voix qui s'apprêtaient à se porter sur le parti socialiste et qui ont fait la différence. C'était sa mission. Elle l'a remplie. Par son esprit de rénovation, d'ouverture et de modération, l'U.D.F. a su convaincre l'électorat que le changement était possible à l'intérieur de la majorité.

L'idée de créer, autour du président, un vaste mouvement populaire a brusquement quitté le domaine de l'utopie pour devenir une donnée de la sociologie politique.

Une percée remarquable

Remarquable, la percée de l'U.D.F. l'a été également sur le plan qualitatif. Dans de nombreuses régions, une relève a été assurée au sein de la majorité. Ainsi, nous réaliserons à l'Assemblée nationale ce que le parti socialiste a su faire au niveau des municipalités en 1977. De nouveaux députés de l'U.D.F. entreront à l'Assemblée nationale et, dans d'autres circonscriptions, les résultats obtenus laissent bien présager de l'avenir. Sur le plan géographique, il faut observer les bons résultats des candidats de l'U.D.F. face aux nouveaux élus locaux du parti socialiste, notamment dans l'ouest de la France, dont les progrès ne sont pas à la mesure de ceux enregistrés aux élections cantonales et municipales. De même l'U.D.F. est en position de gagner des sièges dans des zones où son implantation était jusqu'à présent limitée, comme la région Provence-Côte d'Azur.

Ainsi, l'incontestable percée de l'U.D.F. apparaît, avec la progression, appréciable mais contenue, du parti socialiste, comme l'un des deux enseignements politiques majeurs du premier tour. Si la majorité est loin d'avoir gagné, elle a désormais une chance d'éviter que les Français choisissent l'aventure en recherchant le changement. Et cela pour deux raisons. La première est que, dans un grand nombre de circonscriptions, le candidat de l'U.D.F. est présent au second tour. Face à un candidat communiste, il sera en mesure de recueillir une partie de l'électorat socialiste qui refusera la démagogie des replâtrages d'entre deux tours. Face à un candidat socialiste, il réalisera le plein des voix de la majorité.

A cette considération, il faut ajouter que les 2 ou 3 % d'électeurs qui ont manqué au parti socialiste et qui ont rejoint l'U.D.F. ont, par leur attitude, empêché un rééquilibrage trop marqué dans l'opposition. C'est la raison pour laquelle celle-ci sera représentée plus souvent que prévu par un candidat communiste au deuxième tour et aura donc une moins grande chance de l'emporter.

Adaptation et réforme

La seconde raison pour laquelle la majorité a retrouvé une chance de gagner le 19 mars est qu'elle repose désormais sur deux piliers d'égale importance qui fondent son équilibre.

La constitution de l'U.D.F. a apporté à la majorité des forces neuves ; elle ne lui a rien retranché puisque le R.P.R. a conservé, notamment en raison de la bonne implantation de beaucoup de ses sortants, l'essentiel de ses positions électorales. M. Valéry Giscard d'Estaing l'avait indiqué à Verdun-sur-le-Doubs : il était nécessaire que chacune des deux tendances de la majorité s'affirme et qu'elles s'épaulent l'une l'autre pour que la majorité puisse l'emporter.

Aux électeurs qui hésitaient à voter pour le parti socialiste et qui ont finalement choisi l'U.D.F., et à ceux qui nous rejoindront au deuxième tour, nous devons dire qu'ils ne seront pas déçus.

Après les élections, le président de la République aura les moyens de conduire une véritable action d'adaptation et de réforme de notre société. Et ceci pour trois raisons.

La première c'est que les députés qui composeront la nouvelle majorité auront senti tout au long de la campagne électorale souffler le vent du changement. Ils seront convaincus de sa nécessité, tout comme Valéry Giscard d'Estaing lui-même l'a été après l'élection présidentielle de 1974.

La seconde raison, c'est que la situation d'après les élections ne sera pas comparable à celle qui a prévalu entre 1974 et 1978. Au cours de cette période, le président de la République n'a pas eu totalement les moyens parlementaires de sa politique. Il en ira différemment après les prochaines élections, car, par hypothèse, si la majorité l'emporte, c'est que l'U.D.F. aura réussi le pari qu'elle a déjà à moitié gagné.

Enfin, la troisième raison est d'ordre constitutionnel. Le président de la République nommera un premier ministre et un gouvernement. Ce dernier sera assuré de la confiance d'une majorité qui ne prendra pas le risque, face au pays, d'une dissolution et d'un retour devant le corps électoral.

Pour ces trois raisons, nous croyons que le nouveau gouvernement renouera dès le 20 mars avec l'œuvre de progrès engagée en 1974 et qui, jusqu'à présent, s'est heurtée à trop d'obstacles, trop d'inerties et trop de conservatismes.

Nous souhaitons que ce gouvernement réalise l'ouverture politique la plus large et que soit étendue la base politique qui le supportera. Nous souhaitons aussi qu'il soit fondé sur un renouvellement des équipes, comparable à celui qui sera observé à l'Assemblée. Nous souhaitons, enfin, qu'il contribue à l'unité des Français. D'abord en proposant à nouveau à l'opposition le dialogue qu'elle a jusqu'à présent refusé.

De même, par la politique hardie de progrès social et de réduction des inégalités qu'il conduira, le gouvernement devra s'efforcer de rassembler autour de son action un nombre sans cesse accru de Français. Le projet républicain, comme le programme de Blois, contiennent de nombreuses réformes qui, loin d'augmenter les antagonismes entre les groupes sociaux, créent une plus grande solidarité.

Pourquoi l'opposition ne nous rejoindrait-elle pas pour réaliser des réformes aussi importantes que la généralisation de l'accession à la propriété, l'attribution d'un revenu minimum à chaque famille, la réduction des inégalités de salaires, la poursuite de l'effort en faveur des personnes âgées, la protection des citoyens face à l'administration, l'adaptation de nos grandes institutions comme les universités, la Sécurité sociale et le service militaire ? Ces réformes sont possibles dans une économie qui retrouve ses équilibres. Elles dépassent les doctrines et les clivages du passé. Elles seront le symbole d'une France véritablement gouvernée au centre.

Tout ceci est possible mais rien n'est certain. Les mascarades unitaires de l'opposition peuvent encore faire illusion. Il faudra donc, le 19 mars, donner force et vigueur à l'espoir tenace d'une transformation raisonnable de notre société.

(*) Secrétaire général du parti républicain.

(1) *Le Monde* du 25 février.

Le nœud coulant

(Suite de la première page.)

Que s'agit-il de cacher ? Deux faits, qui devraient condamner la coalition socialo-communiste aux yeux des Français ayant le goût de la responsabilité : 1) l'affrontement entre le P.S. et le P.C. continuera ; 2) le P.S. a cédé aux communistes les moyens de conduire l'affrontement à leur gré, jusqu'au terme qu'ils lui fixeront.

L'affrontement continuera. Il n'est reporté que de huit jours. Il est mis entre parenthèses, le temps de piéger un électorat attiré par le phantasme unitaire. M. Georges Marchais n'a pas cédé sur le « bon programme » — ni sur l'étendue des nationalisations, ni sur la politique anti-allemande et d'isolement européen, ni sur la politique de défense. Il n'a cédé sur rien. Il a seulement accepté que le conflit soit remis à l'ordre du jour de la semaine prochaine, de l'après-dimanche.

Les Français sont ainsi appelés à ratifier par avance un traité dont ils ne connaissent pas les termes.

Y aura-t-il même traité ? « *L'union est un combat* », qui ne peut avoir de fin quand on se propose, de part et d'autre, d'engager les Français dans une transformation aussi complète et profonde de leur personnalité collective. Le « *bon compromis* » de lundi n'est que l'une des trêves périodiques dont ce combat pourra être marqué. Et la trêve intervient pour dissimuler aux électeurs ce que le combat aura d'inexpiable.

∴

Le second fait, qu'il s'agit de camoufler sous le brouillard, c'est que le parti communiste a obtenu ce qu'il exigeait dans le partage du pouvoir, et que sa part sera plus importante qu'il ne l'avait jamais espéré. Si M. Marchais a renoncé à faire inscrire dans les textes dès cette semaine les concessions que lui fera demain le parti socialiste, c'est que les résultats du premier tour, le plaçant si près du P.S., lui ont donné le moyen de jouer son atout maître : le « *bon gouvernement* » garantira, mieux que tout accord, le « *bon programme* ». Un gouvernement, c'est un programme en action.

M. Mitterrand a tenu à présenter comme allant de soi, comme anodines, les quelques phrases qui dessinent le « *gouvernement de la gauche* ». Il espérait ainsi abuser.

Que signifie la référence au « suffrage universel », sans cesse réclamée par le parti communiste ? *Elle signifie que les portefeuilles seront répartis à la proportionnelle des voix recueillies au premier tour de scrutin.* M. Georges Marchais, lors de sa prestation au « Club de la presse » du 14 mars, a confirmé très explicitement cette interprétation. Or, le premier tour donne désormais aux communistes une option sur 47 à 48 % des portefeuilles.

Et que signifie la référence à « l'égalité des droits », sans cesse réclamée aussi par le parti communiste ? Elle assure qu'il ne sera, pour aucune fonction de l'Etat, frappé d'exclusive. Combinée avec la règle précédente, cela laisse à penser que, si le ministre des affaires étrangères est socialiste, celui de la défense sera communiste ; que, si celui de l'intérieur est socialiste, celui de la justice sera communiste — ou réciproquement.

∴

Que signifie enfin la référence à la « délibération » et à la « solidarité », sans cesse réclamée également par les communistes ? Cette référence n'est que la reconnaissance officielle de leur droit au chantage permanent ; c'est la transformation d'un gouvernement conduit par un premier ministre, en un vaste « collectif » dirigé à égalité par les deux partenaires ; mais dans cette égalité, on sait que l'un est plus égal que l'autre.

Qui peut croire en effet que les socialistes, après l'accord signé lundi, peuvent constituer un rempart contre le danger communiste ? Ils se défendaient jusque là d'être les otages des communistes. « *Nous sommes*, disaient-ils, *le premier parti de France.* »

Ils doivent déchanter. D'abord, parce que le premier parti de France est le R.P.R. Ensuite, parce que le premier parti de la gauche est le P.C. M. Mitterrand feint d'oublier, en effet, que les communistes peuvent compter, au sein du P.S., sur un puissant cheval de Troie, le CERES, leur allié inconditionnel, qui dispose de plus du quart des militants, des candidats et de l'électorat socialistes. Si l'on retire au P.S. le quart de ses voix pour les ajouter au P.C., on ne trouve plus une avance de deux points du P.S. sur le P.C., mais une avance de neuf points du P.C. sur le P.S.

Sans compter que, face à la nébuleuse du P.S., le P.C. dispose de la formidable supériorité de son appareil, véritable armée secrète, de ses dix mille cellules d'entreprises, de ses cellules dans tous les quartiers des villes et dans la plupart des communes de France, de ses courroies d'entraînement syndicales, de ses liaisons internationales. Le P.S. à côté du P.C., qui peut douter que ce soit le pot de terre contre le pot de fer ?

Le parti socialiste pour lequel on voterait dimanche prochain n'est plus le parti socialiste pour lequel on a voté dimanche dernier. Le 12 mars, on pouvait voter socialiste pour résister à la démagogie et à l'autoritarisme communistes. Mais le 13 mars, les dirigeants du parti socialiste ont accepté les conditions communistes du partage du pouvoir. Ils ont accepté de livrer, sans l'ombre d'une garantie, la moitié de l'Etat à un parti qui ne sait que le paralyser s'il ne peut le conquérir. Ils ont donné au P.C. des chances réelles de conquérir l'Etat tout entier. Ils ont fait prendre à la démocratie des risques démesurés.

Ils le font peut-être en toute bonne conscience, en toute naïveté, poussés ainsi par la logique inexorable de choix antérieurs. Mais ce n'est plus d'eux qu'il faut attendre le sursaut. C'est de leur électorat.

Si cet électorat n'a pas été sensible dimanche dernier aux dangers que le programme commun ferait courir à une économie dont les réussites ont trop fait oublier la fragilité, nous leur demandons au moins de réfléchir aux dangers que courrait dimanche prochain la démocratie, si venait au pouvoir un parti qui, tout simplement, ignore la démocratie.

ALAIN PEYREFITTE.

M. CHIRAC : la fatigue et l'affaiblissement de M. Mitterrand.

M. Chirac a évoqué à Antenne 2 jeudi 16 mars les propos tenus la veille par M. Mitterrand, au cours de la campagne radio-télévisée, sur le processus « *fasciste* » qui s'instaurerait en cas de victoire de la majorité. Il a déclaré :

« *Je veux mettre cette phrase de M. Mitterrand au compte de la fatigue et de l'affaiblissement, car ce jugement est inacceptable, intolérable. M. Mitterrand aurait mieux fait de s'abstenir de la porter. Les gaullistes, le reste de la majorité, comme les membres de l'opposition d'ailleurs n'ont aucune leçon à recevoir en ce domaine et se sont d'ailleurs tous associés à la lutte contre le fascisme. Je mets donc cette phrase sur le compte du désarroi.* »

M. LE PEN APPELLE A VOTER POUR LA MAJORITÉ

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), a demandé, jeudi 16 mars, au cours d'une conférence de presse, aux électeurs de sa formation de voter pour les candidats de la majorité « *là où existe un danger de voir passer un candidat de la gauche marxiste* ».

M. Le Pen a précisé : « *C'est sans enthousiasme et en raison de l'accord qui est intervenu entre les formations de gauche que le FN prend une position aussi peu nuancée (...). Toutefois, nous avons pris cette décision parce que nous refusons la solution de facilité qui consiste à s'en remettre à la sagesse des électeurs, ce qui est contraire à notre sens des responsabilités politiques.* »

Le P.F.N. et le P.E.N.

Dans nos dernières éditions datées du 17 mars, une malencontreuse coquille a transformé le titre d'une information consacrée au P.F.N. En page 14, au lieu de « *Le P.E.N. à voter contre la gauche* », il fallait lire : « *Le P.F.N.* »



هكذا من زيمل

tion du secon

ble à la proportionnel
ons municipales
andes villes

M. Soisson a affirmé : « Le gou-vernement réalisera l'ouverture politique que souhaitent dans leur majorité les Français. Je pense qu'il sera fondé sur un rééquilibrement comparable à celui qui sera observé à l'Assemblée nationale.

» Quelles mesures seront proposées ? D'abord un dialogue sera proposé à l'opposition. On peut espérer que l'échec conduira certains de ses dirigeants à reconnaître que l'affrontement ne correspond plus aux vœux des Français. »

[Les déclarations de M. Soisson à R.M.C. laisse entendre que les giscardiens pourraient proposer, au cours de la prochaine législature, l'introduction de la représentation proportionnelle dans la loi électorale, même pour les élections législatives. La formation dont est issue le chef de l'Etat a toujours été favorable à la proportionnelle, mais cette réforme ne figure pas dans son programme, le « projet républicain », qui indique seulement : « Le P.R. souhaite qu'un nouveau mode de scrutin soit établi qui assure une plus juste représentation de toutes les tendances et permette la constitution de majorités d'idées dégagées de la lutte des partis. »

A l'origine, le mot « proportionnelle » figurait dans ce texte mais il a été retiré, en octobre 1977, lors de l'adoption définitive du document pour des raisons d'« opportunité ». C'est du moins l'explication que donnèrent alors certains des dirigeants du P.R.]

ant

lyser s'il ne peut le conquérir. Ils ont donné au P.C. des chances réelles de conquérir l'Etat tout entier. Ils ont fait prendre à la démocratie des risques démesurés.

Ils le font peut-être en toute bonne conscience, en toute naïveté, poussés ainsi par la logique inexorable de choix antérieurs. Mais ce n'est plus d'eux qu'il faut attendre le sursaut. C'est de leur électorat.

Si cet électorat n'a pas été sensible dimanche dernier aux dangers que le programme commun ferait courir à une économie dont les réussites ont trop fait oublier la fragilité, nous leur demandons au moins de réfléchir aux dangers que courrait dimanche prochain la démocratie, si venait au pouvoir un parti qui, tout simplement, ignore la démocratie.

ALAIN PEYREFITTE.

M. CHIRAC : la fatigue et l'affaiblissement de M. Mitterrand.

M. Chirac a évoqué à Antenne 2 jeudi 16 mars les propos tenus la veille par M. Mitterrand, au cours de la campagne radio-télévisée, sur le processus « fasciste » qui s'instaurerait en cas de victoire de la majorité. Il a déclaré :

« Je veux mettre cette phrase de M. Mitterrand au compte de la fatigue et de l'affaiblissement, car ce jugement est inacceptable, intolérable. M. Mitterrand aurait mieux fait de s'abstenir de le porter. Les gaullistes, le reste de la majorité, comme les membres de l'opposition d'ailleurs n'ont aucune leçon à recevoir en ce domaine et se sont d'ailleurs tous associés à la lutte contre le fascisme. Je mets donc cette phrase sur le compte du désarroi. »

M. LE PEN APPELLE A VOTER POUR LA MAJORITÉ

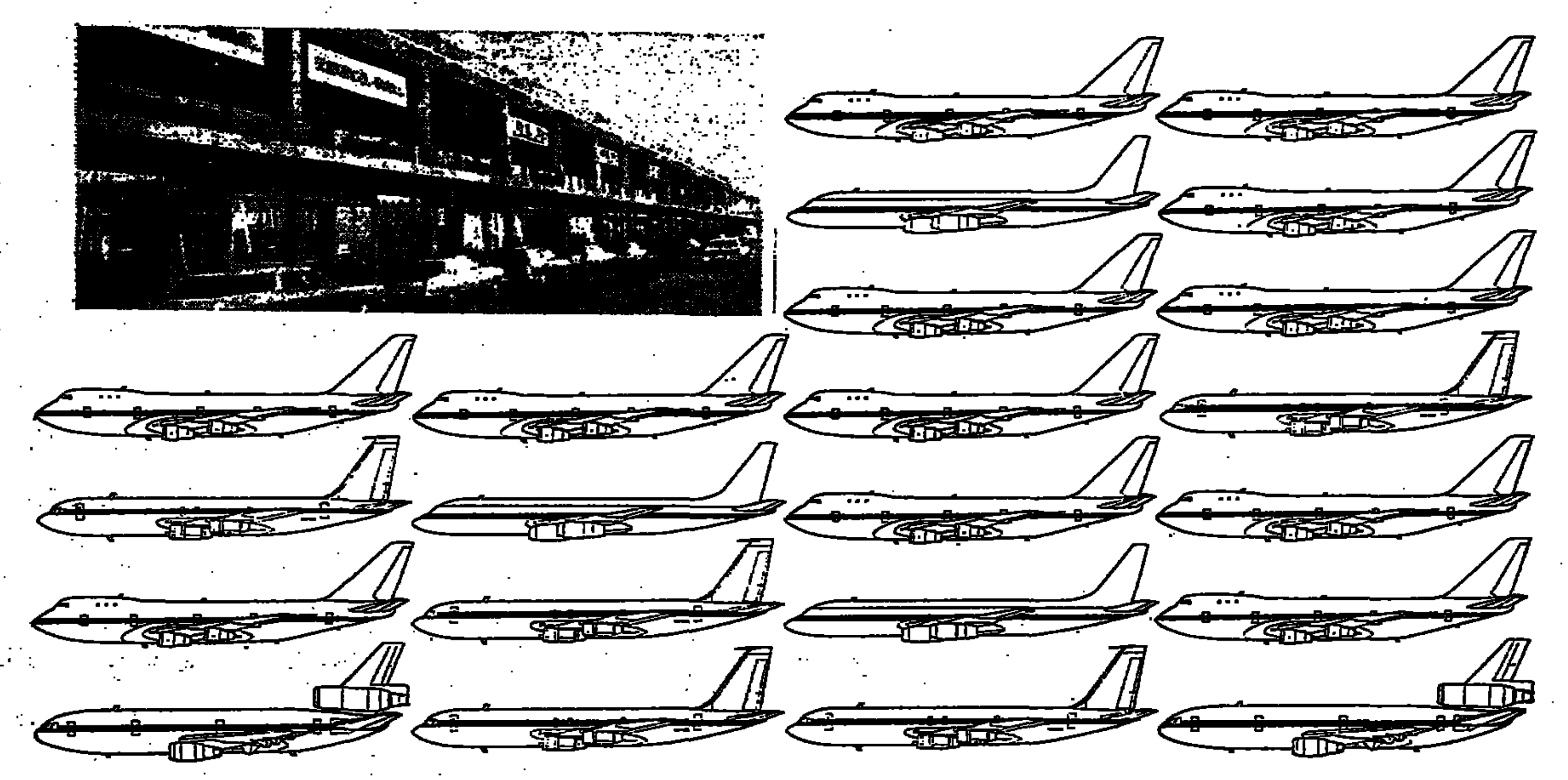
M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), a demandé, jeudi 16 mars, au cours d'une conférence de presse, aux électeurs de sa formation de voter pour les candidats de la majorité « là où existe un danger de voir passer un candidat de la gauche marxiste ».

M. Le Pen a précisé : « C'est sans enthousiasme et en raison de l'accord qui est intervenu entre les formations de gauche que le F.N. prend une position aussi peu nuancée... Toutefois, nous avons pris cette décision parce que nous refusons la solution de facilité qui consiste à s'en remettre à la sagesse des électeurs, ce qui est contraire à notre sens des responsabilités politiques. »

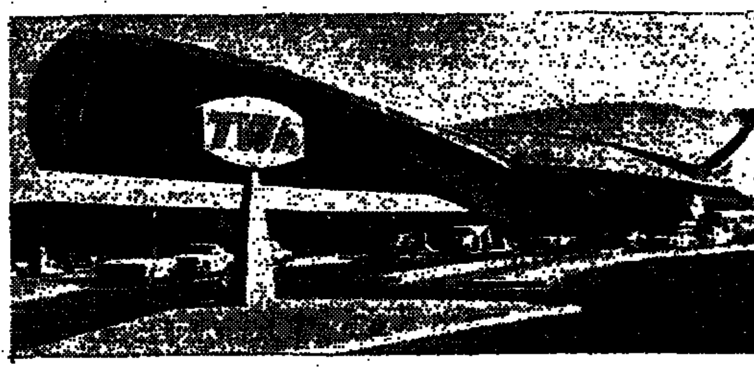
Le P.F.N. et le P.E.N.

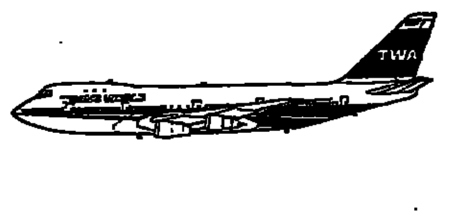
Dans nos dernières éditions datées du 17 mars une malencontreuse coquille a transformé le titre d'une information consacrée au P.F.N. En page 14, au lieu de « Le P.E.N. à voter contre la gauche », il fallait lire : « Le P.F.N. ...

Pour New York, avant de choisir la compagnie aérienne, choisissez l'aérogare.



A l'arrivée, 22 compagnies utilisent la même aérogare.





Seule TWA vous offre l'exclusivité de sa propre aérogare.

Cette année, les Etats-Unis attendent une affluence record de visiteurs.

La plupart arriveront par New York.

Si vous avez l'intention de vous rendre en Amérique, sachez que seule TWA offre à ses passagers une aérogare qu'aucune autre compagnie aérienne n'utilise : une aérogare d'où vous pourrez prendre directement votre correspondance pour 22 villes des Etats-Unis.

N'oubliez pas de préciser à votre Agent de Voyages de réserver votre place sur TWA.

Ce n'est pas seulement la meilleure compagnie pour partir pour les Etats-Unis.

C'est aussi la meilleure pour y arriver.

TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

TWA
No.1 sur l'Atlantique

Tribune du 19 mars

Bolingbroke

par GILBERT COMTE

LA bataille électorale ne laissera probablement pas dans les mémoires le souvenir d'un impérissable triomphe de l'esprit. Jamais, l'effarant contraste entre les scléroses d'un langage politique délibérément simplificateur et les complexités de la vie réelle ne frappa autant les Français. Le désaccord total entre plusieurs semaines de discours insipides à la télévision et les changements d'un monde trop compliqué révèle une médiocrit intellectuelle si répandue parmi les candidats qu'elle en parut presque inédite.

Las des calculs sournois, des ambitions besogneuses tapies sous le couvert du bonheur public, les citoyens adhèrent cependant par leurs appétits au jeu truqué qu'ils déplorent. Par-delà les différences de classes, d'opinions, un commun mépris de la gent politicienne, tous ne rêvent en secret qu'à leur cher niveau de vie, aux salaires d'après les vacances, aux douillets conforts d'un appartement bien chaud. Préoccupations inévitables, assurément légitimes, dans une société d'argent, où la vie se confond avec les revenus, même quand l'orgueil hypocrite s'offre la comédie du désintéressement avec des tromperies enchanteresses. Aux vieux âges de pierre, de bronze, de fer, succède celui des petits égoïsmes secs, traversés de fraîcheurs menteuses.

Ce durcissement de l'époque incitait peu les partis à se ruer vers les cimes. Ils se cantonnèrent donc presque toujours dans cette platitude si nécessaire aux peuples raisonnables, où leurs chefs aperçoivent rarement une raison quelconque de se corriger.

Pendant sa lutte contre l'opposition, l'ancienne majorité mit prudemment ses querelles intestines en veilleuse. Elles n'en demeurent pas moins intactes dans tous les esprits, comme elles domineront bientôt tous les calculs. En 1976, M. Jacques Chirac ne lança pas son Rassemblement avec le simple et par objectif de combattre les socialistes et les communistes, mais aussi celui d'utiliser les armes qu'il réunirait dans cette lutte contre le président de la République pour lui imposer son joug, en attendant sa dictature. A l'approche du scrutin, nul n'oublie cette ambition, même si personne n'en parle.

Les rapports entre le chef de l'Etat et son ancien premier ministre évoquent irrésistiblement ceux de Richard II d'Angleterre avec son cousin Henry de Hereford, surnommé Bolingbroke, dans la fameuse tragédie de Shakespeare. Au début du drame, le monarque retors, insoucieux, chagrin, exile ce parent cauteleux, énergique, populaire. A la mort de son père, Jean de Gand, il lui confisque même ses propriétés, dans un complet mépris du droit féodal. Si la première mesure n'a guère soulevé d'émotion, la seconde scandalise le peuple, révolte la noblesse. Soutenu par l'opinion, Bolingbroke débarque soudain sur la côte, marche triomphalement de ville en ville. Non comme rebelle(mais en sujet soumis, seulement désireux d' *« implorer à genoux la révocation de son bannissement »*.

Bien sûr, il n'oublie pas la perte de ses domaines. *« Mon gracieux seigneur, je ne viens réclamer que ce qui m'appartient »*, soupire-t-il avec une doucereuse modestie dès sa première entrevue avec le pauvre Richard abandonné de tous. Dans quelques jours, Chirac ne dira rien d'autre aux portes de l'Elysée. Si la gauche gagne, le régime ne pourra pas se défendre contre elle sans son Rassemblement. Même battu avec la majorité, le voilà sans son rassemblement. Même battu avec la majorité, le voilà donc en position de sortir le poignard, de marchander ses sourires et son aide. Si les conservateurs l'emportent, il imposera encore plus facilement sa loi par le nombre des sièges. Vainqueur ou vaincu, il semble devoir contrôler le jeu. Chirac n'a rien voulu signifier d'autre, lorsqu'il rappela voici quelques jours : *« Le R.P.R. avait montré qu'on pouvait compter sur lui, il faudra aussi, quoi qu'il arrive, compter avec lui. »*

La menace contient une question. Qu'espère-t-il obtenir en échange ? En toute simplicité, la révocation du bannissement d'août 1976.

« *MON gracieux seigneur, je ne viens réclamer que ce qui m'appartient* » annoncera-t-il bientôt, avec l'exigence, pour lui ou quelque doublure, de responsabilités gouvernementales proportionnelles à sa puissance parlementaire. Alors, quelle saine justice osera le repousser lorsqu'il demandera son droit, son seul droit ? Dans *Richard II*, Bolingbroke étale si largement le sien sous les yeux du triste souverain, avili par ses propres faiblesses, qu'il reçoit en réparation le sceptre, la couronne, sans même se baisser pour les prendre. Depuis des mois qu'il considère ce deuxième tour des élections législatives de 1978 comme le premier des présidentielles de 1981, Chirac-Bolingbroke n'envisage pas autre chose. Nous saurons dimanche s'il a le droit du poids, puisque tout ce qui pèse décide, ou du moins y prétend. *« Mon gracieux seigneur, cédez, cédez-moi votre place ! »*

Dans la meilleure hypothèse, l'entreprise menace quand même d'exposer le R.P.R. à quelques tensions. Depuis vingt ans, le prestige monarchique du pouvoir présidentiel transforme en usurpateur tout candidat à la succession, s'il appartient aux grands du régime. Les futurs élus du Rassemblement le savent, comme ils connaissent l'opposition craintive de leurs électeurs aux conflits dans la majorité. A toutes fins utiles, quarante-cinq à cinquante d'entre eux prirent donc, en province, l'héroïque résolution de ménager la chèvre et le chou.

A Villefranche-sur-Saône, l'affiche du candidat chiraquien proclamait sous son bonnet phrygien à croix de Lorraine du plus vif écarlate : *« Soutien au président de la République. »* Dans la circonscription lyonnaise voisine, une autre promettait un soutien *« actif »*. Quand MM. Guéna, Pasqua et quelques autres lançaient le R.P.R. à la porte de Versailles, le 5 décembre 1976 aucun de leurs amis ni eux-mêmes ne parlait de soutenir M. Giscard d'Estaing, au milieu du tumulte. Contre cet homme estimé perdu à court terme, les projets de vengeance claquaient plutôt comme des vociférations. Dix-huit mois plus tard, sa résistance et l'union de la gauche obligent à le ménager. La farce ne trompe personne, même si tout le monde entre dans le jeu. Entre Bolingbroke et Richard, il faudra tout de même choisir !

Malins comme nous les savons, tous ces braves gentilshommes retarderont le saut le plus longtemps possible. Chirac ne supporte probablement pas leurs stratagèmes sans impatience. Les couleurs giscardiennes d'un certain nombre des siens lui permettent de receuillir bien des voix modérées qu'effrayait son opposition au président de la République. Mais elles hypothèquent son avenir. Car enfin, combien de ces prudents parlementaires élus sous un double patronnage accepteront de soutenir jusqu'aux dernières conséquences son loyalisme inspiré par la rébellion ?

Nul n'en sait rien encore, et sans doute pas lui-même. Mais comment pouvait-il ne pas se compromettre, en ce moment du siècle où le relâchement des cœurs encourage partout la compromission ? Sous ce pluvieux ciel de mars, le moderne Bolingbroke chevauche sur les chemins de l'importance, escorté par l'incertitude et suivi par la trahison.

● *Incidents à l'Institut d'études politique de Paris.* — A deux reprises des incidents ont eu lieu à Sciences Po à l'occasion de réunions organisées pour la campagne électorale. Le meeting « unitaire » des étudiants favorables à la gauche, organisé le 15 mars, a dû être suspendu après l'intervention d'un groupe d'extrême droite ; un étudiant blessé a été hospitalisé pour plusieurs points de suture. Le lendemain, 16 mars, un nouveau meeting unitaire de la gauche, auquel ont participé Mme Nicole Questiaux (P.S.) et M. Jean Elleinstein (P.C.), a été perturbé par un autre commando d'extrême droite qui, pour franchir les contrôles mis en place, a frappé les appariteurs de l'Institut.

D'un département à l'autre

SAVOIE : le retour du balancier

De notre correspondant régional

Lyon. — Le visage politique de la Savoie a spectaculairement changé au cours des cinq dernières années. Le département s'est, en effet, donné trois députés socialistes (MM. Louis Besson et Jean-Pierre Cot en 1973, M. Maurice Blanc à l'occasion des partielles de 1974), ainsi qu'un sénateur de la même étiquette (M. Henri Trinchet, en septembre 1977).

En outre, la majorité du conseil général a basculé à gauche après les cantonales de 1976. Enfin, à l'occasion des dernières municipales, plusieurs communes importantes — dont Chambéry — ont élu des municipalités de gauche. Une telle évolution n'est, bien sûr, jamais irréversible, mais les résultats enregistrés au premier tour des législatives ont généralement surpris. On s'attendait bien à ce que, dans la 1re circonscription (Albertville-Tarentaise), les efforts menés depuis bientôt cinq ans par le jeune conseiller général de Bourg-Saint-Maurice, M. Michel Barnier (R.P.R.), entament le crédit du député sortant, M. Maurice Blanc (P.S.), maire et conseiller général d'Aigueblanche. De là à ce que le jeune gaulliste, soutenu par l'ensemble de la majorité, rate seulement de 427 voix la majorité absolue au premier tour, il y avait un pas que M. Barnier lui-même, dans ses estimations les plus optimistes, n'avait pas osé franchir. De la même façon, les scores réalisés par MM. Jean-Pierre Cot, dans la 3e (Chambéry-Maurienne), et Louis Besson, dans la 1re (Chambéry-Aix-les-Bains), ne sont pas ceux que, dans l'opposition, on attendait d'aussi fortes personnalités. M. Jean-Pierre Cot n'enregistre qu'une légère progression et M. Besson régresse un peu par rapport à 1973 (1). Ces coups de semonce ne sont-ils pas, comme certains le disent déjà, le signe d'un retour du balancier dans un département qui a accordé, en 1974, près de 52 % de ses suffrages à M. Giscard d'Estaing ?

La mobilisation des militants est générale dans le département. A la sortie de Chambéry, les petites affiches oranges, jaunes ou vertes de M. Pierre Dumas et de M. Jean-Pierre Cot courent en pointillé sur les panneaux routiers, les pieds des lampadaires et les poteaux téléphoniques avec les slogans un peu faciles à l'adresse du député sortant de Maurienne : « *Cot, c'est du toc !* », ou « *Cot cause, Dumas agit !* » Plus au nord, à Albertville, deuxième circonscription, la villa des Barnier a été transformée en Q.G. électoral. Dans la fièvre, on plie, on colle, on timbre... Entre une tournée sur un marché et une visite à des habitants d'H.L.M., M. Michel Barnier commente les résultats du premier tour : « *J'ai obtenu 65 % des suffrages de « mon » canton ; je bats « mon » député dans sa commune. Je l'écrase dans son canton. A Ugine, ville ouvrière par excellence, alors que la majorité était toujours en troisième position, j'arrive en tête. Au second tour, ce sera ric-rac : ou je gagne ou je perds, mais avec 2 000 voix de différence.* »

Pour endiguer l'ardeur de ce jeune chargé de mission (2), M. Maurice Blanc compte sur sa connaissance des dossiers locaux et sur la dynamique de l'union de la gauche reconstituée. Trois meetings avec le candidat du parti communiste, M. Marcel Rochaix, suffiront-ils à convaincre tout l'électorat communiste de reporter ses voix sur M. Blanc sans entraîner de défections du côté socialiste ?

Si aucune voix communiste ne doit manquer à M. Blanc pour être réélu dimanche, MM. Besson et Cot ne peuvent en perdre d'une façon trop sensible. « *La mobilisation ne s'effectuera pas de manière voyante* », fait-on observer au siège de la fédération du P.C.F. Ce qui ne veut pas dire qu'en dehors des réunions communes P.C.-P.S. et de la campagne d'affiches et de tracts on restera les bras croisés. « *Nous avons surtout songé à travailler au corps nos électeurs pour faire assurer le report des voix dans les meilleures conditions* », précise-t-on.

Dans sa mairie de Barby, M. Louis Besson, président du conseil général de Savoie, demeure confiant. Il souligne que la gauche, dans sa circonscription comme dans celle de M. Jean-Pierre Cot, totalise plus de 49 % des suffrages et que les écologistes — dans un département où le Front autogestionnaire n'était pas représenté — ont sans doute drainé davantage d'électeurs de gauche qu'ailleurs. Avec 5,98 % des voix dans la première et 5,70 % dans la seconde, ce sont eux qui influeront le plus sur le second tour.

Mais comment expliquer que les deux leaders du P.S. en Savoie n'aient pas soulevé une adhésion plus forte ? Si certains peuvent reprocher à M. Jean-Pierre Cot d'avoir été « absent » de sa circonscription — à cause de ses responsabilités internationales au sein de son organisation, — ce reproche ne peut être retourné contre M. Louis Besson, constamment sur le terrain, toujours soucieux d'étudier personnellement chaque dossier et travaillant quinze à seize heures par jour. « *Ce travail n'a pas été perdu. Il m'a permis de fixer trois mille voix qui n'étaient pas de gauche mais étaient des voix anti-Dumas ou anti-Delachenal, c'est un résultat appréciable* », note M. Besson.

D'une façon générale, les résultats enregistrés au cours des cinq dernières années sont les conséquences de votes formulés le plus souvent en réaction contre les élus en place — les cas les plus spectaculaires furent ceux de MM. Joseph Fontanet et Pierre Dumas — que par adhésion à un programme ou à une idéologie. L'analyse est partagée par beaucoup de Chambériens qui pensent que l'installation d'une municipalité de gauche à la mairie d'une ville « conservatrice et bourgeoise » reste un « accident ». En outre, la majorité — parfaitement unie à l'occasion de ces élections — a fait feu de tout bois, exploitant la moindre décision de la gauche contraire à ses idées — comme la remise en cause des conventions avec l'école libre — pour tenter de retrouver les sympathies de l'électorat.

BERNARD ELIE.

(1) En 1973, M. Besson se présentait sous l'étiquette « divers gauche » et le candidats du P.S., M. Monin, arrivé derrière lui, s'était désisté en sa faveur.

(2) M. Michel Barnier est chargé de mission au cabinet de M. Rufenacht après l'avoir été successivement à ceux de MM. Poujade et Mazeaud.

ALPES-MARITIMES : M. Cornut-Gentille menace de quitter la mairie de Cannes s'il est battu

De notre correspondant régional

Cannes. — B. C.-G. en difficulté: personne ne l'avait sérieusement envisagé dans le département des Alpes-Maritimes. Député (U.N.R., puis non-inscrit) de la 5e circonscription (Cannes-Antibes) depuis 1958, maire de Cannes depuis 1959, conseiller général de 1961 à 1976, sorti vainqueur de douze scrutins différents sans jamais avoir connu la défaite, M. Bernard Cornut-Gentille paraissait à l'abri des vicissitudes électorales.

Seul hiatus dans sa carrière politique : celui qu'il avait lui-même provoqué, dans la période confuse de juin 1968, en abandonnant son mandat de maire et en ne se représentant pas aux élections législatives. Mais en 1971 il revenait à la mairie de Cannes et en 1973 il retrouvait son siège de député. En mars 1977, l'ancien ministre du général de Gaulle avait même entrouvert discrètement les portes de la mairie à cinq conseillers communistes, afin d'associer toutes les couches de la population aux affaires de la ville, sans que ses électeurs ne lui manquent de fidélité.

Les résultats du scrutin de dimanche dernier ont cependant créé une situation difficile pour le maire de Cannes, arrivé de justesse en tête du ballottage avec 36,42 % des suffrages exprimés devant Mme Louise Moreau (C.D.S.-U.D.F.), maire de Mandelieu-La Napoule, 25,99 %, Mme Anne-Marie Dupuy (R.P.R.), 21,67 %, M. Marc Rocca (P.C., conseiller municipal de Cannes), 16,15 %, et divers autres candidats marginaux.

Par rapport à 1973, la perte des voix de M. Cornut-Gentille n'est que de 3,18 %, mais la répartition des suffrages entre la majorité et l'opposition était alors différente. Au second tour, le maire de Cannes affrontera Mme Louise Moreau, en faveur de laquelle la candidate du R.P.R. et le candidat du parti socialiste démocrate (2,85 %) se sont désistés. Le score relativement insuffisant réalisé par M. Cornut-Gentille a sans doute plusieurs causes.

Comme à son habitude, le maire de Cannes s'était refusé à « battre l'estrade » pour faire « fructifier » ses voix. Cette absence de campagne lui a été, semble-t-il, d'autant plus préjudiciable qu'il y avait plus de vingt et un mille nouveaux électeurs inscrits, soit une augmentation de près de 25 % par rapport à 1973. Le rééquilibrage démographique qui s'est produit entre l'est et l'ouest de la circonscription a également contribué à l'affaiblissement de la position électorale du maire de Cannes. A Antibes, en effet, il n'arrive qu'en quatrième position, loin derrière la candidate la mieux placée, Mme Moreau, dont le « handicap » de maire d'une commune de l'extrême ouest a été largement compensé par l'appui que ne lui a pas ménagé la municipalité radicale antiboise. Ces derniers éléments, joints au fait que M. Cornut-Gentille a perdu plus de 7 000 voix dans sa propre commune entre les élections municipales de l'an dernier — il avait recueilli plus de 62 % des suffrages exprimés — et le scrutin du 12 mars, démontrent néanmoins que la raison majeure de ses difficultés tient à la nature politique du scrutin.

Les électeurs les plus modérés paraissent avoir, en effet, cédé au courant qui, lors du premier tour, a été profitable aux candidats de l'U.D.F. au détriment de certains élus de l'opposition. Dans ces conditions, la personnalité de Mme Moreau n'a sans doute pas joué un rôle déterminant. Le maire de Mandelieu n'obtient d'ailleurs que moins de 35 % dans sa propre commune. Opposant, le député et maire de Cannes l'est de manière déterminée mais en gardant son indépendance.

B.C.-G., le plus souvent, a voté à l'Assemblée nationale avec la gauche, « *le bon vent n'est pas constant*, remarque-t-il, *mais moi je n'ai pas changé ni adhéré à aucun parti au programme ni recherché d'alliance avec quiconque* ». Dans la profession de foi qu'il vient de faire parvenir à ses électeurs, il affirme notamment qu'il « *n'a cessé de vouloir représenter et mobiliser tous ceux et toutes celles disposés à évincer les profiteurs et les parasites, protéger une population trompée, exploitée. Le plus souvent*, constate-t-il, *cela reste incompris* ».

Dans un département où le personnel politique use généralement d'un langage moins abrupt, et dont les intentions sociales sont incomparablement moins hardies, B. C.-G. peut-il fonder sa victoire, au second tour, sur cette irréductibilité ? En plus des voix qui se sont portées, dimanche dernier, sur les candidats de l'opposition, il lui faudrait bénéficier d'une fraction des suffrages gaullistes en même temps que du « repentir » de certains électeurs centristes.

Sans s'estimer déjà élue, malgré l'avance dont elle dispose, Mme Moreau affirme, de son côté, que « *le pacte majoritaire jouera totalement* » et que le duel qu'elle livre à M. Cornut-Gentille « *est clair, net et précis* ». M. Cornut-Gentille a, lui aussi, clairement averti ses électeurs cannois, tout en se défendant de leur adresser un ultimatum : « *Votre dernier vote pour la députation*, leur dit-il, *remet en cause le précédent, compromettant l'autorité du maire, et ce n'est pas acceptable. A vous de redresser ce vote, ou bien à moi de m'en aller.* »

GUY PORTE.

ESSONNE : politique d'abord

MM. Roger Combrisson, maire de Corbeil, Pierre Juquin et Robert Vizet, députés communistes sortants des 1re, 3e et 4e circonscriptions, ne sont pas menacés.

Toute l'incertitude, et l'intérêt, du second tour dans ce département de près d'un million d'habitants repose donc sur la 2e circonscription. Une circonscription géante puisqu'elle ne compte pas moins de 145 000 électeurs inscrits dans 109 communes.

Au premier tour, Mme Mireille Bertrand (P.C.) y obtient 23,8 % des voix et peut raisonnablement compter sur une avance théorique d'environ 10 000 voix. Après avoir participé à la signature de l'accord des partis du programme commun et après avoir participé à la campagne officielle à la télévision, elle revient à « ses » électeurs. « *Les électeurs*, dit-elle, *doivent choisir un député qui s'occupe concrètement de la circonscription. Mais les problèmes locaux qui sont préoccupants*, précise-t-elle, *ne sont pratiquement pas intervenus dans la campagne. Dimanche, il s'agira d'abord de faire un choix politique.* »

Le docteur Bernard Pons n'infirme d'ailleurs pas ce jugement. Ancien député du Lot, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture, cet homme affable et courtois s'est vu confier une mission : conserver à la majorité son siège que M. Michel Boscher, député sortant, échaudé par ses défaites aux cantonales et aux municipales à Evry, n'a plus eu le cœur de défendre. Cette circonscription, le docteur Pons la trouve d'ailleurs « anormalement *grande* ». Son analyse est simple : « *J'ai l'impression d'avoir rempli mon contrat au premier tour*, dit-il. *Il y a une fraction importante d'électeurs et d'électrices qui ont reporté leurs voix sur la majorité. Le point important de ma campagne, c'est maintenant de m'adresser aux électeurs socialistes. Le choix est politique. Ce n'est plus un vote d'urbanisme, d'état d'âme, de mécontentement.* »

Parti avec deux cents militants, le docteur Pons en dénombre aujourd'hui un millier. Mais ceux du parti communiste sont plus nombreux encore, et depuis déjà fort longtemps.

STÉPHANE BUGAT.

HÉRAULT : mystère et boule d'ivoire

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Quelques centaines de voix peuvent porter M. François Delmas (U.D.F.-P.R.), l'ancien maire de Montpellier, jusqu'à l'hémicycle, mais alors, comme en d'autres temps, la rescousse sera venue d'Afrique, grâce à quelques électeurs lointains !

La différence, guère plus importante dans cette hypothèse, peut se faire, au contraire, en faveur de M. Georges Frêche, l'actuel maire socialiste, député sortant. Quelques anciens rapatriés d'Algérie de plus ? C'est dans « leurs » bureaux de vote que le P.S. a obtenu, le 12 mars, ses meilleurs résultats. Quelques viticulteurs ou parents de viticulteurs inquiétés par les projets de centrales nucléaires et par la planification ?

Certains sont plus affirmatifs : avec ou sans « *Ivoiriens* » (encore !) M. Delmas serait perdu. Le croc-en-jambe de M. René Couveinhes, le collègue du R.P.R. titulaire de la place de 1968 à 1973, et candidat concurrent cette fois-ci, aurait compromis l'issue. La voie, large ou étroite, serait dès lors ouverte de nouveau à M. Frêche.

Il a suffi d'un désistement pas le moins du monde automatique, donné au lance-pierres, pour créer le malaise. L'ordre apparent revenu, après vingt-quatre heures de flottement grâce à un communiqué sibyllin de M. Couveinhes, n'efface pas la mauvaise impression.

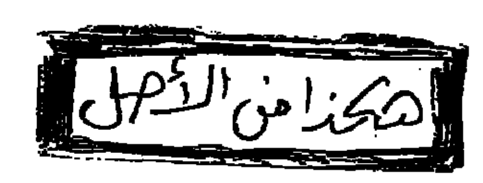
Des « on-dit » qui valent ce qu'ils valent. Et l'hypothèse d'un noyau de R.P.R. purs et durs qui manqueraient à l'appel pour M. Delmas le 19 mars n'est qu'une hypothèse.

L'ensemble P.R.-R.P.R. (si l'o peut dire) : 39 988 voix le 12 mars ; et la « masse » P.C.-P.S. (il paraît que ce ne sera pas un vain mot le 19) : 39 923 voix. Autour, tous les paquets de voix des autres candidats. Ceux que l'on disait « *petits* » et qui constatent aujourd'hui que chacune de leurs voix provoque la concupiscence des « *grands* ».

M. François Roux, ravi mais bien embêté pour finir avec ses 4 359 voix écologistes et non violentes, un peu mâtinées de Front autogestionnaire, a renvoyé dos à dos les deux adversaires. Tous les deux ont dû répondre publiquement aux questions qui préoccupent les 4 359 âmes verdoyantes et douces. A chacun de déterminer ensuite à quelle couleur le vert se marie le mieux. Même attitude chez les féministes qu'un autre avocat, Me Marie-Noëlle Gabolde, a mené (es) au-delà du millier de voix. Un certain avantage pour la gauche dans ces deux petits scrutins ? Sans doute, bien que leurs propres voix soient un mystère pour les intéressés. L'analyse n'éclaire guère. Elle s'épuise en additions à peu près équilibrées si l'on recense les autres voix qui tomberont dans l'une ou l'autre escarcelle. Le bon sens roule à droite et croise à grande vitesse une extrême gauche de même puissance. L'incertitude est totale.

D'autant plus que, si l'on en croit la rumeur publique, le piquant de l'affaire se trouve conforté par l'existence d'un certain bureau de vote où seraient concentrées plus de 1 100 inscriptions parvenues d'outre-mer à Montpellier dans des conditions qu'on dit extravagantes. A cette évocation deux types de réactions peuvent être observés : les uns parlent de banalités et haussent les épaules ; les autres s'emportent : « *une sombre et mystérieuse affaire* », disent-ils... mieux vaut ne pas s'y attarder.

MICHEL KAJMAN.



Le Monde des loisirs et du tourisme

TOCSIN DANS LES CAMPAGNES D'AUVERGNE

Les dernières maisons du passé témoignent pour l'avenir

REGARDER — mais regarder vraiment, comme on regarderait un visage — un mur, une génoise, un volet, un encadrement de porte ou de fenêtre, quelle drôle d'idée, assurément. Passe encore si ce sont ceux et celles d'un château, d'une église, d'une de ces belles pièces qui, en dix siècles, firent la France et dont regorgent les monographies. Mais s'attarder à une souillarde, à une grange-étable, à la charpente d'une bergerie, au chaume d'un buron, à tout ce qui fait fait un habitat et témoigne encore de sa longévité, de sa ténacité ?

Pourtant, il y avait urgence. Comme en son temps le café, il était bel et bien en train de foutre le camp cet habitat rural, à une époque où l'on fait gaillardement pousser le mas provençal à la lisière des alpages, le chalet idéal entre les arpents des vignobles, les maisons Ile-de-France sur les laves vellaves et, de toute façon, un peu partout le béton, le parpaing sous forme de maisons-témoins ou non.

Le langage moderne a trouvé un nom à ce mal, il l'appelle le « mitage », sans doute parce qu'à la façon des mites il fait ses trous partout sur la couverture des champs, des chaumes, des prairies, dans les replis des coteaux, les creux des bassins fluviaux. Chacun, d'ailleurs, accomplit le mal sans penser à lui et justement parce qu'on tenait pour une drôle d'idée de regarder, pour en garder le souvenir, un mur, une génoise, un encadrement de porte.

L'Auvergne vient de sonner le tocsin. Au musée Bargoin, à Clermont-Ferrand, une exposition (1) montre à qui veut — c'est gratuit ! — ce qu'est encore l'habitat rural de cette région, entre Vichy et Brioude et, d'un bord à l'autre de la Limagne, entre les massifs de l'Ouest et ceux de l'Est. Voilà que s'est créé comme un engouement pour cette architecture mineure, pour ses vertus, sa pudeur, ses astuces, *ses mille et une façons de* se montrer maline. L'architecture mineure ne se montre pas sur les pavois. Au musée clermontois, elle se cache au sous-sol un peu comme la crypte se dérobe sous la basilique. Tout se joue en trois cents photographies ou à peu près. Il aurait pu, aussi bien, y en avoir mille. Mille d'ailleurs ont bel et bien été prises dans toute la campagne par M. Jean-Paul Leclercq, auteur de l'étude et secrétaire de la commission régionale de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Mais les trois cents qui sont là suffisent largement, et si l'on peut, dans cette exposition y passer — comme dans tant d'autres — dix minutes, on peut aussi bien, et sans ennui, y demeurer trois heures.

Un seul luxe : le feu

Il en va de la maison de Basse-Auvergne comme de la maison bretonne ou nordique : elle n'est pas une mais diverse, multiple. C'est inutilement qu'on chercherait à la typer. Le « buron » des massifs de l'Ouest n'est pas la « jasserie » de ceux de l'Est, même si l'un et l'autre ont les caractéristiques de l'habitat solitaire destiné à un habitant solitaire. Le seul luxe, ici, c'est le feu, la cheminée.

Descendons maintenant vers les alluvions de la Limagne. Du nord au sud, le village peut s'allonger, même se *lover* sur ce qui fut le tumulus, le tertre, ancien vestige du donjon. *Il apparaît compact* sur les coteaux, il se relâche, s'étire d'aise ou d'ennui, pareil à un animal, lorsqu'une route le traverse. Pour peu que la fortune s'en soit mêlée, le bourg a gardé de son âge d'or un ordonnancement presque urbain. L'escalier extérieur abrité par un auvent, une porte de cuvage, une autre de cave, c'est la maison du vigneron. Elle aussi a ses variantes et leurs raisons, comme celle du paysan des plus hautes terres. Partout la composition résulte d'une logique.

Elle peut malgré tout garder certains mystères. Que la grange soit installée au-dessus de l'étable, voilà qui ne surprendra pas pour peu qu'on sache ou que l'on se souvienne qu'il y a des hivers et qu'alors la seule commodité commandait d'avoir, entre Toussaint et Pentecôte, le foin au-dessus des mangeoires. Mais pourquoi tout soudain, dans la région d'Orcines, la grange repose-t-elle sur des voûtes d'arête, alors que, si souvent, on a l'habitude de la voir posée simplement sur son plancher ? Qui le dira ? On peut être bardé de toutes les qualités et de tous les titres qui justifient une appartenance au C.N.R.S., on donne quand même sa langue au chat !

La maison, le mur même, tiennent leur nature de la terre qui les a engendrés, commandés et même imposés. Cela a finalement duré jusqu'à 1914. Du treizième siècle à l'adolescence du vingtième, elles diffèrent assez peu, les fermes et les maisons de Basse-Auvergne. Elles portent consciencieusement leur date de naissance au linteau de la porte avec la même constance. Les guerres passent (il est vrai qu'on est ici loin des frontières), sur elles comme des péripéties. La grange-étable reste la grange-étable, et il faudra attendre la secousse des remembrements pour modifier sérieusement les décors d'autrefois et rompre, par exemple, sur les murets, les cloisons d'arbres qui en faisaient la particularité. Le pisé est le matériau de ces terres-là ; le galet posé en arête fait, lui, le mur des maisons de villages plus proches de l'Allier. Elles peuvent être belles et même avoir été rêvées parfois comme de petits palais florentins, au point d'en appeler à la peinture et de composer sur la façade en ocre et en rouge des fleurs le lys, des ostensoirs, des pigeons. De granit ou de lave, d'arkose (2) ou de brique, tout cela reste très fier, très adroit, et tout à fait capable de prendre des poses altières.



★ Le croquis est extrait de la *Maison rurale en Auvergne*, par J.-P. Marty. (Cahiers de construction traditionnelle, C.R.E.E.R., Nonette, 63340 Saint-Germain-Lembron.

Ici aussi, le sud n'est pas le nord. Mais le nord, comme ailleurs, rêve d'être... le sud. Les chaumes de l'ouest n'expliquent pas toujours pourquoi, un jour ou l'autre, leur a succédé la lauze ou, ailleurs, l'ardoise en écaille. Et la ferme isolée, du côté de Rochefort-Montagne, restera comme un morceau de bravoure, avec sa grange de 56 mètres de long sur 9,40 mètres de large, sa charpente, belle comme celle d'une nef de navire, ses pignons à redents précis comme des échelles et coquets comme des demoiselles coiffées.

Ce que l'on comprend soudain, en visitant cette exposition et en la complétant par une promenade un peu au hasard des villages qu'elle signale, c'est que telle ou telle ferme de Basse-Combraille (ou de la Haute), ou telle encore de Limagne, ou des terres de vignoble, ne doit pas être séparée du chemin charretier qui y conduit ; tout comme le chemin charretier ne doit pas être séparé de la charrette fabriquée pour lui ; tout comme le mur de soutènement, au bas de la plus grande pente de la montagne, cache avec naturel les fontaines et leurs agitations de chaque saison.

L'habitat de Basse-Auvergne ? C'est celui de Fournols, avec la rareté d'une façade ouverte sur un mur de croupe (qui y aurait prêté attention si l'exposition n'avait pas pris soin de le faire savoir ?) ; ce sont les charpentes sans chevrons des plateaux de La Chaise-Dieu et c'est encore Mirefleurs, la si bien nommée, au milieu de ses vergers.

Depuis deux mois qu'elle est déjà ouverte, l'exposition du musée Bargoin a reçu plus de mille six cents visiteurs, tous passionnés. Ceux-là, s'ils ne les ignorent pas, jugeront vaines les divergences qui peuvent sourdre entre telle et telle association pourtant préoccupée également du maintien de cet habitat. Un élan est donné, que traduisent les multiples lettres, les appels téléphoniques, les demandes de renseignements. Celui-là a reconnu sur la photo n° 56 sa maison et cet autre, qui en possède une très semblable, se demande pourquoi la sienne n'a pas eu les honneurs du musée.

Le souvenir d'une misère

Ainsi peut-être la tendance va-t-elle se renverser. M. Leclercq ne se trompe malheureusement pas quand il dit : « *Ce que nous montrons est le témoignage d'un habitat ancestral, et ce sont presque toujours des édifices en mauvais état et le plus souvent à l'abandon. Je dirais même obligatoirement à l'abandon, ou alors tenus par des paysans trop pauvres pour avoir pu y porter atteinte.* » Telle est la cruelle évidence. S'il existe encore des maisons « vraies », c'est parce que l'argent a manqué pour les dénaturer, y percer telle ou telle ouverture « moderne », remplacer le lit clos par le placard en formica et vendre à l'antiquaire la table qui se retrouvera dans le mas provençal poussé à quelques kilomètres de là.

La maison rurale authentique en Basse-Auvergne — ailleurs aussi sans doute, — c'est aujourd'hui le souvenir d'une misère. Si l'on a « réussi », on a son pavillon Ile-de-France ou son chalet savoyard... »

Alors, sur qui compter ? L'Inventaire général n'a ni pouvoir ni vocation à jouer les gendarmes. Il est chargé de montrer ce qui est, c'est-à-dire ce qui reste. Il faut faire vite. A moins qu'une exposition comme celle du musée Bargoin, dont Mlle Marie-Laure Hallopeau, conservateur, émue et enthousiaste, dit qu'elle n'est pas « *un aboutissement mais un point de départ* », amène par on ne sait quelle contagion les gens du pays, originaires ou d'adoption, à ne plus tenir pour une drôle d'idée celle qui pousse à regarder un mur, un pignon, une génoise, un encadrement de porte ou de fenêtre, mais bel et bien pour une idée sage, donc durable. Autrement dit tout le contraire d'une mode.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(1) Musée Bargoin, cours Sablon à Clermont-Ferrand. Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

(2) Grès feldspathique.

AU SALON NAUTIQUE DE LONDRES

L'Impala : un inconnu dans les carnets de commandes

EN se développant très vite, la compétition en temps réel a modifié la physionomie de la plaisance sportive. Depuis 1965, date de création de la One Ton Cup, on a vu se multiplier les rencontres entre des bateaux habitables différents, mais de mêmes possibilités, donc courant sans handicap, et cela à tous les échelons : de la Micro Cup (voiliers de 5,5 mètres à restrictions) à la Two Ton Cup, qui réunit des unités de près de 13 mètres.

En même temps, l'architecture navale, stimulée par ces confrontations, réalise de tels progrès que les Ton Cups sont généralement remportées par des prototypes, par des coques nouvelles. Les autres bateaux sont dépassés. Or il s'agit pourtant de modèles réalisés en série au lendemain d'un succès qui ne remonte souvent qu'à deux ans et quelquefois moins.

Cette situation irritante et ruineuse pour qui veut demeurer en tête du peloton (la jauge elle-même subit des retouches) a incité quelque bons esprits à proposer la création de monotypes de haute mer, aux caractéristiques définies et immuables, se situant en dehors des catégories reconnues (Half Tonner, Three Quarter, One Tonner, etc.). La course au large verrait ainsi naître des séries, à l'intérieur desquelles *s'opposeraient* les concurrents, comme aux Jeux olympiques, qui réunissent des bateaux rigoureusement semblables.

Passant aux actes, les Britanniques ont sélectionné, en novembre dernier, parmi vingt-six candidatures, trois voiliers habitables de taille et d'origine différentes. Ces monotypes de haute mer, ou *Offshore One Design (OOD)*, ont été choisis par une commission de spécialistes agréés par le RORC (Royal Ocean Racing Club). Il s'agit de l'*OOD 28* ou *Impala*, dû au Britannique David Thomas, et mesurant 8,50 mètres ; de l'*OOD 101* de l'architecte danois Jean Kjaerulff (ancien collaborateur d'Elvström), long de 10,10 mètres ; enfin, de l'*OOD 34*, dessiné par l'Américain Douglas Peterson et mesurant 10,2 mètres. Ces deux derniers sont en réalité bien différents, car le *101*, large de 2,40 mètres seulement, ne pèse que 2,7 tonnes, contre 3,6 tonnes pour l'*OOD 34*, large de 3,4 mètres et très confortable.

Au Salon nautique de Londres, il n'était question que de ces nouveaux *Offshore One Design*. Le *101*, déjà construit au Danemark, était exposé ; il va être réalisé en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Le *34* ne figurait encore qu'à l'état de maquette sur le stand du chantier Jeremy Rodgers, mais on assure qu'un groupe de ces bateaux sera engagé dans le Fastnet 1979 ; la démonstration sera instructive. C'est l'*Impala*, encore inconnu, qui recueille le plus de commandes, car il ne coûte que 6 000 livres ; le *34* est quatre fois plus cher.

YVES ANDRÉ.

(Lire la suite page 18.)

LE KLÉBER 78

Cocoricos...

Après le Guide Michelin 1978 (« le Monde » du 11 mars), La Reynière passe aujourd'hui en revue les nouveautés figurant au guide Kléber 78.

OUI, M. Jean Didier nous assure cette année que son guide « *affiche l'optimisme quant aux progrès réalisés par un plus grand nombre de cuisiniers et de cordons bleus* ». Et, de fait, il a couronné 25 nouvelles tables en province et 5 à Paris. Mais il ne dit pas combien il en a découronné. Et pour 142 promotions et 328 nouvelles maisons citées, il faut compter 137 déclassements et 348 suppressions. Soit 20 % de modifications sur 5 508 établissements recommandés dans 2 482 localités.

Mais je voudrais d'abord revenir sur ce classement du Kléber qui m'apparaît simple, clair, pratique et surtout sans ambiguïté. On y trouve donc : des coqs rouges signifiant restaurant de luxe ; des coqs noirs désignant les maisons de bon confort ; des marmites indiquant les restaurant de style bistrot.

Si une couronne surmonte l'un de ces signes, cela vise uniquement la cuisine et indique qu'elle y est remarquable. Ainsi voit-on tel bistrot (marmite couronnée) passer devant telle grande maison (coq rouge). Et qui oserait nier, par exemple, que le bel effort de qualité, tant des matériaux culinaires que de la réalisation des plats de *Chez Edgard* (rue Marbeuf), ne vaut pas le train-train ennuyeux et tape-à-l'œil d'un *Ledoyen ?*

L'optimisme, en revanche, Jean Didier peut l'afficher quant à la réalisation de son guide, plus attrayant, plus pratique, plus net d'une année sur l'autre. Les cartes, par exemple, détaillées, de la France routière et départementale sont refaites. Celle des tables couronnées, suivie de leur liste, permet un survol intéressant de la France gourmande. Pour Paris, le répertoire des restaurants est agrémenté d'une série de signes indiquant le service assuré après 23 h., l'ouverture en août, l'ouverture le dimanche. Enfin un point rouge souligne les promotions de l'année. Voilà du clair et du pratique.

Paris enfin, avec ses restaurants de cuisine étrangère classés à part (on peut toutefois regretter ici l'absence de signe), son guide mini-nuit, sa liste des bistrots « sur le zinc », s'enrichit cette fois d'une liste des principaux bars avec leur orientation.

Mais venons-en aux promotions. Coqs rouges couronnés : *L'Oasis* à La Napoule (les progrès de M. Outhier sont, me dit-on, constants ; j'en reparlerai) et *Pic* à Valence (qui le mérite bien).

LA REYNIÈRE.

(Lire la suite page 19.)

Louer le temps d'un été

Les meublés toujours en vogue

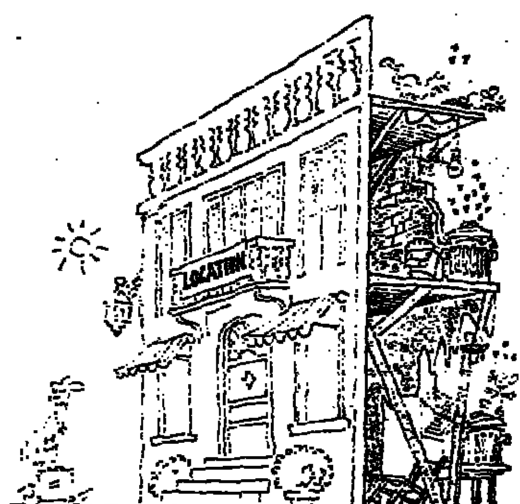
LES statistiques sur le parc des locations meublées ne sont pas fiables. Les spécialistes estiment que la France compte, dans cette catégorie, environ deux millions de lits. L'importance de ce mode d'hébergement, qui dépasse, en capacité, celle de l'hôtellerie (1,6 million de lits), n'a pas échappé à la commission Blanc qui, dans son rapport « Choisir ses loisirs », se désole de voir sous-exploiter le patrimoine des résidences secondaires (huit millions de places). « *Cela tient sans doute à notre tempérament individualiste et à notre tendance à personnaliser nos biens immobiliers, certainement pour les citadins au souci de se réenraciner hors de la ville, mais aussi à une politique de fiscalité immobilière réellement anti-économique* », explique le rapport.

Le gouvernement a entendu ces critiques, et il a accepté que la loi de finances pour 1978 réduise, comme le demandait la commission Blanc, de 17,60 % à 7 % le taux de la T.V.A. applicable à la fourniture de logement dans les hôtels non homologués de tourisme ainsi qu'aux locations meublées.

Il est trop tôt pour dire si cette mesure réduira le gaspillage immobilier. Peut-on dire qu'elle aura un impact sur les prix pratiqués au cours de l'été 1978 ? « *Cette baisse ne sera pas répercutée* », affirme M. Alain Morbois, président de la commission des locations saisonnières de la Fédération nationale des agents immobiliers, administrateurs de biens et mandataires en fonds de commerce (F.N.A.I.M.). « *En effet, le ministère de l'économie et des finances a bloqué le taux d'augmentation des prix des locations saisonnières à 5,50 %. Notre demande de porter le plafond exonéré d'imposition de nos recettes de 9 000 F à 21 000 F n'a toujours pas été prise en considération. Les services des finances estiment qu'en récupérant la baisse de la T.V.A. et en profitant de 5,5 % de hausse, nous bénéficions de 13 % de mieux. Nous jugeons que c'est insuffisant pour faire face à une hausse de nos charges, qui se situe plus près de 20 %.* »

Le courrier des lecteurs reçu par la revue *Que choisir ?* de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) indique qu'en moyenne, les prix croîtront, cette année de 10 % environ, suivant en cela la montée du coût de la vie.

Deuxième sujet d'intérêt pour les locations de l'été : la pratique de la location à la semaine.



(Dessin de PLANTU.)

De plus en plus de ménages ne prennent pas la totalité de leurs congés annuels en juillet et en août afin de réserver une semaine pour les sports d'hiver. Pourquoi paieraient-ils quatre semaines de location quand trois leur suffisent ? D'autre part, les vacanciers sont chaque année plus mobiles. Ils ne souhaitent pas voir les mêmes horizons pendant un mois et hésitent à se lier à une maison « obligatoire ». De leur côté, les pouvoirs publics continuent à chanter les louanges de la location à la semaine qui faciliteraient singulièrement les efforts de Bison futé pour empêcher les Français de congestionner le réseau routier le 1er et le 31 juillet.

Où en est-on ? *Que choisir ?* note que la demande existe. La location à la quinzaine semble faire des progrès. Les réticences à l'égard de la location hebdomadaire demeurent. Ainsi Mlle Thibal, secrétaire générale de la Fédération des gîtes ruraux de France, rappelle le point de vue des agriculteurs, propriétaires de gîtes : « *Ils n'aiment pas changer de locataires toutes les semaines. Au milieu des travaux agricoles du mois d'août, ils ne peuvent accueillir sans arrêt leurs hôtes. Surtout, un séjour aussi court ne facilite pas le contact. Toutefois, depuis onze ans, nous développons la location à la semaine.* »

Les loueurs professionnels et les propriétaires, eux non plus, n'aiment pas beaucoup cette formule. « *Nos adhérents ne font pas beaucoup d'efforts pour la promouvoir*, constate M. Morbois. *Nous ne sommes pas sûrs de remplir les logements qui nous sont confiés aussi efficacement qu'avec la location au mois. Les pouvoirs publics estiment que le prix d'une semaine égale le quart du prix mensuel alors que nous perdons plusieurs jours en changeant de locataires. Nous demandons une certaine indemnisation ou une certaine liberté des prix pour inciter nos adhérents à promouvoir la semaine.* »

Absence d'étalement des vacances, inflation persistante des prix touristiques, conjoncture économique et politique maussade décourageront-ils les vacanciers de louer au cours de l'été 1978 ? Tout prouve qu'une fois de plus, les Français partiront en congé coûte que coûte. Les vacances, c'est sacré : F.N.A.I.M., gîtes de France, professionnels sont unanimes à dire que les locations de l'été marchent bien.

L'hiver rigoureux a paré le Midi de toutes les vertus et la demande y est très forte. La montagne est moins recherchée, mais la saison s'y présente assez favorablement en raison des prix intéressants qui y sont pratiqués. Quant au tourisme « vert », il a le vent en poupe tant auprès de la clientèle française qu'auprès de touristes étrangers.

ALAIN FAUJAS.

S'informer

F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers), 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 225-00-85 et 86. Cette fédération publie depuis plusieurs années une plaquette, *la Pratique de la location saisonnière*, où figurent les différentes résolutions de la Charte nationale des meublés saisonniers. Ce document sera adressé sur simple demande.

Maisons de province. — Les Maisons des provinces françaises installées dans la capitale peuvent aider le candidat à la location saisonnière soit en lui proposant des listes, soit en le dirigeant sur tel organisme régional.

Syndicats d'initiative et offices de tourisme. — Comme les Maisons de province, les S.I. et O.T. (sur place) disposent de renseignements et d'adresses, parfois de listes où sont répertoriées les locations saisonnières.

Mairies. — A défaut de syndicat d'initiative, on peut consulter la mairie de la localité sur laquelle on a jeté son dévolu.

Revues et journaux spécialisés. — Outre les quotidiens qui publient dans leurs petites annonces des propositions de locations, il existe des revues entièrement spécialisées : *l'Indicateur Bertrand*, *l'Immobilier*, *le Nouveau Guide indicateur Lagrange* notamment. (Dans les kiosques.)

Hors frontières

L'ÉTRANGER ne coûte pas obligatoirement cher. Les offices de tourisme proposent des formules qui ménagent la bourse de leurs hôtes. Et puis, on connaît tellement mieux un pays et ses habitants lorsqu'on prend vraiment racine pour quinze jours ou un mois !

- *République fédérale d'Allemagne*, 4 place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 073-08-08, 073-10-39.
- *Belgique*, 21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. 073-44-50 ; 12, rue Saint-Sauveur, 59000 Lille, tél (20) 53-27-48 ; 2, rue du Noyer, 67000 Strasbourg, tél (88) 32-52-64.
- *Danemark*, 142, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. 225-17-02.
- *Espagne*, 43 ter, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris, tél. 225-14-61 ; 21, cours Lieutaud, 13001 Marseille, tél. (91) 41-24-37.
- *Finlande*, 13, rue Auber, 75009 Paris, tél. 073-96-27, 266-40-13.
- *Grande-Bretagne*, 6 place Vendôme, 75001 Paris, tél. 260-34-50. Pour Jersey, tél. 260-05-80.
- *Grèce*, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 260-65-34, 260-65-75.
- *Irlande*, 9 bd de la Madeleine, 75001 Paris, tél. 261-84-26.
- *Italie*, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68 ; 14, avenue de Verdun, 06000 Nice, tél. (93) 87-75-81.
- *Luxembourg*, 21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél 742-90-56.
- *Norvège*, 10, rue Auber, 75009 Paris, tél. 073-24-30.
- *Pays-Bas*, 31-33, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. 225-41-25.
- *Portugal*, 7, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 073-44-71.
- *Suède*, hôtel de Marle, 11, rue Payenne, 75003 Paris, tél. 278-67-06.
- *Suisse*, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 073-63-30, 073-59-92.

Pour tous budgets

Championne du tourisme « vert », la Fédération nationale des gîtes ruraux de France a poursuivi son implantation et offre, en 1978, vingt-cinq mille gîtes (ruraux, communaux, chambres d'hôtes, camping-caravaning à la ferme, d'enfants). En un an, la fédération a accru son potentiel de quinze cents gîtes, ce qui représente cinq cent mille nuitées supplémentaires. L'objectif de l'année 1978 est d'atteindre dix millions de journées-vacances.

Formule économique par excellence, le gîte revient, en moyenne, pour cinq personnes de 350 F à 450 F pour une semaine. Ces prix (et les qualités touristiques des régions où les gîtes se trouvent) commencent à séduire les vacanciers étrangers. La Fédération a installé deux antennes à Bruxelles et à Londres. Il semble que la clientèle britannique se soit laissé convaincre de découvrir cette année la Franche-Comté et la Lorraine.

A l'opposé des « gîtes » (au point de vue prix), American Express lance un nouveau service : Villamex. L'agence de voyages American Express pratique depuis de nombreuses années la location saisonnière à l'étranger. Elle améliore ses prestations en proposant, cette année, un forfait « air-villa », en Italie et au Portugal. Celui-ci comprend, par personne, le transport aller-retour au départ de Paris, deux semaines de location de la villa ou de l'appartement, la rémunération du personnel de service, les charges et le blanchissage une fois par semaine.

Comble du raffinement, des provisions, préparées par les représentants Villamex, attendent les hôtes dans chaque demeure, afin que ceux-ci ne soient pas obligés de partir faire des emplettes aussitôt débarqués.

Deux exemples : au cœur de la Toscane, dans la villa Barbaiano, il en coûtera 1 910 francs par personne (sur la base de quatre personnes) pour résider au milieu des bois pendant quinze jours entre le 22 mai et le 19 juin. A Quinta-da-Torrinha (Portugal) pendant la même période et pour la même durée, une villa d'une capacité de huit personnes sera facturée 2 120 F. Rappelons que, dans tous les cas, le prix du transport aérien est inclus.

★ Gîtes de France : 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. 073-25-43.

★ American Express : 38, avenue de Wagram, 75008 Paris, tél. 227-58-80.



ET DE TOURISME

SUR UN AIR DE BAN

Kenya
PARIS (Orly)-NAIROBI le jeudi

Rendez-vous
de la joie de
L'Allemagne

FOURCHETTE EN L'AIR

SUR UN AIR DE BANDONÉON

Lui, c'est Alberto. Un Chilien. Elle, sa femme, Dora, une Argentine. Et la maison s'appelle Anahi, du nom d'une belle légende de leur Amérique du Sud, où il est question d'amants qui s'aiment et d'arbres qui poussent là où ils se rencontrent...

Leur petit « restaurante-sud-americano », ils l'ont installé voici un an maintenant dans ce qui fut jadis une belle charcuterie à l'ancienne. Et ils ont eu le bon goût de ne rien changer à son décor modern'style, ni les plafonds délicieusement gravés ni les étagères de marbre au long des quatre murs, où quelques beaux dosains remplacent aujourd'hui les terrines, les saucissons et les bocaux d'antan. Cela va si bien à la rue Volta (qui se flatte de compter, au numéro 3, l'une des plus vieilles maisons de Paris) et à la rue du Vertbois, sa voisine, que c'eût été navrant de faire venir ici les planteurs de lamifié et leurs compères, les semeurs de néon.

Au nombre des « especialidades » que propose la carte — joliment dessinée — les gourmands retiendront, pour commencer, les empanadas, des rissoles à la viande de bœuf que l'on aime aussi bien en Argentine qu'au Chili (9 F). Ou le pastel de choso, gratin de maïs à la mode chilienne (10 F) : ou encore l'exquis conejito en escabeche, un lapereau au citron et aux aromates, servi froid dans sa gelée savoureuse (12 F). Mais il y a aussi la torta pascualina, tourte aux épinards (9 F), ou la gascamole, salade aux avocats et aux piments (11 F) préparée comme au Mexique.

Ainsi mis en appétit, on passera aux choses sérieuses. Le churrasco (25 F) n'est autre qu'un superbe morceau de contrefilet grillé, épais et juteux. La chupe de langostinos (25 F) est une espèce de « bouillabaisse » autant en faveur au Pérou qu'en Bolivie, et la milanesa (18 F), une escalope de bœuf panée à la mode argentine. La silla de cordero (25 F) est une selle d'agneau grillée.

Pour se sucrer le bec, on pourra tâter de la dulce de leche, cette « confiture de lait » douce au palais comme un velours (6 F), nature ou mariée à un flan (8 F), soit encore flanquée d'une banane. Et puis il y a des sorbets : à la noix de coco, à la mangue, aux fruits de la passion, au citron vert (9 F).

Et il y a, surtout, la grande gentillesse de ce couple qui sait accueillir simplement les nouveaux venus, leur expliquer la carte et veiller à ce que tout aille bien, dans cette charcuterie qui fait désormais — comme nous — ses délices d'un air de bandonéon savamment distillé en sourdine, via le magnétophone, par les meilleurs des maîtres du tango.

J.-M. D.-S.

★ Anahi : 49, rue Volta, 75003 Paris. Tél. : 337-88-24. Tous les jours sauf dimanche, le soir seulement, à partir de 19 h. 30. (Il n'est pas prudent mais indispensable de réserver !)

Élections pour rire

PARTIES DE PARTIS

Au soir du 19 mars, une maigre consolation pour les candidats battus et les inconditionnels de la politique que six mois de campagne électorale n'auront toujours pas lassés : ils pourront attendre la prochaine échéance en s'adonnant à l'un des trois jeux de société inspirés par les élections : *Stratagem, Coursovoix* et *le Jeu du président*. Mais ce dernier représente-t-il vraiment « *le jeu le plus important auquel un homme puisse rêver de participer dans son existence* » et est-ce réellement « *dans le monde subtil et exaltant de la politique* » *(Stratagem)* qu'ils nous introduisent ?

On peut en douter au moins pour *Coursovoix* et *le Jeu du président*, où les « stratégies élaborées », pompeusement annoncées, se réduisent, en fait, trop souvent aux aléas des cartes et des dés.

C'est sans doute dans *le Jeu du président* (Laffont, 120 F) que leur maniement s'avère le plus fastidieux. Les suffrages des différents départements s'arrachent, en effet, à coups de dé, quand ce n'est pas au terme d'un affrontement pour le moins inattendu, où le sort d'un département se jouera sur un échange de cartes qui rappelle étrangement une partie de *black-jack*. Même si la présidence leur échappe, les joueurs auront acquis cependant, au terme de la partie, de solides connaissances géographiques grâce à l'utilisation combinée de la carte de France et du précieux « Mémo-géopolitique »...

Cet aspect pédagogique est malheureusement inexistant dans *Coursovoix* (Silflex), qui, s'inspirant très largement du fameux *1 000 bornes* (éditions Dujardin), ne parvient pourtant pas à susciter le même intérêt : un graphisme de mauvais goût et des règles simplistes, où les électeurs remplacent les kilomètres, ne justifient pas un prix élevé (45 francs), dont l'origine réside peut-être dans l'épaisseur du polystyrène de l'emballage, qui ne semble pas jouer un rôle essentiel dans le déroulement de la partie...

« Avec des accents d'orateur... »

Face à l'extrême simplicité de ses deux concurrents, *Stratagem* (Diffusion-plus, 95 F) apparaît comme un jeu plus compliqué, mais plus réaliste, qui le destine à un public adulte plus porté à la réflexion et à l'élaboration d'une stratégie. S'ils n'accèdent pas au pouvoir par... un coup d'État, les joueurs auront à choisir entre la popularité et la puissance, donnant ainsi une idée plus conforme de la compétition électorale. Mais plus que les exhortations de la règle à commenter le contenu des cartes « *avec des accents d'orateur de manière à créer l'ambiance de la partie* », ce sont surtout les prises de position des joueurs sur les grands thèmes politiques et le maniement adroit des cartes secrètes et des alliances qui constituent l'intérêt du jeu.

C'est pourtant une pâle conception de la démocratie que ces jeux nous révèlent : on y vote singulièrement peu, et peu importe, en définitive, que les candidats une fois élus tiennent leurs promesses ou appliquent leur programme ! On peut regretter en outre que l'ambition des joueurs se limite à la seule prise du pouvoir : qu'importent alors les précautions maladroites des éditeurs pour imposer un apolitisme hypocrite et rigoureux si c'est pour donner aux jeunes joueurs une aussi piètre image de la démocratie ! Et, si l'argent n'y a guère de place, ce n'est certes pas dans le souci louable d'en souligner les mérites, mais c'est plutôt la conséquence d'une simplification excessive qui renforce encore le caractère souvent artificiel de ces jeux.

Les élections n'y apparaissent guère en définitive que comme un prétexte, et, au ton angoissé des notices d'emploi soulignant la nécessité pour les joueurs de créer « une ambiance passionnée », on croirait presque que les éditeurs ne comptent pas sur les seules règles pour animer les parties...

NICOLAS PERIN.

هكذا من الأصل

Un inconnu : l'Impala

(Suite de la page 15.)

Naturellement, ces trois modèles sont présentés comme possédant toutes les vertus. Il est certain que la construction en série et le contrôle de l'équipement abaissent les prix de revient. On note en particulier que le *101* est tenu de se contenter d'une grand-voile, de trois voiles d'avant et de deux spinnakers.

Toutefois, au moment où fleurissent ces *OOD*, on a le droit de se poser quelques questions, en pensant à certaines expériences précédentes, plus ou moins heureuses. En particulier, on nous affirme que ces voiliers, dessinés sans tenir compte d'une jauge contraignante à certains égards, sont plus rapides que les tonners de dimensions comparables ou même supérieures.

C'est sans doute vrai actuellement, mais, avec les progrès de l'architecture, la situation évoluera très vite au fil des saisons.

Dans ces conditions, les meilleurs barreurs et les meilleurs équipages resteront, ou redeviendront très vite, attachés aux bateaux les plus récents et les plus rapides. Les monotypes ne disposeront pas des meilleurs éléments. Au surplus, on peut craindre que, dans l'atmosphère actuelle de curiosité et de nouveauté, de telles séries ne se multiplient à l'excès.

A la vérité, le vieillissement inéluctable de ces bateaux ne constituera un handicap que très limité, si les séries se révèlent dynamiques et bien organisées. Le succès d'un monotype repose non seulement sur ses qualités et sur son coût, mais aussi sur l'activité de quelques animateurs. Né en 1911, le *Star* est toujours resté très vivant dans bien des pays, et il va rentrer en scène aux Jeux olympiques de 1980. Cette carrière, il la doit largement aux dirigeants, inlassables et passionnés, de cette série respectable.

YVES ANDRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

• Pour l'amour des goélettes

Un voyage d'amour, c'est ce qu'ont réalisé les auteurs de ce livre. Un voyage motivé par l'amour de ces goélettes d'un autre temps qui assurent encore une part importante des transports maritimes entre Bornéo, Java, Sumwaba et les Célèbes. Avec bien du mal, ils se sont fait embarquer à bord d'une de ces « pinisi » de bois gréées de voiles immenses et presque innombrables, et sont allés de Java aux Célèbes.

Un voyage sans fin, sans vent parfois, hors du temps. Une balade qui nous fait découvrir des mers, des bateaux et des marins que l'on croyait oubliés. Engloutis.

N.-J. B.

★ *Le Dernier Empire de la voile*, par Claude Jannel et Frédéric Lontcho. Presses de la Cité, collection « Coups d'œil sur le monde », 112 p. Prix : 33,50 F.

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Événements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde » - Vente au numéro : 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CARNET DE VOYAGES

● **Les six ans du Bicy-Club.** — *Il y a maintenant six ans qu'un jeune homme entreprenant, Thierry Hesse, un fanatique du vélo, lançait timidement le Bicy-Club de France. Aujourd'hui, l'association compte quelque cinq mille cinq cents adhérents. En juin dernier, elle a innové en dotant le bois de Boulogne d'une cinquantaine de machines à louer à l'heure : succès immédiat, puisque plus de mille cinq cents personnes totalisant quelque six mille locations (une heure minimum) ont pédalé à qui mieux mieux autour du lac et de Longchamp... Début avril, le bois de Vincennes disposera à son tour d'une cinquantaine de machines.*

En avril toujours, le Bicy-Club inaugurera son troisième centre, après Crépy-en-Valois et Dourdan, à Chars (Val-d'Oise). Puis, enfin, une « base » de randonnées à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), au cœur du Perche.

Moyennant une cotisation annuelle de 20 francs (10 francs pour les étrangers non-résidents et les moins de seize ans), plus de petits frais de location — à l'heure — les amoureux de la « petite reine » sont assurés de pédaler en bonne compagnie...

★ Bicy-Club de France : 8, place de la Porte-Champerret, 75017 Paris, tél. : 766-55-92, de 9 h. 30 à 13 h. 30 seulement.

Bois de Boulogne : parking hôpital Ambroise-Paré (à Boulogne). De 9 heures à la tombée du jour.

Bois de Vincennes : 24, rue de la Liberté, à Charenton (mêmes horaires que pour le bois de Boulogne).

● **Huguenots d'Afrique.** — Au dix-septième siècle, des protestants français fuyant une France hostile avaient choisi l'Afrique australe. Ils y firent souche, notamment dans la région du Cap. Du 11 au 24 juin, le pasteur Mabille — il a longtemps vécu là-bas — guidera un voyage ayant pour thème « Sur les pas des Huguenots en Afrique du Sud ». Outre les hauts lieux de la tradition huguenote, les participants visiteront des fermes d'autruches, feront un safari-photo dans le parc Kruger, croiseront sur le Zambèze, etc.

★ Satour : 104, rue de Richelieu, 75002 Paris, tél. : 742-18-71. (Renseignements et tarifs sur demande.)

● **L'Indou Kouch, le Nouristan et Marco Polo.** — Circuit pêche à la truite, dans la vallée de Farkhar et au lac de Warsoj, dans l'Indou Kouch (au départ de Kabul, Afghanistan) ou randonnée à cheval à travers le Panjchir, jusqu'à Faizabad ? Circuit-découverte dans les steppes afghanes ou à travers le Nouristan ? La nouvelle brochure « Afghanistan-Pakistan » d'Air Alliance propose un grand nombre de combinaisons, basées sur les formules « anti-club » (séjours) et les éléments « Marco Polo » (extensions à la carte). A partir de quoi, chacun bâtit à sa guise son itinéraire et son emploi du temps.

Au catalogue « Asie », comme à l'accoutumée, Sri Lanka (Ceylan), Bangkok, Hongkong, Singapour, Java, Bali ; et des circuits, telle cette « Route des épices », d'une durée de vingt-quatre jours (10 950 francs par personne) qui mène d'Indonésie à Bornéo, via Java, les Célèbes, les Moluques et Bali pour s'achever à Singapour.

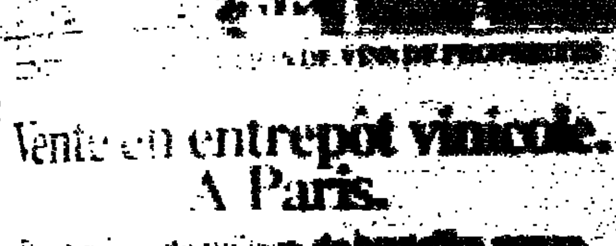
★ Air Alliance : 4, rue de l'Echelle, 75001 Paris, tél. : 260-44-69 ou 74-83 ; 3 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. : 325-82-29. (Catalogues sur demande.)

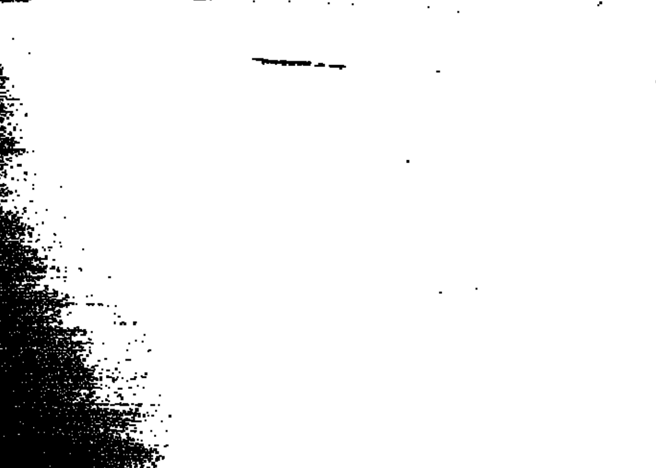
● **Pour éviter les « bouchons » de juillet.** — L'association Vacances Auvergne-Limousin (VAL) propose d'éviter les embouteillages du 1er juillet en faisant commencer les vacances le 29 ou le 30 juin. Pour inciter ceux qui seraient tentés de suivre ses conseils, VAL leur offre une ou deux journées de vacances supplémentaires. D'autre part, l'association accorde une priorité d'inscription aux demandes de séjours en résidence, en location et en pension complète commençant ou se terminant le 22 juillet et le 5 août.

★ VAL, 31-33, rue Eugène-Gilbert, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 93-08-75.

● **La formation permanente dans l'hôtellerie.** — La « Revue de la formation permanente » édite un numéro spécial consacré aux problèmes de formation dans l'hôtellerie. A travers une série d'articles et d'interviews donnant le point de vue des différentes parties de la profession (hôteliers, salariés, formateurs, sociétés d'études, responsables de syndicats professionnels), la revue se propose d'apporter au lecteur une information aussi large que possible » afin de sensibiliser les entreprises et les hommes aux possibilités offertes par la formation continue.

★ *La Revue de la formation permanente*, n° 54, prix 15 F. (10, rue Rodier, 75009 Paris. Téléphone : 285-81-18.)





Plaisirs de la table

COCORICOS...

(Suite de la page 15.)

Coqs noirs couronnés : le *Dodin-Bouffant* de Jacques Manière, à Paris, et, en province : *Chez Septime* à Monaco (M. Lessenne est venu de Liège pour permettre aux gens de la Principauté de manger enfin bon !) ; le *Régalido* de Fontvieille (admirable endroit et l'accueil charmant des Michel) ; le *Saint-James* à Bordeaux, ainsi que sa voisine, *La Réserve* de Pessac ; le *Lion d'Or* à Romorantin ; *La Chaumière* à Villeneuve-la-Salle (Hautes-Alpes), avec la cuisine de J.-C. Ferrero, ami et « disciple » de Jacques Manière ; *Maurice* à Roubaix ; *Flavio* au Touquet ; la *Tour Rose* à Lyon, dont j'ai été l'un des premiers à parler ici (Philippe Chavent se pose en jeune rival de Bocuse, dans un décor plus sophistiqué) ; *La Gare* à Digoin ; la *Côte Saint-Jacques* à Joigny, et, enfin, la *Vieille Fontaine* de Maisons-Laffitte (avec la cuisine de François Clerc et le sourire de Manon). Il m'amuse de voir triompher ainsi cet autodidacte de la cuisine, dont j'ai parlé le premier... pour m'attirer alors les foudres du président de la Société des cuisiniers !

Marmites couronnées, enfin. A Paris, le *Bistro d'Hubert* (qui vient d'agrandir sa salle et d'ouvrir, la jouxtant, une boutique de fromages et produits gourmands, place du Marché-Saint-Honoré) ; *Chez Edgar*, rue Marbeuf ; *Pierre Vedel* rue des Morillons, champion de l'équation qualité-prix ; enfin, la belle et chère Dominique Nahmias (*Chez Olympe*, rue du Montparnasse), l'une des plus inventives Dames d'Arc avec Christiane Massia. En province : *Bourgeois* à Priay ; le *Relais à Mougins* ; Issautier à Saint-Etienne-de-Tinée ; *La Caravelle* à Dinan ; le *Logis* à Angers ; *Au bon vieux temps* à Sedan ; *Le Beluga* à Bayonne ; *Bourillot* à Lyon et *Vaugrain* à Melun.

« Le bon virage »

Dans la masse des promotions, j'aime à citer *le Bourdonnais* (dans l'avenue du même nom), *la Bourgogne* (avenue Bosquet), reprise par Claude Verger et animée par Micheline Coat ; la gentille et pas chère *Bouffe* (rue de Verneuil) ; *le Cabanon de la Butte* dont j'ai annoncé l'ouverture (rue Lamarck) il y a peu, et qui viennent enrichir la liste des « bons » parisiens. Faut-il se réjouir des radiations de *Bofinger*, de *Calvet*, du *Petit Riche* ? Noms illustres à un titre ou à un autre, mais n'ayant pas su prendre « le bon virage ». Il y en a d'autres, hélas !

Rien que dans les Alpes-Maritimes — département « coup de fusil » par excellence — 9 déclassements et 28 radiations confirment l'indécence de certains marchands de soupe.

Mais citons, au contraire, accédant au Kléber *le Haut Tourne-Bride* à Busset (Allier) où nous retrouverons cet été Simone Lemaire chassée du Pin-au-Haras ; *la Marée* à Grandcamp malheureusement récemment endeuillée ; *la Périgourdine* à Brive-la-Gaillarde, modeste mais sage ; *la Pomme d'Or* à Saint-Brieuc ; *la Salamandre* à Sarlat ; *les Trois Poissons* à Gisors ; *le Triton* à Roscoff ; *le Bouchon lyonnais* et *Darroze* à Toulouse ; *le Florida* et le *Besant* à Castera-Verduzan, qui se relève de ses ruines ; *le Château de Rolland* à Cérons ; *la Reine Hortense* à Dinard ; *la Vouivre* à Champagnole (ô Marcel Aymé !) ; *l'Estanquet* à Gastes (dans les Landes, et où Pépette, la fille de la chère Georgette Descat, est en cuisine) ; *le Périgord* à Souillac ; *le Progrès* à Angers ; *la Dinanderie* à Metz ; *le Petit Bedon* à Tourcoing ; *André Paul* à Château-du-Loir ; *le Clos Saint-Antoine* à Feucherolles ; *le Laffitte* à Maisons-Laffitte ; *la Cressonnière* à Saint-Rémy-les-Chevreuse (mais beaucoup de radiations dans les Yvelines !) ; *le Petit Bedon* en Avignon (admirable cuisine de femme) ; *le Gîte du Tourne-Pierre* à Challans — autre cuisine de femme ; *le Capitaine* aux Sables-d'Olonne (encore une promotion pour une Dame d'Arc !).

Un survol général des départements indique un renouveau, en Bretagne et en Alsace notamment, beaucoup de variations dans le Sud-Est, le *statu quo* dans le Sud-Ouest, une détérioration certaine en Normandie.

LA REYNIÈRE.

* Guide Kléber 1978. Prix : 44 F.

MIETTES

● *Nul n'est prophète...* Dans son livre *Journal d'un curieux de campagne* (Fayard), qui vient d'obtenir le prix Rabelais, mon confrère Robert Lassus rapporte que le maire de son petit village, ayant été, de passage à Paris, invité à la Tour d'Argent par son député, lui a confié : *« C'est un sacré restaurant ! Et j'ai eu droit à la poignée de main du patron, M. Ponson du Terrail ! »*

● *Le Negresco de Nice* organise des séjours de deux semaines « forfait Cordon Bleu », avec cours de cuisine par le chef de son restaurant, Le Chantecler. Nul doute que les Américaines, friandes de diplôme, vont se précipiter, mêlant ainsi l'inutile à l'agréable. (Renseignements « Novatours », 14 avenue de Madrid, à Cannes, tél. 38-27-88.)

Cette rubrique est libre de toute publicité.

(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

CONFITS

LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r. de Dunkerque. 878-03-47. Jusqu'à 1 heure

ALSACIENNES

LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r. de Vaugirard. 828-80-60. Une des meilleures choucroutes de Paris.
L'ALSACE A PARIS, 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e. 326-89-36.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque. 824-48-72. Choucroute spéciale.
AU ARMES DE COLMAR, 13, rue du 8-Mai-1945. 208-94-50.
FLO, 63, Fg St-Denis. PRO. 13-59. Jusqu'à 2 h. du mat. Foie gras frais.
L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière (1er). 236-74-24.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6e). 548-96-42.
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e). 770-62-39.

BASQUES

TAVERNE BASQUE, 45, r. Ch.-Midi, 6e. 227-51-07. Menu spécial 40 F. et Carte. Spécialités.

BRETONNES

CREPERIE BRETONNE, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er). 508-50-01. Repas Crêpes et galettes.
TY COZ, 35, rue St-Georges, 9e. TRU. 42-95. Fermé dimanche.
AU DUC DE BRABANT, 8, rue P.-Haret, 9e. 285-34-33. Crêpes, viande, poissons.

CHAMPIGNONS

LE CEPE A TOI, 17, r. Caulaincourt, 18e. 076-67-44. Ts les champignons.

FRANÇAISE TRADITIONNELLE

LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins. 326-68-04. Menu 90 F s.c.
MARIE LOUISE, 52, r. Championnet, 18e. Bœuf à la ficelle. 606-86-55.
LA RENCONTRE, 19, r. Buffault, 9e. 280-27-27. F/sam., dim. Cadre 1900. Jusqu'à 21 h. 30.
AUBERGE DU CLOU, 30, av. Trudaine. 878-22-48. Ecrevisses du Curé.
PIERRE, pl. Gaillon. OPE. 87-04. Fermé dim. Déj. Dîner d'affaires. MENU 59 F et carte.
LA GALIOTE, 9, rue Gomboust. 261-43-93. F/sam. Ses terrines et plats du jour.

LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta. 208-17-28. Salons de 10 à 120 couverts.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément, 6e. F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

MÉDITERRANÉENNES

LE SERIN, 1 pl. Falguière. 15e. 734-12-24. Bouillabaisse. Couscous.

PATISSERIES

LA BOUTIQUE DU PATISSIER, 24, bd des Italiens. 824-51-77. T.l.j.

DU PÉRIGORD

LA TRUFFE NOIRE, 6, rue Pt-aux-Choux. 272-17-00. Fermé dim. Confit foie gras.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-23-62. Cassoulet. 38 F ; Confit 38 F.
SULLY DAUPHINE, 85, av. Foch. F/dim. 553-25-47. Conf., foie gras.

SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents. 326-20-30. T.l.jrs. M. Cochet. propr.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. du Panthéon, 5e. Fermé dim. OPE. 79-22.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT. F. dim., 123, av. Wagram, 17e. 227-61-50. Menu 67 F t.t.c. Carte. Déj., dîn.

ROUERGUE

R. PLEGAT-WESTPHALIE, 6, av. F.-Roosevelt, 8e. F. sam. 359-91-20.

TOURANGELLES

PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier. 770-86-50. De 6 à 45 couverts.

COCHONNAILLES

Une magnifique assiette : 16 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. Harpe, 5e. 633-96-81. Cadre du XIIIe siècle.

ŒUFS ET VOLAILLES

L'ŒUF ET LA POULE, NOVOTEL, Porte de Bagnolet. 858-90-10. Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières, 70 F, vin, café et service compris.

GRILLADES

LE GAUCHO, 18 bis, r. P.-Demours, 17e. 380-28-44, ses grill. brésiliennes. Fermé lundi.
CHARBON DE BOIS, 10, rue Guichard, 16e. 228-77-49. Bœuf, mouton, porc, poisson.
LE WESTERN STEAK, 60, r. P.-Charron. Self de très grand standing où vous pouvez inviter votre P.-D.G. Menu à 23,90 F T.C.

SPÉCIALITÉS DE TERRINES

LE CHALEUIL, 4, rue de l'Arcade. 265-53-13. Le jeune patron aux fourneaux.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis. 208-50-66. F. lundi et mardi. Park.
CANTEGRILL, 73, av. de Suffren. 734-90-56. Décor marin unique à Paris.
TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 9e. TRU. 42-95. Fermé dimanche.
AU GITE D'ARMOR, 15, rue Le Peletier, 9e. 770-66-25. F/le soir et les samedis et dimanches.
LA MERE MICHEL, 5, r. Rennequin. 924-59-80. Beurre blanc nantais.
BOURDIN, 35, bd du Temple. 272-27-84. Patr. J.-M. Neveu, chef cuis.
L'OURSIN, 9, bd Voltaire. 700-02-56. Jusqu'à 23 h. F/dim., lundi midi.
LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 16e. 525-53-25. Le rest. du XVIe. Menu 30-45 F (s.c.) et sa carte de spéc. réputées. Pâtes fraîches aux fruits de mer. Terrines, rognons, foie gras maison.
AUB. DOLOMITES, 38, r. Poncelet, 17e. 227-94-56. Ses Bourrides et Aïoli.
DESSIRIER, le spécialiste de l'huître. 9, pl. Pereire. 754-64-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour.
BRASSERIE CROMWELL. 727-97-75. T.l.j., 131, av. V.-Hugo. Foie gras fr.

LANDAISES

LE TROU GASCON, 40, rue Taine, 12e. 344-34-26. Direct du terroir.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 3, r. Marivaux, 2e. 742-83-65. F/lundi. Chant, musique.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, r. Mabillon, 6e. 033-87-61. Maison fondée en 1970.

CHINOISES

ELYSEES-MANDARIN, 5, r. Colisée, 1er étage. BAL. 49-73. Entrée ciné Paramount. Tous les jours.
PASSY MANDARIN, 6, r. Bois-le-Vent. 16e. 288-12-28. Spéc. à la vap.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE - FLORA DANICA. JARDIN, 142, Champs-Elysées. Tél. ELY. 20-41.

ÉGYPTIENNES

AU PIED DES PYRAMIDES, 15, rue Jules-Chaplain, 325-19-15. Seul à Paris. Métro Vavin.

HAITIENNES

LE SOLEIL D'HAITI, 32 bis, r. des 3-Frères, 18e. 606-48-63. Jusq. 23 h.

IRANIENNES

LE TEHERAN, 4, r. de l'Etoile, 17e. 754-53-30. Ses brochettes. Caviar

ITALIENNES

GIANFRANCO, 9, rue Racine, 6e. près Théâtre de l'Odéon. 326-54-27
LE SIMPLON, 1, r. Fg-Montmartre Ts la jrs. 824-51-10. Pâtes fraîches.
SAN FRANCISCO, 1, r. Mirabeau (16e). F/lundi. 647-75-44.
STEFANIA, 39, bd Magenta. Fettuccines à la panna. Cousc. 206-44-47.

JAPONAISES

OSAKA, 163, r. St-Honoré. 260-66-01. Soukiyaki, Soushi et Tempura.

LIBANAISES

CHEZ PHILIP, 10, rue Daunou, 2e. 261-69-01. Propriétaire Pierre Daher.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve. 548-07-22 T. fin couscous. Pastilla F/dim. lun.
LA MENARA, 8 bd de la Madeleine. 073-06-92. F. dim. Cadre féerique.
CHEZ KATY, 17, r. J.-J.-Rousseau. 508-40-10. Tagines, Pastela.

MEXICAINES

EL QUETZAL, 28, r. Lavieuville, 18e. 257-36-15. Cuisine authentique.

CUISINE ORIENTALE

CHEZ ALBERTO. 337-53-56. F/lun., 34, r. Bézout, 14e. Menu 35 F ttc et carte.

SLAVES ET YIDDISH

JO GOLDENBERG, 7, r. des Rosiers (4e) (accès 18, r. Rivoli). 887-20-16. T. ls j. soirées mus. jusq. 2 h. mat.

VIETNAMIENNES

LE NEM, 67, r. Renequin. 766-54-41. Cuis. légère. Spéc. Grill. Dîn. aux chand. Cadre tranquille. F./dim.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

PARIS

LE BOCK LORRAIN, 27 bd Magenta. 208-17-28. Spéc. lorraines. Jusqu'à 120 couverts.
EL PICADOR, 80, boul. Batignolles. 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.
LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins. 326-68-04. Menu 90 F s.c.
RELAIS LOUIS XIII, 8, r. Grands-Augustins, 6e. Cadre historique. De 6 à 34 couverts. 326-75-96.
LE RUDE, 11, av. Gde-Armée. 500-13-21. F/dim. soir. Menu 30 F T.C.

HORS PARIS

LA RESERVE DU BOIS, île de Puteaux à la Défense, et à 10' de l'Etoile - Parking illimité. De 4 à 80 couverts - 772-31-98
VIEUX GALION**** BOIS de BOULOGNE. LON. 26-10 ● Une table raffinée à bord d'un navire du 19e siècle ● Réceptions ● Cocktails ● Séminaires ● Présentat. Park.

Ouvert après Minuit

GUY, 6, rue Mabillon. ODE. 87-61. Brésilien. Feijoada, Churrascos.
FLO, 63, Fg St-Denis. PRO. 13-59. Fermé dimanche. Foie gras frais.
LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart. 874-48-88. Déj., dîn., soup. jusq. 4 h.
WEPLER, 14, pl. Clichy - 522-53-29. Son banc d'huîtres, ses poissons.
CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec. 236-10-92. On sert jusqu'à 0 h. 30.
MOUTON DE PANURGE, 17, rue Choiseul. 742-78-48 - P.M.R. 100 F.

Traiteurs et livraisons à domicile

GUY, plats brésiliens authent. à emporter, 6, rue Mabillon-6e - 033-87-61.

هكذا من الإمل

Jeux

échecs N° 753

LE TOURNOI DE BUGOINO

Le tournoi qui vient de prendre fin à Bugoino (Yougoslavie) a été marqué par la domination du champion du monde, le Soviétique Anatole Karpov et de son compatriote Boris Spassky, qui semble avoir bien surmonté sa défaite contre Kortchnoï dans la finale du tournoi des candidats.

On trouvera ici une des parties remportées par l'ancien champion du monde.

Le tournoi de Bugoino rassemblait seize concurrents de haute volée. On en jugera par la lecture du classement définitif : 1. Karpov et Spassky, 10 points ; 3. Timman, 9 ; 4. Tal et Ljubojevic, 8, 5 ; 6. Larsen et Hort, 8 ; 8. Huebner et Balachov, 7, 5 ; 10. Miles, 7 ; 11. Ivkov et Portisch, 6, 5 ; 13. Vukic et Byrne, 6 ; 15. Gligoric et Sukic, 5, 5.

Blancs : B. SPASSKY
Noirs : V. HORT
Défense sicilienne. Système fermé.

1. é4	ç5	20. D×f7	T×f7
2. Cç3 (a)	Cç6	21. F×é6+	Tf-d7
3. g3	g6 (b)	22. Tf7	Re7
4. Fg2	Fg7	23. F×d7	T×d7
5. d3	d6 (c)	24. T×d7+	R×d7
6. f4 (d)	é5 (é)	25. Rg2 (s)	Ré6
7. Ch3! (f)	Cg-é7 (g)	26. Rf3	d5 (t)
8. 0-0 (h)	Cd4 (i)	27. Rg4!	Rf6
9. f5! (j)	g×f5	28. Rh5!	Ff8 (u)
10. Dh5! (k)	h6 (l)	29. Cc1	b5
11. Tf2	Fé6	30. Cé2	a5
12. Fé3	Dd7	31. g4	a4
13. Ta-f1	0-0-0	32. h4	b4
14. Cd5! (m)	f×é4	33. b3	a3
15. C×é7+	D×é7	34. Cg3	é4
16. F×d4	ç×d4	35. g5+	h×g5
17. T×f7!! (n)	Dé8 (o)	36. h×g5+	Ré5
18. F×é4	Tf8 (p)	37. Rg4	Fg7 (v)
19. Ff5!! (q)	D×f7 (r)	38. Ch5	Ff8
		39. g6	é3
		40. Rf3	Rf5
		41. g7	abandon.

NOTES

a) Spassky est un fin connaisseur du système fermé de la défense sicilienne.

b) Une autre idée est 3..., é6 ; par exemple, 4. Fg2, Cf6 ; 5. Cg-e2, d5 ; 6. é×d5, é×d5 ; 7. d4, ç×d4 ; 8. C×d4, Fg4 avec égalité. Une partie Marianovic - Sarlov (1976) finit à l'avantage des Blancs après 8... Db6 ; 9. C×ç6, b×ç6 ; 10. 0-0, Fé7 ; 11. Té1, Fé5 ; 12. Ca4, Da5 ; 13. ç3, 0-0 ; 14. b4, Dd8 ; 15. Cç5, Fg4 ; 16. Da4.

c) Ou 5..., Tb8 ; 6. Ch3, b5 ; 7. 0-0, Cd4 ; 8. f4, d6 ; 9. Cd5, é6 ; 10. Cé3, b4 ; 11. a3, a5 ; 12. a×b4, a×b4 ; 13. f5 ! (Pribyl-Rajkovic, 1976).

d) Une variante favorite de Spassky qui s'en servit notamment contre Petrossian (match pour le titre en 1966) et contre Geller (tournoi des candidats de 1969).

é) Le plan le plus solide pour les Noirs semble être 6..., é6 suivi de 7..., Cg-é7. Par exemple, 6..., é6 ; 7. Cf3, Cg-é7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Fé2, Fd7 ; 10. Tb1, Cd4 ; 11. Cé2, Fa4 ! ; 12. b3, Fç6 ; 13. ç4, C×f3+ ; 14. F×f3, d5. Larsen joue volontiers ici 6..., f5 ; 7. Cf3, Cf6 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Rh1, Fd7 ; 10. Fé3, Tb8 ; 11. Dé2, b5 ; 12. Fg1, b4 ; 13. Cd1, Cé8 ; 14. ç3, Cç7 ; 15. Tç1, Dç8 ; 16. Cé3, Da6 !.

f) Cette suite de Bilek est intéressante. Les Blancs laissent ouverte la colonne f et précisent leurs menaces sur l'aile - R, après 0-0, f5-Cg5. Sur 7. Cf3, Cg-é7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Fé3, Cd4 ; 10. Dd3, é×f4 ; 11. P×f4, C×f3+ ; 12. T×f3, Fé6 le jeu est égal ou 10. Ch4, Tb8 ; 11. Dd2, b6 ; 12. Cd1, f5 avec une position compliquée.

g) Minic, qui craint la continuation 7..., Cg-é7 ; 8. f5 !?, conseille 7..., é×f4 ; 8. F×f4 ou 8. C×f4, Cg-é7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Cf-d5 ; C×d5 ; 11. C×d5, Fé6 ; 12. Cf4, Fd7 ; 13. ç3, b5 ; 14. a3, a5 ; Cg-é7 ; 9. Dd2, h6 ; 10. 0-0, Tb8 ; 11. Ta-é1, b5.

h) Les conséquences de 8. f5 étant à démontrer, Spassky tend ici un piège.

i) En effet, sur 8..., 0-0, la réponse 9. f5! est dangereuse pour les Noirs. Par exemple, 9..., g×f5 ; 10. é×f5, F×f5 ; 11. T×f5, C×f5 ; 12. Fé4, Cf-é4 ; 13. Dh5, Té8 ; 14. D×h7+, Rf8 ; 15. Fg5 et les Blancs ont une forte attaque. Ou bien 9. f5!, f6 ; 10. g4, Tb8 ; 11. Fé3, Dé8 ; 12. Tf2, b5 ; 13. Df1, Cd4 ; 14. Cd1, Rh8 ; 15. ç3, Cd-ç6 ; 16. Rh1! (Marianovic-Rajkovic, 1976). Sur d4, le C noir stoppe, en principe, l'avance du pion f blanc. Le Dr Euwe estime, cependant, que cette réponse n'est pas satisfaisante à cause de 9. Cd5, C×d5 ; 10. é×d5, 0-0 ; 11. Cf2.

j) Spassky a son idée personnelle et propose ici un sacrifice de pion riche de perspectives, ce qui tendrait à prouver que les Noirs devaient poursuivre au coup précédent par 8..., é×f4 ; 9. C×f4, 0-0 ou 9. g×f4, f5 ; 10. Cd5, h6 ; 11. ç4, avec un jeu légèrement supérieur pour les Blancs.

k) Menaçant 11. Cg5.

l) Si 10..., 0-0 ; 11. é×f5, F×f5 ; 12. T×f5!, Cé×f5 ; 13. Fé4, etc.

m) Menace 15. C×é7+ suivi de F×d4 et de é×f5.

n) Une jolie combinaison parfaitement calculée dans ses moindres détails.

o) Si 17..., F×f7 ; 18. T×f7, Dé8 ; 19. Dg4+ et 20. D×g7.

p) Essayant de profiter du clouage de la D.

q) La pointe, raffinée.

r) Si 19..., T×f7 ; 20. F×é6+ et 21. D×f7.

s) Résultat du travail des Blancs : ils sont entrés dans une finale qui leur est avantageuse. Le C blanc domine nettement le F ; en outre, les Noirs ont un pion doublé.

t) Si 26..., Rf5 ; 27. g4+, Ré6 ; 28. Cg1 et les Blancs poursuivent par Cé2-Cg3-Cf5.

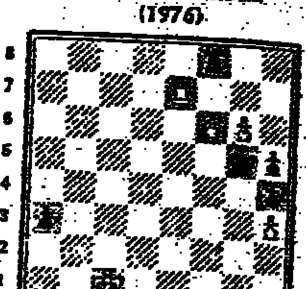
u) Si 28..., é4 ; 29. Cf4.

v) Le coup du texte perd rapidement. 37..., é3 était nécessaire.

SOLUTION DU PROBLEME N° 752.
G. MURKISCH
« Schach - Echo », 1976
(Blancs : Rf6, Pa6 et ç5, Cb1 et d6, Pa3, ç3, d4, é5, f4, g3. Noirs : Rd5, Tg2, Fd3, Ch4, Pb4, ç4, ç6, é6, g6, h3. Mat en huit coups.)

1. Fç8 ! (menace 2. F×é6 mat), Ff5 ; 2. g4 ! (menace 3. g×f5 suivi de 4. P×é6 mat), F×g4 ! (si 2..., T×g4 ; 3. ç×b4 !, Tg3 ; 4. Fa6, Fd3 ; 5. Cç3 mat) ; 3. Fa6 ! (menace 4. F×ç4 mat), Fé2 ; 4. ç×b4 ! (menace 5. Cç3 mat), Fg4 ; 5. f5 !, F×f5 ; 7. Fa6, Fd3 ; 8. Cç3 mat. Si 1. ç×b4 ?, Tg2 !

ETUDE
D. GURGUENIDZE
(1976)



BLANCS (5) : Rç1, Té7, Pf6, g6, h3.
NOIRS (5) : Rg5, Tf8, Pa3, h5, h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 750

LE CHOIX DE LA MANCHE

Cette donne du match France-Danemark est tirée du championnat d'Europe que les Français ont remporté en 1974 à Herzlia, en Israël. Tandis que, dans une salle, le déclarant français faisait deux levées de mieux à « 3 SA », dans l'autre salle, le déclarant danois chutait la manche à pique à cause d'une mauvaise répartition des atouts.

♠ A R D 7 5
♥ 8 6 3
♦ A D V 2
♣ D

Ouest : ♠ V 9 8 6 3 ♥ V ♦ 10 8 4 ♣ V 9 6 3
Est : ♠ — ♥ A 9 5 4 2 ♦ R 9 7 5 ♣ 10 8 5 4

♠ 10 4 2
♥ R D 10 7
♦ 6 3
♣ A R 7 2

Ann. : O don. Pers. vuln. (d. 8).

Salle ouverte :

Ouest Moeller	*Nord* Boulenger	*Est* Werd.	*Sud* Svarc
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	3 SA...

Ouest entame le valet de cœur qu'Est laisse passer. Sud prend avec la dame et fait l'impasse au roi de carreau. Est fait la levée et tire l'as de cœur et cœur. *Comment Svarc a-t-il fait « deux de mieux »* (onze levées) au contrat de TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Svarc a tiré son quatrième cœur maître, tandis que Ouest a dû défausser deux carreaux et un pique sur les cœurs. Le déclarant a alors réalisé la tierce majeure à pique. Est, obligé de conserver trois carreaux, a défaussé son dernier cœur et deux trèfles. Alors Svarc a tiré as et dame de carreau pour *squeezer Ouest* à pique et à trèfle. Ouest jeta finalement ses deux trèfles, mais Svarc fit alors les trois dernières levées à trèfle en prenant la dame avec le roi, car, au moment où le mort a tiré l'as de carreau, la position était :

♠ 7 ♦ A 2 ♣ D
♠ V ♣ V 9 6 — ♦ 9 7 ♣ 10 8
♣ A R 7 2

A l'autre table, Nord avait sauté à « 3 ♦ » sur « 2 ♣ », et Sud avait déclaré « 4 ♠ ». *Comment la défense a-t-elle fait chuter ce contrat ?*

Vial, en Est, fit la bonne entame de l'as de cœur et continua cœur. Ouest coupa et contre-attaqua carreau. Le déclarant, en Nord, prit avec l'as, car il pouvait espérer défausser ses trois carreaux sur le roi de cœur et as, roi de trèfle en remontant au mort grâce au 10 de pique (si le valet de pique avait pu tomber au second tour d'atout). Mais Est avait chicane à pique et le déclarant dut perdre encore un pique et le roi de carreau...

Le chelem de Mexico

Au cours d'un championnat à Mexico, ce chelem a été chuté à toutes les tables, même sur l'entame favorable à carreau. L'auriez-vous réussi ?

♠ A 6 4 3
♥ A 5 3
♦ R D V 10
♣ 6 4

Ouest : ♠ D 7 5 2 ♥ R 6 ♦ 7 5 2 ♣ R V 8 2
Est : ♠ — ♥ D V 10 9 7 4 2 ♦ 9 8 6 4 3 ♣ 5

♠ R V 10 9 8
♥ 8
♦ A
♣ A D 10 9 7 3

1°) Ouest ayant entamé le 7 de carreau, le champion du monde Hamman, en Sud, prit avec l'as, puis il joua le valet de pique qui resta maître. *Comment aurait-il pu ensuite gagner* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

2°) *Si Ouest entame cœur, est-il possible, quand on voit les quatre jeux de réussir ce chelem* contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Les annonces Sud donneur pourraient se dérouler ainsi :

Sud	*Nord*
1 ♣	1 ♦
1 ♠	2 ♥
2 ♠	4 SA
5 ♥	5 SA
6 ♦	6 ♠

Au second tour, sur « 1 ♠ », Nord utilise la convention de la « Quatrième couleur forcing » (« 2 ♥ ») pour maintenir les enchères ouvertes et obtenir des renseignements sur la distribution de Sud... Le Blackwood des rois (« 5 SA ») a pour but de demander à Sud *le nombre de ses rois*, mais de lui indiquer aussi que Nord-Sud ont tous les as et qu'il peut aller éventuellement au grand chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 63

COUP DE DAME

(Demi-finales du championnat des Pays-Bas, 1978.)
Blancs : J.V.D. Borst
Noirs : Ch. Pippel
Ouverture Raphaël

1. 32-28	18-22	25. 39×28 (n)	8-13
2. 37-32	12-18	26. 44-39	3-8
3. 41-37	7-12	27. 38-33 (o)	12-18
4. 46-41	1-7 (a)	28. 42-38	7-12
5. 34-30	20-25 (b)	29. 27-22 (p)	18×27
6. 30-24 (c)	19×30	30. 31×22	12-17
7. 35×24	14-20 (d)	31. 34-29 ! (q)	20-24
8. 33-29 (e)	22×33	32. 29×20	15×24
9. 39×28	17-21 (f)	33. 40-34	14-20
10. 29-23 (g)	20×29 (h)	34. 48-42 !! (r)	9-14 (s)
11. 23×34	21-26	35. 33-29 !	24×44
12. 38-33	11-17	36. 43-39	44×33
13. 44-39	10-14	37. 28×39 (t)	17×28
14. 42-38	17-21 (i)	38. 32×23	19×28
15. 47-42	5-10	39. 39-33	28×30
16. 50-44	13-19	40. 25×4 !	13-19
17. 31-27	15-20	41. 4-13	19-23
18. 36-31	18-23 (j)	42. 13×2	21-27 (u)
19. 40-35	8-13	43. 2-13	23-28
20. 41-36	2-8	44. 13×31	16-21
21. 44-40 (k)	10-15	45. 31-13	11-17
22. 49-44	4-10	46. 38-32	28-33
23. 33-29 (l)	6-11 (m)	47. 32-28	Abandon.
24. 29×18	13×33		

NOTES

a) A la manière de l'ex-champion du monde Kouperman (U.R.S.S.), comme notamment dans la troisième partie Van Dijk (Pays-Bas) - Kouperman du match mondial de 1959. L'objectif pour les Noirs est de gêner le développement de l'aile gauche et d'attaquer sur la droite.

b) Meilleur que (20-24) permettant aux Blancs de prendre le double enchaînement 37-32 !

c) Pour laisser le pion 25 à la bande, pion théoriquement faible.

d) Si (14-19), deux possibilités :
1) 31-27 (19×30) 32-28 (22×31) 36×27 (18×29) 33×35 avec un léger avantage positionnel aux Blancs.
2) 40-35 (19×30) 35×24 avec maintien du pion taquin à 24.

e) Sans doute le meilleur, mais la partie devient compliquée, surtout pour les Blancs qui ont un pion en territoire ennemi [pion à 24].

f) (18-22) rendait dans l'immédiat impossible le repli qui va suivre.

g) Après l'audace la prudence.

h) Meilleur que (18×29) car les Noirs dégarniraient leur centre.

i) Constitution du trèfle [pions noirs à 16, 21 et 26] pour accentuer la pression sur l'aile gauche adverse.

j) Les Blancs ont leur aile gauche enchaînée, mais leur formation de pionnage 45, 40 et 34 est source de menaces du fait de la présence d'un pion faible à 25.

k) Toujours pour tirer, le plus longtemps possible, le meilleur parti du pion faible à 25.

l) La seule continuation pour exploiter la petite faiblesse vue ci-dessus.

m) (20-24) était peut-être aussi bon.

n) Meilleur que 38×29 qui aurait déséquilibré la formation et privé les Blancs du petit avantage positionnel dû à la présence de ce pion faible à 25.

o) De préférence à 39-33 [notion d'équilibre de la formation, de bonne répartition des forces].

p) Libère l'aile gauche de l'enchaînement.

q) Joué très opportunément pour empêcher l'occupation du centre par (19-23).

r) Interdit (10-15) et (8-12) également car B + par une application élémentaire du thème du coup du talon [terme imagé] 33-29 (24×44) 43-39 (44×33) 28×39 (17×38) 32×...

Mais 48-42 !! interdit aussi (9-14) qui livre un coup de dame en six temps par une autre variante du thème du coup du talon.

s) Le coup juste, et forcé, était (10-14).

t) La caractéristique du thème.

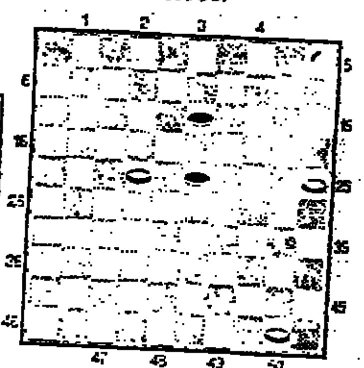
u) (23-29) était sans doute meilleur.

● *Diagramme de la chronique n° 62 :*

[Noirs : pions à 10, 12, 14, 22, 26, 27 et 35. — Blancs : pions à 16, 19, 23, 36, 37, 39 et 40] : 36-31 !! (35×32) [la prise majoritaire est toujours prioritaire] 37-32 ! (26×28) 23×21 21-17 (22×11) [si (12×21) suite identique] 16×38 ! (10-14) 38-33 etc. + par opposition.

● Pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodique bimestriel de la F.F.J.D., clubs, compétitions), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLEME
M. BONNARD
(1906)



Les Blancs jouent et gagnent en dix temps

JEAN CHAZE.

Hippisme

Remèdes et bonnes potions

Il ne fallait pas, dimanche, quitter Auteuil avant les derniers mètres de la dernière course. C'étaient les plus révélateurs.

La révélation s'appelle Sovringo. On connaissait peu ce fils de Petingo, appartenant à Pierre Le Blan et entraîné par Jean Laumain. Il avait très peu couru à deux ans, guère plus à trois ans (où il avait cependant gagné son « maiden » à Longchamp) et n'avait paru en piste, à quatre ans, l'an passé, qu'une fois. Explication de cette discrétion : des jambes longtemps fragiles que la patience et les remèdes de bonne femme de son entraîneur (Jean Laumain soigne essentiellement ses pensionnaires avec des décoctions de plantes) paraissent, cette fois, avoir derechef consolidées.

Pour sa seconde sortie sur les haies — la première, voilà trois semaines, ayant été victorieuse, mais contre des adversaires relativement modestes, — Sovringo n'avait pas lésiné avec les difficultés : il se heurtait notamment, dans le prix de Chantilly, à Citoyen, naguère champion des longues distances à Longchamp, à Sans Atout, numéro un d'Auteuil avec Dom Hélion dans ses jeunes années, et à Piomarès, gagnant d'un Grand Steeple de Paris. La qualité de l'opposition et des conditions de poids peu avantageuses ne l'empêchèrent pas de manifester une exceptionnelle supériorité. Dès la ligne d'en face, il jouait avec ses adversaires. Après le dernier tournant, il était seul à galoper, les autres ahanant, l'encolure basse, dans le terrain alourdi par le passage des six pelotons précédents. Finalement, il franchissait la ligne d'arrivée dix bonnes longueurs devant Piomarès. Un cheval de Grande Course de Haies, à coup sûr, pourvu que les infusions de Jean Laumain continuent de bien mijoter.

Il est beaucoup question d'autres infusions, clandestines celles-ci. La semaine passée, le comité de la Société des steeple-chases s'est réuni en grande solennité pour prononcer une double sanction : retrait sine die de la licence d'entraîneur au jeune Jean-Pierre Couëtil ; prolongation jusqu'au 8 avril de l'interdiction de courir frappant les chevaux de son père. Au mois de décembre, un prélèvement effectué sur un cheval de l'écurie, Hujako, vainqueur à Auteuil, avait révélé la présence d'un diurétique dans l'organisme. Les commissaires des steeple avaient infligé une amende de 20 000 F.

Le 5 février, un autre cheval à la casaque marron, Elcour, gagnait, à Pau, le prix Gaston de Bataille. Victoire qui, sur l'instant, parut heureuse : elle n'avait échu à Elcour, troisième très loin en fin de parcours, que parce que les deux premiers étaient tombés. Mais qui sait exactement où est le bonheur ? Vainqueur, Elcour était soumis à des prélèvements qui lui eussent été épargnés s'il n'avait conquis que la troisième place. Ils étaient également positifs. Il y avait du Furosémide dans son urine.

Les diurétiques, voilà le scandale ! C'est au moins la sixième fois, en deux ans, après les précédents de Trépan, Java Rajah, Silver Eagle, Air du Nord (lequel, son temps de purgatoire achevé, a gagné dimanche la course du tiercé), que ce type de produit est mis en cause après des contrôles anti-dopage. On ne comprenait pas très bien, jusqu'à présent, par quel processus le fait d'uriner davantage pouvait faire courir un cheval plus vite. On imaginait que les diurétiques pouvaient n'avoir qu'un rôle secondaire : celui, en activant l'élimination, de faire disparaître les traces d'autres produits, eux plus actifs. En fait, dans un récent numéro de l'Actualité hippique, le docteur-vétérinaire Martin-Sisteron, se basant sur des travaux effectués aux Etats-Unis, notamment dans les Etats de l'Ohio et du Kentucky, où la réglementation anti-dopage est libérale, a exposé que le Furosémide, en particulier, exerce directement, et par deux processus, un effet stimulant. Le nombre des globules rouges — par conséquent la quantité d'oxygène transportée vers les cellules musculaires — augmente de 5 %. En même temps, la pression sanguine au niveau des poumons diminue, ce qui retarde le moment où le cheval a du mal à reprendre son souffle et permet de prolonger l'effort d'autant. Tout s'éclaire : en tout cas, la « diurétomanie » de l'heure.

Une figure marquante du pesage disparaît : l'armateur grec Constantin Peter Goulandris, propriétaire notamment de Dimitria et de Free Round, est mort, la semaine dernière, la soixantaine légèrement passée, d'une crise cardiaque, alors qu'il effectuait une cure en Allemagne. Voilà une dizaine d'années, il avait eu de sérieux ennuis avec le P.M.U. Il avait gagné 7 millions 370 000 francs (lourds) à un tiercé. Mais il avait enfreint le règlement en engageant dans la course, par l'intermédiaire de commissionnaires, quelque 400 000 francs (également lourds), alors que, dans les formules de pari qu'il avait choisies, ses enjeux n'eussent pas dû dépasser 10 000 francs.

Il avait fait valoir que, joueur international, habitué aux gros bancos, il avait souvent dépassé la mise sans que le P.M.U songeât à s'en plaindre tant qu'il avait perdu. Le P.M.U. avait été inflexible et l'avait placé devant le dilemme suivant : il abandonnait son gain et l'affaire était classée ; ou bien il présentait officiellement ses tickets gagnants à l'encaissement, mais, tout aussi officiellement, le P.M.U. refusait de les payer et, en outre, déposait une plainte contre lui et portait l'affaire sur la place publique. Sans sourciller, Constantin Goulandris avait signé sa renonciation aux trois quarts de milliard de centimes (il y a dix ans...) contestés.

Perdre avec le sourire une telle fortune, virtuellement gagnée : il y avait là de quoi éveiller la sympathie autour du personnage. Le pesage — où les grands joueurs ont leur aura — accorda la sienne. En dépit de ses difficultés à comprendre et parler le français, Constantin Goulandris devint un des compagnons les plus appréciés du petit monde de l'enclosure.

Mais ce n'est pas seulement auprès de ses nombreux amis que sa disparition crée un vide. Voilà encore une écurie importante — plus de cent chevaux avec les poulinières et les jeunes — qui va probablement disparaître. Les courses sont atteintes du mal des propriétaires. C'est une épidémie qu'on ne soignera pas au Furosémide.

LOUIS DENIEL.

Philatélie

N° 1528

FRANCE : « Régions », Basse-Normandie.

Le troisième timbre, et le dernier, prévu pour cette année dans le programme — à moins que d'autres régions se manifestent — sera consacré à la Basse - Normandie. Vente générale le 3 avril (31°/78). — Retrait probable le 6 avril 1979.



1,70 F, or, grenat et noir.

Format 36×22 mm. Maquette de Dominique Houillère ; impression hélio par l'Atelier du Timbre.

La vente anticipée aura lieu :
— Les 1er et 2 avril, de 9 h. à 18 h., par le bureau temporaire ouvert à l'Hôtel de Ville de Caen. - Oblitération « P.J. ».
— Le 1er avril, de 8 h. à 12 h., au bureau de Caen R.P. - Boîte aux lettres spéciale « P.J. ».

FRANCE : « Journée du timbre 1978 ».



A l'occasion de la Journée du Timbre 1978 une figurine postale représentera la « Relevage en 1900 » (des correspondances). Vente générale le 10 avril (32°/78). — Retrait prévu pour le 12 janvier 1979.

1,00 F + 0,20 F, gris-bleu et vert olive.

Format 22×36 millimètres. Maquette et gravure de Pierre Forget. Tirage : 4 500 000 exemplaires. Impression taille-douce par l'Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée se déroulera, les 8 et 9 avril, dans les villes suivantes où un bureau temporaire est concédé à la Société philatélique locale.

02 Saint - Quentin, Soissons ; 03 Cusset, Montluçon, Moulins ; 04 Digne ; 05 Gap ; 06 Grasse ; 07 Les Vans ; 08 Vouziers ; 10 Sainte-Savine ; 11 Narbonne ; 13 Aix-en-Provence, Arles, La Ciotat, Marseille, Port de Bouc ; 17 Royan ; 18 Bourges ; 19 Beaulieu-sur-Dordogne ; 21 Beaune ; 22 Dinan ; 23 Guéret ; 24 Périgueux ; 25 Audincourt, Pontarlier ; 26 Valence ; 27 Evreux, Vernon ; 28 Lucé ; 29 Brest ; 30 La Grand Combe, Nîmes ; 31 Toulouse ; 32 Lectoure ; 33 Bordeaux ; 34 Béziers, Montpellier ; 35 Rennes ; 38 Grenoble, Roussillon ; 39 Dole ; 40 Saint-Paul-lès-Dax ; 41 Blois ; 42 Andrézieux Bouthéon, Rive-de-Gier ; 43 Le Puy ; 44 Rèze ; 45 Gien, Orléans ; 46 Puy l'Evêque ; 47 Fumel ; 51 Châlons-sur-Marne ; 52 Froncles Buxières ; 54 Badonviller, Nancy ; 55 Saint-Mihiel ; 56 Ploërmel ; 57 Metz ; 58 Nevers ; 59 Armentières, Douai, Dunkerque, Lille, Tourcoing, Valenciennes ; 60 Méru ; 62 Arras, Boulogne-sur-Mer, Lens ; 63 Gerzat ; 64 Oloron-Sainte-Marie ; 66 Perpignan ; 68 Kingersheim ; 69 Lyon ; 70 Ronchamps ; 71 Le Creusot ; 72 Le Mans ; 73 Aix-les-Bains, Saint - Jean - de - Maurienne ; 74 Plateau d'Assy, Thonon-les-Bains ; 75 Paris ; 76 Bonsecours, Le Havre ; 77 Meaux ; 78 Mantes-la-Jolie ; 80 Amiens ; 81 Albi ; 82 Montauban ; 83 Grimaud, Toulon ; 84 Avignon ; 87 Limoges ; 88 Saint-Dié ; 89 Tonnerre ; 91 Evry et 974 Saint-Denis.

A PARIS

— Les 8 et 9 avril, de 9 heures à 18 heures, au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris (15e). — Oblitération grand format illustré, sans mention « P. J. », connue dans toutes les villes.

— Le 8 avril, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris (1er) et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e). — Boîtes aux lettres spéciales « P.J. ».

Bureaux temporaires

⊙ 54300 Lunéville (Cité scolaire mixte, av. du Docteur-Paul-Kahn), les 25 et 26 mars. — « Internationaux de France de Tennis de table juniors ».

⊙ 06400 Cannes (Palais des festivals), du 1er au 5 avril. — « Expo-rail 78 ».

⊙ 69006 Lyon (dans le cadre de la 60e Foire internationale), du 1er au 10 avril. — Manifestation philatélique, Fédération des groupements sociaux du personnel des P.T.T.

⊙ 57000 Metz (Foire de printemps), du 13 au 24 avril. — « Expometz ».

⊙ 75015 Paris (Musée postal, 34, bd de Vaugirard), les 14 et 17 avril. — « Exposition philat. France-U.R.S.S. ».

Exposition philatélique

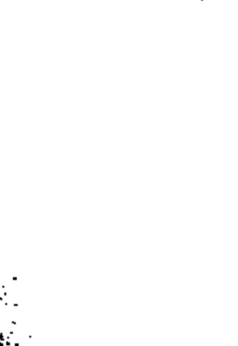
● *A LUNEVILLE, les 25 et 26 mars, sur le thème « Tennis de table », à la Cité des sports.*

ADALBERT VITALYOS.

SPORTS

ATHLÉTISME

Six cents étudiants entre Paris et Orsay



Le Monde

société

Les jetons du « pouf » de Calvi

De notre envoyé spécial

Marseille. — « *Elle en a vu d'autres, Mme Janine* », *en dix-sept ans de légion. Dix-sept ans « à la dure », dix-sept ans de bons et loyaux services : de la pacification des djebels à l'aventure tchadienne, elle a suivi la troupe, discrète, attentionnée, aux petits soins pour le moral des hommes. Une fidèle, quoi ! Mais les temps changent... Et quand tous ses petits gars qui sentaient bon le sable chaud prennent, à court de baroud, leurs quartiers à Calvi, elle rempile, Mme Janine, pour que vive la Légion. Sans campagnes, plus de bordels du même nom. Qu'importe, en une rapide reconversion, la fée du régiment se fait gérante de « foyer culturel ».*

Las ! Après tant de services rendus, on lui offre pour toute médaille... une place assise au banc des accusés. La voilà proxénète parmi les proxénètes, elle qui croyait humblement faire partie de l'intendance. Découverte au hasard d'une enquête policière visant un « deuxième classe » du milieu marseillais, l'affaire du « pouf » de Calvi — véritable maison close installée dans l'enceinte du 2ᵉ régiment étranger de parachutistes — faisait, jeudi 16 mars, l'objet des débats de la 7ᵉ chambre correctionnelle de Marseille.

Elle est là, Mme Janine — de son vrai nom Pauline Delbar, — un peu raide mais pas intimidée, mains jointes, face à la barre. Pas très loquace : en dix-sept ans, elle a appris le prix du silence. Sa maison à Calvi était fort bien tenue grâce à la compréhension — mieux, à l'étroite coopération — du père du régiment. D'abord, pas de monnaie, des jetons : à 7 francs l'unité, que chaque légionnaire achetait selon la nature et la durée du service culturel demandé.

Ensuite, des comptes bien faits : clients et pensionnaires étaient priés, avant de monter en chambre, de passer au salon où l'infirmier militaire notait scrupuleusement sur un grand registre noms, qualités et nombre de jetons... Pas de maladies non plus : le médecin-chef du 2ᵉ REP veillait aux gonocoques.

De quoi se plaint-on alors ? Elle est toute étonnée, Mme Janine. Contraintes, ses dames ? Allons donc : « Je recrutais par téléphone, *explique-t-elle.* Des femmes cherchaient une place. Je leur demandais si elles étaient majeures et, si ça marchait, elles venaient en avion. » *Curiosité du président, M. Ducos :* « Vous ne leur demandiez pas davantage : leurs « diplômes », leur talent, disons... comment elles étaient ? » *Mme Janine, en bonne professionnelle* « On était souvent très déçus, monsieur le président, on en voyait arriver de toutes les tailles, parfois des monstres... »

2 F pour les frais

Le bagne, ce « foyer culturel » ? D'anciennes pensionnaires, il est vrai, en ont gardé quelques mauvais souvenirs : punitions en cas de refus de service, interdiction de parler à table... Mme Janine s'offusque : « Elles étaient bien chez moi. Certaines sont même revenues. Elles arrivaient avec un sac d'écolier et repartaient avec trois ou quatre valises et le manteau de fourrure... » *en fait établi que les « candidates » étaient placées au « pouf » dates » étaient placées au Pouf par des proxénètes exerçant entre Belgique et Méditerranée. Et la gérante du foyer, qui conservait 2 francs par jeton pour ses frais de gestion, envoyait régulièrement à ces messieurs — ou à leur « boîte aux lettres » — les mandats résultant du labeur de ces dames.*

Proxénète, Roger Mercieca ? Pas du tout : il a juste eu pitié de la petite Martine, qui faisait les cent pas devant son bar. Il lui avait offert le voyage de Calvi, où la légion cherchait... une femme de ménage. Proxénète, Maxime Senanedj ? Il avait bien des ennuis d'argent, et sa petite Noëlle, pleine d'affection, a voulu l'aider. « Elle a décidé de se prostituer, *dit-il* : elle faisait ce qu'elle pouvait ; j'allais pas la frapper pour qu'elle arrête... »

Cette loi du silence, même devant l'évidence, qui aurait pu la rompre face au tribunal ? Ces dames du « foyer culturel » ? Aucune n'est citée pour venir témoigner : tout le monde sait qu'elles ont déjà trop parlé. Mais l'hôtelier ? M. le lieutenant-colonel Erulin, commandant le 2ᵉ REP, s'est excusé : le régiment est en alerte. M. le médecin principal Ferrel s'est excusé : il est... malade.

DOMINIQUE POUCHIN.

A Vannes

Décision de clémence pour six jeunes gens accusés de viol

De notre correspondant

Vannes. — Les quatre marins de la base aéronavale de Lann-Bihoué et deux civils accusés devant la cour des assises du Morbihan du viol d'une jeune fille de seize ans sont tous sortis libres, jeudi soir 16 mars, du box du tribunal de Vannes. Les jurés, qui deux jours plus tôt avaient condamné à douze ans de réclusion deux marins-pêcheurs pour coups mortels, ont donc été très cléments envers les violeurs du 14 juillet. Mᵉ Agnès Fichot, avocate de l'association Choisir, n'a même pas pu faire valoir la cause des femmes, la cour refusant sa constitution de partie civile, en estimant que « *le préjudice du mouvement Choisir n'était pas, en cette affaire, distinct de celui de la société* ».

Le 14 juillet 1976, six jeunes gens, alors âgés de dix-huit à vingt ans, déambulaient du côté d'Auray. Vers 1 heure du matin, Gérard Maléco, vingt et un ans, André Garcia, dix-neuf ans, Philippe Davoust, vingt ans, Jean-Pierre Pelletier, vingt et un ans, marins à Lann-Bihoué, Patrick Jan, vingt-trois ans, de Saint-Pierre-de-Quiberon, et Yannick Evanno, vingt et un ans, employé de banque également à Saint-Pierre-de-Quiberon, tous plus ou moins ivres, embarquaient de force dans leur voiture Evelyne, seize ans, qui, en compagnie d'une amie, revenait à pied d'un bal. Peu de temps après, la voiture s'immobilisait dans un chemin creux et, malgré ses efforts et ses cris, Evelyne devait subir les violences des jeunes gens ; violences à la gravité âprement discutée par les défenseurs lors des deux audiences.

Dans son réquisitoire, l'avocat général s'est montré très modéré devant des jurés qui n'ont pas hésité à le suivre. Les peines demandées allaient de cinq ans de réclusion à l'acquittement pur et simple pour l'un des auteurs. André Garcia a été condamné à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, Gérard Maléco et Philippe Davoust à deux ans d'emprisonnement, dont six mois avec sursis, Patrick Jan et Yannick Evanno à un an, la partie ferme des emprisonnements prononcés étant couverte par la détention avant jugement. Jean-Pierre Pelletier a été acquitté.

Les enfants de Violette Nozières demandent la saisie d'un livre et d'un film

Mᵉ Pierre Emo, avocat des héritiers de Violette Nozières, jugée pour parricide en 1934 et condamnée à mort, puis graciée avant d'être réhabilitée, a introduit un référé auprès du tribunal de Paris afin d'obtenir la saisie conservatoire de toutes les copies du film *Violette*, tourné par Claude Chabrol, dont la sortie est prévue pour le début du mois d'avril. Les enfants de Violette Nozières souhaitent visionner ce film avant sa sortie pour être en mesure de préserver leur vie privée en demandant, si besoin est, la suppression de certaines scènes.

Ils voudraient également obtenir la *saisie* ou l'interdiction de diffusion et de mise en vente d'un ouvrage de M. Jean-Marie Fitère, édité en 1975 par les Presses de la Cité et relatant l'affaire à laquelle fut mêlée leur mère.

Violette Nozières, accusée d'avoir empoisonné son père, avait été condamnée à mort le 12 octobre 1934 par la cour d'assises de la Seine. Elle avait alors dix-huit ans. Son attitude insolente pendant le procès lui avait valu l'admiration des surréalistes, tandis que d'autres voyaient en elle le symbole d'une jeunesse dévoyée. Albert Lebrun, président de la République, avait commué sa peine en travaux forcés. Libérée le 29 août 1945, elle avait épousé le fils d'un fonctionnaire de la maison centrale de Rennes, dont elle avait eu quatre enfants. En 1953, elle demandait sa réhabilitation (*le Monde* daté 22-23 février 1953) et l'obtenait en 1963 (*le Monde* du 26 mars 1963). Elle est morte au mois de novembre 1966, à l'âge de cinquante ans. (*Le Monde* du 30 novembre 1966.)

AU TRIBUNAL DE PARIS

L'odyssée d'un « autonome »

Entre un travailleur africain accusé d'avoir de faux papiers et d'en user et un petit vieux sans domicile fixe convaincu de vol à la roulotte, la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a jugé, jeudi 16 mars, M. Henri Pérez, « *sympathisant du Mouvement autonome* », interpellé le 7 mars dernier (*le Monde* du 10 mars).

De quoi s'est rendu coupable M. Pérez, jeune homme âgé de vingt et un ans ? De détention d'arme de première catégorie, port d'arme de quatrième catégorie et bris de clôture. Ce petit pan d'odyssée commence aux environs du 15 février 1978. Selon le témoignage du prévenu, un passant lui propose alors, sur le boulevard Saint-Michel, une arme ainsi que des cartouches, pour *1 000 F*. M. Pérez achète, place l'objet dans un sac en plastique blanc et ne s'en défait plus. A l'arme, il ajoute deux ou trois ingrédients : une cagoule de laine, une paire de gants usagés et des lunettes fumées.

Deux semaines passent et un beau jour, les « *autonomes* » — en mal d'action et de publicité — décident de se réunir. Dans l'amphithéâtre 34 de l'université Paris VI-Paris VII de Jussieu (Paris-5ᵉ) ils conviennent de plusieurs manifestations. *Le* 7 mars, un groupe d'une quarantaine d'entre eux se retrouvent ainsi rue La Fayette (Paris-9ᵉ) et brisent pas moins de trente-quatre vitrines de commerçants (*le Monde* du 9 mars). Ce jour-là, M. Perez figure au milieu du « commando ». Il plonge sa main dans son sac en plastique et en retire son pistolet automatique de calibre 7,65. *Le bras tendu*, il tire dans une vitrine.

Le président de la vingt-troisième chambre correctionnelle, M. Christian Jacquet :

« *Pourquoi avez-vous acheté cette arme ?*

— *Comme ça*, a murmuré l'inculpé.

— *Dans quel but ?* a insisté le juge.

— *Sans but précis* », a-t-il répondu.

Voilà tout. Du moins n'en saura-t-on guère plus. M. Pérez est peintre en bâtiment au chômage. Venu de Meaux, en Seine-et-Marne, il y a quatre mois, il vivait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Jeune ouvrier « marginalisé », il s'est reconnu dans le Mouvement autonome, qui « *regroupe de jeunes ouvriers* ».

Le substitut a rappelé tout cela et a conclu : « *Au-delà des faits eux-mêmes, c'est la première fois qu'un homme se rend de manière délibérée avec une arme à une manifestation et tire délibérément.* » Le magistrat a demandé « *une peine exemplaire* ».

Mᵉ Jean-Louis Pelletier, avocat de M. Pérez, a plaidé sur le thème du « *gamin, gosse de vingt et un ans* » (murmures dans le prétoire, où une cinquantaine d'autonomes étaient présents) qui « *s'est trouvé confronté à une réalité qui le dépasse complètement* ».

Jugement le 23 mars. Jusque-là, M. Pérez sera maintenu en détention. — L. G.

UNE NAISSANCE

Une jeune fille âgée de dix-sept ans et demi a accouché, seule, lundi matin 13 mars, dans les toilettes des abattoirs municipaux de Vitry-le-François (Marne) où elle est employée. Cédant à la panique parce que l'enfant — une fille — ne pleurait pas, dira-t-elle plus tard, elle l'a enfermé dans un placard du vestiaire de l'abattoir, avant de retourner travailler. Prise d'un malaise, elle a été transportée à l'hôpital de la ville où l'on a constaté qu'elle venait d'accoucher. Sur ses indications, les policiers ont retrouvé le corps du nouveau-né, un foulard serré autour du cou.

Une information pour infanticide a été ouverte par le parquet de Reims qui a ordonné une autopsie pour savoir si l'enfant était né vivant et viable.

La jeune fille était, dit-on dans son entourage, « un peu corpulente », et personne n'avait remarqué qu'elle était enceinte.

● *Interpellation à Fort-de-France.* — Après le meurtre, le jeudi 9 mars, à Fort-de-France, de M. Théolien Jalta, membre du service d'ordre de M. Michel Renard, *candidat* R.P.R. *dans la* 2ᵉ circonscription de la Martinique, la police a interpellé, le dimanche 12 mars, M. Pierre Marante.

D'autre part, M. Charles André, dit Chaly, employé municipal de la mairie de Fort-de-France, s'est présenté de son propre chef, le lundi 13 mars, devant M. Beauvais, juge d'instruction. Un mandat d'amener avait été lancé à son encontre. Repris de justice, M. André a, dans le passé, été déjà condamné à quinze ans d'emprisonnement pour homicide.

Une troisième personne a été appréhendée. Dans un communiqué, M. Lucien Duprès, procureur de la République à Fort-de-France, a indiqué que ces trois personnes ont été inculpées d'homicide et placées sous mandat de dépôt.

Faits et jugements

La « méprise » de l'avenue de Saint-Mandé

M. Fernand Chaussin, le père des deux hommes qui ont été tués le 13 mars, vers 3 heures du matin, à Paris, rue de Saint-Mandé, par le gardien motocycliste Patrick Evra, s'est constitué partie civile dans l'information judiciaire ouverte contre ce dernier. Son avocat, Mᵉ Kuzmiak, du barreau de Pontoise, s'est rendu à cet effet, en son nom, au cabinet de M. André Moréchand, juge d'instruction (*le Monde* des 14 et 16 mars).

A propos de cette affaire, deux habitants de l'avenue de Saint-Mandé nous écrivent :

« *Nous avons été réveillés par les coups de feu tirés dans la nuit du 12 au 13 mars. En quelques minutes, l'avenue a été envahie par une cinquantaine de policiers, mais nous avons été surpris de voir arriver une ambulance du SAMU, une bonne demi-heure seulement après l'accident, alors que deux hôpitaux se trouvent à moins de cinq cents mètres (hôpital Trousseau et hôpital Rothschild).* »

● *Après la mort de cinq nourrissons dans une clinique de Sarcelles*, le 13 mars 1971, le tribunal correctionnel de Pontoise a condamné, jeudi 16 mars, M. Lucien Caron, ancien P.-D.G. de la société fabriquant des berceaux qui avaient pris feu, à *treize* mois d'emprisonnement avec sursis, et le médecin-chef de la clinique, M. Marie-Philippe Lefebvre, à six mois de la même peine. L'un et l'autre devront payer, à titre de dommages et intérêts, 40 000 francs à chacune des mères, et 30 000 francs à chacun des pères des enfants décédés. Les familles des blessés ont obtenu, au total, une provision de 545 000 francs.

● *Triplet truqué de Marseille : quarante-sept inculpations.* — Diverses inculpations ont été prononcées ces dernières semaines par M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction à Marseille, chargé du dossier ouvert après la course truquée du prix de Nîmes, disputée le 10 septembre dernier sur l'hippodrome marseillais du Parc-Borely (*le Monde* du 13 octobre). Quarante-sept personnes sont impliquées dans cette affaire.

SPORTS

ATHLÉTISME

Six cents étudiants entre Paris et Orsay

De futurs énarques ou polytechniciens poursuivant, en culotte courte, de jeunes pharmaciennes dans les rues de la capitale, sous les regards médusés d'automobilistes stoppés aux feux verts par le service d'ordre : c'était le spectacle, souvent cocasse, offert, jeudi 16 mars, par le désormais traditionnel relais pédestre Paris-Orsay, disputé par vingt-quatre équipes représentant les universités et les grandes écoles. A la vue de certains émules du soldat de Marathon, volonté tendue et jarrets flageolants, visage cramoisi et crispé par l'effort sous la pluie, on constatait pourtant que ce relais, organisé par l'association sportive de l'université Paris-Sud, dépassait le simple folklore estudiantin.

En marge des compétitions officielles relevant de l'association du sport scolaire et universitaire (ASSU), le relais pédestre Paris-Orsay, dont l'origine remonte à 1969, est, en effet, rapidement devenu l'un des plus grands rassemblements de sportifs universitaires. Pour réunir à la même heure six cents étudiants sur les 26,300 kilomètres d'un parcours découpé en vingt-cinq tronçons de 700 à 1 450 mètres, combien de grandes écoles doivent, pour épauler les athlètes, faire appel à leurs footballeurs, basketteurs, rugbymen, handballeurs, volleyeurs ou nageurs !

Pour être parfois hétéroclite, ce rassemblement n'exclut pas cependant la qualité. Le temps des vainqueurs — 1 h. 21 min. pour l'Ecole centrale — suffit à le démontrer. Seule équipe entièrement féminine, celle des étudiantes en pharmacie de Paris-XI-Châtenay-Malabry, arrivait avec trente-huit minutes de retard. Juste à temps pour livrer l'ultime assaut, mais non le moins disputé, aux 100 kilos de cochonnailles qui attendaient, au gymnase d'Orsay, les six cents participants de cette manifestation, devenue à double titre un trait d'union original entre les diverses disciplines sportives et entre les principales facultés ou grandes écoles de la région parisienne.

GÉRARD ALBOUY.

CLASSEMENT. — 1. Ecole centrale, les 26,300 km en 1 h. 21 min. ; 2. Paris-V (médecine), à 27 sec. ; 3. Laboratoire d'Orsay, à 1 min. 22 sec. ; 4. Ecole polytechnique, à 4 min. 30 sec. ; 5. Paris-XI, à 9 min. ; 6. Paris-VI et VII, à 11 min. 54 sec. ; 7. Ecole supérieure d'électricité, à 15 min. 23 sec. ; 8. Ecole nationale d'administration, à 15 min. 45 sec. ; 9. Paris-XI (Orsay), à 15 min. 46 sec. ; 10. Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, à 15 min. 40 sec. ; etc.

ÉDUCATION

A Paris

UN MILLIER DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ CONTRE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Une manifestation groupant environ un millier d'étudiants en architecture de province et de Paris (deux mille selon les organisateurs, sept cents selon la police) a eu lieu dans l'après-midi du jeudi 16 mars, entre le centre Beaubourg et le ministère pour réclamer *« l'abrogation des décrets d'Ornano »*, qui instaurent, selon les manifestants, une *« sélection raciste, corporatiste, antidémocratique et arbitraire »* (*le Monde* des 16 et 17 mars).

A la hauteur de la place du Palais-Royal, des forces de police ont chargé les manifestants et interpellé neuf personnes. Seuls une dizaine de manifestants ont été autorisés par la police à se rendre jusqu'au ministère des affaires culturelles pour y déposer une pétition. Au cours de l'assemblée générale qui a suivi dans les bâtiments de l'Ecole des beaux-arts, les étudiants ont lancé un mot d'odre de « grève générale ».

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré aux « 10 % » pédagogiques au lycée Corneille de La Celle-Saint-Cloud (*le Monde* daté 12-13 mars), une coquille nous a fait écrire que *« le vieux militant libertaire Daniel Gélin »* avait participé à un débat. Il s'agissait en réalité de M. Daniel Guérim.

Les évêques s'inquiètent de la réduction du temps consacré au catéchisme

Le Conseil permanent de l'épiscopat français, réuni du 13 au 15 mars à Paris (« le Monde » du 17 mars), s'est aussi inquiété de la réduction du temps consacré au catéchisme. Selon le conseil, le nombre d'heures de catéchisme serait passé, en dix ans, de cent dix à trente-cinq par an. « Comment, ont demandé les évêques, assurer dans ces conditions une vraie formation des enfants et des jeunes ? » Au même moment, une circulaire du ministre de l'éducation rappelait les règles à observer pour l'organisation de la semaine scolaire.

La loi et la foi

N'en déplaise — et il en déplait — aux traditionnalistes, l'enseignement religieux n'existe plus guère à l'âge scolaire, tel qu'il était dispensé jadis, où l'étude des hauts faits de Moïse se combinait avec l'apprentissage de la lecture. L'éducation religieuse des enfants et des adolescents procède d'une pédagogie où l'être et le faire l'emportent sur le savoir. Si bien qu'il est de plus en plus difficile de l'enfermer dans des limites d'horaires.

Ces limites sont néanmoins fixées par la loi. Pour garantir la neutralité religieuse dans l'enseignement public, des textes ont précisé, depuis 1880, les conditions dans lesquelles a lieu l'instruction religieuse : le jeudi (1), ou un autre jour, *« immédiatement après la dernière heure de classe »*, pour les écoles primaires, *« soit à la première ou à la dernière des heures de classe de la matinée ou de l'après-midi, soit pendant les heures d'études »*, pour les établissements du second degré et techniques.

Or la réforme Haby a accordé aux chefs d'établissement une certaine marge d'autonomie, en particulier dans l'organisation de la semaine scolaire. Les principaux des collèges ne doivent cependant fixer l'emploi du temps de chaque classe qu'après avoir consulté le maire et *« les responsables compétents dans les domaines religieux, médical et culturel »*. Il semble que cette disposition n'ait pas suffi à rassurer les autorités religieuses. En septembre 1977, le cardinal Marty avait manifesté son inquiétude : *« J'ai des craintes motivées en ce qui concerne l'institution catéchétique. Demain, l'organisation des temps scolaires rendra la loi purement formelle. Nous ne pouvons pas rester passifs. »*

C'est l'écho amplifié de ces craintes de l'archevêque de Paris qu'a repris le Conseil permanent de l'épiscopat. Au même moment, une circulaire du directeur des collèges, parue au *Bulletin officiel de l'éducation* du 16 mars, constate que la concertation entre les chefs d'établissements et les responsables religieux, entre autres, *« n'a pas toujours été réalisée »*. La nécessité de cette concertation est rappelée et elle devra désormais *« faire l'objet d'un compte rendu »*. Les évêques ont donc été entendus au ministère de l'éducation.

Les autorités religieuses ne rendent pas l'institution scolaire directement et seule responsable de leur inquiétude. Le cardinal Marty, avant de faire allusion à l'organisation du temps scolaire, avait aussi déclaré : *« Insensiblement, une société nouvelle se construit, qui, peu à peu, élimine toute place au spirituel, en rejetant dans le domaine privé toute expression de vie religieuse. »* Si les enfants et les jeunes consacrent moins de temps à l'éducation religieuse, ce n'est pas seulement un problème d'emploi du temps scolaire, qui rejette en fin de semaine le temps de réflexion, entre le dentiste et l'achat d'un anorak. La demande de formation religieuse est-elle aussi forte qu'autrefois ? Ou plutôt, est-elle la même, et s'exprime-t-elle aux mêmes moments de la vie ?

CHARLES VIAL.

(1) Le mercredi depuis 1972.

ORIENTATION ET AUTOGESTION

Où ne vont pas se nicher les retombées de la « politisation » ! Le centre d'information et d'orientation de Saint-Brieuc Côtes-du-Nord) avait diffusé des questionnaires auprès des élèves de troisième pour connaître leurs intentions au sortir de la scolarité obligatoire.

L'un d'eux, élève d'un collège rural, qui se déclare *« moyennement intéressé »* par l'école, mais prévoit néanmoins de *« continuer des études jusqu'au bac »*, demande très sérieusement dans la partie libre du questionnaire le renseignement suivant : *« Je voudrais savoir si on peut faire de l'autogestion en trois ans d'études. »*

● *Le Conseil d'Etat* a donné satisfaction, dans un arrêt récent, au Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) qui lui avait demandé, en mai 1976, d'annuler une circulaire du 20 février 1976 du ministre de l'économie et des finances et du secrétaire d'Etat aux universités limitant les conditions de recrutement et d'emploi des vacataires.

SCIENCES

Après quatre-vingt-seize jours dans l'espace

Les cosmonautes de Saliout-6 ont regagné la Terre

Après quatre-vingt-seize jours passés en orbite, les cosmonautes de Saliout-6, Gueorgui Gretchko et Youri Romanenko sont revenus au sol jeudi 16 mars, à 12 h. 19 (heure de Paris), en Asie centrale *(voir nos dernières éditions datées 17 mars)*.

Leur retour était annoncé depuis dix jours, et les deux cosmonautes avaient engagé leur « programme de descente » composé d'exercices physiques destinés à réhabituer l'organisme à la pesanteur. C'est, en effet, une rude épreuve pour les jambes que d'avoir à porter le poids d'un corps qu'elles ont « oublié » pendant de longues semaines. Mais l'organe le plus sollicité est le cœur, qui doit faire remonter le sang depuis les jambes. Les cosmonautes s'y préparent en portant une sorte de scaphandre, *Tchibis*, à variation de pression. Le haut du corps est soumis à la pression normale, le bas du corps, seul enfermé dans le scaphandre, est dans un vide partiel. Ainsi, le sang est attiré vers les jambes, ce qui simule en partie l'effet de la pesanteur.

La dernière semaine dans l'espace de Romanenko et Gretchko, après le départ de l'équipage soviéto-tchèque composé de Goubarev et Remek, aura été presque entièrement consacrée à cette réadaptation de l'organisme aux conditions terrestres, et à la mise en ordre de la station Saliout. Il faut, en effet, rebrancher tous les automatismes qui permettent à certaines expériences de continuer en l'absence d'occupants, vérifier que tout est en place, éliminer les déchets, transporter dans Soyouz les objets à rapporter sur terre. Compte tenu de cette activité, le programme d'études a été réduit à quelques photographies de la Terre.

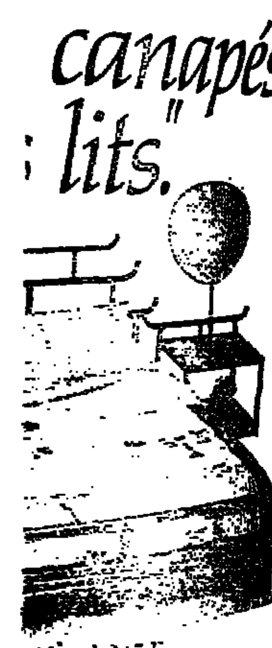
La mission qui s'achève aura été riche en nouveautés : rendez-vous de plusieurs équipages dans Saliout et ravitaillement en vol par Progress-1. C'est de loin la plus importante, et pas seulement par sa longueur, que les Soviétiques aient menée à bien. Elle sera prolongée par d'importantes analyses au sol : étude et interprétation des photographies — qui n'ont sans doute pas les seuls objectifs civils annoncés — analyse des cristaux et des alliages fabriqués en orbite ; observation du comportement des cosmonautes et de leur réadaptation aux conditions terrestres. Un point important concerne la décalcification des os. On sait que les os perdent régulièrement du calcium en apesanteur, mais on ignore encore si cette perte cesse au bout d'un certain temps, ou si, comme semblent l'indiquer les vols précédents, elle continue au même rythme, auquel cas elle serait un facteur limitatif de la durée des vols spatiaux. Quatre-vingt-seize jours en orbite vont apporter sur ce point des informations qui influeront sur la définition des futurs programmes. Les Soviétiques sont, sur ce dernier point, très discrets. La seule certitude — ou quasi-certitude — est que d'autres cosmonautes iront remplacer Gretchko et Romanenko à bord de Saliout avant la fin de l'année et qu'un nouvel Européen de l'Est, un Polonais, partira pour le cosmos.

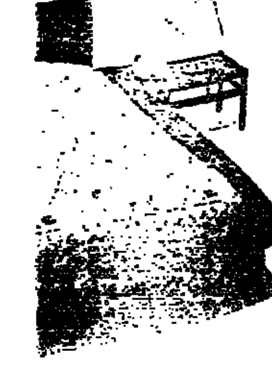
MAURICE ARVONNY.

● *La première mission de la navette spatiale américaine*, prévue pour mars 1979, sera commandée par l'astronaute John Young, quarante-sept ans. Ce sera sa cinquième mission dans l'espace : il a participé aux missions Gemini-3 (en 1965), Gemini-10 (en 1966), Apollo-10 (en 1969) et a passé plus de vingt heures sur la Lune lors de la mission Apollo-16 en 1972. — *(U.P.I.)*

Le Monde

culture





LE JOUR DU CINÉMA

Annecy et le dessin animé.

Les troisièmes rencontres internationales du cinéma d'animation, organisées par le Ciné-Club d'Annecy, sous le patronage de l'Association française du cinéma d'animation, auront lieu du 24 au 27 mars. On y présentera un panorama du jeune cinéma d'animation français et une rétrospective de l'œuvre d'Emile Cohl, pionnier du dessin animé en France. Emile Cohl réalisa son premier petit film, Fantasmagorie, *en 1908. Il est mort à Paris en 1938. L'année 1978 est donc celle d'une double commémoration. Diverses initiatives suivront l'hommage rendu aux rencontres d'Annecy.*

Epinay-sur-Seine et le court métrage.

Pour la défense du court métrage français, les sixièmes rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine se tiendront, du 31 mars au 9 avril, à la Maison des jeunes et de la culture d'Orgemont (rue de la Tête-Saint-Médard, à Epinay-sur-Seine). Débats sur les films présentés et sur les problèmes généraux du cinéma de court (et long) métrage.

La guerre d'Espagne à Perpignan.

Confrontation 14 *(Festival international de critique historique du film), organisée par les Amis du cinéma de Perpignan et la cinémathèque de Toulouse, se tiendra au Palais des congrès de Perpignan, du 1er au 8 avril.*

Le thème choisi : « La guerre d'Espagne vue par le cinéma ; vérités et mensonges », permettra la confrontation de documents, œuvres de fiction ou de propagande d'origines diverses, dont certaines proposées au public, hors d'Espagne, pour la première fois. Chacune des journées sera construite sur un thème précis.

Patronnée par la revue Cahiers de la Cinémathèque, *cette manifestation bénéficiera de la collaboration de toutes les cinémathèques internationales possédant des films sur la guerre d'Espagne.*

★ Renseignements à « Confrontation », Palais des congrès 66000 Perpignan. Téléph. 61-33-54, poste 66.

La Palestine à Valence.

Cinéma et Histoire *tiendra son stage annuel à Valence du 7 au 14 avril. Un programme constitué autour de la question juive et de la Palestine sera présenté sous le titre « Histoire d'une terre : la Palestine ». Pour « donner à voir le plus grand nombre possible d'éléments constitutifs du fait palestinien que le matériau cinématographique propose, depuis l'imagerie du spectacle jusqu'aux reflets cinématographiques des combats d'aujourd'hui ». Pour répondre à la question : « De quelle façon faisons-nous exister, ici, en Occident, le peuple palestinien ? » Avec des films palestiniens, israéliens, allemands, français, américains.*

★ Renseignements et inscriptions : Centre culturel, 7, rue des Sœurs-Grises, 26000 Valence.

Cinéma

« Va voir maman... papa travaille »
de François Leterrier

Une jeune femme (Marlène Jobert), dont le mariage est un échec, peut-elle recommencer sa vie, sans sacrifier son enfant et son métier ? Cette question, François Leterrier la pose dans « Va voir maman... Papa travaille *», qui s'inspire du roman de Françoise Dorin. Incertitudes, déchirements, ici se trouve abordé le problème de la maternité, nécessaire, selon certains, au bonheur d'une femme.*

Mécontente de l'adaptation, Françoise Dorin a retiré son nom du générique. Bien qu'il y ait dans ce film une cause féministe à défendre, l'artifice et la lourdeur de la démonstration n'y contribuent pas. Par exemple, les enfants sont égoïstes, encombrants, ingrats, et le monde, autour de Marlène Jobert, n'est que caricature.

Reste l'actualité d'un sujet qui aurait dû ébranler les tabous. Reste Marlène Jobert (on ira voir le film pour elle), fine, spontanée. Ce rôle, dit-elle, l'a changée.

MARLÈNE JOBERT : le sujet aurait moins de portée s'il était l'exceptionnel

« C'est mon premier rôle de mère, dit Marlène Jobert, *j'ai l'impression qu'il aurait pu être interprété par n'importe quelle actrice. Je veux dire qu'il n'exigeait pas des dons particuliers, Agnès est une femme comme il y en a beaucoup aujourd'hui. Quand j'ai lu le roman de Françoise Dorin, j'ai eu tout de suite envie qu'on en fasse un film. Ce personnage est devenu très important pour moi, il a bouleversé ma vie personnelle. Avant de tourner, je voulais avoir des enfants, maintenant je ne crois plus que la maternité soit tellement fondamentale.*

» Je n'ai pas eu de mal à interpréter Agnès. Je suis l'aînée de cinq enfants, j'ai deux petites nièces, je n'ai pas eu trop de chemin à faire dans mes rapports avec le petit garçon. Agnès est bonne, maternelle, elle peut devenir amoureuse : rien de compliqué pour une actrice. Aucune femme n'est à l'abri d'une grande passion.

» J'ai dû jouer des personnages beaucoup plus difficiles : dans l'Astragale, le Passager de la pluie, Folie à tuer, *ou même* Nous ne vieillirons pas ensemble *(c'était mon meilleur rôle et j'aimerais travailler de nouveau avec Maurice Pialat). Ces personnages n'avaient pas d'équilibre, au contraire d'Agnès. Mais le sujet de* Va voir maman... *aurait moins de portée s'il était l'exceptionnel. Si j'avais vu un film comme celui-là entre douze et dix-huit ans, j'aurais conçu autrement les rapports parents-enfants. Sans vouloir généraliser, je ne connais pas autour de moi de couples qui soient restés unis plus de cinq ans.*

» Alors comment, si un couple est menacé de ne pas rester ensemble, promettre à un enfant qu'on va s'occuper de lui jusqu'à ce qu'il n'ait plus besoin de vous ? Une séparation crée de tels chocs que celui qui a la garde de l'enfant (père ou mère car il n'y a pas de raison que cette garde revienne automatiquement aux femmes) ne peut pas vraiment combler les frustrations. Surtout dans le cas où intervient un métier, comme dans le film.

» Tout cela me trouble. Trois éléments sont, je crois, à la base de la réussite d'un couple, d'une famille : l'amour conjugal, qui exige un effort chaque jour, l'amour paternel ou maternel (élever des enfants est le plus compliqué des métiers) et l'activité professionnelle qu'une femme ne doit pas abandonner, si elle en est satisfaite. Je ne connais personne qui n'ait dû sacrifier au moins l'un de ces éléments. C'est pourquoi Va voir maman... *m'a amenée à réfléchir. Les hommes et les femmes modernes voudraient s'épanouir dans tous les domaines. C'est extrêmement difficile, d'autant plus si on engage des enfants. Mais en amour, il faut tout de même avoir le droit de recommencer.*

» Dans son livre, d'ailleurs plus virulent, Françoise Dorin a choisi un milieu qu'elle connaissait. Les ouvrières d'usine ou les femmes socialement moins favorisées souffrent dans leur métier, j'en suis tout à fait consciente. C'est injuste, mais la question du bonheur et du choix de la maternité les touche aussi. Ce qui m'étonne, ce qui m'émeut, c'est qu'il ait fallu si longtemps pour qu'on s'interroge sur la procréation.

» Je suis née dans un milieu modeste et, au début de ma carrière, j'avais des complexes. Je sentais que je manquais de culture, d'informations sur le monde, mais j'ai été très tôt accaparée par ce métier, et je me suis trouvée seule. Maintenant que je vais mieux, que je m'accepte davantage, j'aime mieux la vie, et je voudrais la vivre pleinement. Mon métier est toujours important pour moi, mais n'est pas l'essentiel. Je sais qu'il ne m'est pas possible de le faire comme je l'aurais souhaité, et cela me pèse. Je sais aussi qu'il faut vouloir le bonheur, qu'il faut l'organiser, qu'on n'a jamais le temps de tout réaliser. Découvrir cela, comme moi, vers trente ans, c'est déjà bien ! »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

La Philharmonie de Varsovie

En tournée en France pour une dizaine de concerts, l'Orchestre de la Philharmonie nationale de Varsovie faisait escale jeudi soir salle Pleyel devant le public chaleureux de « Plaisir de la musique » et Arthur Rubinstein ; à l'entrée de leur illustre compatriote, les musiciens se levaient aux applaudissements de la foule.

Cet orchestre solide et fortement discipliné, aux couleurs vives, donnait toute sa mesure sous la direction de son chef, Witold Rowicki, inamovible depuis vingt-huit ans, et dans un programme fort brillant. On eût souhaité cependant une œuvre contemporaine plus représentative de la Pologne que Krzesany *de Wojcieh Kilar (1932), qui tente de moderniser le genre romantique de la suite de danses, avec une habileté de plume certaine, mais un côté fruste, rudimentaire, des trépidations monotones, des rythmes grinçants, qui souvent travestissent ou déforment le goût et la finesse populaires.*

On a pris plaisir au contraire à la Symphonie concertante pour piano et orchestre op 60, *de Szymanowski (dédiée à Rubinstein), grande œuvre miroitante, pleine d'air et de lumière, aux motifs originaux et sveltes portés par un élan optimiste. Peut-être est-elle seulement un peu morcelée et manque-t-elle de larges perspectives, malgré la puissance rythmique irrésistible du final. Le roi Arthur a dû aimer le jeu percutant et lumineux, riche en sonorités effervescentes, du soliste, Tadeusz Zmudzinski.*

Enfin la Symphonie pathétique *de Tchaïkovski a paru un peu trop extravertie et spectaculaire, d'une solidité à toute épreuve sous cette direction multipliant gestes et attitudes fort autoritaires à l'ancienne, où l'on aurait souhaité plus de mystère, de souplesse et d'émotion sourdant de l'intérieur.*

JACQUES LONCHAMPT.

GRÈVE A L'ORCHESTRE DE PARIS

Une grève des musiciens de l'Orchestre de Paris a entraîné, jeudi soir, l'annulation du concert que celui-ci devait donner sous la direction de Daniel Barenboïm. Les délégués du personnel et le Syndicat des artistes musiciens de Paris entendaient « *protester vigoureusement contre le refus de titulariser un de leurs collègues qui, après avoir brillamment passé les épreuves du concours d'entrée, a été pendant toute la durée de son stage de six mois unanimement apprécié par l'ensemble de l'orchestre* ».

La direction de l'orchestre indique qu'elle a fait savoir à l'intéressé, le 23 janvier dernier, qu'il ne serait pas titularisé dans ses fonctions à l'expiration de son stage. Elle précise que, sur la pressante insistance des délégués du personnel, elle a accepté de rapporter provisoirement cette décision et proposé au musicien concerné de prolonger son stage jusqu'à la fin du mois de juillet afin de lui « *laisser la possibilité d'acquérir la qualité requise* ». Elle s'en tient à cette proposition.

On ignorait vendredi matin si les concerts prévus le soir au Palais des congrès et le lendemain au Théâtre des Champs-Elysées auraient lieu ou non.

M. Guy Lauzin et la Comédie de Saint-Étienne

M. Guy Lauzin, codirecteur de la Comédie de Saint-Etienne, dont nous avons annoncé dans *le Monde* du 11 mars la nomination comme directeur unique de ce centre dramatique (en l'appelant improprement Gilbert Lauzin), nous fait savoir qu'à sa connaissance aucune décision n'a été prise encore à ce sujet par le ministère de la culture et de l'environnement.

Notes

Cinéma

« Betsy » de Daniel Petrie

A Detroit, de nos jours, un magnat de l'automobile, octogénaire d'une belle verdeur (Laurence Olivier), rêve de construire la « voiture du siècle ». Son petit-fils s'oppose à ses projets. L'amoureux de son arrière-petite-fille lui permettra de les réaliser.

Entre deux conseils d'administration, l'octogénaire évoque son passé. Il a aimé la mécanique, l'argent, le pouvoir et les femmes. Son fils étant homosexuel, il est même devenu l'amant de sa belle-fille... Inspiré d'un roman de Harold Robbins, « Betsy » est une saga familiale, un film-fleuve où l'intrigue se ramifie en d'innombrables épisodes secondaires. On s'égare un peu dans l'enchevêtrement et l'on se surprend plus d'une fois à bâiller. C'est sans doute que Daniel Petrie conduit son récit d'une main molle et que la grâce fitzgéraldienne que le sujet pouvait faire espérer en est totalement absente. A signaler pourtant le générique, où figurent d'admirables voitures de collection. Réduit à ces images, « Betsy » eût constitué un intéressant court métrage. Le film, hélas ! dure deux heures.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Studio Alpha, Publicis Saint-Germain, Mercury (v.o.), Capri, Paramount-Opéra, Paramount-Montparnasse, Paramount-Orléans, Paramount-Galaxie, Convention-Saint-Charles, Paramount-Maillot, Paramount-Montmartre (v.f.).

« Rock confrontations »

A l'occasion d'un festival intitulé Rock confrontations, qui présente une série de documents illustrant les différentes tendances du rock de ses débuts à nos jours, le programme Rock blues 68-78 réunit deux films inédits.

Le premier, « Live together », retrace l'époque où Rod Stewart chantait au sein du Jeff Beck Group, à l'occasion d'un concert donné en 1968 dans un petit club par le groupe qui s'est imposé comme le plus progressiste de la période en Angleterre. Jeff Beck, qui s'était déjà distingué avec les Yard Dirds, s'affirme alors comme l'un des guitaristes de blues blanc les plus inventifs. Un jeu de guitare qui met en valeur les effets inattendus grâce à une virtuosité sans faille, dialogue avec la voix éraillée et puissante de Rod Stewart. Depuis, l'un et l'autre ont mené séparément des carrières internationales avec beaucoup de succès, Rod Stewart avec les Face ou en solitaire, Jeffe Beck avec différents groupes ou en solitaire.

Le second film, « Going back home », présente Doctor Feelgood en 1976 sur la scène d'un théâtre de la côte anglaise. Le groupe est apparu en 1974 dans le circuit des pubs anglais en interprétant des classiques du rock'n roll et du rhythm'n blues du début des années 60.

On redécouvre avec plaisir le jeu de scène percutant, les riffs de guitare précis et cinglants de Wiko, qui a quitté le groupe, ainsi que la voix énergique de Lee Brilleaux. En complément de programme, Mink Deville, Graham Parker, Eric Burdon et Average White Band sont de qualité inégale.

ALAIN WAIS.

★ Studio Saint-Séverin. Jusqu'au 28 mars.

Jazz

Monty Alexander et Wild Bill Davis

Le trio du pianiste Monty Alexander, qui vient de se produire à Paris au Festival du son, a accumulé au cours des deux dernières années les louanges réservées aux plus grands. D'origine jamaïquaine, Monty Alexander présente une palette de différents styles qui va de Fats Waller à Ahmad Jamal en passant par Oscar Peterson auquel on l'a souvent comparé. Mais il n'aligne pas les clichés empruntés à une musique faite par d'autres ; jouant d'apports multiples, il distille son propre cru, caractérisé par un swing sans bavures et un tempo toujours très marqué où l'on distingue une nette coloration de « calypso », voire de « reggae ».

Wild Bill Davis a reçu deux jours plus tard, au même endroit, l'ovation unanime d'un public de tous âges. Il faut un maître d'œuvre, un vieux routier du swing, pour que le son de l'orgue Hammond, cet instrument qui évoque trop souvent la musique d'ambiance d'un cabaret, voire d'un supermarché, soit pleinement utilisé. Wild Bill Davis vient de s'installer au Caveau de la Huchette. Il y fera danser les étudiants, avec Dany Doriz et Michel Denis.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Musique

« Tom Jones », à Londres

Grâce à l'Institut français, qui maintient avec succès, malgré des moyens modestes, les positions moyens modestes, les positions culturelles de la France en Grande-Bretagne, les Londoniens ont fait connaissance avant les Parisiens de « Tom Jones », un opéra comique de Philidor, créé en 1765, qui sera présenté dans quelques semaines salle Favart. La résurrection du prolifique Philidor, après plus de deux siècles d'oubli, est due à un groupe britannique, l'Opera Buffa Society, qui réunit des artistes de nationalités diverses, et qui, l'an dernier, avait déjà présenté « le Jardinier et son Seigneur ».

L'adaptation lyrique, sur un texte très plat de Poinsinet et Sedaine, du livre fameux d'Henry Fielding (Philidor, grand maître des échecs, se trouvait à Londres pour la publication de son traité au moment de la parution de l'ouvrage de Fielding), édulcore sensiblement les personnages, à commencer par le héros, qui apparaît plus comme un amoureux transi que comme un jovial coureur de jupons.

La direction par Nicolas McGenan, d'un jeune orchestre rend justice à la richesse musicale de l'œuvre, mais les interprètes, à l'exception des Français Emile Belcourt, Léonard Pellino et Véronique Dietschy, massacrent un peu le dialogue par leur accent anglais ou italien. Dans l'ensemble, la presse britannique a accueilli très favorablement cette production de qualité, réalisée avec des moyens limités sur une petite scène.

HENRI PIERRE.

■ Woody Allen a été désigné comme le réalisateur de l'année pour son film « Annie Hall » par l'Association des réalisateurs américains, après avoir reçu la même distinction des critiques new-yorkais. L'Académie britannique de cinéma et de télévision vient également de couronner ce film, qui a été déclaré meilleur film de l'année, Woody Allen recevant le prix du meilleur metteur en scène et son interprète, Diane Keaton, celui de la meilleure *actrice. Le prix du meilleur acteur* a été attribué à Peter Finch pour son rôle dans « Network ».

■ L'Association culturelle de regroupement Antillais-Africains (ACRAA) organise un concert de musique rock et de jazz brésilien (on y verra le groupe antillais Moun' Kika), le samedi 18 mars, de 14 heures à 20 heures, à la Fondation franco-brésilienne, 6, boulevard Jourdan, Paris (14e).

Danse

Le Ballet de Marseille au Théâtre de la Ville

Roland Petit présente au Théâtre de la Ville un spectacle d'une heure conçu pour mettre en valeur le danseur Rudy Bryans et les solistes de sa compagnie marseillaise. En quelques variations préliminaires et un ballet, « Septentrion », qui date de 1974, il tente de renouveler son écriture chorégraphique, d'en élargir la gestuelle ; mais, faute peut-être d'y croire, il complique à plaisir sa phraséologie du mouvement et donne l'impression de se parodier lui-même. Démultiplication des pas, imbrication tarabiscotée des corps, le voici passé d'un style baroque où il excellait aux surcharges du rococo.

L'argument de « *Septentrion* », imaginé par Yves Navarre, est riche d'implications : c'est la solitude du créateur, le drame de l'artiste célébré puis disgracié qui meurt de l'indifférence des autres, un thème pasolinien transposé par le décorateur David Hockney sur le gazon vert d'une société de nantis. Marius Constant a élaboré une partition subtile, habilement colorée par des éléments de free jazz et particulièrement envahissante. Plutôt que d'en saisir le discours, Roland Petit a choisi d'en illustrer chaque reflet... note à pas. C'est quelquefois amusant, à la manière d'un commentaire de bandes dessinées, mais le plus souvent pesant et laborieux. Et comment y croire lorsqu'on voit Septentrion, adolescent ambigu et dérangeant, prendre la forme de Rudy Bryans, artiste sincère, mais ramassé comme un athlète prêt à bondir sur le cheval d'arçon ?

MARCELLE MICHEL.

★ 18 h. 30, jusqu'au 1er avril.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : la Nuit des rois. — Gémier, 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien.
T.E.P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 20 h. 45 : Yiddish Story.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Roland Petit ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité Internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Centre culturel du Xe, 20 h. 30 : les Mille et Une Nuits de Colère.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Galerie 55, 21 h. : Colette Renard.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. : la Belle Vie. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude. — II, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Epouse.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Iakov Bogemold.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtrosphère, 20 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Théâtre Valhubert, 21 h. : le Dépositaire.
Tristan-Bernard, 21 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 40 : D. Gorse ; 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : Hommage à Prévert ; 23 h. : Dupecnot Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Buler ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la sule.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 20 h. 30 : J. Escamez ; 21 h. 30 : Flash dingue, bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Gréco.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevalier.
La Tanière, 20 h. 45 : G. Martel et D. Bigourdan ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 45 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. 45 : la Matriarche ; 23 h. : Mary, Mary, Maryline.
Théâtrosphère, 20 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Au Tout-à-la-Joie, 21 h. : Je vote pour moi ; 22 h. : N'oublie pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 22 h. : Slim ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur les rails. — II, 20 h. 30 : Castelhemis ; 21 h. 45 : Piurlelle ; 23 h. : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, basilique, 20 h. 45 : Till l'Espiègle.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Démonstration d'arts martiaux.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Tristan et Iseult.
Créteil, M.J.C. du Mont-Mesly, 21 h. : le Concert dans l'œuf.
Elancourt, Maison pour tous, 21 h. : Maïakovski.
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, 21 h. : Alberto Ponce, récital de guitare.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Simplex ou la Peau de fou.
Montreuil, auditorium du Conservatoire, 20 h. 30 : David Mac Neil, Jean-Louis Vincent.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Barbara.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Wagner).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : C. Becker et J.-L. Vidal (Beethoven, Grieg, Fauré) ; 21 h. : les Musiciens des Pays de la Loire (Beethoven, Martinu, Prokofiev).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, chœurs de l'orchestre, dir. A. Oldham (Mozart, Bruckner).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Tagliafero (cours d'interprétation).
Salle Pleyel, 21 h. : I Virtuosi di Roma, Collegium Musicum Italicum, dir. R. Fasano (Judith triomphante, oratorio).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Mozart, Weber, Beethoven).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30 : Chorale Vincennes-Fontenay, dir. M. Martzoff (Buxtehude, Schutz).
Institut de musicologie, 21 h. : Groupe Oeldorf (Cotvos, Krist).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Fumet (de Bach à Varèse).
Hôtel Héronet, 20 h. 15 : Ensemble (Bach).

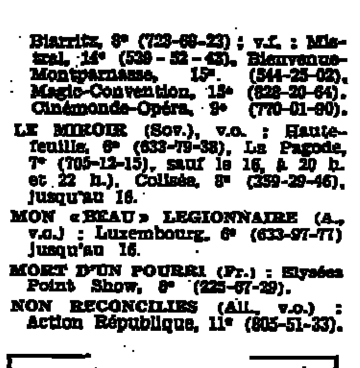
Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 17 mars

SPECTACLES



cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Atlantide, de J. Feyder ; 18 h. 30 : l'Atlantide, de G.W. Pabst ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : Eclipse sur un ancien chemin vers Compostelle, de B. Férié ; 22 h. 30 : Pauline et l'ordinateur, de F. Fehr).

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), en matinée ; Cambronne, 15e (734-42-96), en matinée.

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.B.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

BRANCALEONE (It.) : le Marais, 4e (278-47-86).

CINQ LEÇONS DE THEATRE D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Ternes, 17e (380-10-41).

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

L'EXERCICE DU POUVOIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Olympic, 14e (542-67-42).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LA GUERRE DE L'ESPACE (Jap., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), J.-Renoir, 9e (874-40-75).

HARO (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36), Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), v.f. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

IPHIGENIE (Grec), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83 (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'au 16.

JESUS DE NAZARETH (It.), première partie, v. angl. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75).

LES LIENS DE SANG (Fr., *), v. ang. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f.

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., **), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

LE MIROIR (Sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), sauf le 16, à 20 h. et 22 h.), Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 16.

MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) jusqu'au 16.

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

NON RECONCILIES (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

L'ŒUF DU SERPENT (All., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) jusqu'au 16.

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES (It., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

RUE DE L'ENFER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.

ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.

SECRETE ENFANCE (Fr.) 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15). H. Sp.

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) Action République, 11e (805-51-33).

Les films nouveaux

PANIQUE, film français de Jean-Claude Lord. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GUERRES CIVILES EN FRANCE, film français de Vincent Nordon. Le Seine, 5e (325-95-99).

RAISON D'ETRE, film canadien d'Yves Dion. Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 15.

LES DERACINES, film algérien de Lamine Merbah. V.O. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LA TERRE DE NOS ANCETRES, film suédois de R. Mollberg. V.O. : Studio Logos, 5e (325-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

QUI A TUE LE CHAT ? film italien de L. Comencini. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (225-41-18). V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BETSY, film américain de Daniel Petrie. V.O. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90). V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE, film français de F. Leterrier. ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NORMAN LA FOLLE, film américain de G. Schlatter. V.O. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

JESUS DE NAZARETH, film italien de F. Zeffirelli (2e partie), V.O., V.F. : Arlequin, 6e (548-62-25). V.F. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

ADIOS CALIFORNIA, film italien de Michèle Lupo (*). V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Balzac, 8e (359-52-70).

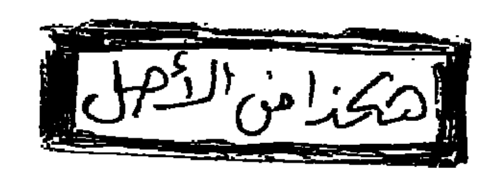
L'HOMME-ARAIGNEE, film américain de E.W. Swackhamer. V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LA TRANCHEUSE INFERNALE, film italien de D. Tessari (**). V.F. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).

A PARTIR DE VENDREDI :
NE PLEURE PAS, film français de Jacques Ertaud. Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp. ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96).







RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

● **Rugby : le grand chelem ?**

Gagner le Tournoi des cinq nations sans perdre une rencontre — donc réaliser le grand chelem, — tel est l'enjeu du match de samedi. La France, qui a réussi cet exploit l'an dernier, se heurte à l'une des meilleures équipes du monde de cette dernière décennie, celle du Pays de Galles. Un grand moment pour les amateurs de rugby. Il sera commenté en direct par Georges de Caunes et Jean Denis sur la première chaîne ; par Roger Couderc et Pierre Albaladejo sur la deuxième chaîne. (Samedi, TF 1, 15 h. 50 ; A 2, 16 h.)

● **La robe mauve de Valentine.**

La « petite musique » ironique de Françoise Sagan fredonne les vraies surprises et le charme désuet d'un monde qui feint de ne croire qu'à la futilité. Pour ceux qui n'auraient pu voir la pièce lors de sa première diffusion à la télévision en octobre 1969. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 17 MARS

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, président des clubs Perspectives et réalité, membre du bureau national du P.R., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, participe au journal de TF 1, à 20 heures.

SAMEDI 18 MARS

— Le magazine « Samedi et demi » est consacré à la peinture, à l'occasion du Salon des indépendants, sur A 2, à 12 h. 30.

VENDREDI 17 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, Au théâtre ce soir : « le Don d'Adèle », de Barillet et Gredy, mise en scène J. Le Poulain, avec M. Pacôme, M. Tarbes, J. Marsan.

23 h. 5, Allons au cinéma.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

21 h. 20, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres ; 22 h. 25, Émission littéraire : Apostrophes (Poètes français d'aujourd'hui).

Avec MM. Alain Duault : Colorature ; *Luc Estang :* la Laisse du temps ; *Jean-Pierre Faye :* Verres ; *Gilles Pudlowski :* la Nouvelle Poésie française, l'Année poétique 1977, et Litanie du blues ; *Jean-Claude Renard :* Connaissance des noces et la Lumière du silence ; *Pierre Seghers :* le Temps des merveilles ; *E. Hoquard :* Album d'images de la villa Harris ; *Mme D. Rosadoni :* Prière pour ce jour-là.

23 h. 35, Journal.

23 h. 40, FILM (Ciné-club) : A TRAVERS LE MIROIR, d'I. Bergman (1960), avec H. Andersson, G. Bjornstrand, M. von Sydow, L. Passgård (v.o. sous-titrée. N.).

CHAINE III : FR 3

21 h. 15, Magazine : La qualité de l'avenir (Ressources pour le XXIe siècle, d'E. Leguy et F. Williaume, réal. D. Creusot).

22 h. 15, Documentaire : Le Mont-Saint-Michel et l'archange Lumière.

23 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, En direct de l'Opéra de Stockholm : « le Grand Macabre », de Ghelderode, musique de Ligeti — première mondiale ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en fa majeur » et « Sonate en ut » (Mozart), avec D. Laval, piano ; « Sonate n° 4 en mi bémol » et « Sonate n° 5 en la majeur » (Weber), avec A. Ruiz-Pipo, piano, et S. Blanc, violon ; « Quatuor n° 1 en mi mineur, De ma vie » (Smetana), par le Quatuor Kocian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, « Chez nous la Saintonge », par A. Adelmann.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe : « La Russie » ;

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands, en direct de Stuttgart... Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. M. Gielen, avec H. Holliger, hautbois : « Concerto pour hautbois et orchestre » — 1952 — (B. A. Zimmermann), « Symphonie en la mineur, Tragique » (G. Mahler) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : Grands crus ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe : Musique traditionnelle francophone ; 0 h. 5, *Le noir à l'œuvre...* Jardins fantastiques : Bomarzo en Italie, texte de P. de Mandiargues.

SAMEDI 18 MARS

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine : Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Histoire sans parole (L'homme au foyer) ; 14 h., Restez donc avec nous ; à 14 h. 15, La petite maison dans la prairie ; à 15 h. 10, Miroir 2000 ; 15 h. 50, Sports : Rugby ; à 17 h. 30, Joe le fugitif ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Robert Charlebois) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons (reprise à 17 h. 50) ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade ; 16 h., Rugby : Galles-France (Tournoi des cinq nations) ; 18 h., Interneige ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Madame le juge (M. Blois, réal. Cl. Barma, avec S. Signoret, A. Karina, M. Ronet).

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 23 h., Jazz : Barney Bigard (clarinette) à Nice, réal. J.-Ch. Averty.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

15 h. 50, Cinéma : L'œil de l'autre, de B. Queysanne, sur un scénario de G. Perec et B. Queysanne. Avec P. Audret, J.-P. Cassel, M. Cuvelier (rediffusion).

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : la Robe mauve de Valentine, de F. Sagan, réal. R. Crible. Avec M. Bedetti, M. Ranson, N. Crible, H. Virlojeux (rediffusion).

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : « Mère... ou l'Aurore d'une humanité nouvelle », racontée par Satprem, avec J.-C. Bringuier et Y. Jaigu, avec C. Mettra, textes lus par B. Onfroy ; 16 h. 20, Le livre d'or... Le Quatuor Vermeer de Chicago : Beethoven, Wolf ; 17 h. 30, Colloque des civilisations, par P. Nemo, avec N. Bamatte, S. Melikian, D. Shayegan ; 18 h. 30, Entretiens de Carême ; 19 h. 25, Communauté radiophonique des programmes de langue française ;

20, « Antarès », de Raymond Barthes, d'après M. Ariand, avec M. Sarcey, P. Vaneck, R. Favey, réal. H. Soubeyran ; 21 h. 55, Ab lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78... La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118, récital de jeunes solistes : Kenneth Broadway et Ralph-Markham, pianistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : I. Montemezzi, Zandonnai ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, cycle de quatuors... Le Fine Art Quartet : « Quatuor en sol majeur opus 77 n° 1 » (Haydn), « Quatuor en ré majeur opus 45 » (Roussel), « Quatuor en fa majeur K 590 » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... « les Sept Salons » ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Les sept salons... Concert de minuit à l'église des Blancs-Manteaux : M. Marais, Rameau, Couperin, Telemann, par l'ensemble « Studio 415 ».

DIMANCHE 19 MARS

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., Séquence du spectateur ; 12 h. 25, Eurovision : Grand concours de la chanson (demi-finale) ; 13 h., Journal ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

17 h. 50, FILM : LE BOURGEOIS GENTIL MEC, de R. André (1969), avec J. Lefebvre, A. Cordy, F. Blanche, D. Cowl, G. Géret, B. Stern.

Le P.-D. G. d'une usine de parfums rêve de devenir un « caïd ». Flairant le gogo, des gangsters se font ses professeurs. Comique laborieux et trivial. La nullité absolue.

19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 50, Journal.

20 h. 30, Soirée spéciale : Résultats du deuxième tour des élections législatives.

CHAINE II : A 2

10 h., Cousons, cousines ; 10 h. 30, Formation continue ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fous ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche : « la Lettre chargée » ; 19 h., Stade 2 ; 19 h. 45, Journal.

20 h., Soirée spéciale : Résultats du second tour des élections législatives.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 20, Documentaire : Le Mont-Saint-Michel et l'archange lumière (reprise de l'émission du 17 mars) ; 17 h. 15, Espace musical : le « Requiem » de Verdi (seconde partie), par l'orchestre Amsterdam Concertgebouw Orchestra ; 18 h. 10, Cheval, mon ami ; 18 h. 35, Plein air ; 19 h. 5, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 20, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

19 h. 55, Soirée électorale (ouverture avec France-Inter) ; 20 h. 15, Décrochages régionaux ; 20 h. 25, Téléfilm : La Lilloise maudite ou Les larmes du laboureur, de M. Sarfati, réal. F. Vincent (prod. FR 3 Lille) ; 21 h. 15, Soirée électorale ; 21 h. 35, Décrochages régionaux ; 22 h., Soirée électorale (avec France-Inter).

23 h., FILM : UNE FILLE TRES AVERTIE, de C. Walters (1959), avec S. MacLaine, D. Niven, G. Young, R. Taylor, J. Backus, C. Kelly, E. Fraser.

Une provinciale jolie et naïve débarque à New-York et se met, avec ardeur, en quête d'un riche mari.

Excellente « comédie américaine » portée par l'interprétation de Shirley Mac Laine.

0 h. 35, Soirée électorale (suite).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre » (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : Schubert, Valen, S. Nigg ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Couronne de carton », de Jean Sarment, avec J. Toja, M. Etcheverry ; 16 h. 5, Récital d'orgue, par Raymond Daveluy : Trois chorals et « Sonate n° 3 en sol » (R. Daveluy) ; 16 h. 45, Conférences de Carême ; 17 h. 35, Rencontre avec François Romerio ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Résultats des élections législatives ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue avec Pierre Klossowski ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Voix politique », par O. Michèle et J.-L. Rivière ; 23 h., Résultats des élections législatives ; 23 h. 30, Black and blue ; 23 h. 55, Résultats des élections législatives.

FRANCE-MUSIQUE

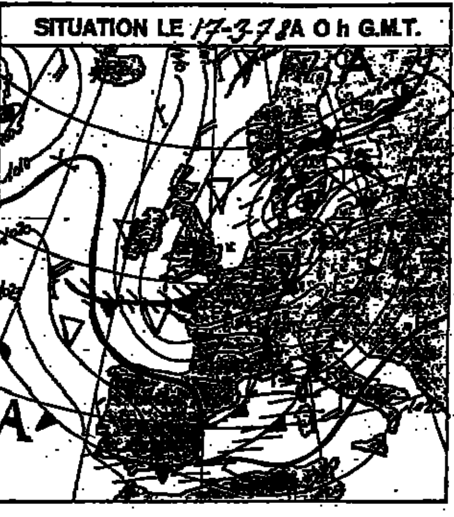
7 h. 3, Le kiosque à musique : Chabrier, Poulenc, Bizet, Saint-Saëns ; 8 h., Cantate pour le dimanche des Rameaux ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche, en direct du Théâtre d'Orsay... Esterhazy Baryton Trio : « Trio avec baryton » (Haydn) ; 12 h., Des notes sur la guitare : G. Samazeuilh, W. Lawes, D. Pisador, A. Ginastera ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Il Cordovano » (G. Petrassi) ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique : Moyen Age et Renaissance espagnols ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Première Symphonie » (Dutilleux) ; 17 h., Le concert égoïste de Blandine Verlet ; 19 h., Musiques chorales : l'Ensemble national bulgare ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 35, Echanges internationaux : Œuvres des pensionnaires de la Villa Medicis... Orchestre symphonique de la RAI à Rome, dir. C. Bruck : « Orchestre » (M. Levinas), « le Livre de la fin » (M. Monnet), « Regards » (C. Chapira), « Appels » (M. Levinas) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h., Résultats des élections législatives ; 0 h. 10, Les sept salons.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 mars à 0 heure et le samedi 18 mars à 24 heures :

La dépression centrée vendredi matin sur le Danemark se déplacera encore vers le nord-est, et des masses d'air froid et instable circuleront rapidement de la mer de Norvège à la Méditerranée.

Samedi 18 mars, il y aura encore des averses de la Lorraine et de l'Alsace à la Provence et à la Corse ; averses qui donneront de la neige en montagne et, dans le Nord-Est, à basse altitude. Au cours de la journée, les averses deviendront moins fréquentes et les éclaircies plus importantes. Les vents, de secteur nord, encore forts le matin dans le Midi méditerranéen, s'affaibliront progressivement.

Sur le reste de la France, le temps sera peu nuageux, souvent brumeux le matin. Il se couvrira le soir dans les régions de l'Ouest. Les vents, modérés, viendront d'abord du nord, puis ils tourneront à l'ouest l'après-midi et le soir. Enfin, sur tout le pays, les températures seront en baisse, et on notera des gelées le matin dans les régions de l'intérieur.

Le vendredi 17 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,4 millibars, soit 749,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mars ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 5 ; Bordeaux, 11 et 5 ; Brest, 7 et 2 ; Caen, 7 et 1 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 9 et 1 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 1 ; Pau, 14 et 2 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 6 et —1 ; Strasbourg, 12 et 3 ; Tours, 11 et 3 ; Toulouse, 11 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7 degrés ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 10 et 1 ; Bruxelles, 8 et 1 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 5 et 0 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 8 et 2 ; Madrid, 11 et 3 ; Moscou, 6 et —1 ; New-York, 2 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16 et 7 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, —6 et —9.

LOTO

TIRAGE N° 11

DU 15 MARS 1978

12 — 13 — 14 — 20 — 26 — 27

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 3

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	882 254,00 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	48 122,90 F
5 BONS NUMEROS	5 720,60 F
4 BONS NUMEROS	112,90 F
3 BONS NUMEROS	8,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 22 MARS 1978

VALIDATION JUSQU'AU 21 MARS 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 mars 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 27 janvier 1970 instituant différentes échelles de rémunération pour les catégories C et D des fonctionnaires de l'Etat.

● Modifiant les dispositions :

1) Du décret du 16 décembre 1975 portant application des dispositions de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées en tant qu'elle concerne l'allocation aux adultes handicapés atteints d'une incapacité permanente au moins égale à 80 % ;

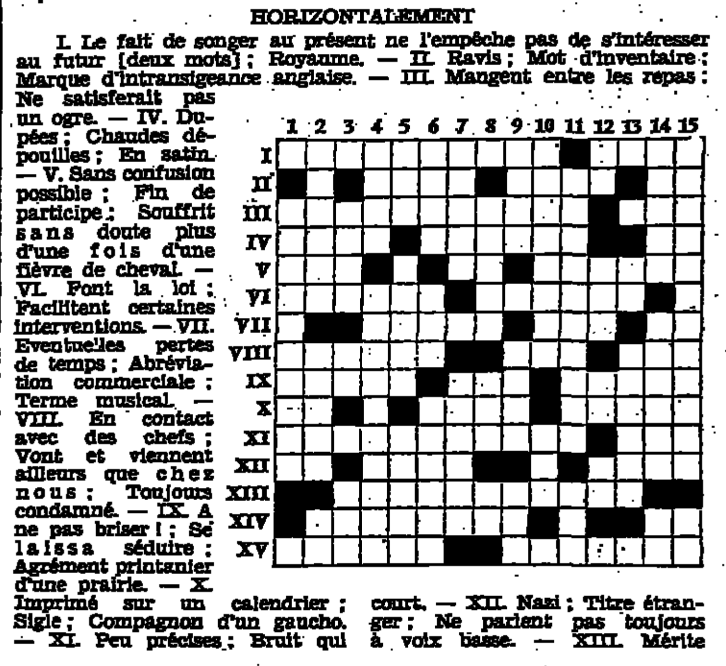
2) Du décret du 31 décembre 1977 portant application des dispositions de la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées en tant qu'elle concerne l'allocation compensatrice prévue à l'article 39 de ladite loi.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 024

HORIZONTALEMENT

I. Le fait de songer au présent ne l'empêche pas de s'intéresser au futur [deux mots] ; Royaume. — II. Ravis ; Mot d'inventaire ; Marque d'intransigeance anglaise. — III. Mangent entre les repas ; Ne satisferait pas un ogre. — IV. Dupées ; Chaudes dépouilles ; En satin. — V. Sans confusion possible ; Fin de participe ; Souffrit sans doute plus d'une fois d'une fièvre de cheval. — VI. Font la loi ; Facilitent certaines interventions. — VII. Eventuelles pertes de temps ; Abréviation commerciale ; Terme musical. — VIII. En contact avec des chefs ; Vont et viennent ailleurs que chez nous ; Toujours condamné. — IX. A ne pas briser ! ; Se laissa séduire ; Agrément printanier d'une prairie. — X. Imprimé sur un calendrier ; Sigle ; Compagnon d'un gaucho. — XI. Peu précises ; Bruit qui court. — XII. Nazi ; Titre étranger ; Ne parlent pas toujours à voix basse. — XIII. Mérite donc d'être encouragée. — XIV. Nécessité quotidienne ; Particule. — XV. Souvent dans les nuages ; Moyens de récupération.



VERTICALEMENT

1. C'est la fin de tout lorsqu'ils sont complets. — 2. Pas vraiment blanches ; Pronom ; Précise une possession. — 3. Lieu mythologique ; Répété dans un but de consolation ; Elément d'un ensemble présumé harmonieux. — 4. Grands, ils ont toutes les chances de rester ; Témoignerait son insatisfaction. — 5. Grecque ; Organes de droite ou de gauche ; Siffle en arrivant. — 6. Mériterait donc d'être relevée ; Possessif ; Plus jolies. — 7. Prophète ; Disparu à jamais. — 8. Trouvent toujours, quand elles ne tiennent pas debout, des imbéciles pour les soutenir ; Elément du cintre ; Repas [épelé]. — 9. Dans les bas de laine d'Italie ; Ville de France ; Fin de participe. — 10. Défie le temps ; La période la plus ardente d'une révolution. — 11. A ne pas négliger ! ; Article. — 12. Ne désigne pas le premier venu ; Façon de boire ; Prisa [épelé] ; Désigne un chef spirituel. — 13. Sifflent en chassant ; Soumise à de délicats attouchements. — 14. Culmine dans les Pyrénées ; Ne dure qu'un temps ; Préposition. — 15. S'élèvent et grandissent sur les flots ; Emergent des masses.

Solution du problème n° 2 023

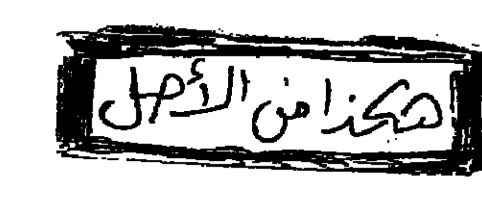
Horizontalement

I. Enjôleuse. — II. Mal ; Ir. — III. Munitions. — IV. Oreste ; Gê. — V. Ir ; Ee ; Bê ! — VI. Sic ; Serre. — VII. Ecus ; Mais. — VIII. Sérieuses. — IX. Sexte. — X. Psi. — XI. Rosseries.

Verticalement

1. Moïses [cf. « lardons »] ; Or. — 2. Nourrices. — 3. Ne ; Curées. — 4. Omise ; Six. — 5. Lattes ; Etre. — 6. Elle ; Emue. — 7. Bras ; Pi. — 8. Singerie ; Se. — 9. Erse ; Essais.

GUY BROUTY.



هكذا نحن نعمل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPUPAIRE SOCIALISTE

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Tripoli recherche des spécialistes en informatique pour ses services techniques. Les postes vacants seraient à pourvoir dans les disciplines suivantes :

1. Programmeur sur ordinateur — 3 postes — Diplôme universitaire ou RBC Langage simplifié
2. Analyste — 2 postes — Diplôme universitaire
3. Ingénieur civil (égouts) — 4 postes — BSC ou équivalent
4. Ingénieur des eaux — 2 postes — BSC ou équivalent
5. Ingénieur en électricité (avec expérience en éclairage des voies publiques) — 4 postes — BSC ou équivalent.
6. Urbaniste — 8 postes — BCS ou équivalent
7. Ingénieur des Ponts et Chaussées (Ponts) — 2 postes — BSC ou équivalent
8. Ingénieur topographe — 30 postes — Qualifications appropriées
9. Ingénieur de construction — 2 postes — BSC ou équivalent
10. Ingénieur des Ponts et Chaussées (Chaussées) — 4 postes — BCS ou équivalent

A l'exception des postes d'analystes (2) qui nécessitent une expérience minimale de 5 années et les postes d'ingénieurs Ponts et Chaussées (7) pour lesquels l'expérience doit être de 4 années au moins, tous les autres postes exigent une expérience d'au moins 3 ans.
Toutes les candidatures devront être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et envoyées au Service Culturel de l'Ambassade de la Jamahirya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à Paris, le 25 mars 1978 au plus tard. Les entrevues auront lieu le 25 mars 1978.
Les salaires seront déterminés en fonction des qualifications et de l'expérience des candidats.

Muhammad Ibrahim Maatuq
(Ingénieur) Président du Comité du Peuple.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
TÉHÉRAN (IRAN)

DIRECTEUR du PERSONNEL

Responsable d'un effectif de plus de 2.000 personnes dont 4 à 500 expatriés.
Il aura la charge de la gestion de l'ensemble du personnel, du recrutement du personnel local et sera appelé à négocier avec les administrations et organismes locaux.
Il sera assisté dans ses fonctions par des Responsables du Personnel de chantier.
C'est un professionnel âgé de plus de 35 ans.
Grande maîtrise de la langue anglaise indispensable.
Rémunération: 120.000 + hors majoration et avantages liés à l'expatriement.

Adresser C.V., photo, salaire actuel et références professionnelles sous n° CO 112 à:

MAILLARD - 6, rue de la Paix - 75002 PARIS

A. O. I. P.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
(4 700 personnes)
recherche pour son SERVICE ETUDES en pleine expansion

TECHNICIENS
ÉLECTRONICIENS
NIVEAU V-1 à V-3

— Expérience minimum 2 ans dans l'étude de circuits électroniques logiques ou analogiques.
— Travail au sein d'une équipe jeune et nouvellement formée.
— Etude d'autocommutateurs téléphoniques à microprocesseurs.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence TELF à : A.O.I.P. B. P. 301 - PARIS-13°.

IMPT ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche

INGÉNIEUR MÉTHODE

pour assurer la conception, la mise en œuvre et la réalisation des IMPLANTATIONS MACHINES, POSTES, CIRCUITS INTERNES, en recherchant les solutions optimales pour améliorer les conditions de travail et de sécurité.
DECENTRALISATION PROCHE BANLIEUE OUEST FIN 1978
Env. C.V., photo et prétentions sous n° 54.256, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPT ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche
pour la GESTION INTERNE de sa direction ORGANISATION ET INFORMATIQUE

UN INFORMATICIEN

• diplômé de l'enseignement supérieur ;
• possédant 3 ans d'expérience dans l'informatique de gestion.
DECENTRALISATION PROCHE BANLIEUE OUEST FIN 1978.
Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 54.258, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



pour compléter son équipe de contrôle budgétaire du siège et de contrôle de gestion de ses filiales, un important établissement financier recherche

2 CADRES
MAITRISE DE LA COMPTABILITÉ INDISPENSABLE

— Expérience professionnelle minimum de 2 ans si possible dans le secteur bancaire ou crédit-bail.
— Formation supérieure souhaitée.
DECENTRALISATION PROCHE BANLIEUE OUEST FIN 78.
Adresser C.V., photo et prétentions à n° 4034 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui tr.

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE recherche pour une nouvelle filiale implantée dans le NEW-JERSEY (U.S.A.) à proximité de PHILADELPHIE

DIRECTEUR TECHNIQUE

Après un stage d'adaptation dans nos usines Françaises situées dans la région Parisienne, il sera affecté au montage du matériel et à l'installation de la nouvelle usine dont il prendra ultérieurement la direction.
Les candidats doivent avoir nécessairement :
— 35 ans minimum ;
— une expérience technique acquise si possible dans l'Agro-Alimentaire ;
— la capacité de s'intégrer au milieu Nord-Américain sur le plan personnel et familial ;
— une bonne connaissance de base de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo, prét., sous réf. 2 590, à : J. G. M. CONSEIL, 2, av. Mal-Foch - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES, qui transmettra.

Caisse Retraites Cadres Paris recherche pour son SERVICE SOCIAL

CHEF DE SERVICE ADJOINT

Cadre masculin 30-35 ans mini., diplômé enseignement supérieur, connaiss. législation sociale. Env. C.V. et photo, à n° 5.369, SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, qui trans.

ETABLISSEMENT FINANCIER GARE ST-LAZARE recherche :

COLLABORATEURS ou COLLABORATRICES
POUR SERVICE ENGAGEMENTS

Envoyer C.V., prétentions, à COFINCAU 11, rue Portalis - 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE
MÉCANIQUE
— Machines spéciales
— Asservissements
— Transferts
— Outils de découpe, emboutissage, etc.
recherche pour REGION PARISIENNE

UN DIRECTEUR

pour gérer usine et relations commerciales avec clientèle.
Adresser C.V. et prétentions, à n° 54.379, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE JAPONAIS Import-export PARIS - rech.
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL diplômé Ecole des Mines ou d'électricité. Parfaitement bilingue anglais. Adr. C.V. avec photo et prétent. Sté ACTIVENTE, Service M, 5, rue Coq-Héron, 75001 PARIS, qui transmettra.

VOUS ETES ASSISTANT (E) d'un Chef de Publicité
Vous avez 3 ans d'expérience, l'envie de travailler avec une nouvelle équipe. Ecr. av. C.V. et photo à l'Agence BOZ (grand public et médical), 27, rue du Mont-Thabor, 75001 PARIS.



emplois régionaux

Important Groupe français de l'EMBALLAGE recherche pour région normande
CHEF DE SERVICE COMPTABLE
expérimenté
— Poste comprenant : comptabilité générale, comptabilité analytique, informatique et administration du personnel.
— Le candidat doit être libre rapidement.
Adresser demande manuscrite avec C.V., photo, à : CHARPA Direction comptable et financière 75, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

Société d'expertise comptable en expansion recherche pour Niort UN COLLABORATEUR niv. N 3 UN STAGIAIRE ayant expérience cabinet. Postes disponibles au 1er avril 1978. Ecrire HAVAS n° 5.172, B.P. 304, 79009 NIORT CEDEX.

VILLE DE VIERZON recrute d'urgence un rédacteur pour le secrétariat génér. de la mairie. Le poste est à pourv. soit par mutation, soit par recrutem. direct parmi les candidats justifiant de leur inscript. sur une liste d'aptitude, ou éventuellem. des titres leur permettant d'accéder à ce grade ultérieurem. Adresser les candidatures à M. le Maire de VIERZON, secrétariat général, avant le 28 mars 1978.

PIERRE & BERTRAND recherchent
DIRECTEUR FINANCIER
Age : 30 ans min. et ayant une expér. de comptabil. et de gest.
Il assurera :
— la tenue de la comptabilité ;
— la gestion admin. du pers. ;
— le contrôle de gestion.
Adr. lettre man. et C.V. avec photo à PIERRE & BERTRAND 7, rue Th.-Legrand 59610 FOURMIES

IMPT ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche

ANALYSTE - FONCTIONNEL CHEF DE PROJET

POUR LA REALISATION D'APPLICATION D'OPERATIONS SUR L'ETRANGER
Ce poste convient à un ingénieur connaissant
— les mini-ordinateurs DEC série 11 ou GA SPC 16
— les procédures SWIFT
— une bonne expérience des problèmes de transmission.
DECENTRALISATION PROCHE BANLIEUE OUEST FIN 1978
Env. C.V., photo et prétentions sous n° 54.257 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société rénovation de style recherche pour ses travaux très bon CONDUCTEUR TOUS CORPS D'ETAT. Obligation : jeune, dynamique, expérience souhaitée. Voiture. Libre rapid. Envoyer C.V. : SORAIPA 109, rue de l'Université, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses Services comptables et financiers.
Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 6.434 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

INGÉNIEURS - THERMICIEN
5 ans d'expérience min. Bureau d'Etudes, bâtiment. - Connaissance des textes régissant la profession, 25 ans min. Capable de défendre ses études. Lieu de travail : PARIS Tél : 256-37-20 - 225-61-10 POSTE 55

GESTION 2000
Pour chantier Algérie
Postes immédiats
SUPERVISEURS
Tuyauterie pétrole, machines tournantes.
Tél. : 246-42-01

capitaux ou proposit. com.

1 SITE : 45 KM. SUD PARIS
1 LOISIR : Tourisme fluvial
1 SERVICE : l'équipement d'un port de mer
ASSOCIEZ-VOUS à la création de ce complexe touristique. Mme GARCIA, 439-45-01, h. bur.

GROUPE PROMOTION IMOBILIERE en pleine expansion, spécialisé dans le loisir, recherche
PARTENAIRES AVISÉS
Ecrire références ss no H 8244, HAVAS BORDEAUX 33.

secrétaires

Sténodactylo

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche
STÉNODACTYLOS
pour postes vacants à Paris. Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du personnel 17-19, rue de Flandre 75935 Paris Cedex 19

représent. offre

Producteur rech. pers. pr vente directe COGNAC GDE CHAMPAGNE à cadeaux d'entrep. et client. part. MAUMONT, 24, rue d'Angoulême, 16100 COGNAC.

représent. demande

Société anonyme suisse de distribution, bien introduite, recherche
REPRÉSENTATIONS
Réponse assurée.
Ecrire sous chiffre A 18-115093, Publicitas, CH 1211 Genève 3.

enseignem.

APPRENEZ L'ANGLAIS
Cours résidentiel d'été av. éducation sportive pr jeunes gens de moins de 18 ans. - Brochure s/demande à : Englarama Ltd, 1 Colebrook Drive, LONDRES E. 11 - ANGLETERRE.

demandes d'emploi

Directeur de production ch. emploi et apporte nouvelles fabrications. Ecr. M. Raucourt, 19, rue Carpeaux, 75018 Paris.

Dame, 43 a., excell. présentat., connaiss. secrétariat - rédaction contentieux 7 ans, gérante hôtel tourisme 5 ans, capable prendre initiatives, cherche emploi avec responsab. Etudiera tte propos. Tél. : 885-31-69 tous les matins.

ETUDIANT IRLANDAIS (21 a.) futur ingénieur - informatique en 2e année d'université (TRINITY COLLEGE), suivant un cours complémentaire de français technique, ch. travail temporaire en France pour l'été 78. - Possibilité d'échange avec étudiant français. Ec. M. R. O'BYRNE 13 THORNCLIFFE PARK, RATHGAR, DUBLIN 14, IRLANDE.

J.H. 28 ans, marié, lic. en droit, ch. emploi stable dans service contentieux ou service administratif (privé ou public), sur Bordeaux ou Paris. Libre suite. Ecr. n° 2.384 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Tech. bâtiment I.A.C., 30 ans, 10 ans expér., ch. place stable bureaux d'études ou entreprise. Ecr. n° 6.665 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

OPERATRICE sur ordinateur, 28 ans, 4 ans expérience, esprit vif et de décision, mise en place et démonstration. - T. 959-44-35.

J.F. 30 ans, STENODACTYLO stand., CH. EMPLOI A PARTIR DE MAI, REGION ETAMPES. Ecr. n° 6.668 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

5 à 7 C.V.

R 6 TL, juin 1975, 46.000 km., glaces teintées, peinture métal., couche en gar. Px Argus 11.180. Téléph. 409-53-11.

8 à 11 C.V.

AUDI 100 GL 1973, 11 CV, amortiss., freins nfs. Argus — 15 % Téléph 735-54-68

divers

Vends MOTEUR + BOITE R 5, 7 CV, 26.000 km. FIAT DINO accidentée, moteur refait. Prix intéressant. — Téléph. 383-68-54.

locat.-autos

LOCATION MOINS CHERE EXPRESS ASSISTANCE 574 01 50

box-parking

Achète comptant box fermé, prox. Victorien-Sardou, Paris-16e.
Ecrire Barthes, 7, rue Victorien-Sardou, 75016. Téléph. 288-22-95.

Particulier loue PLACE PARKING, métro Porte-d'Ivry. — Appeler M. Vainer au 521-67-66, à partir de 20 heures.

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AVENUE VICTOR-HUGO (près). Bel imm. ravalé. ascens., tapis, vide-ordure, ch. centr. en cours. 2 PIECES TOUT CONFORT et GRAND 3 PCES avec JARDIN 150 M2, tt confort, haut plafond. — Sur place vendredi, samedi, 15 hres à 19 hres, 77, RUE DES BELLES-FEUILLES. — 573-37-10.

Mº REUILLY-DIDEROT
Bon imm., asc., chauff. central, LIVING DOUBLE + 2 CHBRES, hall entrée, cuisine, bains, tel., agréablement aménagé.
PRIX INTERESSANT
14, avenue de Corbéra, samedi, dimanche, lundi, 15 h. à 18 h.

R. Lafayette. Propr. vd s/jard. beau 2 p., cuis. équ., bns, tt cft. Px et placem. except. 873-41-65.

BUTTES-CHAUMONT
Pptaire vd ds bel imm. brique appt 2 pces. entrée, cuis., w.-c., salle de bains, chauffage centr. 150.000 F. Sur place vendr. 17, samedi 18, de 10 h à 13 h : 5, rue Georges-Lardennois.

Montmartre. Bel imm. 2 A. Voir 13 h. à 16 h., sam., dim., lundi, 21, r. Laghouat. Ch. centr. asc., vide-ord., bains, tel. Etat neuf. 2 p., 60 m². Libre. Px 165.000 F. R.-de-ch. Propriétaire 224-22-65.

127, AV. PHILIPPE-AUGUSTE
A saisir dble living + 2 ch. + très gde terrasse, tt conft. Imm. récent. 360.000 F, créd. Ce jour et demain, 14 à 18 h. 252-44-23.

REPUBLIQUE. Coquet 2 pièces, kitchenette, salle d'eau, w.-c., 3ᵉ étage. 104.000 F. — 526-81-90.

MUETTE, 176 m², vaste réception, 3 chambres, 2 bains, cuisine, 2 chambres serv., immeuble pierre de taille. — 557-22-55.

9ᵉ 94, rue de Maubeuge
Part. vd appt luxe 100 m², 5ᵉ étage, dble living, 2 chbres, état exception., chbre de serv.
Prix 683.000 F.
Téléphone : 878-45-54.

2ᵉ Sympathique 3 pièces, cuis., bains, wc, tél., bel imm., s/r., soleil. Vend.-sam., 14-17 h : 44, r. du CAIRE. Tél. 233-62-46

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2.
3ᵉ étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F.
Tél. : 205-57-52, après 19 heures

Particulier vend libre de suite STUDIO confort remis à neuf. Métros Cadet - Bonne-Nouvelle. Prix 89.000 F. - Tél. 770-81-43.

15, RUE A.-ROZIER
dans petit immeuble façade travertin
3 p. 70 m2 + 12 m2 balcon, chauffage individuel
Sur place 14 heures à 18 heures ou Téléphone. VIP : 567-54-56.

15, RUE R.-ROZIER
Studios sur jardin, chauffage individuel.
Sur place 14 heures à 18 heures ou Téléphone VIP : 567-54-56.

CHARDON-LAGACHE
dans hôtel particulier
GD STUDIO, GD 2 PIECES
APPT DE STDG, 3ᵉ étage, double living + 2 chambres, 110 m2 + terrasse 120 m2, sur rue et jardin, état neuf.
S/PL. VEND., SAM 14 à 17 h.
25 BIS, R. CHARDON-LAGACHE.

INVESTISSEURS
achetez grand
vous paierez le m2 moins cher,
vous louerez mieux
car vous louerez plus longtemps.
Sur place, de 14 h. à 18 h.,
142, RUE SAINT-MAUR

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
4 pièces, neuf, 104 m²
+ très grand balcon,
double exposition, entièrement sur jardin très calme, cuisine et dressing équipés.
Sur place, de 14 h. à 18 h., ou téléph. VIP, 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
3 pièces, neuf, 66 m²
+ 12 m² balcon,
cuisine Siemens haute qualité.
Sur place, de 14 h. à 18 h., ou téléph. VIP, 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
2 pièces, neuf, Sud-Ouest,
46 m² + grand balcon.
Sur place, de 14 h. à 18 h., ou téléph. VIP, 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(Métro Parmentier)
Studio neuf avec vraie cuisine, 33 m² + 7 m² balcon.
Sur place, de 14 h. à 18 h., ou téléph. VIP, 567-54-56.

Paris Rive gauche

Mº LATOUR-MAUBOURG
Imm. récent, tt cft, 6ᵉ étage
STUDIO entrée, cuisine, w.-c., salle de bains, tél.
13, rue Jean-Nicot - Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

JARDIN DES PLANTES
Mº AUSTERLITZ
BON IMM., TOUT CONFORT
STUDIO entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., tél.
PRIX INTERESSANT
20, bd de l'Hôpital - Samedi-dimanche-lundi, 14 h à 17 h.

Près place Italie. ODE. 42-70.
MAISONNETTE
4 pièces + studio, Jardin privé.

VAL-DE-GRACE
Mº GOBELINS, immeub. pierre, bow-window, vue dégagée
LIVING DBLE + 1 CHAMBRE
entrée, cuis., s. de bn, w.-c., tél.
REFAIT A NEUF
Prix intéressant, chauff. centr.
49, BD DE PORT-ROYAL,
bâtiment 8, samedi, dimanche, lundi, de 14 h. 30 à 18 heures.

PARC MONTSOURIS
Bel imm. 71, 8ᵉ étage, part. vd 3 p., parfait état, balc., parkg, cave. Px 415.000 F. T. 589-36-71.

15ᵉ - Mº BIR-HAKEIM
Immeuble en cours rénovation, ascenseur, tapis, interphone, 3 p., cuis., entrée, wc, s. eau. S/pl. vendredi, samedi, 14-18 h. 5, bd de Grenelle - 870-87-10.

CONTRESCARPE - 2 p., calme, luxueux aménagements. Samedi, 4, rue Blainville, 14 h. 30-17 h.

Près Contrescarpe, beau petit 2 pièces plus loggias, entrée, salle d'eau, wc, coin cuisine, caractère - Immeuble ancien. Tél. 633-91-40. Prix 160.000 F.

5 PIECES - EXCEPTIONNEL
397, RUE VAUGIRARD (15ᵉ), 2ᵉ étg. gd cft, parfait état, bel immeuble bourgeois, 500.000 F. Bon plan. Samedi, 14-18 heures.

VIVRE RIVE GAUCHE
LA TRIADE, prox. quart. Latin, 3 petits imm., 2, 3 et 4 p. jard. Tél. : 583-92-17.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
10' RER (à pied). 4 p., 95 m2 + 14 m2 loggia
GD STANDING, belle décorat., soleil, calme, impeccable, box, cave. 695.000 F. - Tel. 460-14-53.

SAINT-CLOUD
GRAND STANDING NEUF
RESIDENCE DE 2 ETAGES
comprenant 14 appartements
Grand calme, verdure, soleil.
92m² duplex + terrasse 86m²,
142m² + jardin privatif 173m².
BOX CAVE
HABITABLE DE SUITE.
Sam., dim., lundi, de 14 à 19 h.,
35, BD DE LA REPUBLIQUE.
771-61-17
ou S.P.E.I. : 256-55-11.

CLICHY. 6, rue Chancemilly, studio 2 pièces rénovées, kitchenette, bains, wc, meublés, 39 m². Part. à P. 95.000 F à débattre. Ecr. nº 6.673, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

BOURG-LA-REINE, Centre, grand séjour + 4 chambres, garage. 495.000 F - 350-55-70.

SCEAUX - Dans parc,
1) 4 pièces, 450.000 F.
2) 3 pièces, 320.000 F.
Tel. : 350-55-70.

BOURG-LA-REINE
2' métro, séjour + 3 chambres. 215.000 F - 661-03-96.

ANTONY
Part. vd 3 p., 65m² + parkg + cave + téléph., 155.000 F - 350-26-03.

Province

A. V. 66 - St-Cyprien-Plage F3 + parkg, 200 m. plage, idéal vac. ventilat. spéc. été-hiver. Prix 150.000 F à déb. Possib. céder mob. en sus. T. 950-87-54 Paris.

Etranger

A VENDRE EN SUISSE
Valais central, à proximité stations Eté-Hiver
APPARTEME. RESIDENTIELS
140 m² environ, 5 1/2 pièces, Francs suisses 280.000. Rapport 3,25 % environ. Ecr. à J.-M. Zambaz, case postale 50, CH-1962 Pont-de-la-Morge (Sion Valais Suisse).

appartem. achat

Rech., urgent, appts 2 à 4 pces Paris, avec ou sans travaux, préfère rive gche près facultés. Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche,
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Part. achète appt 80-90 m² à rénover dans imm. anc. P. de T. bien exposé sur rue, près métro à St-Mandé. Tél. 344-32-43.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11ᵉ, 12ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ. Pour rendez-vous Gieri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15ᵉ), 566-00-75, rech. Paris 15ᵉ et 7ᵉ pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Particulier achète à particulier PARIS ou proche banlieue deux pièces, bon placement, 90.000 F maximum. Téléphoner au 526-33-62.

Achète appt caract. île St-Louis ou Marais, imm. anc., 100 m² env., calme, même mauv. état. Ecrire Jolly, 20, rue de Magdebourg, 75116 PARIS.

échanges

Ech. appt. anc. près jardin Luxembourg, 3 P., soleil, cuis., s. de bs., balcon plus chbre débarras, asc. Loyer 48, contre 5 P. Paris. Ecr. Grolnowski, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 PARIS.

Prop. échangerait beau 50 m², 4ᵉ sans asc., 5ᵉ arrdt., contre équival. et. 4 ou 5 ou avec asc., même surf., même quartier ou proche. 033-72-20 ou 403-15-27.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. directement par propriétaire pour 15 juin ou 1ᵉʳ juillet, grand studio ou petit 2 pièces, 30 m², loyer 850 à 900 F C.C. Tél. aux heures bur. : 874-71-40, poste 46.

Ch. appartement 4 pièces Paris ou proche banlieue Ouest ou Sud-Ouest. Loyer raisonnable. Tél. le soir : 260-24-88.

Prof. de math. cherche deux-trois pièces pas cher (800), du côté de Denfert-Port-Royal, avec calme et soleil. Tel. 633-10-72.

Cherche locat. appart. 17ᵉ 4 pces 100 m², tt conft, 2.500 à 3.000 F charges comprises.
Ecr. à 6.672, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Cherche petit studio PARIS ou proche banlieue.
Ecr. à 6.664, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Cherche appt 3 pièces, profess. libér., loyer max. 1.800 F mens. Ecr. Deltombe, 4, rue Bellart, PARIS-15ᵉ.

Rech. appt deux pces ou grand stud. moderne non meublé, loyer modéré ds Paris ou banl. ouest. Ecr. Carbon S.L., 67, avenue Mozart, 75016 PARIS.

Recherche pour septembre gd stud. ou deux pces, tout conft. Paris 5ᵉ, 6ᵉ, 13ᵉ, 14ᵉ, maximum 700 F/mois. C.C. Ec. Muzereau, 9, rue Soufflot, PARIS 75005

Région parisienne

Pour Société européenne cherche VILLAS, PAVILLONS pr cadres. Durée 2 à 5 ans - 283-57-02.

Universitaires rech. villa 8 p., environ banlieue sud, confort même simple pour octobre 78. Tél. : 707-76-20 le soir.

bureaux

LEVALLOIS, près NEUILLY
A LOUER 50 m2 DE BUREAUX, local d'archives, bloc sanitaire, 3 lignes tél., 3 park. Excel. état. Reprise à prév. 503-21-02, p. 278.

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts Informations juridiques Secrét., Tél., Telex, Bur. - A partir de 100 F/mois.
PARIS 11ᵉ - 355-70-80
PARIS 17ᵉ - 229-16-04
PARIS 10ᵉ - 770-16-80

Immobilier (information)

FUNDAMENTA
BAHIA DE ROSAS - AMPURIABRAVA

- Villas à partir de 985 000 pesetas.
- Studios à partir de 775 000 pesetas.
- Terrains à partir de 450 000 pesetas.

Villas avec appontements sur les canaux

Grandes facilités

ROSAS : place San Pedro 4 GERONA, ESPANA.
Bur. à AMPURIABRAVA et SANTA MARGARITA.

Pour plus de renseignements, renvoyer ce bon avec vos nom et adresse :

NOM ....
ADRESSE ....
....
.... Tél. ....
VILLE ....

fonds de commerce

TYROL - AUTRICHE
Int. SPORTHOTEL - RESTAURANT - BAR
à vendre par un particulier
Tout proche de Zugspitze

Altitude 1 350 m — clientèle internationale — 45 chambres tout confort — 37 salles de bains — 24 chambres à usage touristique — grande salle « bar » — restaurant — discothèque — bowling — sauna — solarium — plusieurs garages sur terrain de 5 400 m2 — année de construction 1964. Prix de vente : sch. autr. 28 000 000 après invent. 11 remonte-pentes, piscine couverte, centre sportif à la station — saisons : été et hiver.

Ecrire sous le nº 18 197 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

Recherche candidat pr reprise import. portefeuille assurances rég. St-Nazaire (Loire-Atlant.). Commissions brutes annuelles : 70.000 F. - Pour renseignement, ecr. nº 5.793 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

hôtels-partic.

BOULOGNE, près BOIS
Ravissante MAISON RDC + 1 grande réception « style atelier » + 4 chambres. - Jardin.
563-17-77

immeubles

RECLUSES, près Fontainebleau Gd im. 100 m2 X 3 et ann. sur 3.000 m2, 2. Terrain viab. 2.000 m2 poss. 2-3 lots. Agence s'abstenir. - Tél. 227-03-78. ou écr. nº 6.680 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SORAIPA 109, r. de l'Université 75007 Paris - 555-52-31
achète pour son compte immeubles de qualité, hôtels libres ou occupés, même avec gros travaux. Paris ou banlieue (avec métro).
Intermédiaires acceptés

locations non meublées Offre

Paris

JUSSIEU (5ᵉ). Studio à louer ss agce, kitch., bains, chauffage central, tél., 2ᵉ asc., 800 F/M. TTC, 2 mois caut. Mobilier à revendre 3.000 F. Tél. 329-75-74.

14ᵉ GLACIERE. Imm. P. de T., beau 3 p., entr., cuis., s. bs, wc, chauffage, tél., 1.700 F. 770-68-21.

Région parisienne

MEUDON-LA-FORET
Récent, étage élevé, studio, tout confort, parking. 600 + charges. Samedi, de 11 h. à 11 h. 30, allée du Mail nº 34, 8ᵉ étage droite.

NEUILLY. 1ʳᵉ occupation, studio cuisine équipée 45 m², 2 pièces, 65 m², balcon 14 m² + parking, 4 p., 121 m², balc. 23 m² + parkg. Pour visiter s'adress. BATIAM, 34, av. Matignon, Paris (8ᵉ). ELY. 18-55.

locations meublées Demande

Paris

Collab. journal ch. chbre meublée, cft (douche, cuis., tél.), indépendante, quartiers Opéra, Palais-Royal ou Gobelins-Italie. Ecr. à 6.675, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Province

Rech. pour avril CANNES, quartier gare, studio confort. Daban, Paris 236-03-70 bureau ; 527-28-20 heures repas

fermettes

A vendre rég. FONT-ROMEU près des pistes, tr. belle ferme caractère, complètement rénov. 6 chbres, grand confort. Maison de gardien. Très grandes dépendances. - Parc de 13.000 m2. Ecr. nº 8.791, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

RÉG. CHATEAU-THIERRY
FERMETTE RESTAUREE
impecc., indép., sortie village, site très agréable, beau séjour, cuisine rustiq., 3 chb., s. bs, wc, chauffage, beau jardin devant. Prix 320.000 F. Ag. LAMANTHE. tél. : 404-02-20.

villas villas

A VENDRE VILLA
Neuchâtel - Suisse

A vendre directement de privé, situation splendide, somptueuse villa avec accès direct au lac. Terrain d'environ 2.000 m2 avec berge de 30 mètres de longueur. La villa comprend 6 chambres, 2 salles de bains avec w.-c., salon (70 m2) avec très grandes baies vitrées. Vue sur le lac et les montagnes, poutres anciennes apparentes, double cheminée, bibliothèque, bar et buffet encastrés. Cuisine moderne complètement agencée. Piscine couverte avec immenses baies vitrées, atteignable de la chambre à coucher directement ou de l'extérieur. Entrée avec garde-robe encastrée. Hall avec cheminée. Garage double, chambre à lessive, chauffage central. Magnifique parc ombragé par de grands arbres, surface de gazon importante. Au bord du lac, garage à bateaux. Pour obtenir des détails, veuillez écrire sous chiffre : P. 22-11, PUBLICITAS, CH-1002 LAUSANNE.

LE VESINET près R.E.R.
HOTEL PARTICULIER
parf. état, surf. habit. 140 m2, 5/6 PCES tt cft, mazout, gar.
JARDIN CLOS DE 600 M2
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

LA VARENNE
Villa bord de Marne, livg, cuisine, 4 chbres, salle de bains, terrasse + bungalow 35 m², avec cheminée rustique, bar, salle de bains, chauff. central, impeccable, jardin avec jeu de boules + berge privé. Px total 950.000 francs, gros crédit. - Tel. : 883-01-47.

VENDEE, 8 km mer, part. vd villa F 6 gd cft. s/terr. 7.500 m². Px 320.000 F. Tél. (71) 47-56-45.

A vdre urgent occasion à saisir, 1 h. 30 Orly, 200 m plage de PALMA, tr. belle villa typée, sur 550 m², avt 2 appts meublés. Prix : 280.000 F. Crédit poss. 50 %. Vis. autour de Pâques.
Pour photo écrire Havas nº 1.735 29273 BREST CEDEX.

8 km PONT SAINT-CLOUD
Bordure forêt de MARLY, magnifique villa récept. 70 m² — 6 chbres, 3 bains + serv. Gar. 3-4 voitures. 2.000 m² jdin. 1.520.000 F. Facilités vendeur. Tél. : 959-85-35.

viagers

Rech. en viager 3 studios ou appart. 2 pces, confort, à prox. quart. Latin, libres ou occupés. Ecr. nº 6681, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Vendez rapidement en VIAGER Conseil - Expertise - Indexation gratuits. Discrétion. - LODEL, 35, boul. Voltaire - 700-00-99.

pavillons

ATHIS-MONS - Pavillon
7 P. grand jardin clos murs. 380.000 F.
Samedi, dimanche, 15-17 h : 34, RUE ROBERT-SCHUMAN.

15 km BEAUVAIS
pavill. F5 (74) s/terr. 1 600 m2 100 m2 hab., chem., gde terr., garage, sous-sol total, 350 000 F. Téléphone : 16 (4) 481-13-22.

Près PONTHIERRY (près gare) Pavillon gd séjour av. cheminée + 4 chbres, 1ᵉʳ étage avec s. de bns., 140 m² habitable, 1.000 m² terrain aménagé. Tél. : 439-53-54.

ANTONY construction de 1ᵉʳ ordre, salon, salle à manger, 3 chbres, cuis., bains. Garage 2 voitures, jardin. 650.000 F. Tél. : 661-05-96.

terrains

MEDOC 23 km BORDEAUX 2 terrains boisés constructibles 2.900-3.600 m2, eau et électricité sur place. Le m2 30 F. - Tél. 787-23-06.

Partic. vd terrains en Corse, Liscia : 11.850 m², à 400 m de la mer. Calcaloggia : 26.225 m². Tél. : 992-06-12.

BASSIN D'ARCACHON
Vends très beau ter. 6.034 m² dont 65 m face au bassin. Ecr. ROLLAND Michel. MARIE-BRIZARD, 140, rue Fondaudège, 33-BORDEAUX.

A vendre terrain boisé constructible. 2.500 m², 15 km Montargis, viabilisé, 50.000 F. - 656-04-28, après 20 heures, ou écr. à 6.640 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

propriétés

CRETEIL Centre - Propriété bourgeoise et luxueuse, salon, s. à manger, bur., 4 chbres, s. de bains, joli jardin 400 m2, bureau 50 m2. 900.000 F. VARD - 276-45-46.

45' PARIS - PART. VEND HOTEL PARTIC. bord LOING 10 chbres, 4 s. de bns, cuis. éq. 26 m2, 2 séjour 50 et 80 m2, jard. d'hiver, burx, mais. gard., garage, jardin paysagé clos 2.500 m2, chff. cent. maz., tél. Prix 1.500.000 F. - Tél. 424-71-32

Rech. 25 km mer Bretagne-Sud petite ville, mais. av. cuis., séj., 3 chbres, jardin, gar., wc, salle de bains. M. Planche, 7, bd Berthier, 75017 - Tél. 627-57-72.

A 35 km est Paris, rég. TOURNAN, part. vd ds village agréab. maison ancien. rénovée, beau caract., 9 p. princ., 195 m2, tt confort, petit parc clos, terrain 1.300 m2. Prix 650.000 F. Tél. 409-50-31, repas et soir.

RECH. pour Homme de lettres MANOIR XVII ou XVIIIᵉ BOURGOGNE - 5 hectares. MICHEL & REYL - 266-90-85.

Au CŒUR du LUBERON (84) Maison restaurée av. goût, pierres apparentes, 5 pièces + borie aménagée sur 35.000 m2 boisés. Tennis - Piscine - Parking. Vue imprenable. Eau, électricité, tél. Affaire rare. Prix : 700.000 F.
GORDES IMMOBILIER
place du Château, 84220 Gordes Tél. : (90) 72-00-78

A 5 km D'AVIGNON
DANS VIEUX VILLAGE
maison 18ᵉ, parfait. restaurée, 5 pièces, jardin-terrasse, vue panoramique, tout confort.
PRIX : 360.000 F
CABINET IMMOBILIER MORO
23, bd Victor-Hugo, St-Rémy-de-Provence. Téléph. (90) 92-14-73.

maisons de campagne

LUZARCHES
à 25 min. par porte Chapelle, dans site campagnard et protégé, charmante maison rustique séjour avec cheminée et poutres apparentes, cuis. et coin repas, 2 chambres, s. de bs, bureau, garage, caves voûtées, très agréable jard. affaire rare. DEVIQ CONSEIL - 471-40-06.

villégiatures

PORTUGAL - Villas et Appartements à louer bord de mer. Ecr. MARQUES, av. 5 Outubro, 113 - H E - LISBONNE.

LOUE SIX-FOURS-LA-PLAGE F2 meublé, vacances Pâques, mai, juin, août, septembre. Ecrire 52 P.P.H. 26204 MONTELIMAR CEDEX

l'agenda du Monde

Agencement

Agencement Décoration pose revêtement, sols/murs, cuisines, meubles sur mesure. Travail rapide et soigné. ROLLIN TEL. : 287-86-50.

Appareils ménagers

EXCEPTIONNEL
sans suite
HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., fr. gde marque, mod. recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. Px norm. public 850 F. jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité ; par 2, 250 F l'une. CITAREL. Tél. 578-09-44. 49, rue de la Convention (15ᵉ).

Arts

LAMBERT DIFFUSION
11, rue de L'Abbé-Carton, 14ᵉ.
EN PERMANENCE
PEINTRES DE BALI
NAIFS ANIMALIERS.
Tél. : 543-22-50 matins, samedi.

Artisans

ARTISAN PEINTRE
travail soigné, libre de suite. TEL. : 782-10-19.

Exécution rapide peinture, papiers peints, tissu mural, moquettes. Nettoyage toutes moquettes, vitrification. TEL. : 906-81-96.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT-ECHANGE
BIJOUX-ANTIQUITE,
19, r. d'Arcole, 4ᵉ, T. : 033-00-83.

Meubles

MEUBLES MODERNES
occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier international, etc. Achat - Exposition - Vente 50, rue de l'Université, 544-29-48.

Matériel de bureaux

Mach. écr. élect., ét. nf JAPY 760 chariot 49 cm double ruban 2 400 F ; Olympia Excellence 2 400 F. BERNARD : 548-31-81.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré
ou 20 % prix emporté
literie, salons toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15ᵉ (à 60 m. gare Montparnasse).

Brevets

PROPRIETE INDUSTRIELLE,
industriels, inventeurs, commerçants.
La loi vous donne des armes pour protéger et valoriser vos innovations, vos idées, vos produits vis-à-vis de la concurrence.
Renseignez - vous
Société internationale
19, rue de la Paix, 75002 Paris.
TEL. : 742-79-59.
Télex 211553 F. SITRAD.

Relations

DINER DANSANT
samedi 18 mars avec le
CLUB DES CELIBATAIRES
inform. inscript. : 878-90-51.

Cours

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14ᵉ), 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 24 AVRIL
Cours privés - Sessions intensiv.
« FULL-TIME »
cours de préparat. au TOEFL.

INSTITUT FRANCAIS
DE LANGUES VIVANTES
cours audio-visuel privé.
démonstrations gratuites,
46, bd St-Michel, Paris 329-02-88.

Moquette

MOINS CHER
30 à 60 %
sur 10.000 m² moquette
belles qualités variées,
laine et synthétique. — 757-19-19.

Psychanalyse

Psychanalyse - Psychothérapie non normative groupe I.C.S. Tél. : 236-26-79 et 584-07-21.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiq. assure détente et décontraction. TEL. : 543-04-37.

Musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales

PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente

« LOCATION-VENTE
PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).

PARIS-OUEST : pianos
TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues
TEL. : 857-63-38.

Maître Ruckebusch

59 LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

PARIS 8ème
5, rue du Cirque
Rond-point des Champs Elysées
Tél : 720.02.78/97

une prestation hors du commun

Des exigences à la mesure des ambitions légitimes d'hommes et de femmes ayant personnalité, esprit, aisance matérielle, qui, absorbés par les contraintes professionnelles ou le manque de relations, n'ont ni le goût, ni l'intention de se disperser à la recherche d'une relation banale.

Débarras

DÉBARRAS 2000
326-81-35

Rencontres

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.
Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9ᵉ. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Mme DUMONTET
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2ᵉ - 742.63.44

RENCONTRES Relations directes
bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Instrument de musique

PIANO droit ERARD menuet Excellent état 8 000 F à débat. T. : 567-21-30.

Yachting

COTE CATALANE
LOCAT. VOILIERS 7 à 9 m
excellent rapport qualité-prix.
ASSISTANCE TECHNIQUE
T. 720-50-15 ou 722-60-81 matin.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Vacances - Tourisme - Loisirs

VACANCES D'ÉTÉ 1978

- Un cours d'espagnol au bord de la mer !
- Hébergement dans des familles ou résidences.
- Sports et excursions.
- Méthode facile et moderne.
- Professeurs spécialement préparés.
- Diplôme ou certificat de Cours.
- Cours de Pâques et pendant toute l'année EUROLINGUA.

C/Pedralbes nº 6 (JtolPza.Adriano)
BARCELONE (21) ESPAGNE - Telf. 211-23-43

Envoyez-moi tous les renseignements :
Nom ....
Adresse ....
Pays ....

Collaborateur du journal ch. à louer pr juillet vaste maison de campagne confortable av. grand jardin, 100 km. de Paris, région de pêche, Sud ou Sud-Ouest de préférence. Téléph. 343-92-76 ou écr. nº 6.679, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Part. ch. appt ou villa 6 p., Avignon ou alentours, 15-7/15-8. ALAIN HERZOG, 7, rue de l'Yvette, 75016 PARIS.

SÉJOUR SKI EN SUISSE
Jeunes, 16 au 23 avril, 980 F tt compr. COFRAVEL : 526-92-63.

HTE-SAVOIE CORDON face mt-Blanc, station ski, randonnée, CHAMBRES av. petit déjeuner. Tél. : 50-58-28-00, après 19 h.

LOCATION CAP-D'AGDE
appts neufs, studios-2 pièces, 3 pièces, juin, juillet, août, septembre. Prix 300 F à 1 750 F par semaine, tout compris. Piscine, supermarché, boutiques, Foyer d'animation. Renseignements et réservations : SAINT-LOUP avenue des Soldats 34300 CAP-D'AGDE (67) 94-76-42.

CANNES centre à louer appt 2 pièces tout confort, libre avril, mai, juin, juillet, septembre. Tél. (19) 31-11-80-29-658 H. B. ou (19) 31-11-80-27-235 apr. 18 h.

A LOUER F3 meublé, tt cft, vue mer, 5 km Cannes, juin à sept. Pr rens. Ecr. Pierre CAVALIER 3, rue du Dr-Schweitzer, 13006 Marseille ou Tél. : (91) 79-35-79.

ETUDES EN GDE-BRETAGNE expl. la côte sud de l'Angleterre av. une jeune organisation AMUSEZ-VOUS ET APPRENEZ L'ANGL. EN MEME TEMPS ! Prix compétitifs. Séjours à Pâques et en été. Pour recevoir une brochure écrivez à : U.K.S., 132, RUE BLOMET, PARIS-15ᵉ.

HAUT-VAR mai, juin, juillet. Mas confortable, 6-7 personnes, gde piscine. Tél. (35) 71-64-24.

CHARTREUSE 8 km Grenoble loue 10-7/10-9 villa neuve cft. vue espace. (76) 89-00-36 18/20 h.

DOUBS alt. 980 m, frontière suisse prox. pistes de skis loue appts meublés cft 1 ch. + cuis., cabinet toilette pour 2 à 4 pers., ttes saisons ds bourg agréable. M. Aimé BOURGEOIS, Chaux-Neuve, 25240 MOUTHE.

A louer 8-9 Grau-du-Roi (prox. Gde-Motte) appt 80m2 s/plage + gd balcon + parkg = 7 lits bx 66 (67-63-40) rep. 66 (67-24-90).

A louer du 9 au 23 avril à Chamonix, rez-de-chauss., chalet 2 pièces cuisine, salle de bains. Mme Goldschmitt (50) 53-11-45.

Prop. loue BANDOL août appt neuf dans rés. privée 2ᵉ ét., petit immeuble près plage tout confort, parking 4 à 6 personnes 4 200 F. Téléphone : 734-82-07.

PRINTEMPS EN MONTAGNE à Lullin (Haute-Savoie) ski ou promenade mars-avril. Forfait 7 jours 1/2 pens. 280 F. W.-E. Pâques du s. au l. 90 F. Auberge « LE CAIRN ». Téléph. : 23 par (50) 71-91-11.

Pr 4 à 5 pers., mais. de camp. tt cft, ét. nf, loc. à la sem. Lib. mai et sept. et hors saison. Px raisonn. Ecr. LACROIX LAVERDES-VIGENNES, 19120 Beaulieu-sur-Dordogne. T. (55) 91-10-93.

Saint-Tropez / Pampelonne, très belle villa, 6 pièces, 3 bains, 3 w.-c., terrain, parc clos, calme absolu, près mer, mob. équip. excell., juin, août. T. 033-39-11.

CASTERA VERDUZAN
VILLAGE THERMAL
Foie - Reins - Intestins - ORL - MALADIE DES GENCIVES.
Rens. : S.I. code postal 32410.

BRETAGNE - VANNES
A LOUER
1,5 km env. du golfe, 10 km de l'océan, de mai à sept., appt 3 p., logg., cft, calme, pr 4 pers. Pour tous renseign. T. 844-09-71.

A louer bord mer pr vacances familiales à 50 km Copenhague et de la Suède. Villa tt cft av. jardin. Prome. forêt, proximité fjord, pêche mer ou lac, poss. équitation, tennis, golf. Région intérêt touristique. Ecr. Touristbureau Asserbo-Liseleje, Asserbo, DK Frederiksvaerk. Téléphoner : Liseleje 03 - 346 164.

VACANCES AU FIL DE L'EAU
places libres pour Pâques. Nivernais, Bourgogne, équipé pr 2 à 4 personnes, sans permis. Prix intéressant. FLOT-HOME 58110 BICHES. T. (86) 84-16-13.



CARNET

Naissances

— M. Pierre BUFFET et Mme, née Françoise Ramousse, Charles-André et Jean sont heureux d'annoncer la naissance de

Julien.

12, rue Jules-Belley, 01000 Bourg-en-Bresse.

— M. et Mme Bertrand Strauss, M. et Mme Paul Evrard, M. et Mme Philippe EVRARD, ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils et fils,

Thomas,

le 22 février 1978.
62, rue Ernest-Albert, Laxou.

Mariages

Dominique LEUCOT
et Thierry WOLFF

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité.
166, rue Galliéni, 92100 Boulogne.
21 bis, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

— M. et Mme Raymond LARHER, M. et Mme Roger JEANNY, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Serge et Patricia.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 11 mars 1978.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raphaël ALPHÉ,
ingénieur E.T.P.,

survenu le 15 mars 1978.
Les obsèques auront lieu le lundi 20 mars, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Pierre de Montmartre.
De la part de :
Mme Raphaël Alphé, son épouse,
Lieutenant Philippe Alphé, son fils,
Et de ses nombreux amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.



— Mme Raoul Aptel et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul APTEL,
inspecteur général
du Crédit national,

survenu le 14 mars 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste à Sceaux, rue Houdan, le samedi 18 mars, à 11 heures.

— Chambéry, Lyon, Paris, Grenoble.
Mme Camille Chambre et ses enfants, Xavier, Marc, François, Christophe, Bernadette et Véronique,
Le R.P. Henri Chambre S.J.,
M. et Mme Jean Chambre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Chambre, leurs enfants et petits-enfants,
Mme et Mme Claude Doucet, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Hubert Bouchayer, leurs enfants et petite-fille,
Tous leurs parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-sept ans, de

M. Camille CHAMBRE,
docteur en droit,
ancien maire de Chambéry-le-Vieux,
administrateur-directeur général
de la Banque de Savoie,

pieusement survenu le 16 mars 1978.
La messe de funérailles aura lieu le samedi 18 mars, à 10 h. 30, en l'église de Sainte-Ombre, à Chambéry-le-Vieux, où le corps sera déposé à partir du vendredi après-midi.
Inhumation dans l'intimité au cimetière de Sainte-Ombre.
Ni fleurs ni couronnes, des messes.
La famille ne recevra pas au domicile.

— Mme Jean Halluitte,
Sœur Marie-Emmanuel O.C.D.,
M. et Mme Pierre Courcier et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bonnet et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Challamel et leurs enfants,
M. et Mme Blaise Halluitte et leur fils,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HALLUITTE,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

muni des sacrements de l'Eglise, le 9 mars 1978.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Nogent-Sermiers (Marne).
Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 30 mars, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33-35, avenue Marceau, Paris (16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Château de la Guerenchie,
24800 Thiviers.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme HAMELET,
née d'Ocagne,

survenu le 16 mars 1978, en son domicile, 114, rue Saint-Dominique, Paris (7e).
De la part de :
M. et Mme Jean Morin,
M. et Mme Yann Mallet,
M. et Mme Lucien Picq,
Et de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

— M. Yves Mear,
M. et Mme Gabriel Mear et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Paubert, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Lagny et leurs enfants,
M. et Mme Guy Mear et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yves MEAR,
née Anne-Marie Pereunon,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 16 mars 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse avec messe de communion sera célébrée en l'église Sainte-Geneviève, rue de l'Eglise, à Asnières (92), où l'on se réunira le lundi 20 mars 1978, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13 bis, rue Bapst,
92600 Asnières.

— Le lieutenant-colonel Claude Miegeville, son époux,
M. et Mme Gilbert Millot, ses parents,
M. et Mme Pierre-Alain Millot et leurs enfants,
MM. Jacques et Alain Millot, ses frères et sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude MIEGEVILLE,

survenu à Paris, le 15 mars 1978, à l'âge de trente ans.
Les obsèques seront célébrées le mardi 21 mars, à 14 h. 30, en l'église Saint-Paul-du-Sanitas 37000 Tours, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe sera célébrée en sa mémoire le samedi 18 mars, à 11 h., en la cathédrale de Notre-Dame de Paris (chapelle du Saint-Sacrement).
5 bis, rue Larmeroux, 92170 Vanves.
2, square Mendelssohn, 37000 Tours.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 13 mars 1978, de

Mme Alfred RICHET,
née Simone Herscher,

dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de :
M. Alfred Richet, son époux,
M. Denis Richet et ses enfants,
Mlle Michèle Richet,
M. et Mme Pierre-Louis Moine et leurs enfants,
M. et Mme Jean Puret et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Herscher,
Mme veuve Charles Richet,
Mme Bernard Delefon,
ses frère, belles-sœurs et sœur.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
5, rue Raoul-Nordling,
92200 Neuilly.

Souvenir

— Neuf ans après sa mort, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

Georges DUCASSE,
militant syndical et laïc.

— Ceux qui n'ont pas oublié
Léon CELLIER
auront pour lui une pensée particulière en ce deuxième anniversaire de sa mort, et associeront à son souvenir celui de
Mme SCHIRER-GERBAULT,
disparue le 20 avril 1977.

Messes anniversaires

— Nous sommes priés de faire part d'une messe anniversaire à l'intention de

M. Jean COLLERY,
sénateur, maire d'Ay,

ce samedi 18 mars 1978, à 18 h. 30, en l'église d'Ay.

Remerciements

— Les familles Belaisch, Spinazzola, Boxer, Hottelet, Haïat, Hababou-Sala, Samama, Boublil, Memmi, Bismut, parentes et alliées, très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur cher et regretté,

Charles BELAISCH,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.
Les prières de huitaine auront lieu le samedi 18 mars 1978, à 10 h. 30, à l'Oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges.

— Bourges (18).
Me Jean Dubois, avocat à la cour de Paris,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Mme veuve DUBOIS,
née Germaine Landat,

adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

1, rue de Condé, 75006 Paris.
1, rue Edouard-Branly,
18002 Bourges.

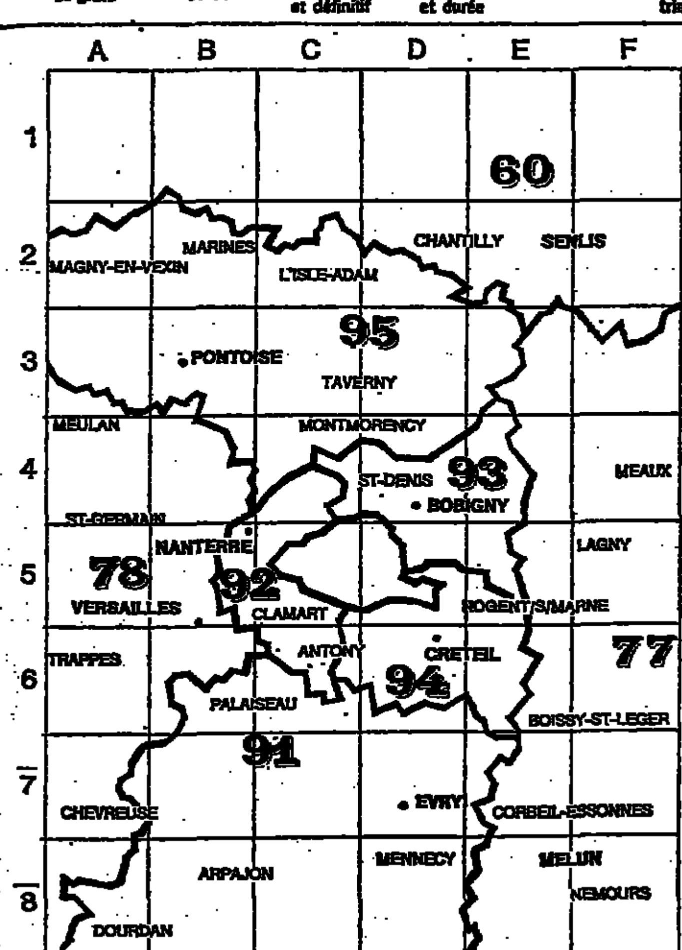
Visites et conférences

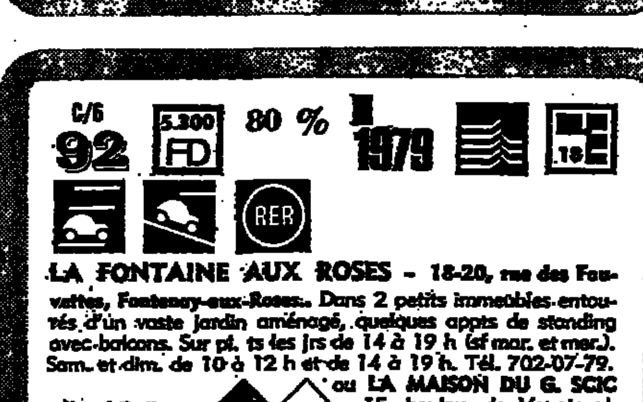
SAMEDI 18 MARS

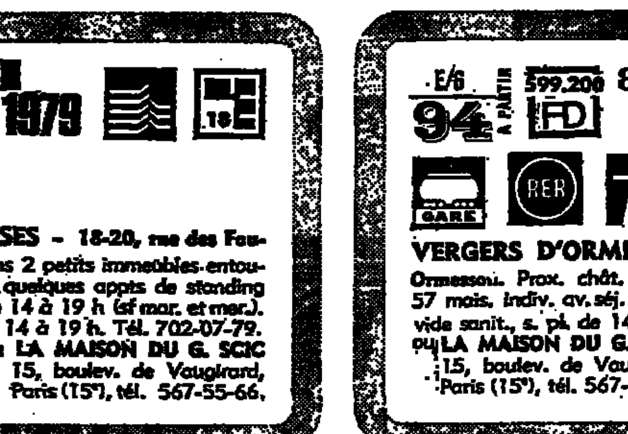
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., place de la Concorde, Mme Pennec : « Château de Fontainebleau ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Collin : « Hôtel du Marais ».
15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ».
15 h., pavillon de Flore, Mme Meyniel : « Exposition Rubens ».
15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Hujot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Les églises de la mer dans le Languedoc » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Marais inconnu » (A travers Paris).
15 h., 1, rue des Carmes : « Musée de la police » (Mme Barbier).
15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Les chansonniers politiques du Père-Lachaise » (Connaissance de Paris).
15 h., parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un grand restaurateur de meubles » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 7, rue de Jouy : « Hôtel d'Aumont et hôtel de Sens » (Mme Ferrand), entrées limitées.
15 h., 85, rue du Cherche-Midi : « Hôtel particulier du dix-huitième » (Mme Hager).
15 h., musée de Cluny : « L'étrange univers de la Dame à la licorne » (Histoire et Archéologie).
15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).
15 h., 107, rue de Rivoli : « L'époque Louis XVI ».
15 h., métro Rome : « Le village des Batignolles » (Paris inconnu).
15 h., 19, place Vendôme : « Les hôtels d'Evreux et Castagnier » (Paris et son histoire).
15 h., métro Temple : « L'enclos du Temple » (Templia).
14 h. 15, métro Arts-et-Métiers : « Chez un graveur héraldiste » (Tourisme culturel).
11 h., entrée de l'exposition aux Tuileries : « La collection Pierre Lévy » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 14 h. 45, 64, rue du Rocher, M. E. Barjarel : « Lettre ouverte aux vivants qui veulent le rester » ; M. P. de Galan : « Le patronat piégé » (Club du Faubourg).
15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme F. Chapuis : « Musique du Japon ».
15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, MM. P. Barbanegra et J. Phaure : « Notre-Dame de Paris, rosace du monde » (Atlantis), projection.
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit », entrée libre.
17 h., auditorium de la Discothèque, 20, rue Hermel, M. M. Briguet : « Trois traditions de la musique française ».
17 h., 292, rue Saint-Martin, M. J. Gandouin : « La politique des métiers d'art en France ».

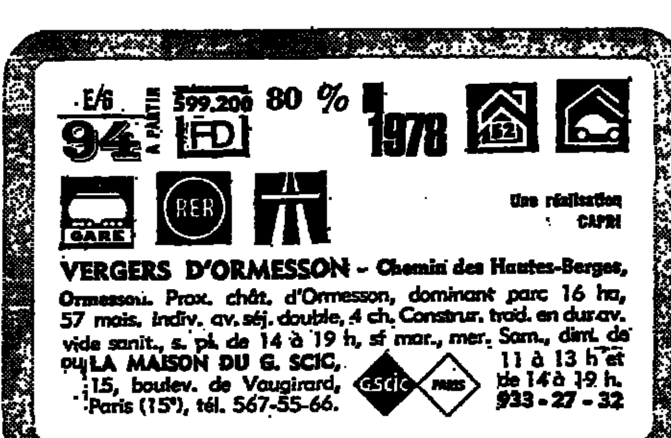
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/6 78	2500 RÉVISABLE	2000 FD	90 %/15	CF.	1974	[pictogramme]	[124]	[pictogramme]	[pictogramme]	[pictogramme]	[pictogramme]	[pictogramme]	RER	[pictogramme]
N° Dép. et grille	Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et définitif	montant des prêts cumulés et durée	prêt du Crédit Foncier	année de livraison et trimestre	Immeubles	Nombre d'app.	Maisons individuelles	Garages particuliers	Garages en sous-sol ou box	Parkings en surface	Gare	R.E.R. Station	Autoroute ou périphérique











« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

Le Monde

économie

En février

Excédent du commerce extérieur français

La balance commerciale française a été légèrement excédentaire en février. Après correction des variations saisonnières, le surplus s'est élevé à 64 millions de francs. Les exportations ont atteint 28 611 millions de francs, en progression de 6,5 % par rapport à janvier et de 12,8 % par rapport à février 1977. Les importations ont représenté 28 547 millions de francs, en diminution de 0,6 % en un mois et en augmentation de 5,7 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 100,2 % contre 97,4 % en janvier et 92,9 % en février 1977.

En chiffres bruts, les échanges extérieurs se sont soldés par un excédent de 173 millions de francs. Les exportations ont atteint 28 817 millions de francs, en progression de 11,3 % par rapport à janvier, et les importations 28 644 millions de francs, en hausse de 0,2 % par rapport à janvier. Le taux de couverture s'est inscrit à 100,6 % contre 90,6 % en janvier et 94,2 % en février 1977.

Le résultat enregistré le mois dernier traduit le retour à un quasi-équilibre du commerce extérieur français. Depuis septembre, qui a marqué le début du redressement, les échanges — après corrections saisonnières — ont été excédentaires sauf en novembre 1977 et en janvier 1978. Le déficit élevé de janvier (1 854 millions de francs) était lié aux produits agro-alimentaires qui avaient subi les conséquences d'un changement du système des montants compensatoires et d'une dévaluation du franc vert. En février, les exportations de produits agricoles ont augmenté de 1 milliard de francs et celles des industries agro-alimentaires de 400 million de francs ; si bien que la balance de ce secteur a été excédentaire de 600 millions (— 1 353 millions en janvier 1978). Les achats de produits énergétiques ont, quant à eux, augmenté de 400 millions de francs, les importations de pétrole ayant atteint 9,9 millions de tonnes.

MONNAIES

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR BONNE TENUE PERSISTANTE DU FRANC

La baisse du dollar s'est poursuivie vendredi 17 mars sur les marchés des changes, notamment à Tokyo, où les interventions massives de la Banque du Japon n'ont pu empêcher la monnaie américaine de tomber à 230 yens (contre 232 la veille). A Francfort, le dollar a glissé de 2,04 DM à 2,0275 DM, et a sensiblement fléchi à Zurich (1,8650 F. S. contre 1,90 F. S.).

Apparemment, la spéculation internationale, délaissant un peu les monnaies du « serpent » monétaire européen, se porte à nouveau sur le yen et sur le franc suisse. Ce dernier monte à Paris (2,50 F contre 2,47 F), bien que le franc français soit toujours bien orienté avec un dollar à 4,6650 F (contre 4,69 F la veille), un deutschemark à 2,30 F (contre 2,3050 la veille) et une livre sterling revenue à 8,96 F, en dessous de la barre des 9 F.

UN DIRECTEUR D'USINES DU NORD MET FIN A SES JOURS

(De notre correspondant.)

Lille. — On s'interroge sur les raisons qui ont poussé M. Edmond Lepers, quarante-six ans, directeur des usines Stein-Industrie (filiale du groupe C.G.E. - Alsthom-Atlantique) de Roubaix et de Lys-lez-Lannoy, à mettre fin à ses jours. Fatigue, dépression ? Le mercredi 16 mars, au début de l'après-midi, on l'a retrouvé pendu dans les toilettes des locaux administratifs de l'usine de Lys-lez-Lannoy. Sur les lieux de son travail donc. Et l'on a inévitablement évoqué le conflit qui deux mois durant s'est déroulé dans ses usines occupées par les ouvriers et qui s'est achevé il y a une quinzaine de jours seulement...

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont publié jeudi un communiqué dans lequel ils affirment qu'il serait malhonnête d'établir un lien entre la grève et la mort de M. Lepers.

Mais le seul fait d'avoir affronté une longue période de grève peut-il expliquer son geste ? Son épouse confirme qu'il était « *un homme dépressif* ». Le chef du personnel fait valoir une autre explication : « *Pendant cette période difficile*, dit-il, *il se trouvait pratiquement sans possibilité réelle d'agir. Toutes les décisions étaient prises à Paris à la direction du groupe C.G.E. - Alsthom-Atlantique. Il devait exécuter et souvent attendre les instructions. Et pourtant, lui qui connaissait bien les problèmes sur place, sentait mieux que les dirigeants de Paris ce qu'il aurait fallu faire... De cela, il a incontestablement souffert.* »

G. S.

AFFAIRES

Les compagnies Eastern Airlines et El Al vont commander des Airbus

La compagnie américaine Eastern Airlines a conclu, avec le consortium européen Airbus-Industrie, un accord de principe en vue de l'achat de vingt-trois moyen-courriers biréacteurs Airbus de conception franco-allemande. C'est ce qu'a déclaré, le jeudi 16 mars, à New-York, M. George Warde, représentant d'Airbus-Industrie aux Etats-Unis. Cet accord de principe doit être soumis à l'approbation du conseil d'administration de la compagnie aérienne, qui se réunit le mardi 21 mars, à Seattle.

Si le conseil d'administration ratifie ce choix et si les banquiers de la compagnie américaine, qui se réuniront le jeudi 6 avril, n'y opposent aucun veto, l'achat par Eastern Airlines de vingt-trois Airbus marquera la première grande acquisition d'avions européens par un client américain depuis février 1960, date à laquelle la compagnie américaine United Airlines commandait vingt moyen-courriers Caravelle à la France.

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) et d'autres organisations européennes de financement du commerce extérieur ont mis à la disposition de la compagnie américaine les crédits nécessaires à une partie de l'achat des appareils, a encore indiqué le représentant d'Airbus-Industrie à New-York. C'est maintenant à la compagnie de décider si elle va uniquement faire appel aux possibilités d'un financement européen ou si elle fait aussi entrer en jeu des banques américaines.

On estime généralement à 30 millions de dollars le prix d'un exemplaire de l'Airbus (sans ses pièces de rechange). Eastern Airlines dispose déjà, depuis la fin de l'année dernière, de quatre Airbus à titre d'essai qu'elle conserverait, dans ces conditions, sous la forme d'un leasing à long terme et qu'elle compléterait par l'achat de dix-neuf exemplaires.

La décision finale d'Eastern est suivie de près aux Etats-Unis dans la mesure où d'autres compagnies américaines pourraient l'imiter. En effet, deux compagnies, Allegheny Airlines (Washington) et Pacific Southwest Airlines (San-Diego) ont actuellement des discussions détaillées avec Airbus-Industrie pour l'achat, au total, de neuf exemplaires du biréacteur européen.

D'autre part, on attend, pour la fin de ce mois de mars, la conclusion des négociations entamées avec la compagnie israélienne. El Al devrait, selon un représentant du consortium à Toulouse, commander deux Airbus ferme et prendre deux autres options.

A ce jour, quatorze compagnies aériennes sont devenues les clientes du moyen-courrier Airbus après une récente commande supplémentaire de Korean Airlines et après une lettre d'intentions, accompagnée d'un premier acompte, de la compagnie grecque Olympic Airways. Au total, le consortium européen a enregistré la vente ferme de soixante-dix Airbus (dont quarante-huit sont déjà en service) et un accord portant sur quarante options supplémentaires qui seront progressivement transformées en achats.

M. JEAN HAMON DIRECTEUR DE MANUFRANCE DÉMISSIONNE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Un « *nouvel épisode du roman-feuilleton de Manufrance* » — selon la formule de son nouveau P.-D.G., M. Gadot-Clet — vient d'intervenir : la démission de M. Jean Hamon, qui avait été nommé administrateur délégué le 17 février (*le Monde* des 19-20 février) et directeur le 1er mars. Dans une note rendue publique le jeudi 16 mars, M. Hamon explique qu'il s'est trouvé dans l'obligation de mettre un terme aux fonctions de directeur qui lui avaient été confiées le 1er mars, en raison « *des divergences de vues qui se sont révélées* » entre lui et M. Gadot-Clet « *à propos de la gestion et de l'avenir de Manufrance* ».

Selon M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne, cette démission « *s'inscrit dans le processus normal de restructuration de Manufrance. M. Hamon assurait l'intérim pendant la période où cette entreprise s'est trouvée sans P.-D.G. M. Gadot-Clet ayant été désigné à ce poste par le conseil d'administration, ce départ se situe dans le cadre logique de la réorganisation et du redressement nécessaires et durables de la société.* »

● *M. Yvon Le Bars*, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux P.T.T., a été nommé président de Transpac S.A., société d'économie mixte chargée de l'exploitation et de la commercialisation du service public de transmission de données par paquets.

[Ingénieur en chef des mines, M. Le Bars a occupé les postes de chargé de mission à la DATAR, puis auprès de M. Pierre Messmer et de M. Jacques Chirac, premiers ministres.]



Le problème des « salaires » étant en voie de règlement

Des stagiaires en formation continuent à rencontrer d'autres difficultés

Ils n'étaient guère plus de deux cents à défiler, le jeudi 16 mars, de la République à l'Hôtel de Ville de Paris, mais ils ont fait du bruit comme mille : aux cris de « *Babarre, c'est foutu, les stagiaires sont la rue !* », « *Des sous, un statut et un emploi !* », « *Stagiaires impayés, chômeurs déguisés !* », ces jeunes Parisiens, qui suivent actuellement des stages de formation dans le cadre du « pacte national pour l'emploi », protestaient contre les retards de paiement apportés au versement de leurs indemnités de stage (90 % du SMIC, soit environ 1 500 F pour les plus de dix-huit ans, *450 F pour les seize-dix-huit ans*). Ces jeunes manifestaient aussi contre la précarité de leurs conditions d'« emploi » et des banderoles indiquaient : « *Stages Barre, stages-parkings !* » « *Ni étudiants ni travailleurs, qui sommes-nous ?* ».

Pour ce qui concerne le versement des « salaires », non payés après trois mois de stage, une solution est enfin en vue. Après un entretien, jeudi, avec le directeur du cabinet de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, la C.F.D.T. a rendu publiques les réponses qui lui ont été faites : « *Tous les stagiaires en centre de formation sans exception seront payés avant la fin de mars, et le secrétariat d'Etat s'engage à intervenir directement auprès de l'E.D.F.-G.D.F. et de la préfecture de police, pour que les retards de paiement de loyers ou de factures ne se traduisent pas par des expulsions ou des coupures de courant* » (*le Monde* du 17 mars).

Déjà, la direction départementale du travail et de l'emploi de Paris avait annoncé que les stagiaires, dont les dossiers sont parvenus à l'administration après le 15 janvier, percevraient, à la fin de cette semaine, un acompte équivalent à un mois de « salaire ». Cette mesure concerne environ sept cent cinquante jeunes et l'on indiquait, jeudi soir, que la plupart des chèques étaient établis. Pour les stagiaires, dont les dossiers sont arrivés avant le 15 janvier, et dont le nombre oscille entre mille deux cents et mille cinq cents, l'administration s'est engagée à les payer intégralement avant la fin du mois de mars. Le centre confédéral de la jeunesse C.G.T. considère, dans un communiqué, qu'il s'agit là d'un « *recul du pouvoir* ». Précisons qu'un nombre important de centres de formation portent aussi une responsabilité dans cette affaire, pour avoir fait parvenir avec retard les dossiers des stagiaires à l'administration, et certains d'entre eux ont du reste pris l'initiative d'accorder des avances sur leur propre trésorerie.

Si la question des rémunérations paraît en voie de règlement, d'autres problèmes demeurent : de nombreux jeunes se plaignent notamment que la durée de leur stage ait été réduite, parfois de moitié, que leurs conditions de « travail » soient mauvaises (manque de matériel pédagogique, locaux insalubres, etc.) et que les cours théoriques qu'ils suivent ne débouchent pas, comme promis souvent par les petites annonces parues dans la presse, sur des stages pratiques en entreprise et encore moins sur une embauche ferme. Exemple parmi cent : un stage d'aide-comptable premier degré, qui, selon l'annonce de presse, devait durer de « *cinq à sept mois* », est en réalité organisé du 16 janvier au 21 avril, et la direction du centre de formation a informé les « élèves » que seuls « *les plus méritants* » pourraient suivre un stage pratique en entreprise. — M. C.

Des précisions sur l'accord signé à l'usine Rhône-Poulenc de Colmar

L'activité est redevenue normale cette semaine à l'usine Rhône-Poulenc-Textile de Colmar, après quatorze jours de grève. Le protocole d'accord entre les syndicats et la direction, qui a mis, le 11 mars, un terme au conflit, s'il apporte un certain nombre de satisfactions aux grévistes, a été, sous la foi d'une dépêche d'A.F.P., présenté dans *le Monde* des 12-13 mars de façon *partiellement erronée*. M. Gérard Geoffray, directeur de cette usine, nous a notamment précisé que la prime d'objectif acceptée par les deux parties n'est pas une « *prime unique de production de 500 F à 700 F basée sur la moyenne des bénéfices réalisés en 1977* », mais une prime de 100 F versée en cas d'amélioration du taux des productions de premier choix pendant deux mois consécutifs.

Les autres points de l'accord portent sur le retour aux quarante heures pour tout le personnel posté, l'élargissement des tâches et des qualifications pour une quarantaine de travailleurs postés, l'étalement, sur trois mois, des retenues de salaires pratiquées du fait de treize journées de grève, et la mensualisation de la prime d'ancienneté.

A propos des baisses de salaires qui avaient motivé la grève (*le Monde* du 10 mars) du fait d'un chômage partiel en décembre, la direction de Rhône-Poulenc-Textile affirme que « *la majorité de ces retenues n'ont pas excédé 100 francs* ». D'autre part, M. Geoffray, qui est actuellement démissionnaire de son poste, nous fait observer que l'annonce de cette démission a été faite dès janvier dernier. « *J'ai été sollicité par une entreprise pharmaceutique lyonnaise pour y occuper un poste important*, déclare-t-il, *et mon départ n'a aucun rapport avec la conjoncture dans l'industrie textile ou à l'usine de Colmar.* »

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *M. Gilbert de Dietrich* vient d'être nommé membre du conseil d'administration de la Régie nationale des usines Renault par décret paru au *Journal officiel* du 16 mars. M. Gilbert de Dietrich est P.-D.G. de la Société de Dietrich et Cie depuis 1968, vice-président de Manurhin, de la Société générale alsacienne de banque, et de la SADE (Société alsacienne de développement et d'expansion). Il est également administrateur de la Banque Hervet et des Forges de Strasbourg.

● *CIT-ALCATEL* vient de recevoir de l'Algérie une commande d'équipements de transmission, d'un montant de près de 6 millions de francs. L'entreprise du groupe C.G.E. fournira des équipements de ligne SPC 1260 et des terminaux multiples destinés à une liaison entre Oran et Mecheria dans l'ouest du pays. Dans un second temps cet axe sera prolongé jusqu'à Colomb-Béchar.

● *PROMODES* va prendre le contrôle de l'Union de Cholet, groupe familiale de distribution, qui, avec cent quarante points de vente (dont un hypermarché et six supermarchés), réalise un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de francs. Promodes (supermarchés Champion, hypermarchés Continent) est un groupe de distribution qui a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs. Il a pris depuis un an le contrôle de l'Economique bretonne, de l'Aquitaine et des Etablissements Seron frères.

Agriculture

● *Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'agriculture* viennent d'adresser au Crédit agricole une directive l'invitant à contribuer au développement des groupements fonciers agricoles (G.F.A.) afin d'aboutir, en liaison avec les efforts des notaires et des autres banques, à un décuplement de leur importance au cours des cinq années à venir. Le Crédit agricole devra favoriser le placement de parts de G.F.A. dans trois cas : l'installation d'un jeune agriculteur qui ne dispose pas des sommes nécessaires à l'acquisition du foncier ; la reprise des terres par un fermier ; les successions pour éviter le morcellement des exploitations, et le versement de soultes.

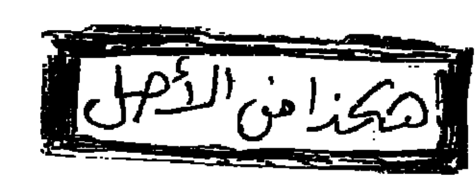
Etranger

ETATS UNIS

● *La production industrielle américaine* a augmenté de 0,5 % en février par rapport à janvier en dépit de la poursuite de la grève des mineurs et du mauvais temps. En un an (février 1978 à février 1977) l'indice a progressé de 4,5 %. Par ailleurs, les stocks des entreprises ont augmenté de 2,2 milliards de dollars en janvier, soit nettement plus rapidement qu'au cours des mois précédents, en raison principalement de la diminution des ventes affectées par le mauvais temps. Cette baisse a atteint 2,8 % chez les fabricants et 3,5 % au stade du détail. — (A.F.P.)

BELGIQUE

● *Un député socialiste belge, M. Fernand Hubin*, vient de déposer une proposition de loi visant l'interdiction de la production d'électricité par des centrales nucléaires sur tout le territoire belge. Il existe actuellement en Belgique trois centrales nucléaires en fonctionnement ; quatre autres sont en construction. — (A.F.P.)



SOCIAL

IMPASSE A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE PARIS

Les grévistes se heurtent aux multiples pouvoirs qui régissent la Sécurité sociale

« Nous sommes décidés à ne pas céder », affirme avec vigueur une jeune femme, strictement, mais élégamment habillée, au nom d'un syndicat — la C.F.T.C. — qui ne se lance pas à l'aveuglette dans la grève. *« Il y en a assez ! Il faut négocier »*, tonne une déléguée C.G.T., une tout aussi jeune femme, à l'allure plus contestataire. Tous les jours, depuis le 31 janvier, la majorité des quelque neuf cents à mille techniciens en grève à la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne se réunissent à la cantine, en présence des représentants des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., pour reconduire sans hésitation une action revendicative qui a été déclenchée par la base. Une action qui se heurte à la non moins grande fermeté d'une autorité lointaine et multiple.

Qui, en effet, est autorisé à négocier ? La direction de la caisse parisienne ? Elle se retranche derrière un organisme au sigle compliqué : l'UCANSS, c'est-à-dire l'Union des caisses nationales de sécurité sociale. Il s'agit d'une institution paritaire (patronat-syndicats), qui est chargée de définir la politique de l'ensemble du personnel de la sécurité sociale et de négocier avec les représentants syndicaux une convention collective. Premier blocage : le conseil d'administration de l'UCANSS, composé pour moitié de représentants du C.N.P.F., n'a guère envie de céder aux pressions des grévistes. Deuxième obstacle : le statut de ce personnel est ambigu puisque de caractère privé : en principe, il est parfois considéré comme public si l'on en croit les syndicats, qui font allusion à l'envol de certaines circulaires gouvernementales qui ne devraient pas leur être destinées. Troisième obstacle, plus difficile encore à surmonter : le conseil d'administration et — mandatée par lui — la direction de l'UCANSS ne détiennent qu'une partie seulement des pouvoirs, car au-dessus de cette institution pèse la « tutelle », c'est-à-dire l'autorité du gouvernement : pouvoir du ministère de la santé et de la sécurité sociale, qui doit obligatoirement parapher toute décision importante de l'UCANSS; pouvoir du ministère de l'économie et des finances, qui détient finalement les cordons de la bourse.

Aux grévistes et aux syndicalistes, qui réclament l'ouverture d'une négociation tripartite (tutelle — UCANSS — syndicats), les « pouvoirs » répondent par la négative. Dans un communiqué publié mercredi 15 mars, l'UCANSS rappelle qu'elle a *« pris des positions qui ont été suivies par les pouvoirs publics »*.

Est-ce l'impasse ? Les grévistes avancent-ils des revendications inacceptables ? En réclamant le passage automatique, à l'ancienneté, des techniciens de la classification 5 au niveau 6 — soit une majoration de salaire d'environ 250 francs par mois — les employés de la caisse plaident certes pour un système de promotion que d'aucuns qualifient de bureaucratique. Mais la proposition de l'UCANSS, qui, unilatéralement, a décidé de promouvoir certains techniciens au niveau 6, en fonction de la complexité des postes occupés, n'est guère plus satisfaisante. Pour les syndicats, il s'agit d'une proposition *« de division »* : les promotions, disent-ils, se feront à la tête du client. Plus grave, grévistes et syndicalistes reprochent à l'UCANSS de définir les critères permettant d'accéder au niveau 6, de façon si restrictive qu'honnêtement seul un cadre pourrait rassembler toutes les qualités exigées.

La solution consisterait en fait à définir une nouvelle grille de classification. Les agents techniques de la caisse demandent que la direction reconnaisse la complexité de leurs tâches qui nécessitent une bonne connaissance des lois, décrets et circulaires pour examiner les dossiers des familles, et ils réclament en conséquence un salaire décent. Alors qu'à Paris, dans le secteur industriel et commercial, des employés de niveau qualifié reçoivent très souvent des salaires supérieurs à 3 000 francs, à la Sécurité sociale, les traitements sont en général, nettement inférieurs. Des membres de la direction de l'UCANSS admettent d'ailleurs qu'une réforme de la grille est nécessaire, mais ils ne détiennent pas la totalité du pouvoir. — J.-P. D.

● *Caisse d'allocations familiales de la région parisienne* : fermeture des guichets et services d'accueil à Paris et en banlieue, le samedi 18 mars, en raison de la grève des techniciens. Ces fermetures touchent les centres de Paris (15e, 13e, 9e), de Maisons-Alfort, de Saint-Denis, de Garches-lès-Gonesse et de Nanterre.

TRANSPORTS

LE MÉTRO POUR TOUS...

Lille et Lyon ont oublié les handicapés

Les handicapés physiques seront-ils dans l'impossibilité d'emprunter le futur métro de Lille, dont le chantier a été ouvert il y a quelques mois ? C'est la question que vient de poser l'Association des paralysés de France au président de la communauté urbaine, M. Arthur Notebart.

De nos correspondants

En l'état actuel du projet de métro, bien que cette association ait alerté la communauté dès le mois de janvier 1974, il semble que rien ne soit prévu pour les handicapés. Pour leur donner satisfaction, il faudrait modifier les plans des stations en installant des ascenseurs et peut-être aussi consentir à un léger ralentissement du service. L'association considère que ces arguments ne peuvent constituer des obstacles majeurs. En effet, selon elle, la majoration du coût de construction d'une station serait de l'ordre de 0,01 % à 0,02 % : *« Est-ce bien habile, au regard des sommes vertigineuses investies sur une seule ligne, d'invoquer des questions financières à ce propos ? »*, interrogent ses responsables.

Le plan des stations

Ce qui a été fait à Stockholm, Boston, Los Angeles, où le métro est utilisable par les handicapés physiques, ne peut-il être réalisé à Lille ? L'association fait remarquer que les aménagements indispensables profiteraient aussi aux personnes âgées et aux personnes se déplaçant avec des voitures d'enfant par exemple. L'association affirme : *« Non, les personnes handicapées physiques ne peuvent accepter une fois encore d'être exclues à perpétuité d'un moyen de transport. Nous sommes des citoyens à part entière et nous voulons vivre comme les autres, avec les autres. »*

A la communauté urbaine, on se borne à déclarer que *« le dossier est toujours à l'étude... »*.

A Lyon, la situation n'est guère différente. Le métro, dont la première ligne entrera en service le 2 mai prochain, comporte des aménagements (escaliers mécaniques à la montée, absence de toute dénivellation entre le quai et la rame) qui facilitent l'accès des handicapés légers. Mais le métro restera interdit aux grands handicapés dont le déplacement nécessite une voiture. Cette situation a très naturellement soulevé leur colère. Protestations et manifestations se sont succédé en 1974 et 1975 pour tenter de modifier le projet. En vain.

Le tracé et les plans des stations avaient été décidés bien avant cette prise de conscience et notamment avant le vote de la loi facilitant l'insertion des handicapés. Néanmoins, une étude fut conduite pour connaître les obstacles qui pouvaient s'opposer à la *modification* des stations. Ils étaient, pour l'essentiel, d'ordre financier, et le syndicat des transports de la région lyonnaise refusa de se laisser entraîner dans la réalisation de travaux très coûteux rendus nécessaires par la transformation éventuelle des constructions déjà réalisées.

Le problème, indique-t-on à la Semaly — société d'économie mixte chargée de la construction du métro, — n'est pas seulement financier. Une étude réalisée dans la perspective de l'extension de la deuxième ligne montre que l'installation d'ascenseurs — de préférence à des rampes, « dévoreuses » d'espace — ne représente qu'une dépense moyenne de 1,5 million de francs par station. Mais les difficultés surgissent alors au niveau de l'exploitation : s'il est facile pour un handicapé de pénétrer dans une rame prévue à cet effet, que se passera-t-il si par suite d'un incident les voyageurs sont contraints de quitter rapidement le véhicule immobilisé dans un tunnel ? Le cheminement d'évacuation trop étroit ne peut être utilisé à cette fin et toute modification de l'infrastructure entraînerait un surcoût considérable.

C'est la raison pour laquelle le Syndicat des transports en commun a commandé, avant de faire un choix, une nouvelle étude sur les transports des handicapés par minibus. Si ces derniers peuvent apporter un niveau de service supérieur même à celui que le métro peut offrir, en revanche, ils rendent totalement impossible la réinsertion sociale à laquelle s'attachent, à juste raison, tant de ceux qu'une infirmité tient déjà à l'écart du monde.

A la R.A.T.P., un groupe de travail étudie la possibilité d'aménagements des stations qui permettront aux handicapés légers d'utiliser le réseau. Quant aux handicapés « lourds » qui circulent en voitures roulantes, aucun équipement n'est prévu pour eux sur le réseau métropolitain. En revanche, des aménagements sur les autobus interviendront au cours des années à venir, et la mise en service de bus spéciaux est envisagée.

● *Grève sur la ligne n° 7.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du réseau ferré de la R.A.T.P. ont appelé les agents de la ligne n° 7 (Mairie d'Ivry - Porte de la Villette) à prendre leur service avec des retards de une ou deux heures, ce vendredi 17 mars. Selon les syndicats, ce mouvement est destiné à obtenir la levée des sanctions frappant deux conducteurs de cette ligne auxquels on reproche leur inattention lors de la fermeture des portes des wagons.

A la station Gare de l'Est notamment, un usager, accroché par la porte, avait été traîné sur plusieurs mètres. La C.G.T. et la C.F.D.T. imputent ces incidents à l'absence d'agents sur les quais au moment de départ des rames. Ce vendredi matin, le trafic n'était assuré qu'à 40 %.

● *Air France : nouvelle grève des hôtesses et stewards.* — Un nouvel arrêt de travail des hôtesses et stewards d'Air France aura lieu les 22 et 23 mars prochains, annonce le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.). Un mouvement de grève semblable avait affecté la compagnie le mercredi 15 mars. Selon le S.N.P.N.C., il s'agit du quatrième arrêt de travail depuis novembre dernier dans ce conflit engagé à propos de la composition d'équipage, et des charges de travail à bord des appareils long-courriers.

ÉTRANGER

Un franc cher qui se vend bien

Genève (A.F.P.). — *Le « flambée » du franc suisse ne paraît pas ébranler l'économie, dont les deux secteurs apparemment les plus vulnérables, le tourisme et les exportations, se portent très bien. Alors que la devise helvétique a progressé vis-à-vis du dollar de quelque 30 % depuis le début 1977, la Suisse, seul pays au monde à bénéficier d'une croissance sans chômage ni inflation, connaît en outre depuis plusieurs mois, un « boom » touristique et une hausse continue de ses exportations.*

Selon le quotidien helvétique 24 Heures, « après une année 1977 relativement favorable pour le tourisme (...) Les chiffres de janvier amplifient la tendance. Mieux, février semble avoir été exceptionnel et mars a très bien commencé ». Le nombre des nuits d'hôtel s'est inscrit à *32,3 millions en 1977 contre 30,5 millions en 1976, en augmentation de 5,9 %. En janvier, la hausse s'établit à 8,4 % avec 2,5 millions de nuits contre 2,3 millions pour le même mois de 1977. Ces résultats sont liés au fait que l'élément prix joue un rôle secondaire pour la clientèle aisée des palaces suisses et que les prestations fournies par l'hôtellerie helvétique sont d'excellente qualité.*

Les mêmes raisons sont d'ailleurs avancées par les experts, pour expliquer la progression constante des exportations suisses depuis quelques mois.

En février, les ventes à l'étranger ont atteint 3 339,8 millions de francs suisses contre 3,252,1 millions en janvier et 3 194 millions en février 1977. Certes, les industries exportatrices ont bénéficié d'aides de la Confédération et ont procédé à de multiples concessions de prix sur leurs ventes à l'étranger. Ces baisses de prix n'ont pas empêché la plupart des firmes suisses d'annoncer pour 1977 des résultats et des bénéfices fort confortables.

Le Parlement européen se prononce pour une augmentation de 2 % seulement des prix agricoles

Après un débat de deux jours à Strasbourg, le Parlement européen s'est prononcé, le 16 mars, pour une augmentation moyenne de 2 % des prix agricoles communautaires pour la campagne 1978-1979, taux que préconisait la Commission de Bruxelles.

A l'exception *notamment* des Français, les parlementaires n'ont pas suivi la proposition de résolution de leur commission de l'agriculture, qui demandait une hausse de 5 %. Sous la pression des Britanniques en particulier, l'Assemblée des Neuf a estimé qu'aucune augmentation ne devrait intervenir pour les produits en excédent structurel. Le Parlement a également décidé que la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg pourraient prendre des mesures nationales telles qu'allégements fiscaux ou subventions en faveur de leurs agriculteurs qui bénéficieraient d'augmentation des prix inférieurs en raison des changements de parité des monnaies vertes.

M. Gundelach, commissaire européen chargé des questions agricoles, a expliqué aux parlementaires *que les augmentations* des prix agricoles devaient être aussi limitées que possible pour empêcher toute nouvelle flambée de l'inflation.

Le vote du Parlement européen n'est qu'indicatif ; la *décision* appartient aux ministres de l'agriculture des Neuf, qui doivent se rencontrer début avril. Toutefois, on estime, dans les milieux européens, que les représentants des consommateurs viennent de marquer des points à Strasbourg sur ceux des producteurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,6650	4,6700	+ 60	+ 130	+ 160	+ 230	+ 450	+ 620
$ can. ...	4,1480	4,1570	+ 35	+ 95	+ 95	+ 160	+ 380	+ 470
Yen (100).	2.0050	2,0150	+ 120	+ 180	+ 250	+ 300	+ 700	+ 780
D. M.	2,3000	2,3080	+ 100	+ 150	+ 210	+ 270	+ 700	+ 830
Florin ...	2,1430	2,1485	+ 65	+ 100	+ 130	+ 190	+ 450	+ 585
F. B. (100).	14,7310	14,7650	+ 320	+ 560	+ 790	+1000	+1950	+2580
F. S.	2,4920	2,5090	+ 180	+ 240	+ 380	+ 430	+1110	+1250
L. (1 000) .	5,4450	5,4600	— 400	— 150	— 630	— 350	—1300	— 800
£	9,9550	9,9750	+ 170	+ 280	+ 350	+ 460	+ 940	+1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4
$ E.-U. ...	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin ...	5	5 1/2	5 1/4	5 3/4	5	5 1/2	4 3/4	5 1/4
F. B. (100).	4 1/2	5 1/2	5 1/2	6	5 3/4	6 1/4	6 1/2	7
F.S.	0	1/2	0	1/2	1/4	3/4	1/2	1
L. (1 000) .	10	15	13	15	13	15	13	15
£	6 1/2	7	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4
Fr. franç..	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Comptes de la COMPAGNIE DES PÉTROLES (maison-mère) pour l'exercice 1977

Au cours de sa séance du 15 mars 1978, le conseil d'administration a arrêté les comptes de la C.F.P. (maison-mère) pour l'exercice 1977.

Les tonnages de pétrole brut commercialisés par le groupe TOTAL en 1977 ont été de TM 71,1 millions contre TM 75,1 millions en 1976, soit une baisse de 5 %. Cette diminution reflète à la fois les hésitations de la reprise économique mondiale, les résultats des politiques d'économie d'énergie menées par les pays consommateurs, la part croissante des ventes directes des pays producteurs, et une action volontaire du groupe pour restreindre ses ventes sur les marchés où les prix sont les plus déprimés.

Les taux de change du franc par rapport aux principales devises ont varié au cours de l'exercice dans des proportions importantes.

Ces variations monétaires ont entraîné une perte de change en raison en particulier des emprunts à long terme contractés en FS et en DM, qui représentent, par ailleurs, des avantages substantiels de taux d'intérêt. Cette perte s'élève à 136 millions de francs et son montant a été *repris sur la provision* pour fluctuation des changes de 200 millions de francs qui existait au 31 décembre 1976.

Si les dividendes reçus des filiales y compris certains acomptes sont en augmentation sensible (426 millions de francs contre 173 millions), en raison *notamment* des *nouvelles* productions du groupe, la situation des prix des produits pétroliers sur la quasi-totalité des marchés européens a été très mauvaise, le résultat de l'activité commerciale de la C.F.P. s'en est trouvé *affecté* et les pertes des filiales de raffinage-*distribution ont, en outre, nécessité* la constitution de provisions pour dépréciation ou des abandons de créances. Cette situation a d'ailleurs conduit la C.F.P., ainsi que d'autres groupes pétroliers européens, à effectuer des démarches communes auprès de la Commision de la C.E.E. pour que des décisions permettant de restaurer la rentabilité de cette activité soient rapidement prises.

Compte tenu de ces éléments, le bénéfice ressort à 110,9 millions de francs auxquels s'ajoute une reprise de 90 millions de francs sur la provision pour risques généraux. Le bénéfice s'établit en définitive à 200,9 millions de francs contre 236, 9 millions de francs en 1976, mais avec des profits exceptionnels moindres.

Sur la base d'estimations encore provisoires, les résultats consolidés du groupe TOTAL pour l'exercice 1977 devraient faire ressortir une marge brute d'autofinancement du même ordre de grandeur que celle de 1976, qui était de 2 876 millions de francs ; le résultat consolidé devrait, pour sa part, être supérieur à celui de 1976.

La situation du raffinage et de la distribution en Europe demeure très préoccupante, mais les perspectives de production des gisements de pétrole et de gaz, en particulier en Indonésie, en mer du Nord et en Amérique du Nord sont favorables.

C'est pourquoi le conseil a estimé possible de maintenir le dividende au niveau de l'an dernier et de proposer à l'assemblée générale du 29 juin 1978 la distribution, au titre de l'exercice 1977, d'un dividende de 9,40 F par action, auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,70 F par action.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Dans sa séance du 14 mars 1978, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le compte d'exploitation générale fait ressortir un bénéfice d'exploitation de 156 958 083,45 F contre 148 245 085,26 F en 1976, soit une augmentation de 5,9 %.

Le compte de pertes et profits se traduit par un bénéfice net de 171 392 414,47 F, légèrement supérieur à celui de 1976 (169 467 055,27 F).

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du mardi 23 mai 1978 la distribution d'un dividende net de 17 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F, soit un revenu global de 25,50 F, identique à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital augmenté de 10 % par distribution d'actions gratuites. Cette distribution d'un montant global de 157,4 millions de F, contre 143,1 millions pour 1976, entraînera l'augmentation du report à nouveau de 76,5 millions de F à 90,5 millions de F.



COMPAGNIE DE L'EST-ASIATIQUE

Les résultats du groupe ont été défavorablement influencés par les conditions difficiles du commerce international et les fluctuations des *taux de change des monnaies. Mais* grâce à ses activités mondiales et notamment ses activités outre-mer, le Groupe a réussi à enregistrer un résultat global raisonnable.

Pour l'ensemble du groupe (cent quatre-vingt-trois sociétés, dont cent cinquante hors du Danemark), le chiffre d'affaires est passé de 20 000 millions de Kr. D., en 1976, à 23 100 millions de Kr. D., en 1977, et le bénéfice a atteint 163,8 millions de Kr. D. contre 269,4 millions de Kr. D.

Le bénéfice net de la société mère ressort à 107 millions de Kr. D., contre 109,8 millions de Kr. D. pour l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée du 31 mars prochain de distribuer aux actionnaires un dividende de 12 % sur le capital social de 500 millions de Kr. D.

L'assemblée *générale* devrait, par ailleurs, décider de porter le capital à 765 millions de Kr. D. par souscription d'actions nouvelles pour un montant de 125 millions de Kr. D., par attribution d'actions gratuites pour un montant de 125 millions de Kr. D. et souscription d'actions *nouvelles par le personnel pour* 15 millions de Kr. D.

BEG

La Bank Europaischer Genossenschaftsbanken (BEG), installée à Zurich, plaque tournante en Suisse des organismes centraux des banques coopératives et populaires d'Europe de l'Ouest, parmi lesquelles la Caisse *nationale de crédit agricole*, a poursuivi son expansion au cours de son deuxième exercice.

Au cours de l'année 1977 le total du bilan a progressé de 41 %, les prêts ont augmenté de 31 %.

Le résultat d'exploitation s'est élevé de 4,05 millions de FS.

Les fonds propres de l'établissement s'élèvent à 41 millions de FS.

GROUPE TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

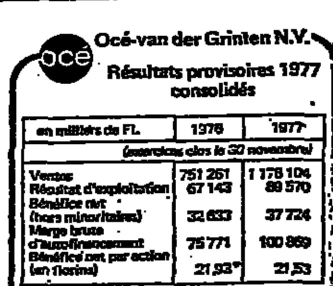
Lors de la réunion, en date du 9 décembre 1977, des conseils d'administration de la Compagnie auxiliaire de navigation et de la Compagnie navale des pétroles, il était indiqué que ceux-ci avaient décidé de préparer un projet précisant les conditions selon lesquelles une fusion effective des deux sociétés pourrait être proposée aux actionnaires au cours de l'exercice 1978.

Au cours de leur séance du 10 mars, les conseils d'administration ont décidé de convoquer respectivement, pour la première, le 28 mai 1978 et, pour la seconde, le 31 mai 1978, les assemblées générales extraordinaires auxquelles il sera proposé d'approuver la fusion des deux sociétés sur la base d'une parité envisagée d'une action Compagnie auxiliaire de navigation au nominal de 150 francs pour une action Compagnie navale des pétroles au nominal de 50 francs, jouissance 1er janvier 1978, sous réserve de l'avis des commissaires aux apports et des commissaires aux comptes des deux sociétés. La Compagnie auxiliaire de navigation apportera ses actifs à la *Compagnie navale des pétroles* qui reprendra en contrepartie son passif.

La société qui va donc regrouper tous les actifs d'armement sous pavillon français du groupe Total prendra la dénomination de « TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DE NAVIGATION ».

Cette société demandera l'inscription de ses actions sur le relevé quotidien des valeurs non admis à la cote officielle et pratiquera même politique d'information q celle de la Compagnie auxiliaire navigation actuellement. A l'occa sion de cette fusion, un documen contenant les renseignements requ par la Commission *des opérations d* Bourse pour l'information des ac tionnaires sera mis à la dispositio du public.

La Compagnie française des pé troles n'exclut pas la possibilité, les conditions boursières le permet tent, de mettre sur *le* marché u nombre plus important d'action de Total Compagnie française d navigation et de requérir alors l'ins cription du titre à la cote officielle.



Océ-van der Grinten N.V.

Résultats provisoires 1977 consolidés

en milliers de Fl.	1976	1977
(exercices clos le 30 novembre)		
Ventes	751 261	1 178 104
Résultat d'exploitation	67 143	89 570
Bénéfice net (hors minoritaires)	32 633	37 724
Marge brute d'autofinancement	75 771	100 869
Bénéfice net par action (en florins)	21,93*	21,53

* ajusté en fonction de l'augmentation de capital d'avril 1977.

Les chiffres de l'exercice 1977 se comparent difficilement à ceux de 1976 en raison de l'acquisition d'Ozalid par le Groupe en avril 1977.

La progression de 30 % du résultat d'exploitation du Groupe paraît satisfaisante tandis que l'évolution du bénéfice net est conforme aux prévisions de la Société. Pour la détermination du bénéfice, les charges résultant de la réorganisation d'OZALID ont été imputées sur la provision constituée lors de l'acquisition de cette Société.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 mai 1978 de fixer le dividende au titre de l'exercice 1977 à Fl. 7,20 par action ordinaire de Fl. 20 (contre Fl. 6,80 au titre de 1976).

Un dividende intérimaire de Fl. 3,60 ayant été versé en novembre dernier, le dividende final serait de Fl. 3,60.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque Gravereau, 28, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris, s'étant portée caution par acte du 29-06-77 en faveur de la Société Tranarex, 6, rue du Conservatoire, 75009 Paris, pour les opérations de :

— Transactions sur immeubles et fonds de commerce visées par la loi du 2 janvier 1970 dont les conditions d'application ont été fixées par le décret n° 72 678 du 20-07-1972, met fin à la présente garantie, laquelle cessera trois jours francs après la publication du présent avis conformément à l'article 44 du décret du 20-07-1972.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Gravereau dans les trois mois de cette insertion.

LES SICAV DES CAISSES D'ÉPARGNE
gérées par la caisse des dépôts et consignations



LE LIVRET PORTEFEUILLE — S.N. FRANCE OBLIGATIONS

COMPTES DE L'EXERCICE 1977
approuvés par les assemblées générales ordinaires du 14 mars 1978

LE LIVRET PORTEFEUILLE		S.N. FRANCE OBLIGATIONS
F. 1 133 639 825,61	ACTIF NET	F. 2 160 957 444,90
F. 186,02	VALEUR LIQUIDATIVE	F. 275,60
F. 9,67	DIVIDENDE NET distribué par action	F. 20,10
F. 1,83	+AVOIR	F. 1,86
F. 11,50	DIVIDENDE GLOBAL	F. 21,96
20 mars 1978	MIS EN PAIEMENT A PARTIR DU	20 mars 1978
No 21 et 22	contre remise des coupons	No 19 et 20

aux guichets
des CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
de la CAISSE NATIONALE D'EPARGNE
dans les bureaux des PTT

REINVESTISSEMENT SANS FRAIS
des dividendes 1977 en actions nouvelles jusqu'au 30 juin 1978

OMNIUM DE PUBLICITÉ PRODIL

A l'occasion de l'assemblée générale du LIVRET PORTEFEUILLE, tenue le 14 mars 1978, le président Aymar Solanet a notamment déclaré :

« ... De toute évidence, quatre ans après le bouleversement général provoqué par le quadruplement du prix du pétrole, l'économie mondiale n'est toujours pas sortie de la crise. Celle-ci se manifeste, au plan économique, par le ralentissement de l'expansion, qui n'a traversé que de *brèves phases de reprise*, et par le déséquilibre des échanges extérieurs des pays industrialisés, dont quelques-uns dégagent, il est vrai, des excédents considérables...

» Pourtant, sans vouloir me transformer en utopiste, je reste, pour ma part, modérément optimiste. J'ai, en effet, l'impression qu'à l'occasion des nombreux débats publics qui ont traité de la crise la connaissance des problèmes économiques et sociaux *s'est* approfondie dans de larges secteurs de l'opinion. L'attitude des syndicats et des partis politiques, en France comme dans les pays étrangers, traduit, au-delà des positions de façade, une réelle prise de conscience des contraintes intérieures et extérieures, qui ne pourraient être bousculées sans une *désorganisation* profonde de notre cadre de vie. Cette tendance à la *conciliation se manifeste également à l'occasion* des négociations internationales où les gouvernements ont adopté, quel que soit le ton de leurs déclarations, des dispositions qui ont finalement permis d'éviter l'escalade des mesures protectionnistes et ainsi préserver les chances d'une nouvelle prospérité...

» Pour ce qui concerne votre société, les gestionnaires financiers devront, plus que jamais, faire preuve de clairvoyance, *c'est-à-dire à la fois d'une prudence* absolument nécessaire et du goût de prendre des risques calculés. A cet égard, le palier qui a caractérisé l'évolution récente du Livret Portefeuille peut être jugé comme assez encourageant, si l'on veut bien considérer les difficultés rencontrées. En conséquence, il est permis de penser que votre société connaîtra de nouveaux succès lorsque la conjoncture sera redevenue favorable. »

A l'occasion de l'assemblée générale de SOCIETE NOUVELLE FRANCE OBLIGATIONS, tenue le 14 mars 1978, le président Philippe Marchat a notamment déclaré :

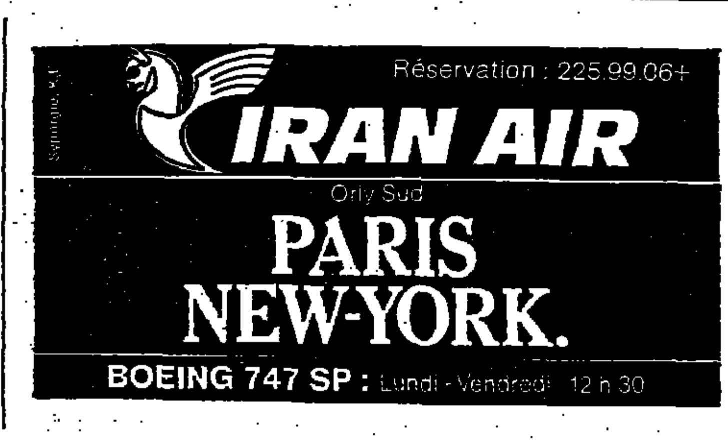
« ... En 1977, dans une situation où les taux à court terme sont restés dans l'ensemble assez stables et où les valeurs à revenu variable n'ont pas toujours paru attrayantes, les marchés obligataires ont pu recueillir des *sommes importantes. Cependant, les différents* emprunts n'ont pas bénéficié également de ces circonstances favorables ; au contraire, les opérateurs ont montré une préoccupation croissante de sélectivité. En témoignent les différences importantes de rendement constatées tant sur le marché international que sur le marché français... Dans le même temps, notre place connaissait une grande animation sur les titres indexés ou susceptibles de le devenir.

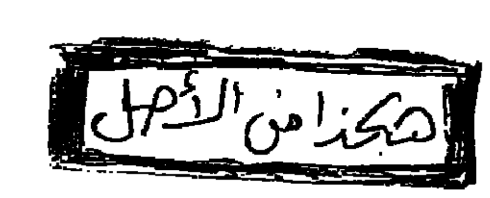
» Dans ce contexte, votre société a cherché à concilier l'objectif de protection de la valeur liquidative et l'objectif de maintien des revenus. Sans nulle complaisance, je peux affirmer que ces deux objectifs ont été atteints. La valeur liquidative de l'action Société nouvelle France Obligations s'est en effet appréciée de 4,5 % en 1977, passant de 263,72 F le 1er janvier à 275,60 F le 31 décembre 1977. D'autre part, le dividende unitaire que votre conseil vous propose de distribuer marque un nouveau progrès, puisqu'il passerait de 19,50 F (21,48 F crédit d'impôt compris) pour l'exercice 1976 à 20,10 F (21,96 F crédit d'impôt compris) pour l'exercice 1977. »

Après avoir estimé souhaitable que la réforme prévue du statut des SICAV soit adoptée lors de la prochaine session parlementaire, M. Marchat conclut :

« ... Les dispositions envisagées devraient contribuer à restaurer l'image des SICAV auprès des épargnants. Dans un environnement ainsi amélioré, Société nouvelle France Obligations pourrait retrouver un rythme de développement plus rapide, qu'elle mérite à la fois du fait de la succession de ses bons résultats et des efforts accomplis par les réseaux des Caisses d'épargne et de prévoyance et de la Caisse nationale d'épargne. »







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 MARS

Un optimisme persistant

L'optimisme continuait à régner jeudi autour de la corbeille, où les achats ont été à nouveau très nourris dans un climat de grande animation. La hausse des cours s'est toutefois ralentie : + 0,4 % en moyenne à l'ouverture et + 1 % en clôture.

Ce ralentissement est considéré comme logique par les boursiers : après une avance de 13 % en moyenne depuis le début de la semaine, et dans l'attente des résultats du deuxième tour des élections, certains opérateurs qui avaient acheté pendant la semaine précédant le premier tour, et notamment les acheteurs de primes, ont jugé bon de concrétiser une partie de leurs gains. Ajoutons que les organismes de placements collectifs ont continué à alimenter le marché pour écrêter les variations trop accusées.

Il n'en reste pas moins que les acquéreurs n'ont pas manqué. Aux gérants de portefeuille, aux particuliers, s'ajoutent les étrangers : Britanniques, Allemands et, le cas échéant, les Américains, qui préféreraient attendre le second tour des élections pour se décider.

Dans les compartiments, avance des banques (B.C.T., C.I.C., Locafrance, U.C.B.), de B.S.N.-G.D., Ferodo, Bouygues, Moteur Leroy-Somer, Française des pétroles (dont le dividende global est maintenu à 14,10 F). La cotation de trois titres a dû être retardée faute d'offres suffisantes. Creusot-Loire (+ 20 %), U.T.A. (+ 8 %) et Prénatal.

Quelques baisses : Pricel, B.H.V., Redoute à Roubaix, Nobel-Bozel.

Aux valeurs étrangères, repli général des américaines, en liaison avec celui du dollar (voir d'autre part).

Sur le marché de l'or, le lingot perd 430 F à 2 760 F et le napoléon 10,20 F à 264,90 F, avec 12,47 millions de F de transactions contre 8,71 millions de F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/3	17/3
1 dollar (en yens)	233 ..	230 ..

LONDRES

Le marché reste bien disposé dans l'ensemble sur l'annonce d'un ralentissement de la progression de la masse monétaire. Redressement des pétroles et irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 184 50 contre 184 25

VALEURS	CLOTURE 16/3	COURS 17/3
Beecham	622 ..	622 ..
British Petroleum	745	750
Courtaulds	112 ...	113
De Beers	327	328 ..
Imperial Chemical ..	347 ..	351
Rio Tinto Zinc Corp ..	172 ...	179
Shell	500	506
Vickers	172	179
War Loan 3 1/2 % ..	36 7/8	36 7/8
*West Driefontein	24 1/2	24 5/8
*Western Holdings ..	24 3/8	24 ...

(*) En dollars U.S. net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIETES

BRITISH PETROLEUM. — Le bénéfice net de l'exercice 1977 s'est élevé, selon de nouvelles méthodes comptables, à 304,1 millions de livres contre 338,1 millions en 1976 (chiffre ajusté). Le dividende final a été fixé à 15,121 pence, soit un total annuel de 22,102 pence contre 19,987 pence un an plus tôt. Le ralentissement économique, la dépréciation du dollar et une augmentation des impôts (114,9 millions de livres contre 76,2 millions en 1976) sont en partie à l'origine de cet affaiblissement.

COMPAGNIE LEBON. — Bénéfice net pour 1977 : 14,53 millions de francs contre 9,74 millions en 1976. Dividende global : 21 F contre 14,30 F.

ECONOMIQUES TROYENS ET DOCKS REUNIS. — Bénéfice net 1977 : 4,60 millions de francs contre 4,01 millions. Dividende global : 22,50 F contre 18 F, sur un capital augmenté gratuitement de 10 % en cours d'exercice.

P.L.M. — En raison de l'incertitude qui pèse sur le développement du projet « parc de loisirs » à Téhéran, la totalité des 7 millions de francs de bénéfices sera affectée au poste provisions pour risques et aucun dividende ne sera distribué (3 F en 1976).

BANQUE ROTHSCHILD. — Bénéfice net pour 1977 : 8,53 millions de francs contre 20,93 millions. M. David de Rothschild succède à M. François Cariès comme administrateur-directeur général.

SOGEBAIL. — Bénéfice net de 152,58 millions de francs contre 133,77 millions de francs.

S.F.I.M. — Résultat d'exploitation en 1977 : 30,1 millions de francs contre 27,9 millions de francs. Dividende porté de 9 F à 11 F.

NEW-YORK

Reprise technique

En recul mercredi, les cours ont enregistré une reprise technique jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a terminé la séance à 762,22, en progrès de 4,24 points. Le volume des transactions a également augmenté pour atteindre 25,40 millions de titres contre 23,34 millions.

Sur 1 827 valeurs traitées, 837 ont progressé, 506 ont reculé et 484 sont restées inchangées.

La toile de fond n'a guère changé : le fléchissement du dollar se poursuit et la tension reste extrêmement vive au Proche-Orient.

Certes, il a été annoncé une augmentation de 2,1 % des mises en chantier en février et une progression de 0,5 % de la production industrielle (contre une baisse de 0,8 % en janvier). Mais les investisseurs ont davantage tenu compte du bas niveau des cours que d'une amélioration, encore fragile, de la conjoncture économique.

Indices Dow Jones : transports, 205,54 (+ 0,34) ; services publics, 106,46 (— 0,04).

VALEURS	COURS 14/3	COURS 15/3
Alcoa	38 7/8	40 1/2
A.T.T.	61 3/8	61 3/4
Boeing	32 3/4	33 5/8
Chase Manhattan Bank ..	28 7/8	28 7/8
Du Pont de Nemours ..	108 1/2	101 3/4
Eastman Kodak	42 1/4	43 ..
Exxon	45 5/8	45 3/8
Ford	43 7/8	44 3/8
General Electric	46 3/4	46 3/4
General Foods	27 3/4	28 ...
General Motors	58 1/4	60 1/2
Goodyear	16 3/8	16 1/4
I.B.M.	240 1/2	242 3/4
I.T.T.	28 1/8	28 3/4
Kennecott	25 3/4	26 5/8
Mobil Oil	62 1/2	62 5/8
Pfizer	26 5/8	27 3/4
Schlumberger	65 7/8	66 1/4
Texaco	26 1/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	21 ...	21 3/8
Union Carbide	39 3/4	40 ...
U.S. Steel	25 1/4	25 3/8
Westinghouse	17 ..	17 1/2
Xerox	43 1/2	43 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 30 déc. 1977)

	15 mars	16 mars
Valeurs françaises ..	109,1	110,4
Valeurs étrangères ..	100,1	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,9	64,8

Taux du marché monétaire

Effets privés	10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 16 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 20	1 373
5 %	58 ..	0 882
4 % 1920-1960 ..	...	0 003
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D. ...	d182 50	173 50
GAN (Sté) Centr. ..	625	627 ..
Protectrice A.I.R.	173	180 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	118 ..	120
Locabail immob.	200	200
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	88	85
Cie Lyon. Imm. ..	90	90 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
133	Chase Manh.	139 20	135	135 50	137
80	Cie Petr. Imp.	83 70	81 40	81 40	80 80
305	C.P. Fr.-Can.	318 20	328	328	323
21	De Beers (S.)	21 70	21 10	21 30	21 10
735	Deuts. Bank	686	685	695	694
335	Dome Mines	322	318	318	314
500	Du Pont Nem.	489	478	478	480
210	East Kodak	205 50	201	201 60	201 50
26	East Rand.	24 10	23	22 80	22 80
149	Ericsson ..	142 70	143	143 ..	142 50
215	Exxon Corp	218	218 50	216 50	213 10
200	Ford Motor	210	205	205	204 10
38	Free State	106 ..	103	102 50	103
235	Gen. Electric	222 50	223 90	223 90	224 50
276	Royal Dutch.	276 50	276 80	275	277
16	Rio Tinto Zinc	16 05	16	15 95	15 70
55	St-Helena Co	50 70	51 50	51 ..	50 90
325	Schlumberg.	316 ..	312 40	314 ..	312 40
47	Shell Tr. (S.)	45 70	44 50	44 50	44 15
695	Siemens A.G.	676	C670	669	660
36	Sony	35 20	34	33 70	34
12	Tanganyika.	11 10	10 50	10 50	10 70
280	Unilever ...	264 90	260	258 10	256 20
19	Union Corp. .	17 30	17	17 20	16 65
105	U. Min. 1/10	104	103 50	103 50	102 20
120	West Driet	118 ..	117 30	116 ..	115 20
49	West Deep	46 60	46 90	45 50	46 20
114	West Hold.	118	115 10	115 50	112 80
215	Xerox Corp	208 ..	205 50	205 50	206 20
0 73	Zambia Cop	0 69	0 67	0 66	0 65

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 731	4 693	4 730
Allemagne (100 DM)	230 480	230 660	230
Belgique (100 F)	14 819	14 817	14 826
Pays-Bas (100 fl.)	215 870	215 900	214 580
Danemark (100 krd)	83 880	83 970	84 500
Suède (100 krs)	102 210	101 870	101 750
Norvège (100 k.)	88 350	88 500	88 580
Grande-Bretagne (£ 1) .	9 029	8 970	9 150
Italie (1 000 lires) ...	5 618	5 477	5 650
Suisse (100 fr.)	243 480	247 210	242 580
Autriche (100 sch.)	32 030	32 050	32 250
Espagne (100 pes.)	5 910	5 885	5 900
Portugal (100 esc.)	11 685	11 555	12 000
Canada ($ can. 1)	4 213	4 181	4 915

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/3
Or fin (kilo en barre)	28410	27900
Or fin (en lingot)	28390	27900
Pièce française (20 fr.).	275 10	264 90
Pièce française (10 fr.).	200	200
Pièce suisse (20 fr.)	261	251 50
Union latine (20 fr.) ...	240	232 .
Souverain	268	250
Pièce de 20 dollars. .	1272 80	1004 ..
Pièce de 10 dollars	615	615 .
Pièce de 5 dollars	400	390 .
Pièce de 50 pesos	1185	1145 .
Pièce de 10 florins	262	238 ..

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU LARGE DU FINISTÈRE

Marée noire après l'échouage du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz »

Le navire qui s'est brisé en deux renferme 230 000 tonnes de pétrole

L'échouage dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mars du pétrolier libérien Amoco Cadiz au large de la petite ville de Portstall, dans le Finistère, a pris dans la matinée de vendredi des proportions catastrophiques. Le navire, il s'agit d'un tanker de 230 000 tonnes, qui naviguait à pleine charge s'est, sous l'effet de la tempête, brisé à la hauteur du château arrière : on redoutait, à la préfecture maritime de Brest, chargée de la coordination des opérations, que plusieurs dizaines de milliers de tonnes de pétrole brut ne s'échappent des flans du pétrolier. Déjà plusieurs kilomètres de rochers et de plages de cette région du Nord-Finistère sont recouverts d'une couche de mazout.

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, devait quitter Paris, en fin de matinée, pour se rendre sur les lieux de la catastrophe.

Le pétrolier, dont l'armateur est Amoco Philipps Petroleum, et qui venait du Moyen-Orient, avait eu, dans la nuit, des ennuis techniques avec son gouvernail. Un remorqueur allemand basé à Brest se porta à son secours alors qu'il se trouvait au large de la Bretagne : il le prit en remorque en le traînant par l'arrière. Le vent soufflait avec des pointes de force 10 dans une mer démontée. Par trois fois, la remorque se brisa et le pétrolier fut peu à peu déporté. Il alla s'échouer sur les rochers, très nombreux dans cette zone. Les autorités et la marine nationale ne furent averties de l'accident qu'au moment où déjà il était évident que l'*Amoco-Cadiz* irait éperonner les hauts fonds. La préfecture maritime de Brest déclencha le plan Polmar.

L'équipage de quarante-quatre hommes (de nationalités très diverses) fut évacué par les hélicoptères de la marine nationale, et, à 6 heures, le commandant et le premier lieutenant, qui étaient restés à bord, furent à leur tour évacués.

Tandis que sous les ordres du vice-amiral d'escadre Coulondres, préfet maritime de Brest, s'organisaient les secours, l'administration des affaires maritimes de Brest ouvrait une enquête sur les circonstances de l'échouage. Sept navires de la marine nationale ont commencé à répandre des produits dispersants et détergents ainsi que de la craie tandis que les services des affaires maritimes (dépendant du secrétariat d'Etat aux transports) installaient des barrages pour tenter de protéger les zones où est pratiquée la pêche et l'ostréiculture, des activités qui, dans cette région, procurent de nombreux emplois.

Cet accident, dont on estime à la préfecture maritime qu'il pourrait avoir des conséquences beaucoup plus graves que celui du *Torrey-Canyon* en 1967, relance la polémique sur les pavillons de complaisance. A cet égard, le syndicat des officiers C.F.D.T. « *dénonce une fois de plus l'indifférence de fait des pouvoirs publics en matière de pavillons de complaisance qui se contentent de marquer des intentions mais qui n'agissent jamais* ».

Plusieurs questions doivent être posées. Pourquoi les Etats ne contrôlent-ils pas de manière plus sévère les navires qui fréquentent leurs eaux territoriales ou la zone des 200 milles européenne ? Pourquoi dans les parages périlleux ou très fréquentés les pétroliers ou les navires dangereux ne sont-ils pas obligés de prendre à leur bord des pilotes de haute mer ? Pourquoi les super-tankers (il navigue des bâtiments de 550 000 tonnes) ne se voient pas imposer des routes spécifiques situées très au large des côtes ?

Pour ce qui concerne l'indemnisation des victimes de la pollution à la suite de l'accident de l'*Amoco-Cadiz*, on indique dans les milieux maritimes spécialisés que la convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile du propriétaire de navire en cas de pollution sera appliquée puisque le Libéria a ratifié cette convention le 25 septembre 1972. D'autre part, des accords volontaires signés entre armateurs et groupes pétroliers (accords dits « Tovalop » et « Cristal ») garantissent que les victimes pourront être indemnisées dans la limite de 40 millions de dollars.

Les grands précédents depuis 1967

EN FRANCE

18 MARS 1967. — Echouage au large de la Cornouaille du pétrolier « Torrey Canyon ». 30 000 tonnes de pétrole se répandent sur les côtes bretonnes.

17 JUIN 1972. — Echouage du pétrolier finlandais « Saija » devant le port de Bonifacio (Corse).

24 JANVIER 1976. — Echouage sur la côte nord d'Ouessant de l' « Olympic Bravery », armé par le groupe Onassis. Le contenu de la soute se répand sur les côtes.

17 OCTOBRE 1976. — Naufrage au nord-est de l'île de Sein du pétrolier est-allemand « Boehlen » transportant 10 000 tonnes de « brut ». Quinze morts, dix disparus.

A L'ETRANGER

OCTOBRE 1970. .. Collision au large de l'île de Wight (Grande-Bretagne) des pétroliers « Pacific Glory » et « Allegro ».

30 OCTOBRE 1970. — Collision entre le pétrolier japonais « Shinfu-Maru » et le cargo libérien « Corinth » dans la baie de Tokyo.

21 AOUT 1972. — Collision au large des côtes d'Afrique du Sud des tankers libériens « Texanita » et « Oswego-Guardian ». Dix morts, trente-trois disparus.

5 AVRIL 1976. — Echouage du pétrolier britanniqui « Mysella » au large de Singapour.

12 MAI 1976. — Explosion en rade de la Corogne (Espagne) du pétrolier « Urkuiola ».

16 DECEMBRE 1977. — Collision au large du Cap des pétroliers américains sous pavillon libérien « Venoil » et « Venpet » (330 000 tonnes chacun).

CENT QUATRE NATIONS COOPÈRENT POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ MARITIME

La première Journée mondiale de la mer est organisée, ce vendredi 17 mars, pour célébrer le vingtième anniversaire de l'Organisation intergouvernementale de la navigation maritime (O.M.C.I.).

L'O.M.C.I. est une institution spécialisée des Nations unies qui groupe cent quatre nations et qui a son siège à Londres. Elle est notamment chargée de préparer les conventions internationales, des résolutions et des recommandations dans les domaines de la sécurité de la navigation et de la prévention contre les risques de pollution par des pétroliers.

Les recherches pour retrouver l'avion transportant M. André Boulloche ont repris

Les recherches pour retrouver le Piper Apache 34, avion bimoteur dans lequel M. André Boulloche, député sortant (P.S.) du Doubs et maire de Montbéliard, avait pris place jeudi après-midi 16 mars, ont repris, ce vendredi, en dépit du mauvais temps. La neige tombe en abondance et risque de recouvrir les débris de l'avion.

Le bimoteur de la compagnie Nord-Est Air avait décollé le 16 mars à 14 h. 30 de Mirecourt (Vosges) et devait se rendre à Montbéliard. En raison des conditions atmosphériques, il fut détourné vers l'aéroport de Bâle-Mulhouse, qui perdit tout contact radio, à 16 h. 30, alors que l'appareil se trouvait au-dessus de Hombourg (Haut-Rhin). A bord de l'avion, deux personnes : MM. André Boulloche, âgé de soixante-trois ans, et Renaud Mary, âgé de vingt-trois ans, pilote.

Dès l'annonce de la disparition de l'avion, le ministère de l'intérieur a déclenché le plan SATER. Les recherches des équipes de secours se sont tout d'abord orientées vers les départements des Vosges, du Haut-Rhin, du Territoire de Belfort et du Doubs. Huit hélicoptères français et allemands sont prévus pour les recherches. Ce vendredi 17 mars, les recherches se sont concentrées sur un quadrilatère compris entre Neuenburg (R.F.A.), la R.N. 422 Colmar-Mulhouse jusqu'au sud du département, où se situe l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Quelque huit cents soldats, notamment du 12e régiment de cuirassiers et du 53e régiment d'artillerie, participent au plan SATER.

Jeudi soir, MM. Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni, députés socialistes du Territoire de Belfort, et M. Emile Gehant, maire de Belfort, ont quitté Belfort pour se rendre dans la région où pourrait se trouver l'épave de l'avion.

[Membre du comité directeur du P.S., vice-président du groupe parlementaire P.S.-R.G. de l'Assemblée nationale, député du Doubs, maire de Montbéliard, compagnon de la Libération, M. Boulloche est arrivé dimanche en tête du scrutin de ballottage. Il a obtenu 29 614 voix contre 21 086 à M. Kuster, R.P.R. ; 19 191 à M. Paganelli, P.C., et 11 722 à M. Barrière, P.R. Avec son suppléant, M. Guy Beche, il « disposera » le 19 mars d'un potentiel de voix de gauche de 61,40 %.]

UN AVION BULGARE S'ÉCRASE

Soixante-treize morts

Un Tupolev-134 de la compagnie bulgare Balkan, qui reliait Sofia à Varsovie, s'est écrasé au sol, le jeudi après-midi 16 mars, dans la région de Vratsa, en Bulgarie. Les soixante-six passagers et les sept membres d'équipage ont péri dans l'accident, dont les causes demeurent inconnues. La plupart des passagers étaient de nationalité bulgare et polonaise. Au nombre des victimes figure M. Janusz Wilhelmi, vice-ministre polonais de la culture. — *(A.F.P.)*.

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS

Meurthe-et-Moselle : « J.-J. S.-S. » en tenaille

De notre envoyé spécial

Nancy. — Mme Françoise Giroud, mercredi soir 15 mars, à Nancy, citait Malraux : « *La France est un chat. Elle retombe toujours sur ses pattes.* » Formule incantatoire. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — la France ou le chat ? — retombera-t-il, cette fois encore, sur ses pattes ? Comment savoir ? On a beau scruter les résultats, interroger les pourcentages, ventiler les désistements, spéculer sur les abstentionnistes éventuellement repentis, rien à faire ; comme on dit ici : les chiffres ne sont guère « *causants* ».

Pourtant, faute de savoir ce qui va advenir, chacun à Nancy sait ce qui pourrait arriver au sortant. M. Servan-Schreiber, qui se qualifie lui-même de « *député de Lorraine* », comme d'autres en furent ducs, n'écarte pas l'éventualité d'une défaite. Il lui arrive de l'évoquer, et pourtant il est tout, sauf un « looser », un perdant. Si elle devait se produire, il « *n'en ferait pas une maladie* ».

En face, chez les socialistes, on espère, sans vouloir trop croire à la défaite du président du parti radical, ou plutôt, on y croit sans vouloir trop le dire. Le verdict du 12 mars dans la 1re circonscription de Nancy a surpris. La Lorraine — enfin ce petit bout de Lorraine qu'est ce gros morceau de Meurthe-et-Moselle — a joué à son député un vilain premier tour en rendant un verdict milard mi-cochon. Certes, J.-J. S.-S. a gagné la primaire côté majorité, mais il l'a mal gagnée, talonné par son rival, M. Huriet, qui portait l'étiquette du P.R. et bénéficiait du soutien du R.P.R. Celui-ci l'a même emporté dans les bureaux de Nancy-Ville et n'est distancé par son partenaire que d'à peine plus de deux mille voix (14 240 contre 16 292 sur les 63 720 suffrages exprimés). Certes, M. Servan-Schreiber n'a été battu que de deux cent soixante-dix-neuf voix par son adversaire de gauche le mieux placé. Mais le malheur (celui de J.-J. S.-S. s'entend) veut que, cette fois, il se soit agi du candidat du P.S., M. Yvon Tondon. Jusqu'à ce jour, la circonscription avait toujours accordé sa préférence, côté gauche, au candidat du P.C.

Double coup dur, donc, pour le député sortant, qui se trouve ainsi pris, en quelque sorte, en tenaille. Le voici obligé de s'appuyer sur ceux avec qui il guerroye depuis des mois pour en battre d'autres, les socialistes, qu'il souhaitait séduire depuis des semaines. Les temps sont difficiles à la réforme.

Le R.P.R. l'a dit : il se désistera. M. Jacques Chirac l'a affirmé : « *même pour M. Servan-Schreiber* ». Et M. Huriet l'a fait. Il s'est désisté. De bon gré. Enfin, presque. Voici sa déclaration :

« *Oubliant les manœuvres menées contre moi tant lors des élections municipales, voici un an, qu'au cours des dernières semaines, souhaitant, comme je l'ai toujours fait, rassembler la majorité, alors que d'autres l'ont affaiblie en la divisant, répondant à l'appel à l'unité lancé par le premier ministre, et respectant fidèlement mes engagements, je demande aux électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages de s'unir dimanche 19 mars pour barrer la route au marxisme.* »

Post-scriptum : « *J'espère que, s'il est réélu, le député sortant cessera de confondre efficacité et publicité et comprendra qu'il doit sa réélection à l'électorat de toute la majorité et non à l'électorat socialiste qu'il cherchait récemment encore à séduire.* »

Ce « désistement » peut difficilement apparaître comme une garantie tous risques. S'y ajoute cette rumeur persistante à Nancy qui parle d'un coup de Jarnac en préparation, ou plutôt d'un coup de colère d'une fraction de l'électorat gaulliste peu disposée, on l'a entendu dire en ces termes, à « *voter Turlupin* ». Simple rumeur.

Mais, même si la discipline jouait à fond, rien n'indique que J.-J. S.-S. l'emporterait à coup sûr. Les chiffres totalisés du premier tour donnent un très léger avantage à son adversaire socialiste : quelque cent cinquante voix. Plus que ce schiffres, c'est la personnalité du candidat socialiste qui risque de poser problème au député sortant. M. Yvon Tonvoix. Plus que ces chiffres, c'est le « pire » socialiste que pouvait rencontrer au deuxième tour J.-J. S.-S. Un socialiste ouvrier et un vieux militant chrétien, un bleu ou presque de la politique active, membre du P.S. depuis 1972, conseiller général de Pont-à-Mousson, un Mosellan carré, ouvert, suffisamment neuf pour n'avoir point d'ennemis, suffisamment représentatif pour que le P.C. surmonte la petite vexation d'avoir été distancé. Et assez adroit, pour avoir su constituer avec son suppléant, M. Wilfried Roux-Marchand, enseignant à Nancy et membre du CERES, un « attelage » cohérent et parfaitement susceptible de rassembler les voix de gauche.

La marge de manœuvre de J.-J. S.-S. apparaît de ce fait bien mince, la route étroite. Comment récupérer toutes les voix sur sa droite et en gagner sur la gauche quand « *on ne veut pas un mandat de peur, mais un mandat d'action* » ? « *Je ne sollicite pas un mandat pour un mandat,* dit J.-J. S.-S., *mais j'ai des convictions, je veux les faire aboutir. Les Lorrains comprennent et me pardonnent cela. Ils respectent le courage politique.* »

M. Servan-Schreiber sait pourtant qu'il n'est pas compris par une bonne partie de la bourgeoisie nancéienne : « *Les conservateurs détestent ceux qui sortent de leur milieu et qui proposent la réforme.* » Mais il affirme qu'il a un fort électorat ouvrier, « *le plus fort de la circonscription* ». Il sait et il dit qu'il n'est pas « *obéissant* » et que, « *provocateur d'idées* », il n'est aimé « *ni par la classe politique, ni par le C.N.P.F., ni par la haute bureaucratie, ni par les possédants* ». Il sait tout cela et subit le « *feu croisé des critiques de droite et* décesseur illustre, « *Georges Cle-*désseur illustre, « *Georges Clemenceau, battu pendant dix ans pour avoir osé proposer l'impôt sur le revenu* ».

« *Mais je ne suis pas Georges Clemenceau* », précise-t-il. Précision peut-être un peu superflue pour qui l'a vu, inquiet mais non battu, axer sa campagne sur deux thèmes : non au stalinisme, oui au président de la République et à la réforme.

J.-J. S.-S. est aux prises avec « sa » Lorraine, une Lorraine qu'il pouvait croire séduite et qui va dire si elle ne se sentait pas plutôt abandonnée.

PIERRE GEORGES.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une mise au point de M. Kreisky.* — Interrogé au sujet de la réaction de Paris au télégramme de félicitations qu'il avait envoyé, le mardi 14 mars, à M. François Mitterrand, en sa qualité de président du parti socialiste autrichien, ainsi qu'en son nom personnel, M. Bruno Kreisky a déclaré au *Monde* que ce genre de déclaration était « *depuis de nombreuses années une coutume de son parti et des dirigeants socialistes autrichiens. C'est pourquoi la réaction du gouvernement français me semble étrange et incompréhensible. J'ai invité dans le passé M. Jacques Chirac lorsqu'il était chef du gouvernement, à se rendre en visite à Vienne et ensuite, en sa qualité de maire de Paris, je l'ai invité une nouvelle fois, par amitié, à venir en Autriche pour assister au bal de l'Opéra. Cela montre que je suis un homme ouvert et que j'attache une grande importance à entretenir les amitiés avec les hommes politiques français, quelle que soit leur appartenance.* »

Le télégramme de félicitations adressé par le parti socialiste autrichien à M. Mitterrand a été signé par MM. Kreisky, président du parti socialiste, Fritz Marsch, secrétaire général, et Walter Hacker, secrétaire international.

● *Démentant une information publiée par l'hebdomadaire de Hambourg « Stern »*, le porte-parole du ministère de la défense de Bonn a déclaré, jeudi 16 mars, que l'engagement de cinq blindés de fabrication allemande « Leopard » par les forces éthiopiennes en Ogaden relève de la « fantaisie ». — *(A.F.P.)*

● *Quatre militants C.F.D.T. de Haute-Corse* ont été interpellés, le jeudi 16 mars, en Corse dans le cadre d'une enquête diligentée par la Cour de sûreté de l'Etat sur les activités du Front national de libération de la Corse (F.L.N.C.). D'autre part, des perquisitions ont été opérées à la sortie sud de Bastia et dans la plaine orientale de l'île. Ces opérations de police visent à retrouver les responsables du F.L.N.C., en particulier Gérard Battesti, vingt-cinq ans, maître d'internat à Bastia, auteur présumé de l'attentat manqué du 1er mars dernier contre la direction des impôts de Haute-Corse.

● *Les footballeurs de Bastia* seront opposés aux Grasshoppers de Zurich en demi-finale de la Coupe de l'U.E.F.A. Le match aller aura lieu en Suisse le 29 mars.

● *Hippisme.* — Le prix de Saint-Pair-du-Mont, disputé jeudi 16 mars à Saint-Cloud et réservé au pari tiercé, a été gagné par *Pontorly*, devant *Chavin* et *Barbotan*. La combinaison gagnante est 6-1-15.

Au Zaïre

LE CONSEIL DE GUERRE DE KINSHASA A PRONONCÉ DIX-NEUF CONDAMNATIONS A MORT POUR COMPLOT

Kinshasa *(A.F.P.)*. — Dix-neuf peines de mort, dont cinq par contumace, ont été prononcées, le jeudi 16 mars, par le conseil de guerre de Kinshasa qui a rendu sa sentence dans le procès intenté aux auteurs du « *complot militaire* » déjoué en février au Zaïre.

Sur les 91 accusés, quatorze prévenus présents à l'audience ont été condamnés à la peine capitale dont les majors Kalume et Panubule. Neuf prévenus contre lesquels le ministère public avait requis la peine de mort ont été condamnés à des peines d'emprisonnement. Cinq condamnations à mort par contumace ont été prononcées contre quatre dirigeants du mouvement d'action pour la résurrection du Congo (MARC), mouvement d'opposition installé à Bruxelles, MM. Monguya, Kanyonga, Kanonga et Kalonji, et un sergent de l'armée zaïroise en fuite.

Le tribunal a acquitté quinze prévenus, les autres ont été condamnés à des peines de prison allant d'un à cinq ans.

Tous les officiers condamnés ont été destitués. La plupart des accusés ont indiqué qu'ils se pourvoieraient en annulation. Parmi les condamnés à mort figure une femme, adjudant-chef dans les forces armées zaïroises.

Ainsi, si le conseil de guerre s'est montré intransigeant à l'égard des principaux inculpés, il n'a pas suivi, pour la plus grande partie des autres accusés, les sévères réquisitions du représentant du ministère public qui avait demandé à condamnation à mort de vingt-trois prévenus et une trentaine de peines de vingt ans de prison (*le Monde* du 15 mars).

● *Amnesty International* a, dès le jeudi 16 mars, adressé un télégramme au président Mobutu lui demandant de commuer les peines de mort. — *(U.P.I.)*

Le numéro du « Monde » daté 17 mars 1978 a été tiré à 599 287 exemplaires.